

strade

Travaux du Centre d'Etudes Corses - n° 2



La Corse des Autres

Mars 1994

strade

Travaux du Centre d'Etudes Corses - n° 2

La Corse des Autres

Mars 1994

ÉDITORIAL

Voici le deuxième numéro de *Strade* qui prend un rythme annuel, et va s'efforcer de le tenir.

Ce numéro est entièrement consacré à la traduction et à la présentation de textes de chercheurs étrangers, ethnologues, historiens, géographes, sur la Corse. Nous avons délibérément écarté les textes, fort nombreux, écrits en italien. Et cela pour deux raisons ; la première est qu'ils sont d'un accès plus facile pour le public corse : plus faciles à trouver et plus faciles à lire, la pratique de l'italien étant en Corse assez largement répandue ; la seconde raison est que nous ferons peut-être un jour, néanmoins, un numéro spécial sur "la Corse des Italiens", entreprise qui suppose une réflexion préalable sur la place que l'île a tenue dans la réflexion des chercheurs italiens.

Les six textes que nous donnons ici, émanent de chercheurs de six nationalités différentes : allemande, américaine, anglaise, danoise, russe, suédoise. La plupart ont été publiés en anglais et leur traduction a été faite, ou revue, par Jean-Luc Alberti, sans qui ce numéro n'aurait pas vu le jour. Le texte de Wilhem Giese est fort ancien et fait partie des "classiques" sur la Corse. Les cinq autres sont beaucoup plus récents. Au total, trois textes portent sur la Corse traditionnelle ; les trois autres, au contraire, s'attachent à décrire et à interpréter les changements sociaux et culturels intervenus au cours de ces deux ou trois dernières décennies.

Le prochain numéro de *Strade*, "si Diu Vole", paraîtra au premier trimestre de l'année 1995. Sa conception en a été confiée à Jean-Paul Giovanni, géographe. Ce numéro sera consacré à un choix de textes de géographes sur la Corse. Choix raisonné et éclairé par une réflexion sur ce que la géographie a apporté depuis un siècle à la connaissance de l'île ; mais aussi sur ce que, dans leur évolution, ces textes, réunis par la référence à un même objet bien particulier, nous disent de l'évolution de la science géographique elle-même.

Nous espérons que les lecteurs de *Strade* nous feront connaître leur sentiment sur cette orientation de la revue, et nous les remercions par avance de leur fidélité.

Georges RAVIS-GIORDANI
Directeur du Centre d'Etudes Corses

SOMMAIRE

La Corse des Autres

	pages
• Georges RAVIS-GIORDANI - Des mots et des choses : l'ethnologie peut-elle s'en contenter ? (A propos du texte de W. Wiese sur la culture populaire du Niolo)	1
• Wilhelm GIESE - La culture populaire du Niolo (Corse)	7
• Gunnard ALSMARK - Girolata, un village de pêche sans pêcheurs	37
• Anne KNUDSEN - Corps silencieux et âmes chantantes. Chants mortuaires corses ; symbolique et au-delà	59
• Stephen WILSON - Infanticide, abandon d'enfant et honneur féminin dans la Corse du XIX ^e siècle	73
• O. D. FAIS - Population de la Sardaigne et de la Corse et modernisation socio-culturelle	89
• Alexandra JAFFE - Perspectives corses pour 1992	95

DES MOTS ET DES CHOSES : L'ETHNOLOGIE PEUT-ELLE S'EN CONTENTER ? *

(A propos du texte de W. Giese sur la culture populaire du Niolo)

Georges RAVIS-GIORDANI

Pour les ethnologues de la société corse, le texte de W. Giese sur la culture populaire du Niolo, publié en 1932 dans la revue *Wörter und Sachen*, constitue une source d'informations fort intéressante, et un témoignage précieux en ce sens qu'on peut le considérer comme le premier texte ethnographique scientifique écrit sur la Corse. Il est d'autant plus intéressant qu'il déborde sur plus d'un point le strict domaine de la description de la culture matérielle, bien que ce soit dans ce cadre qu'il nous fournisse les informations les plus nombreuses.

Le texte s'ouvre sur une réflexion générale sur ce que nous appellerions aujourd'hui le changement social et culturel. W. Giese note que, alors que les conditions matérielles changent rapidement en Corse, notamment sous l'effet de l'attraction du continent français et sous l'action des Corses de l'extérieur qui retournent dans l'île à la retraite (les congés payés n'existant pas encore, le phénomène saisonnier du retour aux vacances est peu sensible), les mœurs et les mentalités, elles, ne changent guère. « Nous avons trouvé la raison de ce phénomène, écrit-il, dans un attachement conscient, opiniâtre des Corses à leurs particularités ». Cette situation de décalage culturel explique qu'il faille, pour trouver une concordance entre les mœurs et la culture matérielle, aller la chercher dans les zones montagneuses "isolées et relativement fermées à la circulation" : le Niolo, la région d'Asco, la région de Bastelica.

L'approche de la *pieve* du Niolo est d'abord géographique : W. Giese souligne les difficultés de communications avec l'extérieur, surtout avec le Delà des Monts (Evisa), l'importance de la forêt, la spécialisation plus ou moins poussée des villages

dans l'élevage, et la part plus grande de l'agriculture dans l'économie des deux villages principaux, Calacuccia et Albertacce. Il ne note pas de différenciation linguistique importante au sein de la *pieve* : « Nous avons ici une aire linguistique tout à fait uniforme, qui se distingue nettement de celles de l'est et tout particulièrement de celles de l'ouest (Evisa) ».

L'étude de la culture matérielle débute par celle de la *maison* : « la maison la plus courante est un grand bâtiment gris de deux ou trois étages avec beaucoup de petites fenêtres et un toit à deux pentes légèrement incliné ; la façade, presque toujours tournée vers la vallée, présente une longueur de 7 à 12 mètres, alors que le pignon est long de 5 à 7 mètres ». Notons au passage que W. Giese ne semble pas retenir comme significatifs les alignements de maisons jointives beaucoup plus importants (30 à 40 mètres), encore observables aujourd'hui dans le Niolo, et pour lesquels les Niolins utilisent le terme de "carrughju" qui, en d'autres régions de la Corse, désigne une ruelle. Il y avait pourtant là le point de départ d'une réflexion féconde sur le caractère "lignager" de cet habitat et sur l'articulation entre espace familial et espace public. Cette évocation de la maison donne à W. Giese l'occasion d'une longue digression sur l'évolution de la maison corse ; j'y reviendrai.

Le *costume* ne fait l'objet que d'une brève notation de quelques lignes, pour constater que le costume traditionnel, aussi bien masculin que féminin, n'est plus porté que par les gens d'un certain âge. Mais les raisons sociales de cette différenciation ne sont pas évoquées.

L'*alimentation* donne matière à une description précise d'un moulin à roue horizontale, situé à proximité de Calacuccia, que W. Giese rapproche de ceux du Portugal, d'Espagne et du sud de la France. Il note qu'on n'y fabrique plus de farine de froment,

* Ce texte, présenté au colloque d'Eisenstadt en 1987, a été publié en allemand dans le volume collectif *Wörter und Sachen*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1991.

celle-ci venant de Corte. Le four à pain, commun aux habitants d'un quartier, fonctionne une fois par semaine, mais sur l'organisation de ces tours de four, et sur la possession commune des fours, W. Giese ne nous dit rien, et c'est dommage. Il note aussi que les fours hémisphériques du Niolu se distinguent de ceux de Bastelica, qui sont de forme carrée.

Ces différents chapitres sont illustrés par des dessins (plans de maisons, croquis de moulins, de fours, de pétrins, d'ustensiles de cuisine) et de photos.

Les *transports* constituent le chapitre suivant. Toujours attentif au changement culturel, W. Giese note que l'essentiel des transports avec l'extérieur de la pieve se fait par camion et autobus, avec la ville voisine de Corte, distante d'une trentaine de kms. A l'intérieur du Niolo, le moyen de transport le plus usité est encore le portage à dos de mulet, ce qui nous vaut une bonne description du bât, et une analyse linguistique comparative avec d'autres régions de la Corse du vocabulaire du bât et des harnais.

L'*élevage*, curieusement, ne donne pas matière à une ample analyse, et c'est même la partie du texte dans laquelle on peut relever le plus d'erreurs ou de notations déconcertantes : ainsi, il nous est dit que « l'élevage véritable se restreint aux chèvres et aux mouflons », ou encore que « de décembre à juillet les bergers passent le temps avec leurs troupeaux... sur la montagne... », ce qui, à l'évidence est impossible. Ces erreurs, et le peu de place accordée à l'élevage eu égard à l'importance qu'il a dans l'économie nioline, sont probablement dues au fait que W. Giese a visité le Niolu à l'automne. En revanche il décrit fort bien la fabrication des cordes ("fune") en poils de chèvre.

L'étude de l'*agriculture* donne lieu à quelques analyses précises sur la culture des châtaigniers, des céréales (seigle notamment), sur le battage et le vannage : W. Giese note qu'on trouve dans le Niolu deux manières de dépiquer le seigle : avec une pierre ronde ("tribbiu") traînée sur l'aire par deux bœufs (il donne même le chant d'accompagnement de ce travail) ; c'est là la manière de faire usitée à Calacuccia ; à Corscia, en revanche on dépique aux pieds en faisant tourner sur l'aire des mulets ; apparemment il a assisté aux scènes de travail qu'il évoque. Pour les labours, l'araire dental dont il nous donne une photo, est, nous dit-il, peu à peu abandonné au profit de la charrue de fer importée du continent. Pour la moisson, on utilise la faucille dentée, "comme la faucille sarde".

La préparation du lin, *le filage et le tissage* sont également décrits avec assez de précisions, et l'étude récemment publiée de F. Flori (Flori, 1986) ne contredit nullement les observations plus rapides mais précises de W. Giese ; il note en particulier qu'une bonne fileuse peut fabriquer dans l'hiver 8 grands draps de lit. Pour toutes ces activités il nous fournit des dessins et des photos intéressants, et un inventaire du vocabulaire du métier à tisser.

Le dernier chapitre, consacré aux *mœurs et coutumes* est plus décevant, sauf sur un point : la description précise et accompagnée de photos précieuses, d'un enterrement, dans lequel il décrit la part prise par les différentes catégories sociales, la confrérie des pénitents, les hommes, les femmes... Ce qui est dit de la vendetta et du banditisme est banal et de seconde main, mais W. Giese nous donne un récit en langue corse de la célèbre vendetta des Leca et des Negroni qui, au début du XIX^e siècle, fit 36 morts ; et, également transcrite en corse, le texte d'une poésie satirique de Pierre Lamperti, dit Petru di Niolu, fustigeant la mode des robes courtes. Le texte s'achève sur cette transcription : il est largement accompagné de notes qui témoignent des lectures faites par W. Giese.

Ayant ainsi donné un aperçu de ce que contient le texte et de son architecture, je voudrais en retenir quelques passages, pour ce qu'ils peuvent apporter aujourd'hui à notre réflexion. Et tout d'abord revenir sur le changement culturel et social, pour examiner de quelle façon W. Giese pose le problème. Il le fait d'abord sous la forme d'une constatation : la Corse a connu, dit-il, au cours de ces dernières années, une évolution matérielle importante ; pourtant la même évolution n'a pas affecté les mentalités ; à partir de là deux démarches seraient envisageables : la première serait de s'interroger sur les raisons de ce décalage culturel ; W. Giese ne le fait pas. La seconde serait de rechercher une hypothétique et résiduelle concordance entre les deux aspects de la culture : c'est cette voie qu'il adopte, et c'est elle qui le conduit à privilégier l'étude de la société nioline et de quelques autres régions témoins ; ainsi se trouve fondé, sans que cela soit dit explicitement, le choix du Niolu comme terrain de recherches, mais en même temps son unité et son originalité, sa spécificité, sont négligées au profit de la reconstitution d'une culture paysanne idéale sur les fondements de laquelle on ne s'interroge pas. Par ailleurs, mais ceci n'est évidemment pas une cri-

tique, nous pourrions aujourd'hui prendre le contre pied exact de ce que nous dit W. Giese, c'est-à-dire opposer le maintien d'une culture matérielle traditionnelle (c'est par exemple vrai de pans entiers comme l'élevage et la fabrication du fromage) et l'évolution rapide et importante des mœurs et des mentalités.

A ce contraste entre ce que W. Giese nous dit et ce que nous pouvons constater aujourd'hui il y a deux raisons au moins ; la première c'est que W. Giese, sauf de façon indirecte, ne prend pas en compte dans sa recherche les structures sociales, et en particulier familiales ; il n'y a pas un mot dans son texte pour l'étude des phénomènes d'entraide, ni pour la vie politique ; s'il avait accordé un peu plus d'attention à ces aspects, qui se prêtaient tout autant que d'autres à une analyse linguistique, il aurait sans doute perçu les craquements annonciateurs des mutations que cette société a connues dans les deux ou trois décennies qui ont suivi son passage ; ce qu'il nous dit par exemple, sans y accorder plus d'attention, de la disparition progressive de petits troupeaux au profit de troupeaux plus importants, appelait une analyse du changement social dont il ne nous donne pas les autres éléments : sédentarisation croissante d'une partie de la population, installation de certaines familles de bergers dans les villages des plaines littorales (Cap Corse, Balagne, Plaine orientale), simplification et réduction des cycles de transhumance, dépendance accrue à l'égard du continent. La seconde raison tient aux transformations accélérées subies par la société corse au cours des 20 dernières années : désertification de l'intérieur montagnard, développement du tourisme et des services et équipements qui lui sont liés, gonflement démographique des villes ; l'évolution des mentalités qui s'en est suivie, et que W. Giese ne pouvait sans doute pas imaginer en 1929, a depuis peu gagné la société villageoise ou ce qu'il en reste.

Le deuxième sujet de réflexion que nous offre le texte de W. Giese est constitué par la longue et suggestive analyse qu'il fait de la maison rurale corse. Là encore on peut dire qu'il s'agit de la première réflexion d'ensemble sur la maison, puisque, si l'on excepte les quelques lignes que lui consacre Blanchard (Blanchard, 1915), le seul article consacré à ce thème sera, en 1932, la même année que le texte de W. Giese, celui de Méjean (Méjean, 1932). Mais alors que A. Méjean met l'accent sur l'importance des influences extérieures qui se sont manifestées au cours des siècles dans l'île, W. Giese, lui, défend

l'idée que la maison corse actuelle s'est formée, par une sorte d'évolution autonome "à partir de la maison primitive de l'île". Pour ce faire il part de l'observation d'une vieille maison de Bastelica, datée de 1586 ; maison élémentaire, à un seul niveau, de taille réduite (6 mètres sur 3), couverte d'un toit de planches à deux pentes, sans fenêtre, « si l'on ne veut pas considérer comme telle une petite ouverture carrée dans le mur, à droite de la porte, sans vitre et sans fermeture ». Cette maison est divisée en deux pièces par une cloison de bois, plus récente. La cuisine-salle, dans laquelle on entre directement, est occupée en son centre par un foyer carré en pierres ("fucone") ; le sol est recouvert de planches ; il n'y a pas de plafond : celui-ci est constitué par le séchoir à châtaignes, "a grata", fait de lamelles de châtaignier reposant sur des poutres. Le mobilier est rudimentaire : « deux meubles bas pour la vaisselle, une table et quelques chaises basses ». La chambre à coucher de 2 mètres sur 3 reçoit le jour par la petite ouverture dont il a été question. W. Giese en conclut que « la maison corse, à l'origine serait donc une maison à foyer central, avec une seule pièce » ; il se réfère à un texte de M.L. Wagner de 1921 pour conclure qu'elle est exactement du type de la maison sarde telle qu'on la rencontre dans les régions pastorales d'Orgosolo et d'Urzulei. Il la rapproche également des plus vieilles maisons rencontrées à Asco, à ceci près qu'elles sont couvertes d'un toit en terrasse d'argile ; la différence me paraît toutefois suffisamment importante pour retenir l'attention dans la mesure où elle réfère à l'un des seuls critères pertinents pour différencier les maisons rurales corses, à savoir les matériaux de construction (cf. Raulin, 1978, p. 41). Mais apparemment le trait que retient W. Giese est la fonctionnalité de la maison, et c'est sur cet axe de référence qu'il ordonne la typologie évolutive qu'il nous propose. Celle-ci emprunte les étapes suivantes, à partir de la maison "primitive" de Bastelica :

1 - différenciation de la cuisine et de la chambre ; on a vu que, selon W. Giese cette différenciation apparaît déjà comme une modification ultérieure dans la maison de Bastelica.

2 - exhaussement de la maison, qui se divise en deux niveaux ; l'un, rez-de-chaussée ou niveau à demi enterré, est assigné aux réserves alimentaires (cave, cellier) ; l'autre est réservé à l'habitation des hommes ; cette étape est présente dans la plupart des maisons qu'on peut observer aujourd'hui en Corse.

3 - différenciation cuisine/séchoir à châtaignes.

W. Giese fait de cette différenciation une étape marquant un progrès ; la question se pose car il ne semble pas prendre en compte le fait que le séchoir à châtaignes apparaît soit dans les régions de forte production castanéicole (il est courant en Castagniccia, mais n'y exclut pas pour autant la présence de la "grata" dans les cuisines), soit comme dans le Niolo, dans les exploitations qui, pour une raison ou une autre accordent à la production des châtaignes une certaine importance (généralement c'est un signe d'aisance).

4 - W. Giese considère que cette différenciation va de pair avec la modification du "fucone" : son déplacement du centre de la pièce vers l'un des murs, et sa transformation progressive en cheminée pourvue d'un conduit d'évacuation de la fumée. J'avoue ne pas être pleinement convaincu par cette hypothèse. D'abord parce qu'elle ignore une forme de "fucone" qui est le "fucone" transportable, sorte de caisse munie de pieds, qu'on pouvait déplacer à l'intérieur de la maison. Ensuite parce que, morphologiquement le "fucone" est d'un autre type que la cheminée, équipement d'introduction récente (XVIII^e siècle) et d'importation. La dualité des termes - "camminu" / "fucone" - va dans le même sens et aurait dû retenir l'attention de W. Giese.

Un trait constant de l'habitat insulaire, bien noté par W. Giese, est la mise à l'écart, loin de la maison, des bâtiments dans lesquels logent les animaux ; il y a là un caractère spécifique de la culture corse, par rapport à d'autres régions montagneuses et pastorales où la promiscuité, ou en tout la proximité, hommes/animaux est la règle, qui méritait d'être retenu ; mais apparemment W. Giese était plus porté à souligner les ressemblances que les différences au sein de l'aire culturelle de la Romania ; ce qui pose d'une certaine façon la question de la validité d'une reconstitution de l'unité culturelle de cette aire : l'unité peut-elle en effet se construire seulement sur des ressemblances (de mots ou de choses) et ne faut-il pas pour qu'elle soit pleinement saisie et accomplie y reconnaître et y localiser les traits différenciateurs ?

Que peut-on retenir de cette analyse ? J'avoue être assez dubitatif sur la reconstitution d'une évolution et d'une typologie ainsi conduites sans recours aux documents d'archives, ni aux fouilles archéologiques, et sans que soit établie d'abord, par une enquête ethnographique extensive la diversité des types de maisons ; bien que les conclusions de W. Giese soient restreintes et prudemment avancées

il me semble excessif de parler de la maison primitive et d'une seule ligne d'évolution.

Un troisième et dernier sujet de réflexion, qui déborde le cadre de la lecture même du texte, consisterait à se demander si la méthode même de ce type de recherche est aujourd'hui recevable au regard de l'objectif qu'elle se donne.

Je crois qu'on peut déjà dire que le travail de W. Giese nous apporte une large brassée de descriptions ethnographiques et technographiques, ordonnées selon un plan que l'on retrouve, grosso modo, dans la plupart des publications des revues *Wörter und Sachen* et *Volkstum und Kultur der Romanen* : la maison, le costume, les techniques de production, les transports, les mœurs et les coutumes. Dans l'ensemble, ces données pour la Corse, ne sont pas décisives : quarante ans après la publication de l'œuvre maîtresse de A. Leroi-Gourhan, *Milieux et Techniques*, nous sommes plus exigeants qu'on ne pouvait l'être dans les années trente sur la précision et la pertinence des analyses technologiques ; l'étude des gestes, de l'organisation sociale du travail, de sa productivité, l'analyse des différenciations et des innovations techniques nous paraissent tout aussi importantes que celle des objets eux mêmes, des "choses" pour reprendre le vocabulaire par trop évasif de cette école. De ce point de vue il faut bien avouer que nous restons un peu sur notre faim. D'autre part mais ceci n'est évidemment pas, tout au contraire, une critique, bon nombre des techniques évoquées par W. Giese ont fait l'objet d'études spécialisées plus approfondies ; qu'il s'agisse de la maison (Raulin, 1978), du costume (Pecqueux, 1984), du tissage (Flori, 1986) des techniques agricoles et pastorales (Ravis, 1983 et 1974).

Mais surtout le problème du statut des objets matériels au regard de l'investigation ethnologique ne semble pas être posé, du moins dans l'étude de W. Giese ; même implicitement. Les objets étudiés ne sont recensés et perçus que comme des éléments d'une série, justiciables du même traitement : une description empirique sans classement ni analyse.

On pourrait sans doute nous rétorquer que l'intérêt de ces travaux ne se limite pas à un simple inventaire de la culture matérielle et qu'il se situe plutôt dans l'horizon de l'aire culturelle de la Romania. Certes ce souci affleure à différents points du texte, mais cette référence nous laisse insatisfaits car le principe constitutif de l'unité de cette aire culturelle n'est pas défini clairement.

S'il faut le chercher, comme ça semble être le cas, dans la langue, alors il faut aller plus loin qu'un simple parallèle entre les "mots" et les "choses". Car bien souvent, et c'est là qu'on touche à la dynamique même de la culture, les mots changent de sens c'est à dire que leur rapport aux choses se modifie, voire s'inverse ; et c'est aussi de ces modifications qu'on doit rendre compte. Pour ne prendre qu'un exemple, il est vrai assez frappant, le terme "nuvale" désigne en corse le champ ensemencé pour la deuxième fois ("arcinuvale" désignant le champ remblavé une deuxième fois et il existe même les termes "terzanivale" et "quartanivale" pour les 3^e et 4^e remblavures) ; or en latin, d'où vient le mot, "novalis" désigne au contraire la jachère. J'ai eu l'occasion (Ravis, 1983, 64) de hasarder une hypothèse pour rendre raison de cette inversion de sens ; elle consistait à supposer que "nuvale" ne se comprend que dans la perspective d'un assolement qui cessant d'être biennal, c'est-à-dire alternatif, ferait succéder à une jachère longue de plusieurs années une série de plusieurs années d'ensemencements ; on pourrait alors comprendre l'emploi du terme "nuvale" comme le résultat de l'application d'une grille linguistique alternative sur une pratique qui ne

l'est plus. De même le mot corse "tribbiu" (qui donne le verbe "tribbià", dépiquer, et le substantif "tribbiera") emprunte sa forme au latin "tribulum" ; mais le "tribulum" romain était une sorte de herse de bois planté de pierres ou de morceaux de fer, tandis que le "tribbiu" corse est une pierre ronde munie d'un anneau de fer et traînée sur l'aire (la même pierre avec le même nom est utilisée dans le pressoir à vin du Cap Corse pour presser le raisin) ; ainsi la survivance linguistique renvoie à des "choses" et à des usages différents voire opposés ; or cette analyse qu'E. Benveniste a faite magistralement, dans son *Vocabulaire des Institutions Indo-Européennes*, pour un champ linguistique plus large, n'est pas amorcée dans le texte de W. Giese ; pourtant c'est elle qui, au-delà des insuffisances technologiques que j'évoquais ci-dessus nous apporterait le plus aujourd'hui. D'autant plus qu'elle nous permettrait de déboucher sur les mécanismes historiques constitutifs de l'unité et de la diversité de la Romania.

Telles sont, sans prétendre nier l'effort comparatif et l'apport ethnographiques de l'Ecole *Worter und Sachen*, les remarques que m'inspirent sur un cas précis, le texte, par ailleurs utile et émouvant, de W. Giese.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIGOT, 1889 – Maximilien Bigot : *Pavsans corses en communauté, porchers-bergers des montagnes de Bastelica*. Paris, Firmin Didot, 1889, 91 p. Les ouvriers des deux mondes. 18^e fascicule.
- BLANCHARD, 1915 – Raoul Blanchard : "Les genres de vie en Corse et leur évolution". *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse*, 1915, p. 5-63.
- FLORI, 1986 – François Flori : *Filà e Tesse, les techniques du tissage en Corse*. Collection "Mémoires et documents d'études corses", Bastia, 1986. 144 p.
- MÉJEAN, 1932 – Paul Méjean : "Notes sur la maison corse". *Revue de géographie alpine*, 1932, p. 655-676.
- PECQUEUX, 1984 – Rennie Pecqueux-Barboni : *Pannu e Panni. Arts et Techniques du costume féminin en Corse*. Thèse de 3^e cycle. Aix-en-Provence, 466 p.
- QUANTIN, 1914 – A. Quantin : *La Corse*. Paris, Perrin, VIII + 439 p.
- RAULIN, 1978 – Henri Raulin et Georges Ravis-Giordani. *Corse, "L'Architecture rurale de la France"*. Paris, Berger-Levrault, 1978, 253 p.
- RAVIS, 1974 – Georges Ravis-Giordani : "Typologie et différenciations micro-régionales de l'aire corse". *Etudes Corses*, n° 3, 1974.
- RAVIS, 1983 – Georges Ravis-Giordani : *Bergers Corses, les communautés villageoises du Niolu*. Aix-en-Provence, Edisud, 1983, 509 p.

LA CULTURE POPULAIRE DU NIOLO (CORSE)

Wilhelm GIESE

Traduction française : Beate KIEHN *

C'est un singulier phénomène de la culture de la Corse actuelle, que la culture matérielle du pays soit en constant déclin partiellement appelé à disparaître alors que la culture spirituelle s'est gardée à peu près pure jusqu'à présent (1). Nous avons trouvé la raison de ce phénomène dans un attachement conscient, opiniâtre des Corses à leurs particularités alors qu'ils ne peuvent pas se fermer aux améliorations qu'apporte la vie actuelle, d'autant plus que les moyens de communication des différentes parties de l'île avec les grands ports, Bastia et Ajaccio et le continent, la côte sud française et la côte italienne, ont été nettement améliorés. Une impulsion particulièrement importante a été donnée à la modernisation de la culture matérielle par les Corses qui, faute de trouver dans leur petite patrie des possibilités d'un avancement, sont partis sur le continent français pour y gagner leur pain (2) ; et, à leurs fréquentes visites dans leur pays et, surtout quand ils y retournent définitivement, ils apparaissent comme porteurs et pionniers de la culture globale française, notamment dans la mesure où il s'agit seulement de valeurs concernant la culture matérielle. Mœurs et coutumes sont trop profondément enracinées pour être sérieusement menacées dans leur existence. Les émigrés leur sont attachés ou reviennent à elles après leur retour au pays.

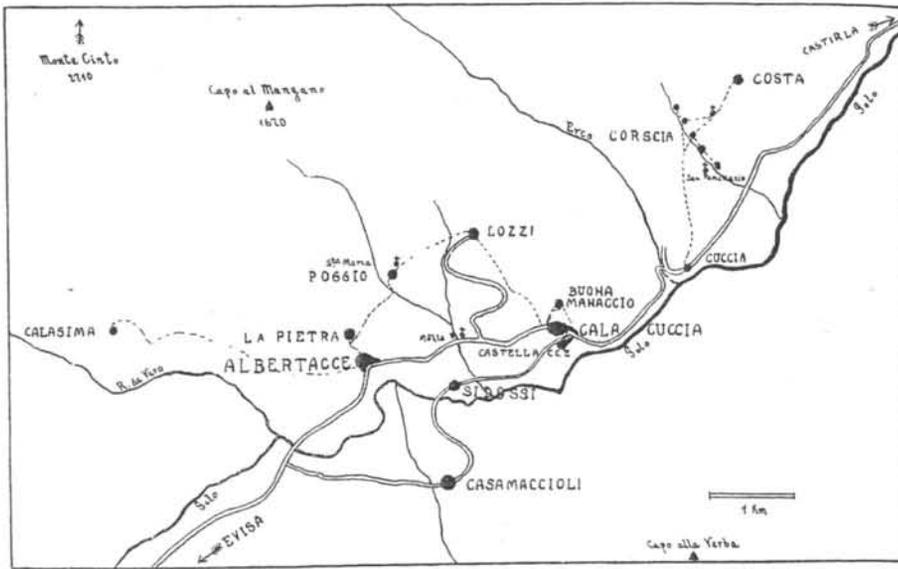
Après ce qui a été dit il est compréhensible que nous ne trouvions aujourd'hui la culture matérielle de la Corse (et je voudrais presque dire ses vestiges) que dans les régions montagneuses et relativement fermées à la circulation : dans le Niolo ainsi que dans les recoins montagneux d'Asco et Bastelica. Dans ce qui suit, la culture matérielle du Niolo doit être présentée comme celle d'une aire plus importante, ainsi qu'elle s'est révélée à moi lors d'un

voyage en automne 1929. J'y joins d'autres régions comparativement, surtout Bastelica située au pied du Monte d'Oro (3).

Le Niolo est la vallée supérieure du Golo, *gòlu* (4) qui est enfermée par de hautes montagnes : au nord la Punta Castelluccia (2237 m), la Punta Scopicia, le Monte Albano (2203 m), le Monte Falo (2548 m), le Monte Cinto (2710 m) avec l'avancée du Capo al Mangano (1670 m), du Capo Teri Corsica (2103 m) ; au sud le Capo di Valandro (1537 m), le Capo Facciata, le Capo alla Candela, le Capo alla Vorba, la Punta Galghetto et le Monte Acuto (1650 m) (5). Si le fond de la vallée est ainsi fermé à toute circulation vers le nord et le sud, de grandes difficultés se présentent également vers l'est et l'ouest. Evisa, situé au sud-ouest, est séparé par la forêt étendue de Valdoniello, le col de Vergio (1464 m) et la forêt d'Aitone ; pour regagner Castirla au nord-est, situé sur la route de Corte à Ponte-Leccia, le chemin passe par les gorges sauvages de la Scala di Santa Regina. Même si aujourd'hui une bonne route conduit d'Evisa par le col de Vergio et par le Niolo vers Castirla, il faut quand même tenir compte du fait que la distance entre Evisa et Albertacce, le village le plus à l'ouest du Niolo, est de 33 km ; celle de Calacuccia à Castirla est de 17 km ; ce sont tout de même des distances importantes entre les villages les plus rapprochés. La communication avec Evisa est peu importante du point de vue économique ; pour le trafic des denrées seule la route vers Castirla et plus loin vers la petite ville ancienne de Corte, située à 26 km de Calacuccia, est importante ; elle est relayée par le chemin de fer vers Bastia et Ajaccio.

Nous trouvons seulement dans la partie la plus basse du Niolo une végétation remarquable : châtaigniers qui montent jusqu'à environ 1000 m, tabac, les vignes et un peu de seigle. Les hauteurs sont couvertes de maigres pâturages étendus qui sont souvent interrompus par des rochers et des éboule-

* à partir du texte original : Wilhelm Giese, "Die volkstümliche Kultur des Niolo (Korsika)", *Wörter un Sachen*, Band XIV, 1932, p. 109-145. La présente traduction s'est appuyée sur une première traduction manuscrite, de Mme E. Françon-Wiss.



ments. Plus haut on trouve des blocs de granit dénudés (6). Seul le sud-ouest du bassin qui se lève progressivement, offre un couvert forestier avec la forêt déjà évoquée de Valdioniello. Alors que nous attendrions, en raison d'altitude, une vallée de Hautes-Alpes, nous trouvons un paysage qui rappelle un peu les Basses-Alpes et les Pyrénées-Orientales.

Sur la route déjà citée qui suit en gros la vallée du Golo, la route principale du Niolo, se trouvent les deux villages Albertacce (7) (867 m ; 1086 hab.) et Calacuccia (867 m ; 1017 hab.), le village principal du Niolo se partage en deux quartiers, l'un vers le nord, le vrai Calacuccia et l'autre Castellacce plus au sud est séparé du premier par des vignes et disposant de sa source propre, et de son four (10). Albertacce et Calacuccia sont des agglomérations agricoles. Les hameaux les plus élevés appartenant à Albertacce, Calasima (1100 m), La Pietra et Poggio (11), et le hameau situé plus haut que Calacuccia, Buona Manaccio (12) se consacrent principalement à l'élevage. Ceci est également le cas du village de Lozzi (13) (1042 m ; 1009 hab.) habité principalement par des bergers et qui est relié par une route carrossable à la route principale. D'Albertacce et de Calacuccia seuls des sentiers muletiers remplis d'éboulements de rochers conduisent vers les hameaux évoqués plus haut. Un sentier semblable, un peu meilleur, relie aussi Poggio avec Lozzi. De Calacuccia une route carrossable conduit, toujours sur la rive gauche du Golo, au hameau de Sidossi, agglomération agricole ; elle continue vers le village

de Casamaccioli (850 m ; 634 hab.), seul lieu situé sur la rive droite du Golo. Le village de Casamaccioli, conformément à sa position, est habité par de nombreux bergers. La route en question continue à l'ouest de Casamaccioli et débouche à 1,8 km à l'ouest d'Albertacce sur la route principale qui traverse le Niolo. Suivons celle-ci depuis Calacuccia dans la direction est, nous arrivons peu après que la route ait dépassé la rivière Erco, à un groupe de 5 maisons plus neuves, à une distance de 2,1 km de Calacuccia, Cuccia. D'ici

part un sentier muletier qui ne peut pas par endroit être distingué des éboulements de rocher. Le sentier laissant au nord une chapelle dédiée à Saint Pancrace, *sa branjáčču*, conduit vers le village de Corscia (14) (88 m ; 799 hab.) subdivisé en cinq groupes d'habitations échelonnées sur la pente, de bas en haut : *u Brunu* (15), *u Zuláđu*, *Piána*, *Nuntsiáda*, *Gualaráčči*. A ce village appartient également le hameau de Costa (16) situé un peu à l'écart à l'est. Costa, ainsi que les parties situées plus haut sont déjà dans l'aire des pâturages (fig. 3).

Sidossi est un village-rue. Toutes les autres agglomérations présentent une disposition étagée ; Calacuccia et Corscia, comme nous l'avons vu, se divisent en plusieurs groupes d'habitations superposées. En règle générale, la façade principale est orientée parallèlement au cours d'eau vers le sud ou vers le nord.

La population se compose de personnes vigoureuses de taille moyenne (17) qui ressemblent extérieurement aux Sardes et aux Italiens du sud et qui se font souvent remarquer par leurs traits comme taillés au ciseau (18). Parmi les femmes, on trouve des beautés exceptionnelles. Les rides souvent très dures autour du nez et de la bouche, signe de grande force de caractère, donnent aux visages des femmes une expression dure, sévère et peu féminine (19). Le Corse est considéré comme un homme fier, renfermé et impénétrable (20). Ce n'est juste qu'en partie. Les événements historiques dramatiques que l'île a connus depuis le début du Moyen Age ont influencé

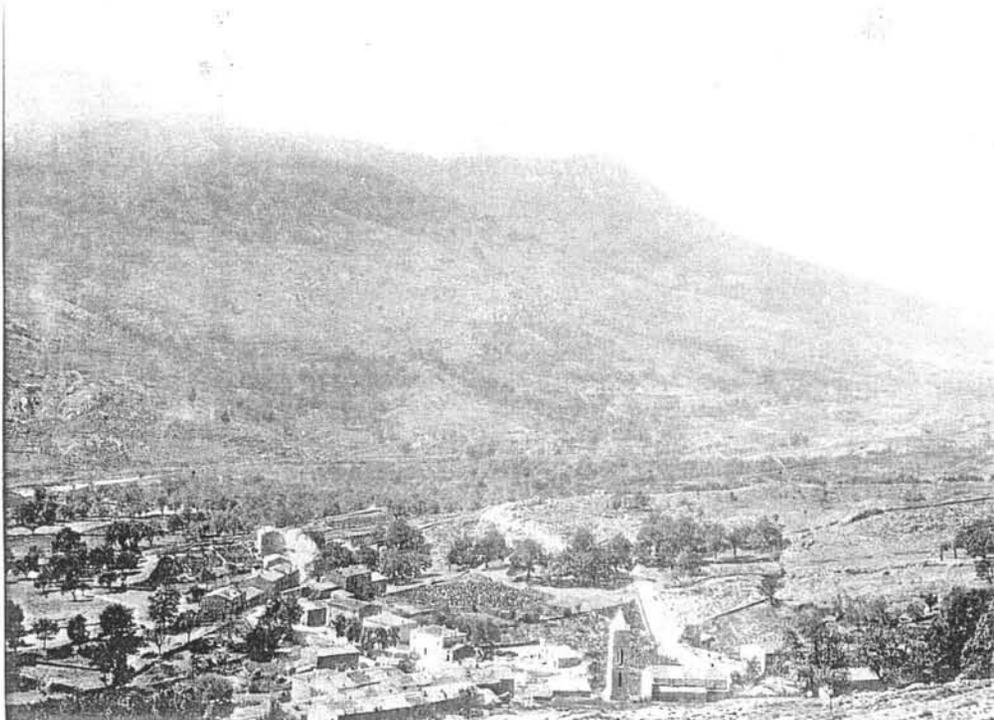


Fig. 1. Albertacce

Fig. 2. Lozzi

le caractère de la population et éveillé la méfiance envers l'étranger. Sans doute des mœurs sévères et dures inclinent plus à l'éloignement qu'à la participation. Malgré cela on ne peut dire du Corse qu'il n'est pas d'un abord facile. J'ai toujours trouvé partout, au cours de mes voyages en Corse et pas seulement dans le Niolo, chez les bergers et les paysans, une amabilité et une disposition à aider dans la recherche d'objets anciens et rares. La très large hospitalité des Corses est connue (21).

La situation linguistique du Niolo est semblable à celle du reste de l'île. La langue corse (22) est partout maintenue. C'est la langue qu'on parle à l'intérieur de la famille et la langue usuelle à côté du français. Presque toute la population est bilingue. Seuls les vieux dans les hameaux éloignés ne possèdent pas le français. Par contre les écoliers comprennent à peine le corse, encore moins le parlent-ils. Les parents aussi parlent français avec eux (23).



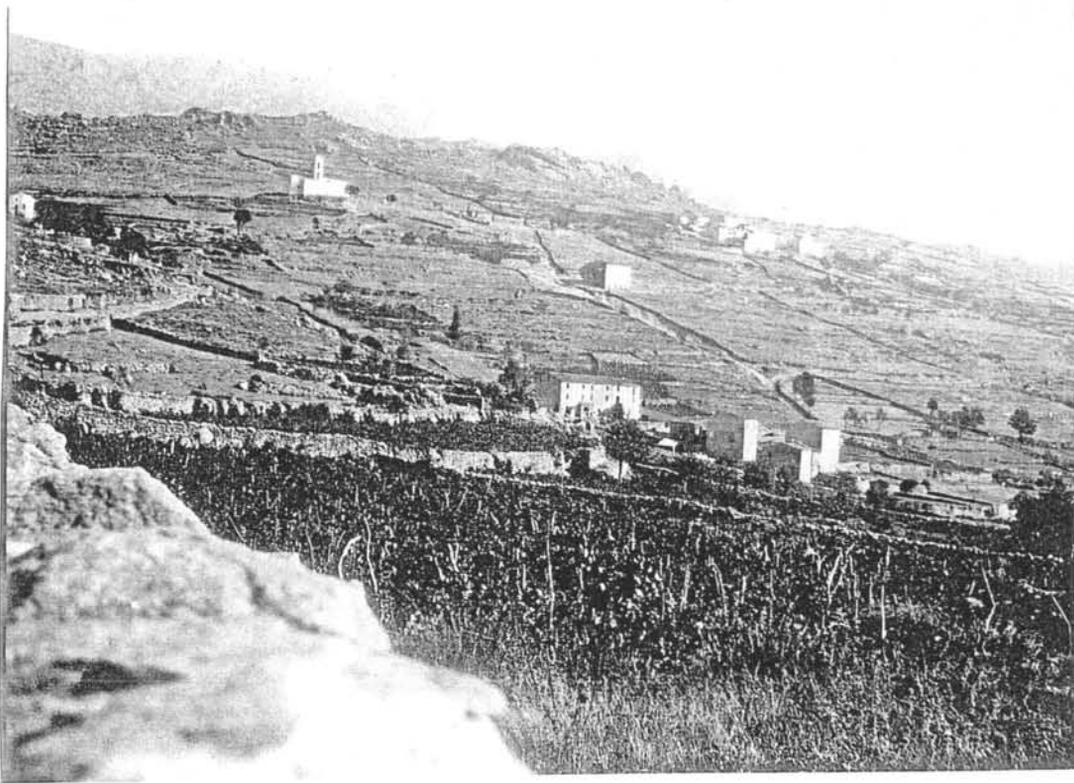


Fig. 3. Corscia
et Costa

Les différences de langage à l'intérieur du Niolo sont infimes (24). Nous avons ici une aire linguistique tout à fait uniforme qui se distingue de celles de l'est, mais plus encore de l'ouest (Evisa) (25).

Maison et mobilier

La maison aujourd'hui la plus courante dans le Niolo comme en Corse (26) est un grand bâtiment gris de 2 à 3 étages avec beaucoup de petites fenêtres et un toit à deux pentes, légèrement incliné (27). La façade, presque toujours dirigée vers la vallée, présente une longueur de 7 à 12 m alors que le pignon est long de 5 à 7 m. Les maisons isolées sont si possibles dispersées, même là où elles forment des rues (28), elles sont rarement jointives. L'influence de la maison génoise qui a pénétré l'architecture des villes débute au temps de la domination génoise, et telle que nous la trouvons aujourd'hui dans les quartiers les plus anciens d'Ajaccio, de Bastia, de Bonifacio n'est pas sensible dans le développement de la maison rurale. La maison corse actuelle s'est formée peu à peu à partir de la maison primitive de l'île.

Je crois pouvoir démontrer le développement de la maison du pays, depuis ses origines jusqu'à présent, bien que peu de vestiges aient été conservés.

Nous partirons d'une maison entièrement authentique conservée au village montagnard de Bastelica, la plus vieille maison de ce village (voir fig. 5b). La maison porte la date de 1586 gravée au-dessus de la porte. Les quatre murs construits sans mortier en pierres irrégulières, brutes, taillées grossièrement constituent un rectangle d'environ six mètres sur trois. Le toit est recouvert de planches. On entre dans la maison située sur la pente par l'unique porte à laquelle conduit un escalier très primitif en pierres. Il n'y a pas de fenêtres si l'on ne considère pas comme telle une petite ouverture carrée dans le mur à droite de la porte, sans vitre et sans fermeture. Cette ouverture est, comme celle de la porte, encadrée par des pierres mieux taillées. L'ouverture de la porte est limitée par une pierre longue et forte. Par la porte d'entrée on arrive à la cuisine, de quatre mètres sur trois, au milieu de laquelle se trouve le *fugone* (29), le foyer maçonné et encadré de pierres autour duquel la famille se rassemble les soirs d'hiver. Pour le reste, le sol est couvert de planches. Il n'y a pas de plafond. La fermeture supérieure du local est constituée de troncs d'arbres pas très gros, parallèles au mur du pignon, non taillés, sur lesquels sont fixées des branches fortes à peine séparées les unes des autres, parallèlement à la façade. Nous avons là devant nous un

séchoir à châtaignes (30) qui constituent depuis toujours la nourriture principale des Corses. La fumée du feu qui brûle sur le *fugone* couvre les branches et les troncs, ainsi que les murs, d'une épaisse couche de suie (31), sèche les châtaignes étendues en haut et trouve sa sortie par la porte ouverte (32). Au séchoir, que l'on atteint par un escalier en forme d'échelle, une chaîne est suspendue au-dessus du *fugone*. La pièce reçoit son éclairage le jour par la porte, le soir par le feu du foyer. L'installation intérieure est également extrêmement simple : deux meubles bas pour la vaisselle, une table et quelques chaises basses constituent le mobilier. A droite de la cuisine une cloison en planches dans laquelle se trouve une porte, sépare une chambre à coucher de deux mètres sur trois dans laquelle se trouvent les lits. Cette pièce reçoit la lumière par l'ouverture carrée dans le mur dont il a été question.

Le matériel qui constitue la cloison entre les deux pièces (planches) indique que la séparation n'existait sans doute pas à l'origine (33). La maison corse à l'origine serait donc une maison à foyer (34) avec une seule pièce. Elle est exactement du type de la maison sarde ; la vieille maison sarde, comme il en existe encore dans quelques villages de bergers de l'intérieur, particulièrement à Orgosolo et Urzulei, était constituée d'une seule pièce sans fenêtre ni

cheminée. Le sol est en terre battue, et exactement au milieu de la pièce carrée est encastré dans le sol un carré en pierres qui représente le foyer (35).

Semblables à l'antique maison de Bastelica sont également les plus vieilles maisons d'Asco mais qui ont cependant un toit plat (36). Dans les environs montagneux d'Ajaccio se trouvent encore quelques maisons villageoises qui laissent encore nettement reconnaître la vieille construction. Elles montrent une surface de cinq mètres sur cinq, le même assemblage de cuisine et de chambre à coucher, la même petite ouverture carrée pour éclairer celle-ci mais pratiquée dans le mur arrière du pignon. Pour le reste, ces maisons sont cependant mieux agencées : la cuisine possède une petite fenêtre, la cloison entre cuisine et chambre est exécutée en pierres, la fumée s'échappe par une cheminée, terminée par deux tuiles plates appuyées l'une sur l'autre. Le toit est recouvert de tuiles creuses. Sous le rez-de-chaussée se trouvent la cave et le cellier ainsi qu'une étable (37). On atteint la porte d'entrée par un petit escalier extérieur en pierres et une petite galerie reposant sur trois poutres avancées. Sous celle-ci se trouve la porte d'entrée du cellier (38).

Cet agencement de la maison en deux étages, un d'habitation avec la cuisine, le *fugone* comme centre, et une cave qui est très peu enfoncée, presque à ras de terre quand l'emplacement de la maison sur une pente ne nécessitait pas un travail de défoncement partiel, est encore caractéristique pour les plus vieilles maisons du Niolo, pour quelques maisons à Castellacce, Lozzi, Casamaccioli, Corscia et les petits hameaux qui ont encore conservé le vieux foyer.

Déjà extérieurement ces maisons montrent leur caractère archaïque, *káze* (sg. *káza*). les murs, *múri* (sg. *múru*), sont construits en pierres à peine taillées (39). Souvent le mortier manque. Les vides formés entre les pierres irrégulières sont



Fig. 4. Poggio

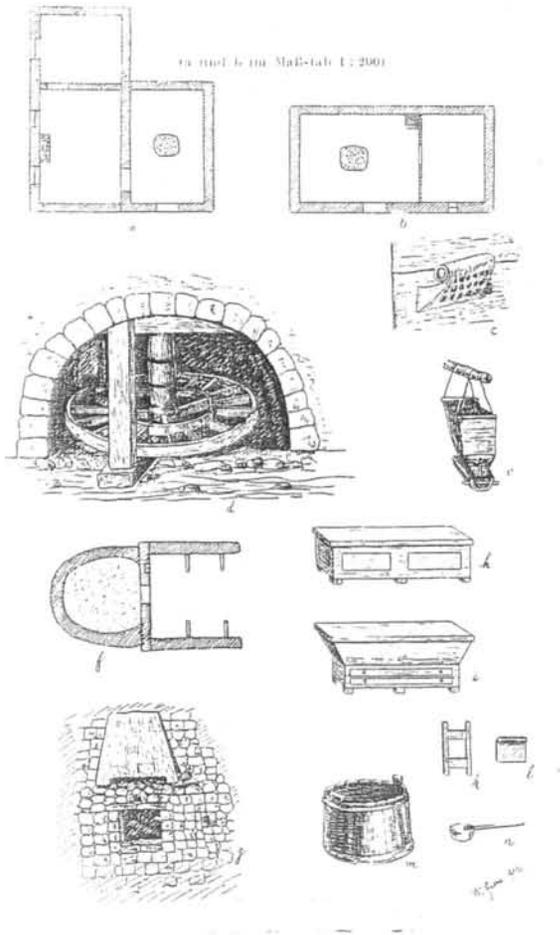


Fig. 5

- a) plan de maison, Castellacce ;
 b) plan de maison, Bastelica ;
 c) poignée de porte, Costa ;
 d) roue motrice de moulin ; e) trémie ; f) et g) four ;
 h) maie ; i) pétrin ; k) support de tamis en bois ;
 l) kõnsula, racloir ; m) šekja, seille ;
 n) kuártu, louche en bois

comblés par de petites pierres (40). Pour les maisons les plus élevées du hameau de Costa on a renoncé au mur du fond. La roche tient lieu de mur contre laquelle les maisons prennent appui et elle a été taillée de telle façon qu'elle constitue un mur plat formant le fond des maisons.

Le toit, *téttu*, faiblement incliné, à deux pentes, est recouvert de bois de sapin pour les plus vieilles maisons, pour les plus neuves avec des tuiles creuses, rouges et luisantes. La poutre faîtière s'appelle *tsíma* < CIMA "cime" REW. 2438, les autres qui s'appuient sur les murs longs, s'appellent *kantélli* (sg. *kantéllu*) < CANTHUS + -ILLU (41),

les lattes fixées verticalement sur celles-ci s'appellent *táule* (sg. *táula*) < TABULA "planche". Sur ces lattes on trouve en plusieurs rangées, et verticalement à la poutre faîtière, les planches en sapin déjà mentionnées, *skándole* (sg. *skándola*) < SCANDULA "bardeau" REW. 7652 ou des tuiles creuses, *kõppi* (sg. *kõppu*) < CUPPA REW. 2409. Par précaution contre d'éventuels soulèvements du toit, on le charge de nombreuses pierres, même sur les maisons les plus modernes.

Puisque la cave, comme nous l'avons vu, est presque à ras de terre, on atteint la porte d'entrée, *púrta*, qui conduit à l'étage d'habitation, par un escalier, *skála*. Un petit balcon, *lõgga* < fr. *loge*, entièrement fait en pierre et auquel conduit l'escalier en pierre, précède souvent la porte d'entrée. Sous cette construction avancée massive qui donne à l'extérieur de la maison une forme caractéristique, on trouve un grand portail arrondi (42) qui donne accès, sous le balcon, à une porte rectangulaire constituée de planches horizontales, *púrta*. A l'extérieur du portail est souvent fixé un anneau mobile en fer qui permet d'attacher la bête bâtée pour la décharger. De très beaux exemples de semblables constructions se trouvent à Castellacce, Lozzi et Poggio (fig. 4). Le sous-sol contient deux grandes voûtes ogivales qui servent à ranger le bois pour l'hiver. La porte d'entrée est, comme celle de la cave, faite en planches horizontales. Dans le bas se trouve une ouverture carrée qui permet au chat d'entrer alors que la porte est fermée. Parfois il existe aussi un petit trou carré pour regarder. "poignée" (43) : *krika* (44) de KRIK REW 4775 ; "clé" : *kjávę* (45).

Dans les maisons anciennes les plus primitives on parvient par la porte d'entrée, comme dans la vieille maison de Bastelica, directement dans la cuisine avec le foyer maçonné et encadré de pierres, le *fugõne* (< FOCUS + -ONE), qui a une base carrée avec des angles arrondis. Le sol, *suláđiu* (< SOLARIUM REW. 8063), est fermé de planches. Au-dessus du foyer est suspendue la chaîne du foyer, *kadęna* (46) (Bastelica *kremál'ę* < *CREMACLUM REW. 2310) (47), avec le crochet en fer, *tsingü* (langob. ZINKA "pointe" REW. 9620) (48) pour suspendre la marmite. La pièce n'a pas de fenêtres et laisse apparaître dans sa partie supérieure des poutres, *kantélli* (49) reposant sur les murs ; ces poutres portent des bois plus faibles, *rige* (50) (sg. *ríga* ; < langob. RIGA "ligne") (51) disposées à espaces plus réduits, sur lesquels on grille les châtaignes, *kastánn'ę* (sg. *kastánn'a*). Il n'y a pas de cheminée. La pièce décrite (à Castellacce) mesure

2,5 m sur 4 et ressemble donc entièrement à la cuisine de Bastelica en 1586. Cependant le foyer primitif ne sert plus à cuisiner. Il n'y a pas de mobilier dans cette pièce.

L'étape suivante sera constituée par la séparation des fonctions de cuisine et de séchage de châtaignes. Le séchoir à châtaignes disparaît de la cuisine et les bois de traverses sur les poutres font place à une couche de planches. Le *fugône* se place au milieu d'un des murs de la cuisine et connaît une transformation technique en ce que les formes irrégulières en pierres brutes sont remplacées par un fond de 40 cm en terre cuite. La cuisine possède une fenêtre, *finéstra* (52). Pour le séchage des châtaignes on construit maintenant une maison spéciale de 4 mètres sur 4, *ráda* (< *CRATIS* "claire" REW. 2304) qui ressemble entièrement à la maison originelle corse dont les fonctions de cuisine, séchoir à châtaignes, chambre à coucher, sont assurées par une seule pièce.

Mais le *fugône* perfectionné ne sert plus souvent à présent pour la préparation des aliments. Il est remplacé par la cheminée, *kamínu*, avec dégagement facile par une cheminée (53). La supériorité pratique de cet agencement auquel on ne reconnaît pas d'âge spécial dans le Niolo, lui a assuré une propagation rapide. On construit la cheminée à côté du *fugône* dans le mur, mais là où l'existence d'un séchoir à châtaignes réduirait l'avantage de la cheminée, une nouvelle pièce avec cheminée joue le double rôle de cuisine et de pièce d'habitation, et l'ancienne cuisine est abandonnée à sa fonction de séchoir à châtaignes. Le plan de l'étage d'habitation d'une maison de Castellacce (fig. 5a) montre à gauche à côté de l'ancienne cuisine une pièce d'habitation semblable avec cheminée, dans laquelle on cuisine, et dans le fond la chambre à coucher. D'autres maisons ont transformé toutes les pièces d'habitation en chambres à coucher et séjours et transfèrent à présent la véritable cuisine, *kuđina*, au sous-sol. Le sous-sol est partagé en deux moitiés par un corridor, *kurridóre*, que l'on atteint par une porte qui se trouve dans la façade de la maison et dans lequel se trouvent d'énormes bahuts qui servent à la conservation de la farine et du matériel de cuisson (54) ; la cuisine avec cheminée est reliée au corridor par une porte vitrée. Cette transformation est facilitée par l'emplacement du sous-sol qui a également souvent été transformé en atelier. Là où il n'existe pas de *lógđa* on a installé dans le *kurridóre* un escalier, *skála*, le plus souvent très raide, qui conduit à l'étage d'habitation et remplace l'escalier extérieur.

La cheminée se trouve en principe du côté opposé à la fenêtre. La chaîne, *kadéna*, avec crochet, *tsín-gu*, pend à l'intérieur. Comme combustible on se sert de morceaux de bois de sapin, *téla* (< *TELUM* "lance" REW. 8624) et de charbon de bois, *karbóne* (sg.) (55). Pour saisir les morceaux de bois brûlants on se sert d'une pince en fer, *mulétte* (de *MULUS* "mulet" (56), voir fig. 6), la pique en fer s'appelle *spédu* (< got. *SPIUTS* "broche" REW. 8163 ; voir fig. III, 8), le soufflet pour attiser le feu *suffiétu* (de *SUFFLARE*, voir fig. 6). III, 6 montre le trépied, *trapédi* (< *TRIPES* REW. 8912) avec poignée qui sert à maintenir les poêles à long manche et le *furnéllu* (< *FURNUS* + *-LLUS*), un coffre carré en fer avec deux poignées dont la base, qui repose sur quatre pieds, se compose d'une grille en fer sur laquelle on dispose des charbons. Nous avons là un petit foyer transportable qui sert à cuisiner. Sur le bord du manteau de la cheminée on place différents objets de ménage, avant tout le moulin à café, *mađinéllu* (< *MACHINA* + *-ILLUS*), et les lampes, *lámpana*. Comme le pétrole n'est pas toujours disponible pour garnir les lampes à pétrole, les anciennes lampes à huile, *lámpana* ou également *luméra* (< du génois *luméra* "lumiera"), voir fig. 6, jouent encore un rôle important (57).

A côté de la cheminée on trouve à présent souvent un petit foyer avec deux plans de cuisson, appelé également *furnéllu*, revêtu de carreaux fabriqués industriellement.

La cuisine possède encore d'autres objets d'ameublement comme la table, *taulínu* (de *TABULA*), plusieurs chaises, *karéja* (du grec *CATHEDRA* REW. 1768) ou *séđja* (de *SEDERE*), un tabouret (58), *pirínu* (59). Pour la conservation de l'eau on se sert d'une cruche très belle de forme, la *đarréta* (60) (de l'espagnol *jarra*, cat. *gerra* < en arabe جرة , "cruche", voir REW. 3944), qui reçoit une glaçure en vert ou en brun à l'exception du pied (fig. 6). Pour chercher l'eau à la source on se sert d'une cuve en bois cerclée de deux bandes de fer blanc (61), *sékja* (62) (aussi *sétja* ; *SITULA* REW. 7962) comme elle est montrée sur la fig. 6. C'est une scène très pittoresque que celle des femmes rentrant de la source avec la *sékja* pleine sur la tête, se balançant légèrement des hanches, se dirigeant vers la maison sous les hauts châtaigniers (63). Pour puiser de l'eau de la *sékja* on se sert d'un objet de fer blanc avec poignée, *kuártu* (< *QUARTUS* REW. 6936, voir fig. 5n).

Là où cuisine et séjour sont réunis, s'ajoutent aux objets dénombrés ceux du séjour. Par contre le



Fig. 6.
Castellacce

petit poêle en est régulièrement absent : une table ronde, de meilleures chaises, une armoire, *skančaril'a*, *skančarija* (64), un miroir, *spěkkju*, aussi *spěkkju*, rarement *spěccu* (< *SPECULUM*). A cela s'ajoute le coffre, *băuļiu* (voir REW. 1008) d'un mètre de long, 0,5 m de large et de haut et qui possède un couvercle voûté. Le séjour reçoit la désignation de *stântsa* ou *kámara* comme la chambre à coucher. Le premier nom est le plus ancien, le second passe pour plus distingué.

Il se trouve encore dans le Niolo des chambres à coucher dont les ouvertures de fenêtres ne se distinguent guère dans leurs dimensions d'une ouverture carrée de la chambre à coucher de la vieille maison de Bastelica, ainsi par exemple à Casamaccioli. Généralement les fenêtres sont de taille normale comme dans le séjour lorsque celui-ci existe. Les chambres à coucher se trouvent toujours à l'étage d'habitation, même là où on a construit un étage sur l'étage d'habitation des maisons neuves. A part les lits (65) on trouve ici quelques chaises, une petite toilette. "lit" : *lěttu* (66) (< *LECTUS*) ; "matelas" : *sakõne* (< *SACCUS* + *-ONE*) ; "traversin" : *traversĩnu* (de *TRAVERSUS* REW. 8860) ; "drap de lit" : *lintsõle* (< *LINTEOLUM* REW. 5070) ; "coussin" : *kušĩnu* (voir REW. 2292).

Avec la transformation du sous-sol en cuisine moderne avec cheminée et foyer ainsi que les locaux à usage domestique (cellier etc.) et la restriction de l'étage d'habitation aux séjours et chambres à coucher au-dessus duquel il peut y avoir un étage de plus, nous sommes parvenus à la maison typique évoquée au début et aujourd'hui généralisée.

L'écurie se tient toujours à une bonne distance de la maison. Elle sert d'abord aux chevaux et aux mulets ou aux ânes ou, également, aux quelques bovins. Une construction carrée constituée de pierres brutes superposées porte une toiture à deux pentes. Le plus souvent le mur d'un des pignons est absent. Porte et fenêtre ne sont alors pas nécessaires. A l'intérieur est fixée une crèche rudimentaire. Quand l'écurie se trouve à l'extérieur du village, à proximité des champs, on ne renonce pas au quatrième mur. La porte de l'étable se trouve alors dans l'un des murs les plus longs. Là aussi il n'y a pas de fenêtres. Dans ces bâtiments d'écurie souvent entourés d'une cour fermée à l'extérieur par une barrière en bois, on garde aussi les outils aratoires, charrue et autre ; sur un côté, un petit grenier est aménagé avec des planches pour des châtaignes séchées, réservées à l'alimentation des bovins. En haut se trouve un grenier à foin ("foin" : *fěnu*).

Le costume

Le vieux costume féminin n'est plus porté que par des vieilles (67), les plus jeunes portent des habits modernes (68). Le vieux costume se compose d'une longue robe noire, *rođa* (de *ROTARE* REW. 7398), d'une blouse noire, *karakô* (voir EWFS. 184) et d'un fichu également noir, *mandîle* (< mgriech. *MANDILE* REW. 5325) (69).

L'habit masculin offre peu de particularités (70). Le chapeau mou avec large bord (71) et la large ceinture rouge (72), *činta* (< *CINCTUM* "ceinture") ne sont plus portés que par une partie de la population vieillissante (73).

Moudre et cuire

Actuellement on ne produit plus de farine dans le Niolo. Le moulin, *mulínu*, à 1 km à l'ouest de Calacuccia, près du couvent des Franciscains, est arrêté depuis la mort du meunier, *mulináđu* (< *MOLINARIUS*) en 1920. C'est un local de 4 mètres sur 6 avec un toit penché, couvert de planches alourdies par des pierres, une porte et une fenêtre. Dans le mur long, tourné vers la rivière, se trouve une ouverture en forme de demi-cercle, bordée de pierres, pour le canal, *u kanále*, situé sous le plancher (74). Le moulin fait partie des moulins à turbines (75) comme on en trouve en Campanie, en Espagne, au Portugal, à Majorque, dans le sud de la France et tels qu'ils sont attestés en dehors de la Romania.

Les deux meules, *dúe máđine* (sg. *a máđina* < *MACHINA* ; voir *máđiná* "moudre") ou *môle* (sg. *môla* < *MOLA*) (76) reposent dans une caisse en bois, *palmintéra* (de *PAVIMENTUM* REW. 6312) (77), de base carrée d'environ 2 mètres de côté et d'une hauteur de 0,4 m. Dans la meule supérieure mobile, une pièce horizontale en fer est fixée dans laquelle s'enfonce l'extrémité supérieure de l'axe vertical du moulin constitué par une barre en fer qui traverse la meule dormante. L'axe du moulin, *súbbju* (< *INSUBULUM* "ensouple" REW. 4474) est fixé à son extrémité inférieure, munie d'un bloc de fer, à une poutre horizontale couchée au fond de la voûte basse du moulin.

La roue horizontale du moulin, *rođa*, se compose de deux cercles solides d'environ 10 cm dont l'écartement radial intérieur avec l'axe est de 0,5 et 0,9 m. Le plus petit cercle est fixé par quatre solides rayons à l'axe renforcé à cet endroit (0,4 m). Les deux cercles sont reliés entre eux par 16 pales de 0,3 m de large et de 0,1 m de haut, les *ráđđi*

(< *RADIUS*) (78). Le cercle extérieur est renforcé par une bande en fer (voir fig. 5d).

L'eau arrive à la roue du moulin par une déviation de la rivière du moulin par un canal en bois, *barkaléllu* (< *BARCA* + *ALE* + *-ILLU*) qui peut être fermé par un petit barrage lorsque le moulin doit être arrêté. Depuis ce canal l'eau arrive au-dessus du toit du moulin dans un tronc d'arbre creux (79) qui traverse tout le bâtiment en pente rapide et se termine dans le fossé du moulin juste au-dessus des pales de la roue. Par la position du tuyau l'eau tombe par une buse horizontale en bois avec une assez grande force sur les pales ce qui met la roue du moulin en mouvement. La pièce supérieure qui borde le tuyau de raccordement peut être enlevée comme un couvercle, visiblement à des fins de nettoyage.

Pour recevoir le seigle (80) ou les châtaignes à moudre on se sert d'un entonnoir en bois, la *trimóđđa* (81) (< *TRIMODIA* REW. 8906) qui est accroché à une poutre de la toiture du moulin par des cordes (fig. 5e). La matière à moudre tombe de l'entonnoir dans un tuyau en bois, se rétrécissant vers le bas, le *lančínu*^{*1} (de **LANCA* (origine ?) voir REW. 4877), qui la conduit à l'ouverture au milieu de la meule supérieure. En levant et baissant le *lančínu* on peut soit ralentir soit accélérer l'arrivée de la matière à moudre.

Cette régulation se fait par une corde, *kôrda*, qui conduit des côtés du *lančínu* une canne en bois, le *trimuđđolu*, à un trou pratiqué dans une pièce fixée à l'entonnoir.

À présent la farine de blé nécessaire à la fabrication du pain, qui est mélangée à de la farine de seigle, vient de Corte. Pour la conservation de la farine on se sert de grands bahuts ressemblant à des caisses de 2 m de long, *kasétta*, qui se trouvent dans le *kurridôre* ou dans une réserve (fig. 5h).

Le four à pain, *fôrnu* (< *FURNUS*), est propriété de la commune. Les habitants cuisent le pain les uns après les autres une fois par semaine. Dans les communes les plus grandes il y a 2 à 4 fours, répartis dans différents quartiers (82). Le véritable four, *fôrnu*, du Niolo (fig. 5f. g) montre un plan en forme d'un segment elliptique. La voûte maçonnée s'étendant au-dessus de la sole a la forme d'une demi-boule. L'ouverture de chargement est carrée. Au-dessus d'elle est construite la hotte du four. La che-

*1 N. du T. : W. Giese veut apparemment parler de l'*ancinu* (en corse, crochet) ou cliquet, dispositif qui sert à accélérer l'écoulement du blé ou des châtaignes de la *trimoghja* dans la meule.

minée pour l'échappement de la fumée est pourvue en haut de deux pierres plates adossées ensemble. A droite et souvent à gauche de l'ouverture de ce chargement une niche est pratiquée dans le mur pour réchauffer les aliments etc. Deux murs latéraux à droite et à gauche de l'ouverture du four et un toit en pente en planches abritent l'entrée. Dans chacun des murs latéraux sont fixées deux pierres sur lesquelles se trouvent les planches à pain. Les fours de Bastelica, *fórru*, se distinguent de ceux du Niolo par la forme carrée du four proprement dit et l'absence de la hotte et des murs latéraux près de l'entrée. Là on a seulement prolongé le toit à deux pentes du four à l'avant. Trois troncs d'arbres bruts soutiennent le toit. Pour l'évacuation de la fumée une ouverture carrée est pratiquée dans le mur arrière.

La cuisson du pain est affaire des femmes. dans le *kurridóre* de la maison se trouve le pétrin (83), la *mária* (< *MAGIDA* REW. 5227) (84). La partie supérieure qui est séparée en deux parties par une planche est le véritable pétrin alors que la partie inférieure, c'est-à-dire le socle sur lequel est placé le pétrin, contient 1 ou 2 tiroirs (fig. 5i). Dans le pétrin on conserve le tamis, *stáccu* (< *SAETACIUM* REW. 7499) sur une petite grille en bois. Après avoir tamisé la farine, *farína*, on la mélange avec de l'eau, du sel, du levain, *lévidu* (< *LEVITUM* REW. 5005) dans le pétrin et on bat la pâte. "Battre la pâte" : *empastá u báne* (*empastá* < IN- + Abl. v. *PASTA* "pâte"). On laisse ensuite fermenter la pâte pendant 1/2 heure. Ensuite on partage la pâte à l'aide de la *kónsula*, un genre de couteau (fig. 5l) qui sert aussi à détacher la pâte des côtés du pétrin et on forme de petits pains, *spjaná u báne* (*spjaná* > *EXPLANARE* "aplanir"). Les pains formés ("pain" : *páne*) sont posés sur les planches avec bordures ("planches" : *táulu*) qui sont placées sur les pierres attachées à l'avant du four où ils continuent de fermenter.

Entre temps on a allumé un feu avec des bûches de sapin (*téla*) (85) ou simplement du *lénn'ò* "bois" sur la sole du *fóru* ("allumer" : *áččéndé*). Quand le four est suffisamment chaud, *káldu*, on enlève la cendre à l'aide de la *móndula* (de *MUNDUS* "pure" REW. 5748) et on nettoie la surface de cuisson. La *móndula* est une perche en bois à l'extrémité de laquelle on a fixé des branches (avec des feuilles) (86). Les pains sont alors rapidement enfournés (87) avec une pelle en bois, *pála* (88), et cuits pendant 1/2 heure.

Moyens de transport

La circulation entre le Niolo et les régions situées à l'est, surtout également Corte, est accomplie aujourd'hui presque exclusivement par camion et une fois par jour de Calacuccia à Corte et retour, par la voiture postale. A l'intérieur du Niolo, là où existent des routes carrossables, une circulation de voitures est possible mais peu développée. Il s'agit de voitures à deux roues comme on en trouve dans le Niolo (fig. 4). Il s'agit d'une production de l'industrie moderne qui n'a rien de remarquable dans sa forme.

Le moyen de transport le plus important dans toute la Corse est le mulet qui domine entièrement la circulation dans les régions rurales et joue un rôle important même dans les villes comme Corte et Bonifacio.

Le bât (89) se compose de deux arçons qui sont chacun formés de pièces en bois courbées dont l'une présente en haut une ouverture par laquelle l'autre traverse afin que chaque arçon se termine par deux cornes. Les deux côtés des arcs de selle sont rassemblés sur le dos de l'animal par quatre traverses en bois du genre planchettes. L'ensemble de bois n'est pas placé immédiatement sur le dos du mulet, mais un rembourrage réduit la pression de la selle. En haut, autour des cornes, on enroule une corde pour fixer les charges. On introduit souvent en bas dans les deux arçons, de chaque côté de l'animal, un étrier en fer de la forme d'un U renversé qui peut être rabattu et maintenu à l'horizontale par une barre en fer fixée à l'extérieur des arçons parallèlement aux traverses en bois, afin de pouvoir charger des caisses de transport, paniers, bois, ramilles etc.

Le "bât" : *embástu*, *ambástu* (90). Evisa : *bástu*. Ghisoni : *bašt*. Voir en sarde *imbastu*, *bastu* (91) < (IN-) **BASTUM* REW. 983 ; voir WS. I, 33.

L' "arçon" : *árku* (92). Egalement à Evisa et à Bastelica. Ghisoni : *ark*.

Les "cornes" en haut de l'arçon : *kórne*, sg. *kórna*.

Les "traversins" : Evisa : *tauléte* < *TABULA* + *-ITTA*.

L' "étrier de fer" en forme d'un U, destiné à être rabattu :

1. *fáru* Calacuccia, Lozzi, Poggio, La Pietra, Corscia, Costa ; Ghisoni : *i fári* (pl.) < *FERRUM* "fer".

2. *árku* Casamaccioli.

3. Evisa : *kavítu* ou *kavitwólú*. De **CAVITARE* "caver" REW. 1792.

Le "rembourrage" :

1. *féltri*. De germanique occidentale *FELTAR* "feutre" REW. 3305.

2. Ghisoni : *sakóne*.

La "corde" pour attacher les charges, *kárğa* :

1. *fúna*. Egalement à Ghisoni < *FUNIS* "corde" (93).

2. Bastelica : *kórda*.

La "poitrinière" : *peřtorále*. Voir en italien, aussi log. *pettorale* < *PECTORALĒ* REW. 6332.

La "sous-ventrière" : *řin'a* (94). En général.

La "croupière" :

1. *rupěra*. Egalement à Bastelica et à Ghisoni. < germ. *KRUPPA* (REW. 4787) + *-ARIA* (95).

2. Evisa : *sukkadán'a*. De *CODA* pour *CAUDA* "queue" REW. 1774. Voir tosk. *soccodagnolo*.

L' "avaloire" : *embrága*. Ghisoni : *imbrága*. *IN-* + gall. *BRACA* REW. 1252.

Le "licou" : *kavětsa*. < *CAPITIUM* "qui couvre la tête" REW. 1637.

Chevaux et mulets portent des cloches. On attache autour du cou des chevaux une cloche d'environ 5 sur 7,5 cm (fig. 9a). Les bêtes attelées devant la voiture sont encore parées de clochettes accrochées à la lanière du cou d'environ 2 sur 3 cm, six de chaque côté (fig. 9b). Ces clochettes s'appellent *tintěndule* (onomatopée ; voir REW. 8752). Les mulets arrimés les uns devant les autres qui, à l'aide de voiture à deux roues transportent les troncs d'arbres abattus (96) dans le Valdoniello, présentent à la place des clochettes, des sonnettes, *kampanělla* (97) (sg. ; < *CAMPANA* + *-ILLA*) qui sont parfois groupées différemment.

L'élevage

Le Niolin, en dehors du cheval, du mulet et de l'âne, élève des porcs le plus souvent noirs, plus rarement blancs, qui lui fournissent viande et jambon, *prizúttu* (de *PEREXSUCARE* REW. 6407) et des poulets (98). La nature escarpée des montagnes du Niolo et la pauvreté des pâturages ne permettent pas le développement de l'élevage des bovins. Les vaches sont rares. A Calacuccia et à Albertacce seulement on en tient quelques-unes. Les bœufs sont attelés à la charrue (Sidossi, Corscia) et employés pour le battage. L'élevage véritable se restreint aux chèvres et aux moutons *² qui en troupeaux importants broutent l'herbe sur les pentes raides. Les centres d'élevage sont Lozzi, Casamaccioli et Corscia-Costa.

De décembre à juillet *³ les bergers passent le temps avec les troupeaux de moutons et de chèvres,

sur la montagne (99). Des cabanes primitives, *státsu* (100) (< *STATIO* "station" REW. 8234) leur servent d'abris. Elles ont environ 2,5 m sur 4 et sont construites en pierres sans aucun élément liant. Les fenêtres sont totalement inexistantes. L'entrée forme une ouverture carrée sans porte. Le toit à deux pentes se compose de planches sur quelques morceaux de bois qui reposent sur les murs de pignons ; ces planches sont alourdies par des pierres (101). Souvent la cuisine se fait devant les cabanes.

La culture traditionnelle des bergers a bien eu à souffrir pendant les dernières années, particulièrement parce que les grands troupeaux sont réunis dans la main de quelques propriétaires et les bergers de petits troupeaux qui ne sont plus concurrentiels, abandonnent l'élevage. Le costume du berger ne présente rien de remarquable. On cherche vainement le vieux manteau de berger, le *pelónę* (102). La gourde du berger (comme de tous les paysans travaillant aux champs) est la *tsúkka*, qui est constituée d'un genre de melon (*tsúkka* < **CUCUTIA* REW. 2369). On fait un trou dans l'écorce du fruit par lequel on enlève le contenu et on sèche l'écorce. Quand le récipient est rempli on bouche le trou avec un bouchon et on l'accroche à l'aide d'une ficelle à l'épaule (103).

Dans le Niolo on ne fait pas de beurre puisque les vaches ne sont pas en nombre considérable et que la fabrication de beurre avec le lait de chèvre est inconnue. La fabrication de fromage avec le lait de brebis et de chèvres est très simple. Le lait, *látte*, est chauffé et à l'aide de "caillette" (estomac de chèvre), *arrěu* (probablement de **ARREDARE* REW. 672), la masse de fromage coagule, *kadzátu* (de *COAGULARE* "coaguler", voir log. *kadzäre* < en italien *cagliare* REW. 2006). La masse de fromage est alors pétrie avec les mains et salée. De petits paniers ronds (104), *fatěju* (105) (< *FAC-TORIUM*, "presse à huile" REW. 3134 ; voir ital. *fattoio* "faisselle"), servent de formes qui permettent au petit lait de s'égoutter. Le "fromage" s'appelle *furmál'u* (106) ou (plus rarement) *furmáğđu* (107). Le petit lait restant, *sěru* (< *SERU* REW. 7870) est réchauffé et augmenté d'un tiers de lait frais en remuant constamment ; de cette façon on obtient un genre de fromage, le *bróccu* (108) qui est également fabriqué dans la Gallura de Sardaigne (109). Il constitue un met national corse très apprécié (110).

En juin on procède à la tonte des moutons (111). Des ciseaux, *težóra* (< *TONSORIA* "ciseaux" REW. 8784) servent à la tonte, *těnde* (< *TONDERE* REW.

*² N. du T. : Littéralement, dans le texte, mouflon (all. Mouflon).

*³ N. du T. : Le texte allemand dit bien "de décembre à juillet". Il s'agit visiblement d'une erreur.

8779). La laine, *lána di mutóne*, *lána di bégora*, est lavée (“laver” : *lavá*) et filée (112). Il n’est pas d’usage de carder la laine.

Les bergers ont également pour tâche de fabriquer des corses, *fíne*, avec lesquelles on fixe des charges sur les selles des bêtes. On emploie pour ces cordes des poils de chèvres d’abord filés (113). Les fils grossiers obtenus sont ensuite étendus en longueurs sur des bâtons fixés dans un mur. Puis on plie 4 à 5 fils et on les attache par les extrémités afin qu’il y ait des boucles au bout. Ces boucles sont passées sur deux entailles d’un bâton, appelées *sfrómbula* (114) (< *EX- + FUNDA* “fronde” dérivation de *RHOMBUS* “fuseau”, voir ZRPh. I, 425 et REW. 3577 et 7291 ; voir fig. 9d) et celles-ci par les mouvements de la poignée, *mániga* (< *MANIGUS* REW. 5303a) sont mises en rotation. C’est ainsi que les fils sont tournés (“tourner” : *tóřčče* < *TORQUE-RE* REW. 8798). Chaque écheveau ainsi tordu est immédiatement mis sur un crochet fabriqué à partir d’une fourche d’arbre, *ančínu* (< *ANCUS* “recourbé” REW. 446 ; fig. 9c) et mis en pelotes afin que les fils ne se défassent plus. Plusieurs écheveaux sont finalement tressés en une corde. L’activité du cordier est désignée sous le terme d’*órde* (< *ORDIRE* “ourdir” REW. 6093).

L’agriculture

La propriété constituée de châtaigniers, champs, vignes est toujours enfermée par un mur solide et brut, *múru* (115). Etant donné que chaque part de terre revenant aux fils et aux filles leur est attribuée lors du mariage (116) et qu’elle est limitée par des murs, le parcellement s’est beaucoup développé. Les enfants qui profitent de leur parcelle du vivant de leurs parents leur doivent une compensation.

Le produit agricole le plus important de Corse depuis toujours est la châtaigne, *kastánn’a* (117) (“châtaignier” : *kastann’u*) qui est l’aliment principal du pays. La production est tellement abondante qu’une exportation est possible. Depuis qu’il est possible d’avoir de la farine de blé par Corte, la consommation, dans le Niolo, de châtaignes pour la nourriture humaine a un peu diminué, mais comme aliment du bétail la châtaigne séchée joue le même rôle que précédemment. Les châtaignes sont rassemblées et ensuite séchées dans la *ráda* (118) ou, dans les plus vieilles maisons, sur le séchoir (119) dans la cuisine. Avec la farine de châtaigne on fait des beignets qui sont appelés *filtélla* (sg. *filtélla* (120) < *FRICTA* REW. 3404).

La culture des céréales joue seulement un rôle secondaire. Elle se limite aux terres s’étendant entre Calacuccia, Albertacce et Sidossi. On cultive également un peu de céréales près de Corscia. Le blé ne réussit pas dans le Niolo. On cultive le seigle, *ránu* (< *GRANUM* “grain”), très rarement de l’orge, *órdzu* (< *HORDEUM*, voir log. *órdzu*). Le premier labour se fait en mai ou juin. En septembre on laboure pour la deuxième fois et on sème en octobre. Après le semis on laboure légèrement afin d’enterrer la semence. Il faut deux ou trois ans pour faire mûrir le seigle.

Quand le seigle est coupé fin août avec la faucille et séché (121) commence le battage. Il se fait sur l’aire, *áğa* (< *AREA*). Elle est généralement en dehors des villages sur ou à côté d’un champ. Il n’y a que ceux qui cultivent du seigle qui ont une aire et ils ne sont pas nombreux. Les aires sont autant que possible exposées au vent, le plus souvent sur la pente. Ce sont des aires rondes pavées (122) qui sont entourées d’une couronne de pierres dressées (fig. 7). Selon la façon de battre (“battre” : *tribbiá* de *TRIBULUM* “sorte de herse destinée à séparer le grain de la balle” REW. 8886) se différencient deux territoires : le triangle des champs entre Calacuccia, Albertacce et Sidossi d’une part et Corscia d’autre part.

Sur le premier territoire on bat avec 3 à 5 mulets marchant l’un derrière l’autre en cercle, guidés par un homme debout au milieu et qui écrasent (123) les épis. L’homme ne conduit que la première bête à la corde, *fína*.

A Corscia c’est un couple de bœufs attelés au joug, guidé par un homme marchant derrière eux (124) à l’aide d’une corde, *kórda*, dont les extrémités sont passées autour des cornes de chaque bœuf. Au milieu du joug est attachée une chaîne qui traîne une pierre à battre, *tribbiu* (< *TRIBULUM*) (125) qui écrase les épis et enlève les grains. Souvent un gamin se met sur la pierre et se tient à la *kórda*, ceci pour augmenter la pression de la pierre (126).

Nous retrouvons les deux manières de battre, côte à côte, également en Sardaigne de façon semblable (127). Pour faire avancer les animaux on se sert d’un fouet, *u staff’ile* (128) (< langob. *STAFFA* “coup de pied” REW. 8213), on fait des appels : *ǵíran !* (*ǵíra* de *GYRARE*) ou *vógan !* (*vogá* de moyen haut-allemand *WOGEN* REW. 9566). Pour empêcher les bêtes de manger pendant le battage (129) on leur attache une muselière en fil de fer tressé, la *bukadéla* (< *BUCCA + -ATA + -ELLA*).



Fig. 7
Albertacce

Après le battage se fait le vannage (fig. 7). A côté du tas de céréales on établit avec deux bâtons une ligne de séparation entre grains et poussières. Le pelletage se fait en deux parties : d'abord on procède au nettoyage des céréales par vannage avec une fourche, *pálmola* (130) (de *PALMA* "paume du plat de la main" REW. 6171), aujourd'hui régulièrement avec une fourche à 4 dents en fer (131). Une fourche à 3 dents en bois est parfois également employée (132). Pendant qu'un homme procède à ce premier nettoyage, un deuxième est déjà occupé à pelleter le grain nettoyé avec une pelle, *pála*, pour éloigner les parties les plus fines de paille (133). Deux hommes jettent les épis écrasés, *spíge* (sg. *spíga* < *SPICUM*) verticalement en l'air ("vanner" : *spulá*, en italien *pula* "balle"). Pendant que les grains de seigle tombent d'un côté de la ligne de séparation, le vent emporte la balle, *pál'a* (< *PALEA*) par dessus la ligne.

Les plantations de tabac montent assez haut dans le Niolo. Même Corscia et Lozzi cultivent aussi du tabac. On récolte un tabac rude que les habitants fument dans la pipe, *pípa*. Le tabac est semé fin mai et coupé fin août ("couper" : *tal'á* < *TALIARE*). Début octobre on fait la deuxième coupe. Dans les bonnes années une troisième coupe est possible. Après avoir séparé prudemment la nervure centrale ("détacher" : *sfrondá* < *EX-* + Abl. v. *FUNDA* ; voir

REW. 3577), les feuilles sont étalées pour sécher au soleil, *sekká a u sóle*. Quand le tabac est sec, il est coupé ("couper" : *tal'á*) très finement avec des ciseaux, *tezóra*.

On conserve au Niolo le tabac bon à être fumé dans un sac tricoté, long et multicolore, *púčča* (< *PUPPA* "tétin" *SUCTIARE* REW. 6854 ; voir aret., sen. *poccia* "mamelle", ce qui correspond à la forme du sac) qui a un pompon à son extrémité *sánu* (134) (< langob. *ZAINA* "panier" REW. 9596). Pour allumer (*aččénde*) la pipe on se sert dans les villages isolés (p. ex. à Corscia) d'un copeau de bois *4 (135), *lěska* (gen. *lesca* (136) < *ESCA* "leurre" REW. 2913) qui est allumé à l'aide d'une pierre à feu, *pědra vugáğa* (< *fugáğa* < *FOCUS* + *-ARIA*) (137), et en fer, *líma* (< *LIMA* "Feile") qui sert à faire du feu.

Depuis quelques années on a commencé à produire du vin à Calacuccia (138) et sur la pente sud en dessous de Lozzi. Les raisins ne mûrissent qu'en octobre. le vin est âpre et consommé sur place. Les raisins mûrs, *úva*, sont cueillis ("cueillir" : *tal'á*), jetés dans des cuves, *pistěne* (de *PISTARE* "piler"

*4 N. du T. : en réalité il s'agit d'un champignon, l'amadouvier qui se développe sur le tronc de certains arbres, notamment les hêtres.

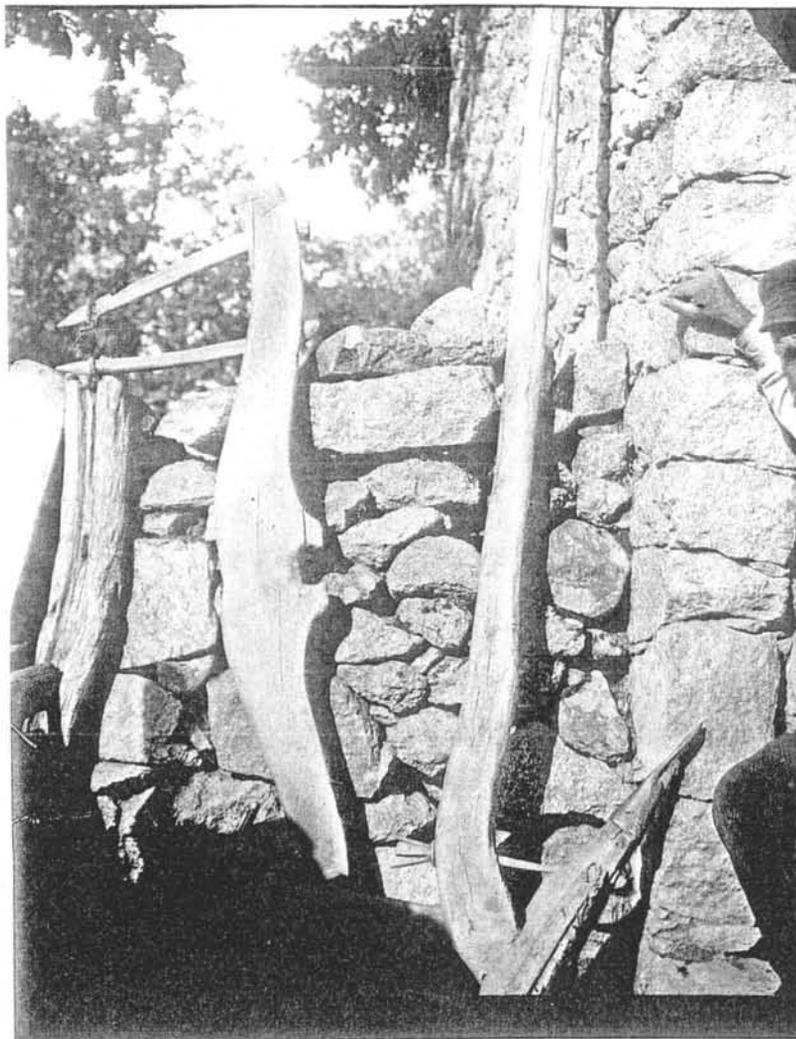


Fig. 8. Sidossi

REW. 6536) ("mettre" : *métte* < MITTERE) et écrasés avec les pieds nus (139) ("fouler" : *apistá* < AD- + PISTARE). On laisse d'abord le vin dans les cuves et on remplit ensuite les tonneaux ("barrique" : *bótte* < grec BUTTIS) où il fermente.

La charrue doit être évoquée en premier lieu quand on aborde l'outillage agricole. La vieille charrue en bois, *arádu* (140) (< ARATRUM), est aujourd'hui très rare. Elle a été remplacée par la charrue moderne en acier. La fig. 8 présente une vieille charrue en bois de Sidossi. Elle ressemble à la charrue du sud de la Sardaigne (141) dans sa forme, qui est l'équivalent du plus ancien type de la charrue romaine ; cependant la charrue du Niolo a deux oreilles à la façon de l'*aratrum auritum* romain (142). D'ailleurs le timon est un véritable bois courbé (143) comme dans l'aire du sud de la Sardaigne, auquel est fixé le sep. Le mancheron de

la charrue n'est pas lié au sep mais il est fixé dans le timon. Les oreilles sont des planchettes étroites, allongées. Sur le sep se place un soc en fer.

Le "timon" (bois courbé) : *pártiga* < PERTICA "perche". Il est fabriqué dans du bois de bouleau, *bedúla* (< *BETULUS REW. 1068) (144).

La "clavette d'assemblage" qui permet à l'aide d'une chaîne et d'une lanière de fer de fixer le timon au joug : *tratòju* < TRACTORIUS "sert à traîner" REW. 8826 (145).

La "chaîne" : *siudle* (146).

Le "sep" : *arádu*.

Le "soc de charrue" en fer : *bòmbara* < VOMER "soc de charrue" REW. 9448.

L' "étançon" en bois reliant le sep et le timon : *profile*.

L' "anneau en fer" qui tient ensemble l'étançon refendu et ses coins enfoncés dans la fente (147) : *márla* < MERULA "merle" REW. 5534 (148).

Le "coin" : *kun'óla* < CUNEOLUS REW. 2395.

Le "mancheron" de la charrue, muni d'une traverse pour un meilleur maniement : *stéula*. De osk. umbr. STEVA pour STIVA "mancheron de la charrue" REW. 8269 (149).

La "traverse" : *mánigu* (150).

La herse (151) est inconnue au Niolo. Pour enterrer la semence on attache des deux côtés aux oreilles un large morceau de bois, la *madéje* (< MATERIES "bois" REW. 5409) (152) pour empêcher la charrue de pénétrer trop profondément dans le sol.

Les bœufs, employés au labour (comme au battage), sont attelés à un joug de cou, la *kópia* (153) (< COPULA REW. 2209), fabriqué dans du bois d'aulne, *álsu* (154) (< préromain OLISU BERTOLDI, ZCPH. XVII, 84) (fig. 8). De chaque côté, le bois arrondi du joug est transpercé de deux bâtonnets, *stavélli*, qui viennent se poser sur les deux côtés du cou du bœuf (155) et dont les extrémités inférieures sont reliées en dessous du cou du bœuf par une lanière de cuir, *vintòje* (156) (de VINCIRE "entraver" REW. 9340). Pour une meilleure tenue de la lanière on a fait dans les *stavélli* des encoches.

La faucille, *fálge* (< FALX) qui sert à couper les épis est dentée comme la faucille sarde (157) ("dents" : *i dénti*) (fig. 9e).

La "faux" pour faucher l'herbe s'appelle *furlána* (158) (probablement de *FERRUM*), le "manche" *mánigu*, la "poignée" également *mánigu*, la "lame" *furlána* comme toute la faux, le "bord tranchant" de la lame *tál'u* ("faucher" : *tal'á*) (159), "faucheur" : *tal'adóřę* (160), le bord renforcé de la lame du côté dorsal *spinu* (< *SPI-NUS* "dôme" REW. 8155) (161), l'extrémité de la lame qui se tient près du manche, dans la partie la plus large de la lame est appelée *tákku* (de goth. *TAIKKA* REW. 8534) (162), l'anneau métallique par lequel la lame est fixée au manche s'appelle *čerkiu* (163) (< *CIRCULUS* "cercle").

Pour battre la faux ébréchée par le fauchage (ou la faucille), on se sert d'une enclumette, *ankúdiņę* (< *INCUDINE* REW. 4367) avec une pièce métallique épaissie au milieu qui empêche la trop grande pénétration dans la terre (fig. 9f). La lame ébréchée de la faux est posée sur le petit plateau de l'enclumette et martelée avec un marteau, *martéllu*. "marteler" : *mená* (< *MINARE* "menacer" REW. 5585) ou *pittiá* ou *báte* (< *BATTUERE*).

Pour aiguiser, *arróda* (164) (de *ROTA*, "roue") (165), on se sert de la pierre à aiguiser, *limağóla* (de *LIMA* "lime"). Comme fourreau, *kórnu*, on se sert d'une corne naturelle de bœuf (166).

La serpette, *stárga* (de *EXTERGERE* "essuyer" (167) REW. 3038 ; fig. 9g) (168), sert entre autres, également à couper les jeunes branches de mûres qui sont séchées et données ensuite aux bêtes dans l'étable comme aliment.

Pelle et fourche ont déjà été évoquées (169). Pour piocher dans le jardin et la vigne on se sert de la pioche, *sáppa* (< **SAPPA* "hoyau" REW. 7591 ; fig. 9h).

Préparation du lin, filer et tisser

La culture du lin, *línu* (< *LINUM*), se fait dans des proportions réduites au Niolo. La préparation du lin est aujourd'hui près de disparaître et on rechercherait inutilement les anciens tailleurs de lin. On ne teille le lin chaque hiver qu'à Costa.

Le lin est coupé en juin et séché ("sécher" : *sekká*). Après avoir enlevé la semence on met le lin en bottes et on le pose dans le Golo : *métte in lu fúme* pour le rouir. Quand il est tendu, il est retiré du Golo et séché. Au début de l'hiver le lin est battu ("battre" : *matsólá* de *matsólu*). Pour ce faire, les bottes de lin sont posées sur une pierre (souvent sur



Fig. 9

- a) et b) clochettes pour chevaux et mulets ;
 c) ancinu, crochet ;
 d) bâton pour torsader les cordes ;
 e) faucille ; f) enclume ; g) serpe ; h) pioche ;
 i) broie à lin et à chanvre ; k) navette ;
 l) partie d'un peigne à tisser

le seuil de la porte) et frappées avec un fléau de forme cylindrique ("maillet" : *matsólu* de *MATTEA* REW. 5425), muni d'une poignée, *mánigu di matsólu*. Après le battage sut le travail avec le teilleur, *emağğëndoļę* (toujours pl. ; de *MACHINA* REW. 5205) (170). Elle se compose d'une monture en bois, *péđi*, qui porte 4 bois couchés sur une surface horizontale. A l'une des extrémités ces bois sont traversés par une tige ronde à laquelle sont fixés en même temps trois bois en forme de couteaux pouvant tourner. Ces couteaux sont entre les 4 bois fixes et munis à leur extrémité libre chacun d'une poignée (fig. 9i) (171). Les bottes de fibres sont posées sur les bois fixes et battues à l'aide des bois mobiles.

Pour filer de la laine, du lin et aussi des poils de chèvre on se sert de fuseau et de la quenouille (fig. 10). Le fuseau, *rókka* (< goth. *RUKKA*) est une tige qui présente un gonflement de forme elliptique. Le matériel à filer est attaché au fuseau par une lanière, *kántu* (< grec *CANTUS* "cercle" REW.



Fig. 10. Castellacce

1616). Le fuseau (toujours sans verticille) ⁵ s'appelle *fúzu* (< *FUSUS* "fuseau" REW. 3620) (172).

En hiver on tisse le lin dans presque toutes les demeures du Niolo (173). Le tissage est l'occupation des vieilles femmes. Une tisserande peut produire environ huit grands draps de lit pendant l'hiver (174). En avril le métier à tisser est démonté et en octobre, parfois déjà fin septembre (Costa), à nouveau remonté. Une représentation du métier à tisser du Niolo, qui se rattache aux métiers à tisser de la Romania (175) est donnée fig. 11 (176).

Le "métier à tisser" : *teláġu*, plus rarement *teláigi* (Calacuccia) (< *TELA* + *-ARIU*) (177).

⁵ N. du T. : dans son livre *Filá e Tesse, les techniques u tissage en Corse*, François Flori note que, la plupart du temps, contrairement à ce qu'affirme W. Giese, le fuseau comporte, dans sa partie inférieure, un verticille.

La "partie inférieure", qui se compose de deux planches avec pieds : *i pedi*.

Les quatre poutres verticales qui portent les arbres à tisser : *i montánti* (de **MON-TARE* REW. 5668).

Deux de ces poutres sont reliées en haut par des poutres transversales qui portent des encoches pour la pose de barres. Ces encoches s'appellent *entákkann'e* (sg. *entákkann'a* < *IN* + dérivation du mot gothique *TAIKKA* REW. 8534) (178).

"L'ensouple" sur lequel sont enroulés les fils et qui est fixé particulièrement haut en comparaison des métiers à tisser d'autre régions (y compris la Sardaigne) s'appelle *súbbju* < *INSUBULUM* "ensouple" REW. 4474 (179).

La même dénomination revient à la poitrinière sur laquelle le tissu terminé s'enroule. Devant la poitrinière la tisserande est assise sur une planche qui est posée sur les perches de la monture inférieure. La tisserande peut, depuis son siège, tourner l'ensouple (qui porte les fils) à l'arrière d'une barre, *bastóne*, qui traverse cet arbre (180).

La "chaîne" : *líčču* (à Castellacce aussi *lečču*) < *LICIUM* REW. 5020 (181).

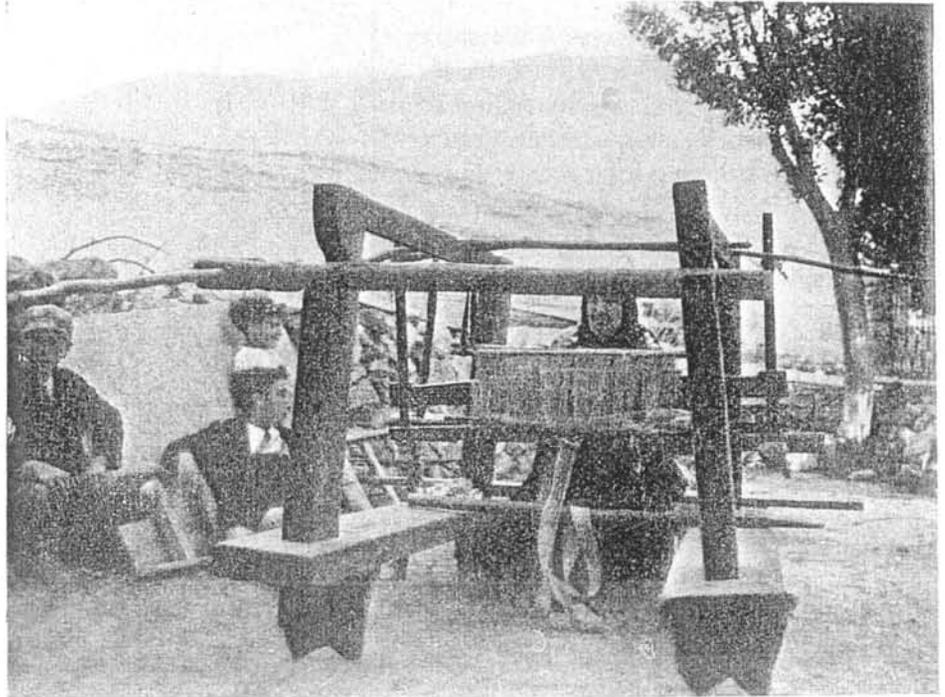
Les deux chaînes sont suspendues à deux courroies, *kurdjólí* (de *CHORDA*), qui sont posées sur une barre reposant dans une des encoches sur les bois transversaux du haut. Aux chaînes sont fixées les pédales, *peđáli* (sg. *peđále*).

Le peigne à tisser est maintenu en haut et en bas par des bois forts. Ceux-ci sont reliés de chaque côté par une latte qui se prolonge vers le haut et ils sont attachés à une barre qui, parallèlement à la barre qui porte les chaînes, repose sur les bois transversaux.

L'ensemble battant et peignes s'appelle *tópa* (< germ. *TOP* "cime" REW. 8787) (182). Le peigne en lui-même : *peđtina* (Calacuccia), *peđtina* (Castellacce, Costa) < *PECTEN* "peigne" REW. 6328 (183).

Ce peigne (fig. 9) est long d'environ 50 cm et large de 10 cm et se compose d'un cadre en bois entouré d'une ficelle, *kórda*, dans lequel sont assujettis un grand nombre de petites barres en osier, *kánna*.

Fig. 11. Calacuccia



La “navette à tisser” : *kannéllu* < *CANNA* (REW. 1597) (184) + *ILLU* (fig. 9k).

La “canette” dans la navette : *spóla* < goth. *SPOLA* REW. 8167 (185).

Le drap de lin terminé : *téla*.

La culture spirituelle

Je n’ai pas pu constater si au Niolo, comme dans d’autres régions de la Corse, une scène d’enlèvement joue un rôle lors d’un mariage, coutume qui visiblement remonte à l’ancien usage de l’enlèvement de la fiancée (186).

Les usages qui se rattachent à la mort sont semblables à ceux qui nous sont connus en Sardaigne (187) et en Sicile (188) (189). Lorsqu’une personne est mourante, presque toute la population du village accourt et remplit la maison. Les femmes entourent le mourant. Celui-ci est-il trépassé, les femmes poussent des cris sauvages. Puis s’établit d’abord le calme. Ensuite la parente la plus proche (190) commence à chanter les lamentations qui sont une louange du mort et une énumération des ses bonnes actions (191).

Fig. 12. Calacuccia



D'autres femmes se joignent à elle par des chants de lamentations. Ces lamentations pour les personnes qui sont décédées d'une mort naturelle, sont appelées *lamenti* en opposition avec les *voceri* qui sont entonnés quand le décédé a été la victime d'une vengeance de sang. Les *voceri* contiennent encore souvent des appels à la vengeance (192). Les lamentations mortuaires sont un phénomène universel. Dans la forme avec appel à la vengeance ils sont aussi habituels en Sardaigne et chez les Basques (193).

Toute l'assemblée fait aussi la veillée auprès du cadavre. J'ai retenu un enterrement à Calacuccia (fig. 12 à 14). La fig. 12 montre les membres de la "Confrérie des Pénitents" avec des soutanes blanches et des cagoules (194) qui vont en file indienne de l'église à la maison mortuaire, les prêtres sont en queue du cortège. Au retour vers l'église les femmes, presque toutes en costume du pays, forment la tête du cortège, précédées du porteur du drapeau de la confrérie. Elles forment deux longues files qui s'avancent à droite et à gauche de la route (fig. 13).

Puis suit la confrérie de la même manière qu'à l'aller, puis le clergé et le cadavre du mort porté par des hommes dans un linceul qui laisse reconnaître la forme humaine. Le gros des hommes dans les habits de tous les jours suit. Les femmes disent également à voix basse des lamentations mortuaires sur le chemin vers l'église et ensuite de l'église à la tombe. Dans le Niolo les tombes se trouvent toujours au cimetière. Ces magnifiques tombes personnelles ou familiales sur leur propriété (195) que l'on trouve fréquemment en Corse en dehors des agglomérations, ne sont pas d'usage au Niolo.

La vengeance du sang, la *vendetta* (196) dont l'origine est à chercher dans le droit des anciennes formes de solidarité, a connu, pendant la période de la domination génoise (197), un regain de force, en raison de l'insécurité généralisée qui a marqué cette période. Elle consiste à se faire justice soi-même et à tuer le meurtrier ou l'offenseur. Aujourd'hui la vengeance du sang n'est plus aussi fréquente que dans le temps où les hostilités entre deux familles se

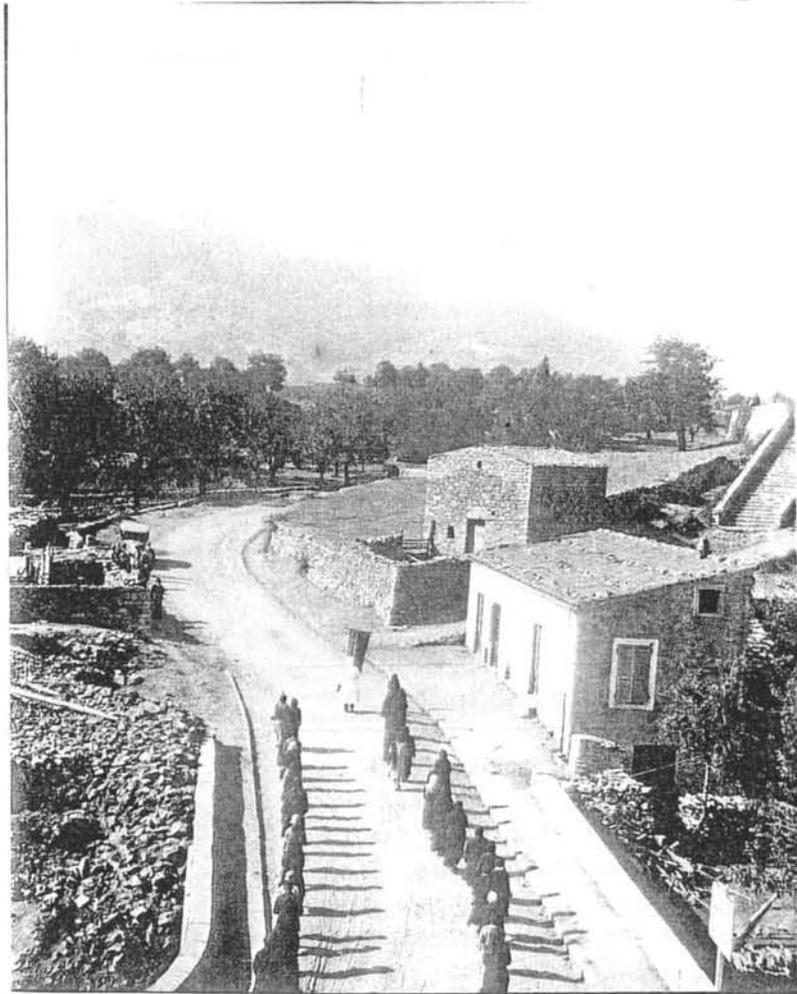


Fig. 13. Calacuccia

poursuivaient souvent pendant des générations pour des causes dérisoires (198). Le contact plus fort avec le continent français et la confiance grandissante de Corses dans l'impartialité du droit moderne ont contribué à l'atténuer dans une grande mesure. Cependant on pratique encore aujourd'hui la vengeance du sang comme d'ailleurs également à l'intérieur de la Sardaigne (199). Elle est encore mise en œuvre pour un meurtre vulgaire. On m'a également raconté des cas où un jeune homme est tombé sous la vengeance d'un père d'une jeune fille à laquelle il a promis le mariage, qu'il a rendue enceinte et qu'il a, ensuite, abandonnée. La continuation de la vengeance du sang prouve combien est fort le sentiment de la solidarité du clan encore aujourd'hui.

Le banditisme (200) va de pair avec la *vendetta*. Celui qui a accompli la *vendetta* par manque de confiance envers les tribunaux, se défie plus encore

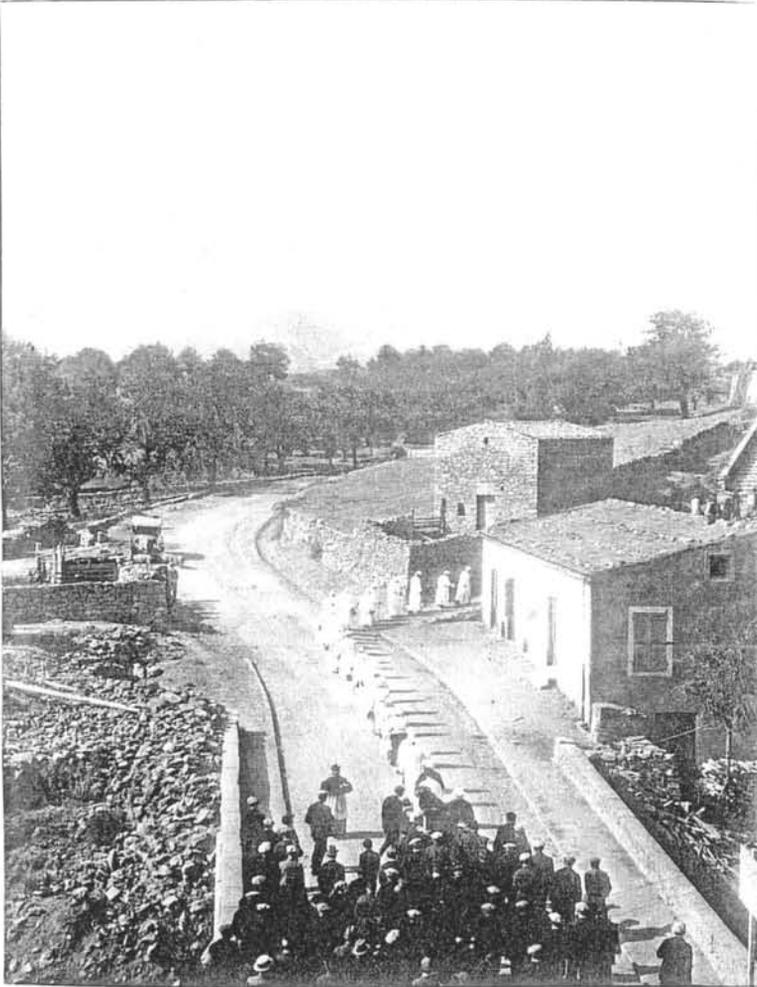


Fig. 14. Calacuccia

de la justice quand il s'agit de son propre sort et fuit devant les gendarmes comme devant la vengeance de la famille de la victime, dans les coins les plus éloignés du pays, c'est-à-dire comme un bandit. Tous ses efforts consistent à rester caché, en quoi une grande partie de la population le soutient. Avec la diminution de la *vendetta*, le banditisme devient naturellement toujours plus rare.

Des fêtes religieuses (201) nous n'évoquerons que la fête de *Santa di Niolu*, célèbre dans toute la Corse, qui a malheureusement perdu de sa signification dans les dernières années. Elle a lieu le 8 septembre, fête de la nativité de la Vierge Marie, à Casamaccioli. Déjà plusieurs jours plus tôt on commence à dresser des boutiques et des étalages sur la place au bord ouest du village, embellie d'une fontaine à l'ombre des châtaigniers séculaires. L'après-midi de la fête, une procession (202) a lieu à laquelle participe la plus grande partie de la population du

Niolo, et au cours de laquelle la statue de la Vierge de l'église de Casamaccioli est portée en procession sous un baldaquin. Plus tard on danse sur la place et on chante des *lamenti* (203).

En opposition à la poésie populaire, l'art du conteur est resté passablement inconnu bien qu'il y ait, parmi les Corses, d'excellents conteurs (204) qui s'appuient sur une grande mémoire qui a permis la transmission de la littérature non écrite de génération en génération dans une forme très originale. A côté de la légende (205), les anecdotes historiques sont particulièrement appréciées. On raconte également des histoires romanesques ou fantastiques mais elles ont le plus souvent leur source dans des textes littéraires extérieurs à la Corse.

Je reproduis ici comme preuve de ce que j'avance une anecdote historique que le poète du Niolo, Petru di Niolu (206), à Calacuccia, a raconté telle qu'elle lui a été contée par les anciens. Elle se base sur un événement historique qui a eu lieu il y a environ 100 ans (207), et montre pour quels motifs futiles la haine a pu se développer entre des familles.

U stabadòġu (208) *vèru*

Úna vólta in Kalacúčča / ě'era úna védua / k'avia bérsu u marídu. Avía úna ruččáda (209) *di bégōrē. Pašianu du kōmpu dūre. Úna bégōra / saltō nuŋ giđōzu* (210) *viđinu. Júnse u prupjédáriu. Tirō úna bedráda, ěšjapō un fjanġka a úna bégōra. A badrōna di a bégōra / si lamentō dilatsiōne / k'el avia ri - ěeúdu. Un sō kun'ádu ěntrevenúdu / a pil'ádu u vuđile / e a tirádu à l'ómu / k'avia rōtu u viánġku di a bégōra. E debōj / dúi famílię / sōn intrúde in nimiġġídzię. U rizultádu di u viánġku di a bégōra / e múrtu trentazéi qmi in tútti.*

La partie la plus importante de la poésie populaire revient aux *lamenti* et *voceri* déjà évoqués (211). Le peuple garde des lamentations mortuaires dont le contenu poétique a laissé une impression particulière, dans la mémoire (212) et les chants à des occasions les plus diverses comme l'expression spontanée du plaisir populaire de chanter (213). Les berceuses, *nanne*, jouent également un rôle alors que les chants d'amours et chants historiques sont très rares (214).

Les poésies satiriques ont un caractère plus personnel (215). Elles sont l'œuvre de poètes régionaux isolés (216), profondément enracinés dans le peuple et ne deviennent que rarement bien commun du peuple. Je reproduis ici une satire du poète Petru di Niolu sur la mode actuelle des femmes, dite par

E robe corte

Pigliemu ste robe corte
di la moda chi core avà,
ci si mette gustu ed arte
pè lu vede e lu tuccà.
C'un pezzettu di stofa forte,
ghiustu per pudè piattà
la valle di *Josafà*.

Ci n'è di tutte le stofe
e di tutte le manere ;
ci n'è belle, ci n'è goffe,
ci n'è bianche, ci n'è nere,
ci n'è rosse cume lu focu,
ci n'è gialle, ci n'è turchine
per ste jambi-cittadine.

Scusatemi se vi dogu
qualchi nome di catalogu :
georgette, crêpe de chine,
simili-soie, popeline,
e cu ste robe simili
si pò vede ma u si pò dì.

Ste robe sculaghiulate
per figlie e per maritate
l'ete forse rimarcate.
Ma rimarchendule appienu,
tandu l'omu si vene menu ;
mi ti mostranu lu sò senu
e si vede qualcusella
d'arbircella
sottu l'ascella...
nun sò s'ell'è paglia o fenu.

In sta moda, nulla piattu,
perchè ci'ole ch'io vi dica,
sò cume riloggi a u lottu :
chi li porta e chi l'arrega ;
cu dui e sei si face ottu,
l'interessu un li pizzica !
Ma riturnemu a lu fruttu
di la nostra moda antica :
s'ell'è per piattà la tuttu
basta una foglia di fica.

l'auteur lui-même en écriture phonétique et également selon le texte tel qu'il a été imprimé (217). Il est à remarquer que ces poèmes satiriques sont, comme tous les poèmes corses, non pas parlés mais chantés (218).

E rōbe gōrte

*E pil'ému stę rōbe gōrte
di la mōde ki kōrre avá,
či zi mētte gūstu e árte
pę lu vēde e lu dukká.
K'un pitsėttu di stōfa fírte,
ǵústu per pudé piattá (219)
la välle di žosafá.*

*Či n'ę di tütte le stōfe
ę di tütte le manere ;
ci n'ę belle ę či n'ę gōffe,
či n'ę biánke, či n'ę nēre,
či n'ę rōse kúme lu vōgu,
či n'ę gállę, či n'ę turkíne
pėste jámbi čittadíne.*

*Iskuzátemi se vi dōgu (220)
kálki nōme di gatalōgu :
georgette, crêpe de chine,
simili-soie, popeline,
ę ku stę rōbe similí
si bō vēde ma ún si bō di.*

*Stę rōbe skulaǵuláde (221)
per fil'ę ę per maridáde
l'ėde fōrse rimarkáde (222).
Ma rimarkėndule appiėnu,
tandu l'ōmu si vēne mēnu ;
mi di mōstranu lu sō zėnu
ę si vēde kalkuzilla
d'arbiǵilla (223)
sōttu l'ašilla...
nun sō s'ell'ę pál'a o fėnu.*

*In sta mōda nŭlla piattu
perkė čiole (224) k'io vi díga,
sō kúme rilōǵǵi a u lŭttu (225) :
a ki li burtá ę a ki l'arrėga ;
ku dúi ę sei si vaǵ óttu,
l'interėsu un li bitsíga !
Ma ridurnėmu a lu vrŭttu
di la nōstra mōda antíga :
s'ell'ę per piattá lu dúttu
básta úna vŭl'a di víga.*

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 - Concernant la culture spirituelle, voir le dernier paragraphe.
- 2 - Voir F. RATZEL, "La Corse, étude anthropogéographique" in *Annales de Géographie* VIII (Paris 1899), p. 311 ; H. VANUTBERGHE, La Corse, étude de géographie humaine in *Annales de Géographie* XIII (Paris 1904), p. 338-339.
- 3 - Les photographies ci-jointes représentent mes propres clichés choisis parmi une collection de 62 photos sur la Corse.
- 4 - La transcription phonétique s'applique comme suit : *s* = *s* muet ; *z* = *s* sonore ; *j* = fricative prépalatale sonore (*j* en fr. *jeux*) ; *g* = fricative vélaire sonore ; *r* = vibrante ; le *l* est, sauf en position initiale, souvent légèrement vélarisé, après *a*, *o*, *u* distinctement vélarisé ; *l'* = palatal ; *n'* = palatal ; *w* = fricative labio-vélaire (en fr. *roi*) ; *j* et *u* = semi-voyelle. La longueur des consonnes est indiquée par le redoublement des notations.
- 5 - La fig. 1 représente la vue sur les montagnes situées au sud du Niolo ; les fig. 2 et 3 montrent une partie de la chaîne montagneuse au nord.
- 6 - Voir fig. 1 et 3 (région de pâturage) ; fig. 2 où on distingue bien la frontière entre châtaigniers et pâturage. Voir également la description de paysages du Niolo in R. BLANCHARD, *La Corse* (Grenoble 1927), p. 88 ; A. QUENTIN, *La Corse* (Paris 1914), p. 92 et sq. ; F. MIELERT, *Die Insel Korsika* in *Globus* XCVIII (1910), 85 ; en outre M. VALERY, *Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne*, Paris 1837, p. 121 et sq.
- 7 - III. 1.
- 8 - Les chiffres donnés incluent toujours le nombre d'habitants des hameaux attachés au village.
- 9 - III. chez R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 86 et 87. *Cala* est d'origine ibérique (ou étrusque) (voir G. BOTTIGLIONI, *Elementi prelatini nella toponomastica corsa*, Pise 1929, p. 37 et 97).
- 10 - Pour l'emplacement des différents lieux mentionnés, voir croquis géographiques *infra*. La carte "Corse et ses environs" se trouvant in *La Corse et l'île d'Elbe*, Paris 1929 (les Guides Bleus illustrés), p. 96 est inexacte et en partie incorrecte.
- 11 - Le lieu Poggio tire son nom de son emplacement sur une hauteur.
- 12 - *bõna manáčçu*.
- 13 - Fig. 2. Concernant le nom du village, voir X. POLI, *La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen âge*, Paris 1907, p. 22.
- 14 - Une route jusqu'à Corscia est en cours de construction et devrait être terminée dans 2 ou 3 ans.
- 15 - Le lieu tire son nom des nombreux *prúni* "ronce (mûriers)" (< **PRUNA* "prune" REW. 6798) ; voir en italien *pruno* "arbuste épineux". La mûre s'appelle *mõra* (< *MORUM* REW. 5696).
- 16 - Voir le lieu sur fig. 3 en haut à droite.
- 17 - F. MIELERT, *op. cit.* p. 62 décrit les Corses comme « presque sans exception massifs, larges d'épaules et de taille moyenne ».
- 18 - Sur l'origine ethnique des Corses, voir PATRONI in *RILomb* LIV p. 322 et sq. et G. BOTTIGLIONI in *ItDI* III p. 65. Voir également L. JAUBERT, *Etude médicale et anthropologique de la Corse*, Bastia 1898 et P. ROCCA, *Les Corses devant l'anthropologie*, Paris 1913.
- 19 - Voir fig. 6 et 10.
- 20 - Sur le caractère du Corse voir aussi A. QUANTIN, p. 233 et sq.
- 21 - Voir M. VALERY, *op. cit.* p. 58 ; R. BLANCHARD, p. 40 et L. DE BRADI, *La Corse inconnue*, Paris 1928, p. 87, 132, 170 et sq.
- 22 - Sur la position du Corse parmi les dialectes italiens voir en dernier lieu C. MERLO, "Concordanze corse-italiana-centromeridionali" in *ItDI*, I, p. 238 et sq. et G. BOTTIGLIONI, "La penetrazione toscana e le regioni di Pomonte ne parlari di Corsica", in *ItDI*, II, p. 156 et sq., III, p. 1 et sq.
- 23 - Les inscriptions tombales sont aujourd'hui sans exception en français.
- 24 - Comme variante phonétique il faut noter qu'à Lozzi le *s* devant une consonne muette prend un timbre palatal.
- 25 - Les termes transcrits phonétiquement sans indication spécifique du lieu sont communs pour tout le Niolo.
- 26 - On ne tient pas compte ici de la maison de la ville ainsi que des maisons modernes rurales, telles qu'elles ont été créées dans les lieux principaux de fréquentation touristique (Vizzavona, Zona) ainsi qu'à Calacuccia, bien qu'elles soient encore très rares.
- 27 - R. BLANCHARD (*op. cit.*, p. 36) décrit la maison de la Castagniccia comme suit : « De hautes constructions grises, tout en schistes, le toit couvert de grosses lauzes massives, et élevées de deux ou trois étages ».
- 28 - Voir fig. 1 et 2.
- 29 - Voir A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 243 : « Au centre de la salle le *Focone* (sic), foyer formé de quelques dalles surélevées, où brûlent de grosses bûches, des quartiers d'arbres. La fumée s'en échappe en traversant les solives entrecroisées du plafond sur lequel sèchent les châtaignes ». Aussi L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 151 : « L'antique *fucone* (sic) se trouve au milieu de l'unique salle de la maison. C'est une petite aire en terre glaise » (voir aussi p. 153 et 191).
- 30 - Sur le feu de foyer ouvert lié à la fumigation, voir G. BUSCHAN, *Illustrierte Völkerkunde* II, 2, Stuttgart 1926, p. 461 et sq.
- 31 - Voir A. QUENTIN, *op. cit.*, p. 244 : « Les murs, noircis d'une suie séculaire, reluisent par plaques suite au frottement des épaules ».
- 32 - Les trous pour l'évacuation de la fumée au-dessous de la porte constituent un progrès que l'on retrouve à Zonza. Voir L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 101.
- 33 - Voir L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 151 : « L'unique salle da la maison ». Même les bergers ne possèdent qu'une pièce.

- 34 - Sur la répartition géographique de la maison à foyer voir G. BUSCHAN, *op. cit.*, II, 2, p. 451.
- 35 - M.L. WAGNER, *Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache*, Heidelberg 1921 (= *Sard.*), p. 149.
- 36 - R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 94, dit sur les maisons d'Asco : « Les plus anciennes sont de simples cubes de pierres grossières que recouvre au lieu d'un toit, une terrasse en terre battue ; on y met à sécher le blé ».
- 37 - Voir A. QUENTIN, *op. cit.*, p. 243.
- 38 - De telles maisons sont aujourd'hui souvent vides et à moitié délabrées.
- 39 - Voir fig. 6 et 10. Les pierres les mieux taillées sont employées pour les angles des maisons (fig. 10).
- 40 - Voir fig. 10.
- 41 - CANTHERIUS le "chevron" REW. 1615 cause pas mal de difficultés ; de plus *kantellu* signifie non seulement "chevron" mais aussi généralement "poutre". Sur la terminaison -*ellu* voir martéllu "marteau", sur -*ILLU* à la place de -*ELLU* voir W. MEYER-LÜBKE, *Gram der rom. Spr.*, II, 543.
- 42 - Les portes d'entré en cintre sont la règle à Bastelica.
- 43 - Une poignée de porte originale de Costa est représentée sur la fig. 5c.
- 44 - Voir aussi la poignée de porte (*krika*) d'Alghero, illustrée en *ItDI*, III, 207.
- 45 - *AtlCo.* K. 655 : *tjáve*.
- 46 - Voir P. BENOIT in *ZRPh*, XLIV, 457.
- 47 - Voir P. BENOIT in *ZRPh*, XLIV, 449.
- 48 - Comparer pour la signification en italien *zingoncello* "petit rocher".
- 49 - Voir ci-dessus ; voir aussi *AtlCo.* K. 342 : *kãntellétu* "le chevron".
- 50 - *AtlCo.* K. 342.
- 51 - Voir log. *riga* "rayure".
- 52 - Voir *AtlCo.* K. 651.
- 53 - *AtlCo.* K. 333 : *a gápa*.
- 54 - Pour les détails voir ci-dessous.
- 55 - Comme la Corse ne possède pas de houille, des charbonniers fabriquent du charbon de bois qui est transporté à dos de mulet jusqu'à la route où il est chargé sur des charriots, plus récemment sur des camions. Voir là-dessus R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 132 et 133. Dans le Niolo il n'y a pas de charbonniers.
- 56 - Des noms d'animaux semblables pour désigner des ustensiles de cuisine ont été rassemblés par F. KRÜGER, *VKR*, I, 253.
- 57 - Voir A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 244 : « Des *Lourmes*, lampes formées d'un globe plein d'huile où trempe la mèche répandent une clarté douteuse ». L'olivier ne pousse pas dans le Niolo. Le domaine principal de l'olivier en Corse est dans la Balagne au nord ; mais près de Castirla et de Corte aussi on trouve des cultures d'oliviers. L'huile sert avant tout à cuisiner.
- 58 - Le plus souvent il y a des chaises et des tabourets avec des sièges tressés en osier (produits récents de fabrication industrielle).
- 59 - Le mot est probablement identique à *prinu* "voce per chiamara i ciuchi e le ciuche", voir F.O. FALCUCCI, *Vocabolario dei dialetti, geografia e costumi della Corsica*, Cagliari 1915 ; "appel d'ânes" < "âne" (comparer *KOS*, *KUS* > en fr. *cochon* REW. 4745) > "escabeau". A Alentejo (Portugal) on désigne "bancos de troncos de arvores" *burros* (aussi *cavalos*) (J. LEITE DE VASCONCELLOS, *De terra em terra*, II, Lisboa 1927, p. 154). Voir également F. KRÜGER in *VKR* I, 253-254.
- 60 - Voir *AtlCo.* K. 439 : *ğeréta*. La *ğarretta* Algheros (d'une forme divergente) est illustrée in *ItDI*, III, 215.
- 61 - F. GREGOROVIVUS rapporte (Corsica, Stuttgart 18969, I, 135) de la région de Bastia que les femmes portent « des récipients d'airain à deux anses » sur la tête. « Au-delà de la montagne on puise l'eau dans des cruches en pierre brute, mais dont la forme s'approche quand même de la forme étrusque ».
- 62 - Illustration in R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 54. On retrouve le même ustensile ainsi que le récipient complémentaire pour puiser l'eau au nord de la Sardaigne (*tinéd-đa* et *g upu*) tandis que dans le sud de la Sardaigne c'est l'amphore qui domine. Voir M.L. WAGNER in *Globus* XCIII, 249 ; illustration in M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 152 et *WS* II, 204/5.
- 63 - Voir les descriptions des scènes de fontaines du chroniqueur du XV^e siècle Petrus Cyrneus (Pietro Cyrneo) in *De Rebus Corcicis* (édité in *Muratoris Rerum italicarum scriptores*, Paris 1834). « Ad fontes aquarum pergunt uxores filiaeque... ubi perveniunt ad aquam, jumento satisfaciunt, vas aqua implent ; his actis, eadem via regrediuntur, aquam capite sustinentes... ». Voir M. VALERY, *op. cit.*, p. 83. Une image pittoresque est offerte également par les femmes lavant le linge à la source. On lave sans planche à laver et sans pierre particulière. "Source" : *funtána* ; "ruisseau" : *fjúme*. Près de Costa on a construit un petit réservoir près de la source pour retenir l'eau : *tsis-térne*.
- 64 - Voir les formes italiennes italiennes REW. 7974.
- 65 - Au Niolo, je n'ai vu que des lits récents, par contre j'ai trouvé à Bastelica des lits primitifs qui correspondent à ceux évoqués par L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 151 : « Une paillasse sur des planches soutenues par des tréteaux ».
- 66 - *AtlCo.* K. 36 : *létu*.
- 67 - Voir fig. 6 ; comparer fig. 11.
- 68 - Voir fig. 6 et 10.
- 69 - M. VALERY (*op. cit.*, p. 123) rapporte en 1837 des costumes féminins du Niolo : « Les femmes sont les seules de l'île qui aient conservé leur ancien costume, vêtement assez coûteux mais éternel, qui leur revient jusqu'à 130 francs. Une toque de velours noir, bordée par les cheveux en deux tresses, fait la coiffure ; la chemise boutonnée jusqu'au menton tient lieu de fichu, la robe de drap bleu, chamarrée de velours, ouverte à la gorge, forme une espèce d'amazone. Ce costume qu'une femme de Calacuccia voulut bien revêtir en ma présence, paraît toutefois abandonné des jeunes filles qui ont le mauvais goût de s'habiller à la mode du département ». La toque noire est encore portée à Bastelica par les très vieilles femmes. Dans le temps un fichu noir du genre de la *faldetta* malte

- faisait partie du costume féminin corse illustré in A. FRIEDENTHAL, *Das Weib im Leben der Völker*, 3. édition Berlin-Grunewald, non daté, p. 575. Voir A. QUENTIN, *op. cit.*, p. 248 : « A la campagne la *faldetta* se porte encore, sorte de fichu qui se noue sous le menton et retombe en triangle sur le dos ». La *faldetta* (de germ. FALDO "pli" REW. 3162) a été d'après cela, encore portée vers 1914.
- 70 - Voir fig. 7. Comparer également F. MIELERT, *op. cit.*, p. 62 (des ensembles Manchester, des chapeaux à large bord en feutre ; voir p. 71).
- 71 - Voir A. QUENTIN, *op. cit.*, p. 246 : « L'ancien bonnet pointu de velours noir brodé de jais est aujourd'hui remplacé par le feutre banal ».
- 72 - L. DE BRADI évoque à côté des ceintures rouges (Ajaccio, Cauro) des bleues (Ajaccio) (*op. cit.*, p. 73 et 82).
- 73 - Le costume masculin du Niolo ne se différencie en aucune manière de ceux habituels ailleurs en Corse.
- 74 - Voir AIS. K. 252a.
- 75 - R; BLANCHARD, *op. cit.*, p. 115 a rapporté une illustration du moulin à eau avec roue verticale, malheureusement sans indication de lieu.
- 76 - Sur la répartition de *MACHINA* et *MOLA* dans le sens de "meule" en italien, voir AIS. K. 253.
- 77 - Voir en italien *palmento*. La terminaison *-éra* (< *ARIA*) révèle l'origine génoise.
- 78 - *RADIUS* dans le sens de "rais" est très répandu en Romaniaia.
- 79 - Les parties abimées sont arangées avec des lattes de bois et des anneaux de fer.
- 80 - Pour le transport des céréales jusqu'au moulin, L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 233, mentionne des sacs en peau de porc : « On apportait l'orge et le blé de plusieurs points. C'étaient des files de chevaux, de mulets ou ânes bâtés, chargés de *narpie*, sacs ronds en peau de porc ».
- 81 - Sur la répartition du mot, voir AIS. K. 253.
- 82 - De petits fours se trouvent rarement dans la maison même. Ceux-ci, bien entendu sont uniquement utilisés par la famille de la maison.
- 83 - Des dessins de pétrins italiens sont présentés in AIS. K. 238a.
- 84 - L'origine est probablement de l'italien *mádja* > **mádria* > *mária*. En tout cas *-ri-* en corse *mária* est secondaire.
- 85 - Voir ci-dessus.
- 86 - Dans le nord-ouest de l'Espagne on se sert de la même façon d'un balai, voir F. KRÜGER, *Die Gegenstandskultur Sanabrias und seiner Nachbargebiete*, Hambourg 1925, p. 143.
- 87 - AtlCO. K. 706 : *meṭ u páne a u fǒrnu*.
- 88 - Voir la pelle en bois in F. KRÜGER, *op. cit.*, p. 147 ainsi que la pelle en fer des Beira Baixa (voir H. MESSERSCHMIDT in VKR. IV, 125, fig. p. 121). Une pelle à four du haut Tibre est illustrée in *Lares I* (1912), ill. avant p. 159.
- 89 - Voir ill. in R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 32.
- 90 - AtlCo. K. 168 : *āmbástju*.
- 91 - Voir M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 96.
- 92 - A Casamaccioli toute la monture en bois s'appelle *ambástu*. Des désignations particulières pour les arcs de bât ou les bois transversaux ne sont pas connues.
- 93 - Sur la répartition de *FUNIS* "corde" en Sardaigne et dans le sud de l'Italie, voir AIS. K. 242.
- 94 - A Lozzi outre cela *tsin'a*. Sur la répartition du mot comparer AIS. K. 267.
- 95 - La terminaison est influencée du génois ; comparer annotation 8.
- 96 - Un tel transport (près de Ghisoni) fait l'objet d'une illustration in R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 111.
- 97 - AtlCO. K. 778 montre *kampanĕlla* pour Corte, par contre *sunál'ulu* pour Calacuccia.
- 98 - Sur l'élevage corse au temps romain, voir X. POLI, *op. cit.*, p. 64.
- 99 - Les cabanes les plus élevées sont celles d'Ascia au Monte Cinto.
- 100 - Voir AtlCo. K. 181.
- 101 - Des cabanes semblables se trouvent également ailleurs en Corse, entre autres au Col de Bavella (près de Zonza ; ill. in R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 130), plus loin vers le nord de Ghisoni, où les habitants de la côte passent l'été avec leurs troupeaux (voir R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 106). Qu'on compare la description que F.V. HELLWALD, *Frankreich das Land und seine Leute*, Leipzig (1887), p. 625 donne des cabanes de bergers dans la vallée de la Restonica (la deuxième plus proche vallée au sud, parallèle au Golo) : « A côté de ces habitations, nos cabanes de berger des Alpes sont, même celles sur pilotis de nos ancêtres, de véritables palais. Qu'on se représente un tas de pierres de la hauteur d'un homme non assemblées, jetées les unes sur les autres, appuyées à un rocher ; là-dessus quelques planches alourdies par des pierres ; devant le trou par lequel on rampe à l'intérieur, une pièce large de quelques pieds, entourée d'un mur en pierres, pour la conservation des récipients, dans les côtés de ce bâtiment idyllique par-ci par-là un trou par lequel la fumée du foyer s'échappe ». F. GREGOROVIVUS décrit les cabanes de berger au Monte Rotondo : « Chacune de ces cabanes se compose de quatre murs de pierres posées simplement les unes par dessus les autres. Ils sont à peu près hauts de trois pieds. Un toit en troncs d'arbres noircis par la fumée et en planches qui sont alourdies par de grosses pierres. Une ouverture dans le mur de devant sert de porte. La fumée cherche une issue parmi les murs où elle trouve toujours une fente. Devant la hutte, une petite pièce entourée de pierres dans laquelle se trouvent les récipients. Dans un coin se dresse le palo, avec quelques branches auxquels sont accrochés des vêtements et aussi des morceaux de viande de chèvre ». Une planche arrondie de trois pieds de long sert de table. « A côté des cabanes j'ai remarqué de petites huttes en pierres couvertes de forme ronde ou allongée. C'étaient les chambres à provisions » (*op. cit.*, p. 106, 107, 110). Comparer aussi les explications de F. MIELERT sur les huttes de bergers de Rio Secco (alt. 1500 m) au nord du Monte Rotondo (*op. cit.*, p. 72, ill. p. 71 et 72) : « Ce sont généralement des murs carrés en pierres de 1,20 m à 1,60 m de haut, qui ont été

construits simplement en pierres, mises les unes sur les autres sans plâtre ou autre moyen d'assemblage ; c'est à peine qu'on bouche les fentes par des herbes. Une pareille cabane ne possède pas d'ouvertures de fenêtres, seule une porte en planche, plus ou moins rude. Le toit se compose de morceaux de troncs d'arbres ou de planches qui sont alourdies par des pierres. L'intérieur est d'une grande simplicité, le sol en terre battue... A cette habitation fermée s'ajoute généralement une pièce ouverte d'un côté, également couverte de planches. Des bordures en pierres des murs, on y garde les produits de la laiterie, les fromages sur des planches contre les murs... Des morceaux de bois servent la nuit de moyen d'éclairage ». Voir A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 244 : « A côté de la cabane se dresse un petit tronc d'arbre, le palo, auquel de même que dans les montagnes de Grèce on accroche des pots, marmites et autres ustensiles » (semblables chez les bergers de Roumanie).

102 - D'après DE BRADI, *op. cit.*, p. 194, le pelone est "le lourd manteau des bergers" possédant un "capuchon" qui protège la tête de la pluie.

F. GREGOROVIVUS a rencontré dans la région de Bastia et à Cervione des bergers avec un bonnet phrygien et un vêtement brun-noir en laine de mouton (*op. cit.*, p. 137).

103 - De même en Sicile, voir G. PITRÈ, *La famiglia, la casa, la vita del popolo siciliano*, Palermo 1913, p. 115 : « La burraccia... è di zucca vuota dentro, istoriata fuori, dove è adattato un collino come apertura, con tappo, e gancetti per seer portata ad armacollo ».

104 - Voir F. GREGOROVIVUS, *op. cit.*, p. 107 : "panier rond et tressé" ; A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 245 : "des moules de jonc tressé".

105 - FACTORIUM > *fatôǵu > *fatôǵu > *fatôǵu > *fatôǵu. Voir en italien *fattoio*.

106 - Voir *AtlCo.* K. 714.

107 - *furmáǵǵu* se fonde apparemment sur l'influence italienne ; à Lozzi j'ai entendu aussi *fomáǵu* influencé du français.

108 - Sur le mot voir la liste de classification des mots in M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 124.

109 - Voir M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 124.

110 - Sur la fabrication de fromage, voir L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 192 : « Après avoir fait bouillir le lait, elle (Maria-sè, la bergère) y jeta une pincée de présure pour le cailler. Elle en retira d'abord la matière du fromage qu'elle se mit à pétrir de ses mains agiles, et qu'elle sala. Puis, dans le liquide restant, elle versa peu à peu du lait frais tout en remuant avec une baguette le mélange qui grumelait. Au fur et à mesure, elle ramassait avec une écumoire les grumeaux pour en remplir couche par couche un moule de jonc. Une fois plein, le broccio fumait, tendre, blanc, parfumé... Etr chaque matin je mangeais du broccio encore chaud dans une écuelle avec une cuiller en bois ». Voir aussi p. 146. M.L. WAGNER (*Sard.*, p. 124 ann. 2) qui reproduit la remarque de M. KUTTNER sur le broccio (d'après son édition de *Colomba*, Leipzig 1903, p. 123) : « Un fromage à pâte molle au lait de chèvre ou de brebis très savoureux qui est très recherché comme dessert en Corse. Pour le berger il constitue l'aliment principal. On

fait bouillir 2/3 de petit lait et 1/3 de lait avec un petit peu d'eau et une bonne poignée de sel ; l'adjonction d'un petit morceau d'intestin d'agneau le fait coaguler ».

A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 245, nous fournit la recette pour la fabrication du fromage et du broccio : « Le matin, mettez en présure 9 litres de lait de brebis. Il est coagulé au bout de 3 à 4 heures. Alors brassez le fortement avec un bâton, passez dans un tamis pour séparer le caillé du petit-lait, prenez le caillé et pressez le fortement dans des moules de jonc tressé, saupoudrez de sel sur les deux faces. Après 4 à 5 jours, pendant lesquels il aura été retourné et resalé, sortez du moule et laissez sécher sur des étagères. C'est le fromage. Après 25 jours il sera bon à manger. C'est dans cet état qu'on le fait raffiner dans les caves de Roquefort. Pour le broccio (sic) reprenez le petit-lait abandonné tout à l'heure et faites cuire dans un chaudron. Quand le doigt ne peut plus supporter la température, ajoutez un litre de lait frais, salez légèrement et continuez à chauffer en brassant avec une cuiller de bois. Enlever la couche grasse qui se trouve à la surface. Un peu avant l'ébullition, la matière commence de prendre. L'opération est terminée. On consomme après quelques heures d'égouttage ».

L. DE BRADI mentionne aussi (*op. cit.*, p. 241) des claies à fromage pour sécher le fromage : « Dans la salle... il y avait... des claies suspendues aux poutres et sur lesquelles séchaient le broccio et le fromage ».

111 - Voir la description de L. DE BRADI sur la tonte, *op. cit.*, p. 192-193.

112 - Sur le filage voir ci-dessous.

113 - Voir L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 241 : "funa, grosse corde en poil de chèvre".

114 - Voir en italien *frimbola* "fronde" et *sfrimbolare* "fronder".

115 - Les jardins de communes plus grandes telles que Calacuccia et Albertacce sont aussi entourés d'une simple clôture en bois. Cependant cela apparaît rarement.

116 - La totalité de la propriété est toujours partagée également entre les enfants, de même que la maison et ses meubles, mais les célibataires ne reçoivent leur part qu'après le décès des parents.

117 - Voir sur les plantations de châtaignes en Castaniccia R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 29 et sq. Comparer aussi G. BUSCHAN, *op. cit.*, p. 334 ; H. VANUTBERGHE, *op. cit.*, p. 341 ; F. MIELERT, *op. cit.*, p. 60 ; A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 383.

118 - Voir *infra*.

119 - Voir *infra*.

120 - *AtlCo.* K. 176 : *fritélla*.

121 - *AtlCo.* K. 776 : *mete a manélli* "mettre en gerbes" ; K. 747 : *liá a manélli* "lier les gerbes".

122 - Des aires pavées se trouvent en Espagne (Aragonien, Hurdes, Granade de l'est), Montenegro, en Herzegowina, dans le sud du Tessin et à Tunis (voir W. BIERHENKE in *VKR.* II, 22).

123 - Au sujet du dépiquage des céréales par des animaux (pays méditerranéens, y compris du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord), voir liste in MEYER-LUBKE, *WS.* I,

- 209-210 et in W. BIERHENKE, *VKR*, II, 26-27. Il faut ajouter que le dépiquage sur l'aire par des ânes d'après un bas-relief d'une tombe de Sakkâra était habituel dans l'Égypte antique (illust. in A. KAUFMANN, *Ewiges Stromland*, Stuttgart 1926, p. 45). Pour la Provence il faudrait indiquer G. DROUET, *Le Cheval Camargue*, Marseille 1910, p. 40 (ill. p. 41 et 43) ainsi que F. MISTRAL, *Memòri e raconte*, Paris 1906, p. 16 ; pour le Languedoc voir G. VINAS, *L'Egassier*, Béziers 1926, p. 79 (voir aussi l'introduction de J. ANGLADES p. 6) ; pour la Gascogne voir R. ESCHOLIER, *Gascogne*, Paris 1929, p. 72 (ill. p. 57) ; pour le Rouergue (Causse noir) voir E. SCHEU, *Frankreich*, Breslau 1923, fig. 24 ; pour la Sicile voir G. PITRE in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari* VI (Palermo 1887), p. 207 (mulets, plus rarement des bœufs ou des ânes) ; pour le Latium voir E. METALLI, *Usi e costumi della Campagna romana*, 2a ed. Roma 1924, p. 70 (fig. p. 111) et pour les Açores (Faial) voir R. BRANDAO, *As ilhas desconhecidas*, Lisboa non daté, p. 114. En Provence, dans le Languedoc, en Gascogne, dans le Rouergue et en Latium, il s'agit d'un cheval qu'on fait tourner en cercle. Aujourd'hui dans le Midi cette manière de battage a été remplacée par des machines modernes, mais elle s'est encore conservée en partie en Gascogne, en Rouergue et dans les Basses-Alpes (information de cand. phil. L. FLAGGE). L'illustration de Viella in *Album Meravella* II, 40 montre l'écrasement des épis par les bœufs dans le Vall d'Aron.
- 124 - Pendant que les hommes prennent leur repas à midi sous un châtaignier, la femme qui a apporté le manger prend la place de l'homme sur l'aire.
- 125 - A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 199 : *tribiu*. Voir aussi L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 142 : « Les gerbes ensuite sont transportées sur une aire exposée au vent. Les bœufs rentrent en scène. Accouplés ils traînent une grosse pierre ronde dans le tas ». Une telle pierre est également employée en Sardaigne, Italie, Roumanie et dans les pays balkaniques (G. BUSCHAN, *op. cit.*, p. 353) ainsi qu'en Espagne (*Folklore y costumbres de España* I, 312). Voir pour les îles Lipari H. CORAY in *VKR*, III, p. 184 sq.
- 126 - F. GREGOROVIVUS (*op. cit.*, II, 5) a trouvé ce genre de battage entre St-Florent et l'Île-Rousse : « Au milieu du champ, une petite aire ronde bâtie en pierres. Là-dessus le Corse verse les céréales coupées à la faucille et les fait écraser par des bœufs qui traînent une lourde pierre derrière eux. J'ai trouvé qu'on a partout bandé le museau des bœufs ». Dans cette région se trouvent des petites granges près des aires, "des cubes en pierres avec une couverture plate".
- 127 - Voir M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 30 : « Le battage se fait à la manière antique en faisant passer une ou plusieurs aires de bovins. Le plus souvent ceux-ci traînent encore une lourde pierre ou un rouleau en pierre derrière eux. Dans maintes localités du Logudoro et presque toujours au Campidano on emploie par contre pour le battage des chevaux non dressés, généralement des juments. Dans ce cas on en rassemble côte à côte 4 à 6. Sur les aires plus grandes, 10, 15, 20 chevaux sur une rangée et réunis par une chaîne. Au centre de l'aire il y a un poteau en bois. Autour de la tête de ce poteau on jette la boucle d'une corde réunissant plusieurs cordes pendant que l'autre bout se termine dans un billot qui est relié à la chaîne ». Voir aussi *Globus* XCIII (1908), 108 (région de Gennargentu) : « Les céréales sont portées sur une aire ouverte et étalées, là-dessus on fait passer les bœufs qui traînent souvent de lourdes pierres sur l'aire pour épiqueter les céréales. C'est le cas du moins à Busachi et principalement dans les montagnes. Dans la plaine les chevaux remplacent les bœufs. Ils sont placés en une rangée et tournent autour d'un pieu central ». Comparer également E. PRETTENHOFER in *Wiener Zeitschrift für Volkskunde* XXXI, 98. On remarque de petites différences dans le battage entre la Sardaigne et la Corse mais aussi de nombreuses ressemblances.
- 128 - *AtlCo*, K. 702 : stáfile.
- 129 - Voir Moise 25, 4 : "Tu ne dois pas bander le museau du bœuf qui bat".
- 130 - *AtlCo*, K. 707 différencie entre la fourche à deux dents (*fjórka*) et celle à trois dents (*pálmula*).
- 131 - Voir fig. 7 l'homme à droite.
- 132 - Une telle fourche est appuyée à gauche sur les pierres dressées de la clôture de l'aire (fig. 7a).
- 133 - Voir fig. 7 l'homme à gauche.
- 134 - Voir F.D. FALCUCCI, *op. cit.* : *zanu* "specie di bisaccia, piccolo sacco di pelle in cui i villici delle interno trasportano specialmente la farina di castagna, che deve servir per loro o per qualche dono" ; voir en italien *zano* "musette".
- 135 - L'amadou est extrait de la fibre qui se trouve sous l'écorce d'arbre.
- 136 - Voir G. FRISONI, *Dizionario moderno genovese-italiano*, Genova 1910, p. 158 : *lesca* "esca".
- 137 - Voir en italien focaia "pierre à feu".
- 138 - Surout sur les terrains situés entre le vrai Calacuccia et Castellacce.
- 139 - Le foulage du raisins avec les pieds (comme au temps des Romains) se fait également au Portugal du Nord (voir l'illustration in W.H. KOEBEL, *Portugal, its land and people*, London 1909, p. 102 et R. SCHNEIDER, *Portugal*, Munich 1931, p. 20), en Galicie du sud et Sanabria du sud (F. KRÜGER in *WS*, X, 108), sur les Baléares (L. SALVATOR, *Die Balearen*, Würzburg 1897, p. 29 et 254). J'ai retrouvé ce prodédé également dans le Lyonnais (environs de Roanne). Voir aussi pour le Querey (XV^e siècle), E. SOL, *Le vieux Querey*, Aurillac 1930, p. 376. L. DE BRADI nous informe aussi (*op. cit.*) sur le foulage des olives avec les pieds en Corse : « Dans un pétrin, il (le Corse) foule sous ses pieds un sac plein d'olives en versant dessus, de temps à autre, de l'eau chaude, et l'huile coule par une rigole dans un vase ».
- 140 - Voir *AtlCo*, K. 314 : *aránu*.
- 141 - Voir l'illustration in A. DE LA MARMORA, *Voyage en Sardaigne*, 2^e éd., Paris 1839 (Planche II, n^o 3 des Atlas), reproduite in M.L. WAGNER, *Sard.* p. 15.
- 142 - Au sujet de la répartition de l'*aratum auritum* et dérivés (péninsule des Pyrénées, Calabrie, Sardaigne, Albanie, Afrique du Nord), voir en dernier F. KRÜGER in *WS*, X, 63-64 ; *ibidem* p. 62-63 une liste des régions où on trouve encore aujourd'hui la forme primitive sans oreilles (Afrique du Nord, Albanie, Sardaigne, Îles Ioniennes).

- Des formes rares d'araires qui trouvent leur origine dans l'*aratrum auritum* se trouvent aussi dans le sud de la France (entre autres dans les Hautes-Alpes).
- 143 - Il en est de même dans des régions au nord-ouest de l'Espagne, voir F. KRÛGER, *Die Gegenstandskultur Sanabrias*, p. 188.
- 144 - En général les araires sont fabriquées en bois de chêne (L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 141 : « La charrue qu'il (le laboureur) a creusée lui-même dans un tronc de chêne »).
- 145 - On peut considérer que le développement est analogue à *FACTORIU < fatôju*.
- 146 - Voir *suviccia* (Sartene) "arnese du cuioi di bove col quale attacca la còppia alla bura (bure)" (F.D. FALCUC- CI, *op. cit.*) que P.E. GUARNERIO, *R.I. Lomb. XLIX* (1916), 260, met avec l'italien *sugatto, soatto* "coreggia di cuoio" < **SOCCA* REW. 8051.
- 147 - A l'aide de ce coin on peut régler l'angle entre le sep et le timon.
- 148 - Au sujet des noms d'animaux pour désigner les ustensiles, voir F. KRÛGER in *VKR. II*, 261.
- 149 - Voir en toscane *stevoia, stegoia*. Au sujet des formes *sa stéva, istéa, istéva*, voir L.M. WAGNER, *Sard.*, p. 16.
- 150 - Voir ci-après.
- 151 - On trouve la herse munie de dents en fer *éripigé* (< **HERPEX* pour *HIRPEX* REW. 4141) entre autres dans les alentours de Bastia.
- 152 - Partant de **matéžę* en corse, le développement suivant est à considérer analogue à **fatôğu*.
- 153 - Voir *AtlCo. K. 110* : *inkopjá i búj* "atteler les bœufs".
- 154 - Au sujet du mot voir aussi G. BOTTIGLIONI, *Toponomastica*, p. 32.
- 155 - Sur la répartition des jougs de ce genre voir F. DE ARANZADI, *Acerca de un yugo ibérico*, Barcelone 1929, p. 6.
- 156 - Voir D. FALCUCCI, *op. cit.* : *vintóghju* (Sartene) "collare cinghia di cuoio che circonda il collo de buoi e impedisce che il giogo se sposti".
- 157 - Voir M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 27.
- 158 - Ou *ferlána* (Sidossi). Voir *AtlCo. K. 32* : *fálğę*.
- 159 - Voir *AtlCo. K. 641*.
- 160 - *AtlCo. K. 642* : *tal'adóre*.
- 161 - Voir la signification qu'on trouve entre autres en Roumanie : "colonne vertébrale, dos".
- 162 - *tákkü* désigne aussi comme en italien *tacco* le "talon" de la chaussure ou de la botte.
- 163 - A Calacuccia j'ai entendu aussi *kiérkiu* avec assimilation du son initial au deuxième palatal.
- 164 - *AtlCo. K. 32* : *arutá*.
- 165 - Voir en italien *arrotare* ; log. camp. *arrodare* (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 27).
- 166 - Voir pour la Suisse italienne l'ill. *ItDI. I*, 282 ; pour la Touraine, J.-M. ROUGE, *Le folklore de la Touraine*, Tours 1931, p. 35 ; pour la région de Tourmus, M.A. ROBERT-JURET, *Les patois de la région de Tournus*, Paris 1931, p. 43 (avec ill.) ; pour le nord-ouest de l'Espagne, F. KRÛGER, *Die Gegenstandskultur Sanabrias*, p. 235 pour le Portugal (Beira), *VKR. IV*, 161.
- 167 - Il faut partir d'un changement de signification "essuyer" > "nettoyer" comme on le trouve dans *tergeri* en italien. la serpette sert justement à nettoyer les arbres et les arbustes, à enlever les branches surplombantes, etc.
- 168 - Une serpette semblable de Sardaigne est illustrée in M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 27.
- 169 - Voir *infra*.
- 170 - W. MEYER-LÛBKE mentionne in REW. 5205 sous une *magénula* corse "fléau". Voir là-dessus P.E. GUARNERIO in *RILomb. XLIX* (1916), 82 : « *Magénula*.. Dalla stessa base MACHINA aggiungu macéndula sett 'specie di bastone squadrato o tondo per battere il grano quando è inispiga, o anche il lino, la canapa' con scambic di densinza » ; voir aussi *RILomb. XLVIII* (1915), 666.
- 171 - A ce sujet voir les appareils qui brisent le lin de Sardaigne et de la Sicile, qui sont construits de la même manière mais beaucoup plus primitifs. Le filassier illustré in M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 24, ne montre qu'un couteau mais il en existe aussi avec deux. Voir aussi l'ill. in A. IMERONI, *Piccole industrie sarde*, Milano-Roma 1928 p. 93. Chez les filassiers siciliens le couteau est enfoncé dans une fente de bois (ill. in B. RUBINO e G. COCCHIARA, *Usi e costumi, novelle e poesie del popolo siciliano*, Palermo-Roma 1924, p. 59 : "maciullatore de lino"). Le filassier de Bormio (ill. *WS. III*, 111) possède deux couteaux. Voir aussi les filassiers basques et catalans présentés in *Folklore y costumbres de España I*, p. 358 mais aussi p. 360 et 361 (texte p. 357 sq.), et les filassiers fins de la Suisse de l'ouest (ill. du Vallis in W. GERIG, *Die Terminologie der Hanf- und Flachskultur in den frankoprovenzalischen Mundarten*, Heidelberg 1913, p. 51).
- 172 - Voir en italien *fuso* ; log. camp. *fízu*.
- 173 - A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 95, a indiqué l'ancien tissage de la toile à Albertacce.
- 174 - On demande aujourd'hui pour un drap de lit tissé à la maison environ 85 RM. Le tissage à domicile, quand il ne sert pas aux besoins personnels, n'est pas rentable et ne peut en aucune façon concurrencer les produits fabriqués importés. Il est à craindre qu'au Niolo également comme dans d'autres régions (Savoie, Hautes-Alpes, Limousin et d'autres) il aura fini de servir dans un proche avenir. Déjà aujourd'hui les femmes jeunes y ignorent en général le tissage.
- 175 - Voir pour la Sardaigne M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 131 sq. (avec ill.) ainsi l'illustration in *Globus XCIII*, p. 246 (Nuorese) et A. MERONI, *op. cit.*, p. 101 sq. ; pour la Sicile G. PITRE, *op. cit.*, p. 132 (ill. p. 133) ; pour les Alpes italiennes (Bormio) l'ill. *WS. III*, 114 ; pour les Abruzzes *Peasant Art in Italy*, "The Studio", London 1913, ill. 39 et *Ce Fastu ? Numero speciale pubblicato in occasione del II Congresso Nazionale delle Tradizioni Popolari*, Udine 1931 (ill. de la région de Chieti) ; pour l'Auvergne H. POURRAT, *Ceux d'Auvergne*, Paris 1928, ill. p. 70 ; pour le Limousin G.M. COISSAC, *Mon Limousin*, Paris 1913, ill. 241 ; pour le Portugal *Portugalia*, Porto, I, p. 375 sq. (avec ill.) ; *Boletim de Etnografia*, Lisboa, Nr. 2, p. 20-21 (avec ill.) ; *Revista Lusitana*, Lisboa,

- XXII, 196 (ill.) ; voir *Aercheólogo Portugués*, V, 199 ; pour le nord-ouest de l'Espagne (Léon) F. KRÜGER, *Die Gegenstandskultur Sanabrias*, p. 258 (avec ill.) ainsi que planche XXIII, 65 ; voir *WS*, X, 130 ; pour la Catalogne *Folklore y costumbres de España* I, planche p. 366 (Geronna) ; pour la Roumanie l'ill. in T. PAPAHAĞI, *Images d'ethnographie roumaine*, Bucuresti 1928, 1930, I, 67-68, II, 121 et G. OPRESCU, *Peasant Art in Roumania* "The Studio", London 1923, p. 23 ; pour les Aromunen l'ill. in T. PAPAHAĞI, *op. cit.*, p. 153-154, aussi K. Cluj, Anul IV, Partea 1, planche p. 304. Comparer aussi le métier à tisser basque (exemplaires au Museo Municipal de San Sebastian et au Musée Basque de Bayonne, ill. RIEV. XVIII, 191 et *Folklore y costumbres de España* I, 366), le métier à tisser albanais (ill. in F. NOPCSA, *Albanien*, Berlin-Leipzig 1925, p. 125) ainsi que le métier à pédale horizontal pour hommes de l'Afrique du Nord (voir F. STUHLMANN, *Ein kultugeschichtlicher Ausflug in dan Aures*, Hambourg 1912, p. 114 et planche XV).
- 176 - On remarque que le métier à tisser représenté à l'ill. 11 n'est pas prêt à tisser car au temps de la photographie tous les métiers du Niolo étaient démontés. Il a été spécialement remonté et quelques pièces de bois manquantes ont été remplacées par des barres qui étaient là à portée de main. Sur l'arbre à tisser du haut manquent les fils qui ne permettaient pas, à l'état normal, de voir les chaînes et le peigne. Pour les conditions de lumière, le métier à tisser a été dressé dans une cour au lieu de à l'intérieur de la maison.
- 177 - Voir les formes correspondantes de Sardaigne (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 131).
- 178 - Voir log. *sas tákkas*, camp. *is tákkas* (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 131).
- 179 - Comparer les formes semblables sardes (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 132).
- 180 - Voir à gauche sur ill. 11.
- 181 - Voir log. *littos*, camp. *is lissus* (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 133).
- 182 - Voir en italien *toppo* "grand morceau de bois, bûche".
- 183 - Log. *péttene*, camp. *péttini* (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 133).
- 184 - Voir en italien *cannello* "bobine".
- 185 - Log. *ispóla*, camp. *spóla* signifie "navette" (M.L. WAGNER, *Sard.*, p. 133).
- 186 - Au sujet des coutumes de mariages corses, voir F. GREGOROVIVUS, *op. cit.*, p. 263 ; A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 251 ; L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 153 et 225.
- 187 - Voir M.L. WAGNER, *op. cit.*, p. 164 ; A. STEINITZER, *Die vergessene Insel, Sardinien und die Sarden*, Gotha 1924, p. 47 ; E. PRETTENHOFFER in *Wiener Zeitschrift für Volkskunde* XXXI, 115.
- 188 - Voir B. RUBINO e G. COCCHIARI, *op. cit.*, p. 35.
- 189 - Au sujet des coutumes des morts A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 222 ; L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 294 ; J.B. MARCAGGI, *Lamenti, voceri, chansons populaires de la Corse*, Ajaccio 1926, p. 26 ; voir aussi F. GREGOROVIVUS, *op. cit.*, p. 34.
- 190 - A Ghisoni un homme remplace également la femme la plus proche en parenté lorsqu'il est particulièrement doué pour la poésie. Mais il chante alors au nom de la femme en question.
- 191 - L. DE BRADI décrit cette lamentation comme suit : « Alors, l'une des femmes se penche sur le cadavre, et, se balançant lentement, elle chante d'une voix traînante et criarde une sorte de liturgie qui dit les qualités du mort. Le rythme est saccadé, rude. aucune larme d'émotion. Le visage est sec... » (*op. cit.*, p. 295).
- 192 - De la même manière à Ghisoni, l'endroit où s'est créé le *vocero* classique : "*Sopr'a morte d'u banditu caninu*".
- 193 - Voir mon article *Die baskische Totenklage in Iberica* IV (Hambourg 1926), p. 54-58 (également publié sous le titre *Las elegias bascas in Euskalériaren aide* XVII (san Sebastián 1927), p. 452-459. Voir aussi R. LEICHER, *Die Totenklage in der deutschen Epik*, Breslau 1927 et *LGRPh*. XLIX, 7.
- 194 - Voir entre autres le costume des frères de Misericordia à Florence, l'ill. "trasporto dei morti" (Latium) in E. METALLI (*op. cit.*, p. 189), le costume de la "confrérie de la mort" vénitienne, les frocs jadis en usage en Savoie dans la confrérie qui portait le mort en terre (voir gravure in A. VAN GENNEP, *En Savoie*, Chambéry 1916, p. 205 ; voir pour le Dauphiné B. CHAIX, *Préoccupations statistiques, géographiques, pittoresques et synoptiques du département des Hautes-Alpes*, Grenoble 1845, p. 297-298 et 302). Voir également les frocs des confréries qui participaient jadis dans le Quercy aux enterrements (voir E. SOL, *op. cit.*, p. 337), aussi les frocs portés pendant la procession de saint-Amable à Riom (ill. in H. POURRAT, *op. cit.*, p. 87 ; voir aussi l'ill. in L. BREHIER, *L'Auvergne*, Paris 1923, p. 98, "Procession des pénitents noirs de Billom"), ainsi que les "Gugelmänner" espagnols et les confréries d'enterrement portugaises (voir G. DIERCKS, *Das moderne Portugal*, Berlin 1913, p. 281) ; comparer aussi pour le Brésil MELLO MORAES Filho, *Festas e tradições populares do Brazil*, nova ed. Rio de Janeiro-Paris, non daté, ill. p. 241 (voir aussi pour Florence le tableau des Offices qui présente l'incinération de Savonarole).
- 195 - Voir l'ill. in R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 11 ; comparer H. VANUTBERGHE, *op. cit.*, p. 345.
- 196 - Voir F. GREGOROVIVUS, *op. cit.*, p. 167 s. ; H. VANUTBERGHE, *op. cit.*, p. 346 ; F. MIELERT, *op. cit.*, p. 61 ; A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 274 s. ; L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 219 s. ; J.B. MARCAGGI, *op. cit.*, p. 43 ; voir aussi P. MÉRIMÉE, *Colomba*, L. DE BRADI, *La vraie Colomba*.
- 197 - « L'origine de la vraie vendetta corse est due surtout à la corruption de la justice, pendant la domination génoise qui trop souvent laissait des crimes impunis et favorisait même les meurtriers » (L. DE BRADI, *La Corse inconnue*, p. 236).
- 198 - « Les inimitiés, autrefois, se prolongeaient pendant plusieurs générations. C'était une guerre entre deux familles, souvent pour un motif assez futile » (L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 236). Voir aussi la narration citée ci-après.
- 199 - Voir M.L. WAGNER, *Sard.* p. 165 ; A. STEINITZER, *op. cit.*, p. 50 ; W. HARTLIEB, *Italien*, Munich 1927, p. 355 ; E. PRETTENHOFER in *Wiener Zeitschr. für*

- Volkskunde* XXXI, p. 117. Au sujet de la répartition de la vendetta dans l'ancien temps voir G. BUSCHAN, *op. cit.*, II, 2, p. 603-604 ; sur la vendetta en Grèce et sur ce problème en général voir B. VLAVIANOS, *Zur Lehre von der Blutrache mit besonderer Berücksichtigung der Erscheinung dieser Sitte in Mani (Griechland)*, Jena 1924 ; sur la vendetta chez les Slaves du sud voir M. WESNITSCH in *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft* VIII-IX et I.M. JELIC, *Krvna osveta i umir u Croj Gori i servnojoj Arbaniji*, Belgrade 1927 ; sur la vendetta en Albanie, P. SIEBERTZ, *Albanien und die Albanesen*, Wien 1910, p. 73 s., p. 203 s., O. VON GERSTNER, *Albanien*, Wien et Leipzig 1913, p. 23 s., p. 58 ; voir I.M. JELIC, *op. cit.* ; sur la *rek'ba* des Berbères de la grande Kabylie voir A. HANOTEAU et A. LETOURNEUX, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris 1893, III, p. 60 s. ; sur la vendetta chez les Arabes en Palestine comparer H. SCHMIDT et P. KHALE, *Volkserzählungen aus Palästina*, Göttingen 1918, p. 258.
- 200 - Voir F. GREGOROVIVUS, *op. cit.*, p. 175 s. ; F. MILLELERT, *op. cit.*, p. 61 ; R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 38 ; L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 219 s. Pour la Sardaigne voir L. v. SCHLÖZER, *Unter sardischen Hirten*, Berlin 1911, p. 95 s. ; A. STEINITZER, *op. cit.*, p. 49 s. ; G. FARRIS, *Dieci anni di Brigantaggio in Sardegna*, Roma 1914 ; pour la Sicile W. v. HARTLIEB, *op. cit.*, p. 166 et 173 ; pour le sud de l'Italie *ibidem* p. 124 s.
- 201 - Au sujet des fêtes corses voir aussi L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 155 s. (spécialement pour la semaine sainte p. 95 s.). Sur la superstition voir A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 198 ; L. DE BRADI p. 283 s. ; aussi F. GREGOROVIVUS, *op. cit.*, p. 271 s. qui relate la façon de prédire l'avenir dans l'omplate gauche d'une chèvre ou d'un mouton, en usage dans le Niolu.
- 202 - A Bonifacio jusque dans les temps récents se faisait une procession au cours de laquelle de nombreux hommes portaient deux grandes images sculptées dans du bois (la descente de la Croix et le martyre de St Barthélémy) en six figures à la manière des Pasos espagnols. Les sculptures en bois sont maintenant conservées dans l'église fermée Saint-Dominique dans la citadelle.
- 203 - F. GREGOROVIVUS relate des danses de sabres (*moresca*, voir A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 251) dont la dernière a été exécutée en 1817, ainsi que la dernière représentation de la Passion à Orezza en 1808 (*op. cit.*, p. 287 et 291).
- 204 - L. DE BRADI vante aussi l'art de conter des Corses (*op. cit.*, p. 144). Des contes, légendes, farces et sanyètes ont été publiés en langue française par J.B.F. ORTOLI, *Les contes populaires de l'île de Corse*, Paris 1883, où p. III-VI l'art de conter a été agréablement décrit quand la famille se rassemble le soir autour du foyer ou quand, en été, les vieux sont assis ensemble sur l'escalier en pierre devant la porte d'entrée de la maison.
- 205 - Je voudrais faire part brièvement d'une légende qu'un vénérable vieillard m'a racontée à Ghisoni et qui est aussi passablement inconnue en Corse. Elle dit d'où les rochers au sud de Ghisoni, "Kyrie" (1584 m) et "Christe-Elleison" (1220 m) tirent leur nom :
Au Moyen Age se forma à Carbini la secte des Giovanna-
- li. Les partisans de cette secte furent excommuniés et massacrés. Deux seulement échappèrent. Ils se réfugièrent à Ghisoni caché et entouré de montagnes où ils convertirent un jeune homme. La sœur du disciple récent leur portait en cachette de la nourriture. Elle fut surprise un jour. On s'empara de ces trois Giovannali et on les pendit. La sœur du jeune homme arriva à convaincre le curé qui était de sa parenté, d'accorder un enterrement religieux aux trois pendus. De très bonne heure les défunts furent transportés à l'église et le curé lut la messe. Quand il chanta le "Kyrie-Elleison" les Giovannali se transformèrent en colombes, s'envolèrent et se posèrent sur les rochers qui se nomment depuis ce temps "Kyrie". L'autre rocher a été nommé "Christe-Elleison".
L'exécution de Giovanni à Carbini est un fait historique (XIV^e siècle).
- 206 - Petru Lamperti.
- 207 - Le *kómpu dúre* mentionné dans la narration est un morceau de terrain près de Calacuccia. Les noms des familles qui se font la guerre sont *Negróni* et *Léga*.
- 208 - "narration".
- 209 - "troupeau" (paissant sur une pente raide).
- 210 - "enclos".
- 211 - J.B. MARCAGGI, *op. cit.*, a transcrit un *lamentu* du Niolu (p. 124) et deux *voceri* (p. 186, Calacuccia, et p. 196).
- 212 - Une femme âgée de Ghisoni a été capable de me réciter plusieurs *lamentu* qu'elle avait entendu à différents décès.
- 213 - On les entend chanter dans la solitude par les bergers (voir L. DE BRADI, *op. cit.*, p. 244) mais aussi aux fêtes (voir plus haut la fête de la Santa di Niolu).
- 214 - Voir sur toute la poésie populaire corse A. QUANTIN, *op. cit.*, p. 199 s. et surtout J.B. MARCAGGI, l'introduction. Chez MARCAGGI même les ouvrages plus anciens sont cités.
- 215 - Voir J.B. MARCAGGI, *op. cit.*, p. 61 : « Il suffit d'avoir vécu intimement parmi les Corses pour savoir qu'ils cultivent l'art de la raillerie avec, parfois, un raffinement de cruauté. »
- 216 - Nous citons ici outre Petru di Niolu : Codaccioni (Propriano), Minicale (Evisa), L'Orsu d'Orezza (Orezza), Paoli di tagliu (Taglio).
- 217 - Petru di Niolu, *Canofari e Trivuli*, Ajacciu (A Muvra) 1928, p. 28. La comparaison des deux textes montre la différence entre le dialecte et l'écriture conventionnelle des littéraires qui s'appuie sur la langue écrite italienne ou bien sur l'orthographe étymologique.
- 218 - Les mélodies qui se rapportent aux complaintes funèbres mais également aux berceuses se caractérisent par leur mode mineur, sombre et mélancolique. Dans grand nombre de ces mélodies nous trouvons rattachées à un même niveau une phrase majeure et une phrase mineure. Des échantillons de la musique corse sont reproduits chez J.B. MARCAGGI, *op. cit.*, p. 372 s. *Ibidem* p. 83 une brève bibliographie sur la musique populaire corse. Aujourd'hui la musique populaire corse est malheureusement dominée par les chansons modernes

internationales qui sont jouées même dans les villages les plus reculés sur les accordéons.

219 - "cacher".

220 - "je donne".

221 - "décolletée".

222 - "Vous l'avez peut-être remarqué".

223 - En ital. "erbicella".

224 - = *ci vóle*.

225 - "loto".

BIBLIOGRAPHIE

EWFS : Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache (Gamillscheg)

ZRPh : Zeitschrift für Romanische Philologie

REW : Romanisches Etymologisches Wörterbuch (Meyer-Lübke)

LGRPh : Literaturbiatt für germanische und romanische Philologie (Behagel, Neumann)

ItDl : L'Italia dialettale

AtlCo : Atlas de l'île de Corse (Berlin 1769)

ÉTYMOLOGIE

longob. - Longobardo

log. - Logudoro

gall. - gallois

aret. sen. - Aret. siennois

osk., umbr. - osque, ombrien

log. camp. - Logudoro, Campidano

mgriech. - grec moyen



GIROLATA - UN VILLAGE DE PÊCHE SANS PÊCHEURS

Par Gunnard ALSMARK

Présentation

Avec l'article de Gunnard Alsmark (1) nous entrons dans la Corse de la fin des années 1960 (2) dans une des régions typiques de l'île qui s'étend au sud de Calvi et de Calinzana en Balagne jusqu'à Portu, Ota et Evisa dans les Deux-Sevi, entre les montagnes du Cintu et la mer. Autrefois pieve d'Olbia et de Sia, ces vastes territoires n'ont plus été fréquentés pendant longtemps que par les bergers des communes voisines précitées et surtout par les bergers transhumants venus du Niolu. Certains de ces derniers s'y sont sédentarisés une fois la Corse débarrassée de ces fléaux que représentaient les incursions et les razzias barbaresques et les guerres des seigneurs rivaux venus du sud.

Partant de la présentation de cette communauté agro-pastorale, ou plutôt de ce qu'il en reste en 1967, Gunnard Alsmark remonte le temps pour tenter d'apporter des réponses à des questions qui intéressent toute la Corse et au-delà les sociétés périphériques et les îles issues d'un mode de vie pastoral confrontées au changement et à l'innovation. Gunnard Alsmark se demande pourquoi une société telle que celle de Girolata, qui bénéficie d'un littoral aussi étendu, poissonneux et exceptionnellement beau, n'a, ni dans le passé, ni dans le présent, utilisé ces atouts que sont la pêche et le tourisme, mais, au contraire, a laissé ces activités à des étrangers, alors qu'elle n'en profite pas, et est réduite à la triste alternative d'une vie misérable sur place ou d'un exil sur le continent. Marginalité, retard historique, structures foncières, rôle des autorités, division et égoïsme des habitants, etc., chaque question abordée est fouillée avec minutie et apporte des réponses comme une monographie peut le faire. Certaines auraient mérité des comparaisons avec d'autres terrains voisins ou éloignés partageant en gros la même problématique (ainsi Mansu et Galeria, dont la particularité est de ne posséder en propre aucun terrain, leurs vastes territoires appartenant encore aux cinq "communautés-mères" du Niolu, comme terrains communaux, alors que celles de Girolata appartiennent à des "sgio"), et qui connaissent un développement différent. D'autres auraient pu être prolongées dans une perspective plus générale et politique (ainsi l'aspiration des notables par l'appareil de l'Etat français).

Aujourd'hui, quelque 25 années après sa publication en anglais, cet article retrouve tout son intérêt ancien et même une jouvence certaine face à l'incontournable et brûlante question du tourisme et de celle de la maîtrise et du développement du littoral.

- 1 - Nous devons à Gunnard Alsmark une thèse sur le pastoralisme en Corse, publiée en suédois avec un résumé en anglais : "Herdar på korsika", Lund, Liber Läromedel, 1979.
- 2 - Ces années-là ont connu une floraison exceptionnelle de travaux ethnologiques centrés sur le Niolu et/ou les communautés pastorales et le pastoralisme (cf. les thèses et les nombreux articles de Gunnard Alsmark, de Gérard Lenclud et de Georges Ravis-Giordani).

Jean-Luc ALBERTI

Sur la côte occidentale de la Corse se trouve un petit village au sujet duquel on peut lire les quelques lignes qui suivent dans le célèbre guide français *Les guides bleus : Corse : Golfe de Girolata* : « Ce golfe offre aux yachts un abri très sûr et un mouillage idéal. Tout au fond sur un petit promontoire dominé par un fortin génois, le hameau de Girolata, bourgade de pêcheurs de langoustes dépendant de la commune d'Osani, occupe un site magnifique et solitaire, qu'aucune route ne dessert, n'étant relié au col de la Croix que par un sentier. »

Il se trouve que j'ai lu par accident ce passage au cours de ma première visite en Corse dans l'été de 1964, je l'ai trouvé sensationnel et j'ai décidé de prendre un bateau depuis Porto jusqu'à ce village isolé avec son fort génois, ses pêcheurs de langoustes et son magnifique port naturel. Ce que je découvris confirma la photo du dépliant donné par l'Office de tourisme. Dans la lagune en forme de demi-lune plusieurs bateaux de pêche dansaient bercés par le clapotis de la mer, et sur la grève, assis



Fig. 1. Au milieu d'un paysage fantastique de montagnes, sur la côte occidentale de la Corse, se dresse le village de Girolata.

devant quelques cabanes de bois, des pêcheurs réparaient leurs filets et leurs nasses à langoustes.

La visite suivante que je fis à Girolata se déroula trois années plus tard. A cette époque, j'avais commencé mes études d'ethnologie en Suède et j'étais allé en Corse dans l'intention d'étudier le tourisme de l'île au cours d'un séjour prolongé. Le village de Girolata était mon premier objectif et au cours de l'année qui suivit, en 1967-68, j'effectuai trois séjours périodiques consacrés à des travaux de terrain, chacun d'environ un mois (en novembre-décembre, février-mars et juillet-août). Je découvris très rapidement que l'image pour touristes de ce village était mensongère. Les pêcheurs ne résidaient pas à Girolata et le village lui-même était presque vide en hiver alors qu'en été il explosait absolument de vie et d'activités. Ma curiosité fut chatouillée et mes recherches se concentrèrent plutôt sur la description de la mise en valeur du village et les raisons qui sous-tendaient tout cela.

L'objet de cet article est de décrire, à partir de sa transformation historique, l'adaptation de ce village en me référant particulièrement aux facteurs qui ont contribué à son dépeuplement. A ce propos, il m'est paru approprié de considérer Girolata comme une société locale marginale avec par là l'objectif de souligner l'interaction entre le village et son environne-

ment, entre différents niveaux de micro et macro-analyse de la société française dans son ensemble.

Le concept de marginalité crée certains problèmes quand il s'agit de définitions. De nombreuses tentatives ont été faites pour exprimer en termes précis diverses caractéristiques ; ici, j'ai, d'une façon indépendante, choisi une forme éclectique fondée pour l'essentiel sur l'anthologie de Brox et de Robinson, "Backward Areas in Advanced Countries" ["Les régions retardataires dans les pays développés"].

On caractérise très fréquemment les régions soi-disant marginales par une assise économique défavorable associée à une localisation éloignée. Une analyse point à point donnerait probablement les traits suivants :

1. plus de 60 % de la population active est employée dans l'agriculture, l'élevage, la pêche ou la sylviculture ;
2. une grande baisse de la population (une région qui se dépeuple) ;
3. de petites unités de culture dans l'agriculture ;
4. un faible niveau de productivité et de revenus ;
5. une technologie peu développée ;
6. une faible maîtrise des appareils de contrôle politique et économique ;
7. une localisation excentrique.

Comme nous le voyons, il s'agit de caractéristiques géographiques, économiques et politiques. Naturellement, il n'est pas nécessaire que tous ces traits soient réalisés pour que l'on puisse parler d'une société marginale. Plus justement, il s'agit davantage d'une question de différences de degré que d'une question de différences entre des types de sociétés.

Dans ce contexte, j'aimerais garder une attitude critique ferme vis-à-vis d'un soi-disant dualisme économique, qui accentue avec beaucoup trop de partialité la différence entre la micro-société traditionnelle et la macro-société moderne technologiquement développée.

De la même façon, je crois que nous avons peu à gagner à expliquer la situation économique des sociétés locales par "le retard culturel", "le traditionalisme" ou par la banale rengaine du "conservatisme", etc. Seule une analyse fouillée des conditions écologiques, économiques et sociales de cette société présentée dans un cadre politique et économique plus large peut décrire et expliquer de façon satisfaisante son évolution actuelle.

Dans cette perspective, j'ai choisi d'organiser comme suit le contenu de cet article : en premier, je donnerai une brève description de la situation du village suivie d'une présentation historique. Puis, selon un point de vue diachronique, je m'attacherai de plus près à la structure professionnelle du village et plus particulièrement à ses deux moyens d'existence originels : l'agriculture et le pastoralisme. Suivra une longue partie dans laquelle j'ai choisi de traiter de la situation économique présente de certains habitants de Girolata, et, en liaison avec ceci, quelques lignes sur le tourisme de nos jours.

Une fois le contexte et la situation actuelle présentés, je débattrai des autres moyens de subsistance, principalement la pêche, laquelle, comme nous l'avons indiqué précédemment, n'est pas pratiquée par les habitants du village eux-mêmes. En guise de conclusion j'essaierai d'analyser plusieurs causes majeures responsables de cette dépopulation et j'examinerai aussi la structure et l'organisation sociales du village, ainsi que les relations sociales entre ses habitants.

Il est également possible d'aborder cette étude comme une variation sur le thème des questions posées par les régions peu peuplées en général.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaiterai énoncer brièvement les bases théoriques à partir desquelles j'ai travaillé :

Considérer l'émigration comme conséquence directe de l'afflux général des valeurs "de la ville" dans les sociétés locales est, à mon avis, largement exagéré. Ces changements de valeur qui se cachent derrière la décision de se détacher de l'environnement de sa jeunesse doivent être étudiés en relation avec les occasions qu'a chaque individu, c'est-à-dire à la constellation de restrictions et de possibilités qui déterminent les limites du choix de chacun avant d'agir. De la même façon, l'isolement en lui-même ne doit pas être considéré comme une raison suffisante pour que les gens désirent s'en aller. Des études minutieuses portant sur les conditions d'accès aux ressources, les ressources (et les activités) qui sont exploitées, et la répartition de celles-ci modifient la conception simpliste de la portée de l'isolement dans la dépopulation. Pareillement, le système d'interactions demande une étude en profondeur, tout comme les diverses formes d'organisation locale. De plus, il est nécessaire de considérer les facteurs externes sous la forme de lois et de règles, économiques et politiques, religieuses, etc., tout comme les possibilités de manœuvre que les populations ont à leur disposition.

La situation et la configuration du village

Girolata est situé le long de l'arête d'un petit promontoire à l'ombre d'un fortin génois, entouré sur trois côtés par la mer avec des montagnes perpétuellement vertes en arrière-plan. Au-dessous et à l'est du village s'étend une petite baie, avec une plage bordée d'énormes eucalyptus aromatiques. Derrière eux se trouve une petite plaine, avant les montagnes recouvertes de maquis qui ferment la vue au nord-est.

L'isolement par rapport au monde extérieur est grand. Il n'y a pas de routes, la seule liaison terrestre est un sentier long de sept kilomètres qui serpente à travers le maquis et mène à la route nationale d'Ajaccio à Calvi sur la côte occidentale.

Les maisons du hameau sont disposées à quelque distance les unes des autres le long d'une arête dans la dépression qui va du fortin à l'aire à battre (voir fig. 16). Une petite place, avec un arbre qui donne de l'ombre, constitue le centre géographique, alors que la plage, avec son restaurant et ses bateaux de touristes, forment le centre d'activité du village, tout au moins pendant l'été.

En haut, parmi les maisons, se trouve un bar où l'on sert des boissons alcoolisées et où l'on peut acheter des cigarettes et des boîtes de conserve. On

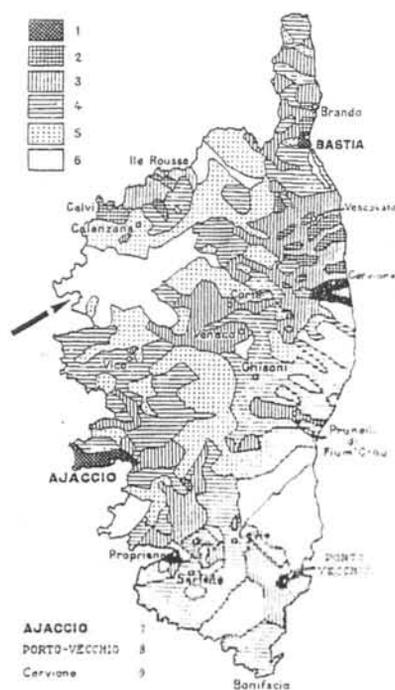


Fig. 2. Population de la Corse en 1950.

Légende : 1. Plus de 100 habitants au km² ; - 2. Entre 50 et 100 ; - 3. entre 20 et 50 ; - 4. Entre 10 et 20 ; - 5. Entre 5 et 10 ; - 6. Moins de 5 ; - 7. Villes de plus de 25.000 habitants ; - 8. Villes de plus de 3.000 habitants ; - 9. Communes entre 1.000 et 3.000 habitants.

trouve aussi dans ce lieu la seule trace de modernité de tout le village : un téléphone de campagne abandonné depuis le temps de l'Occupation au cours de la Deuxième Guerre mondiale. L'électricité tout comme l'eau et le tout à l'égout faisaient défaut à la plupart des maisons en 1968.

Une rue en forme de "S" serpente entre les maisons et descend jusqu'au bout de la plage de l'autre côté du golfe large de 200 mètres où quelques bateaux sont ancrés le long de deux étroites jetées en bois. Sur la plage, quelques simples cabanes de pêcheurs construites avec des planches et des tôles d'acier se penchent les unes vers les autres. En retrait de celles-ci et derrière de hauts eucalyptus a poussés ces dernières années un nouveau centre du village fait de cabanes et de bungalows, autour du restaurant, ouvert de la fin mai au début de septembre.

Non seulement d'un point de vue géographique, mais aussi d'un point de vue démographique l'isolement du village est immense. Comme le montre la carte ci-dessous, Girolata est située dans une région à faible degré de population, avec moins de cinq habitants au kilomètre carré. Ces chiffres sont ceux

des années 1950-1960, mais même plus tôt cette partie de la Corse, comme les autres régions côtières, était peu peuplée. Les invasions et les guerres continues depuis les Grecs et les Romains jusqu'aux Allemands et aux Italiens lors de Deuxième Guerre mondiale ont chassé les Corses vers les régions montagneuses du centre. La mer et le littoral constituaient un territoire étranger et dangereux et ce n'est qu'après l'achat de la Corse par la France en 1768 et la paix qui s'ensuivit que les montagnards corses commencèrent avec précaution à venir peupler les régions côtières (voir ci-dessous). Ceci est parfaitement évident si l'on en juge par la reconstruction historique du village de Girolata que j'ai pu faire à l'aide des recensements et des cartes économiques consultés aux Archives départementales d'Ajaccio.

Comme on le voit, Girolata se trouve dans une région typiquement peu peuplée. La carte donne aussi une idée de l'importante migration qui s'est produite dans les dernières décennies depuis les régions montagneuses vers le littoral. (extrait de Rondeau, La Corse, 1964).

Histoire du village

Le tableau ci-après montre l'évolution de la population à Girolata de 1851 à 1962, à savoir la période que couvrent les recensements trouvés aux Archives. Les données concernant le village voisin d'Osani sont présentées à des fins de comparaison.

A l'exception de deux fluctuations mineures dans les années 1870 et les années 1880 (la première due à la guerre de Napoleon III, la seconde résultant de la stagnation agricole et de l'importante émigration concomitante), la courbe monte régulièrement, et pour Girolata, atteint son sommet en 1931 avec exactement 150 habitants. Si l'on compare cette évolution démographique à celle de toute la Corse, on s'aperçoit que cette apogée est atteinte quelques années plus tard, en 1936. On peut, par conséquent, supposer avec quelque raison une augmentation correspondante de la population de Girolata jusqu'au milieu des années 1930 bien que je ne puisse pas me référer à des archives particulières. Les interviews des gens du village confirment ce point ; selon leurs dires le village avait une population de près de 200 habitants à son apogée. Après ce sommet, la courbe de la population chute brusquement à la fois à Girolata et dans la Corse en général. Le village perd rapidement presque tous ses habitants et le recensement de 1962 n'enregistre plus que 12 habitants -

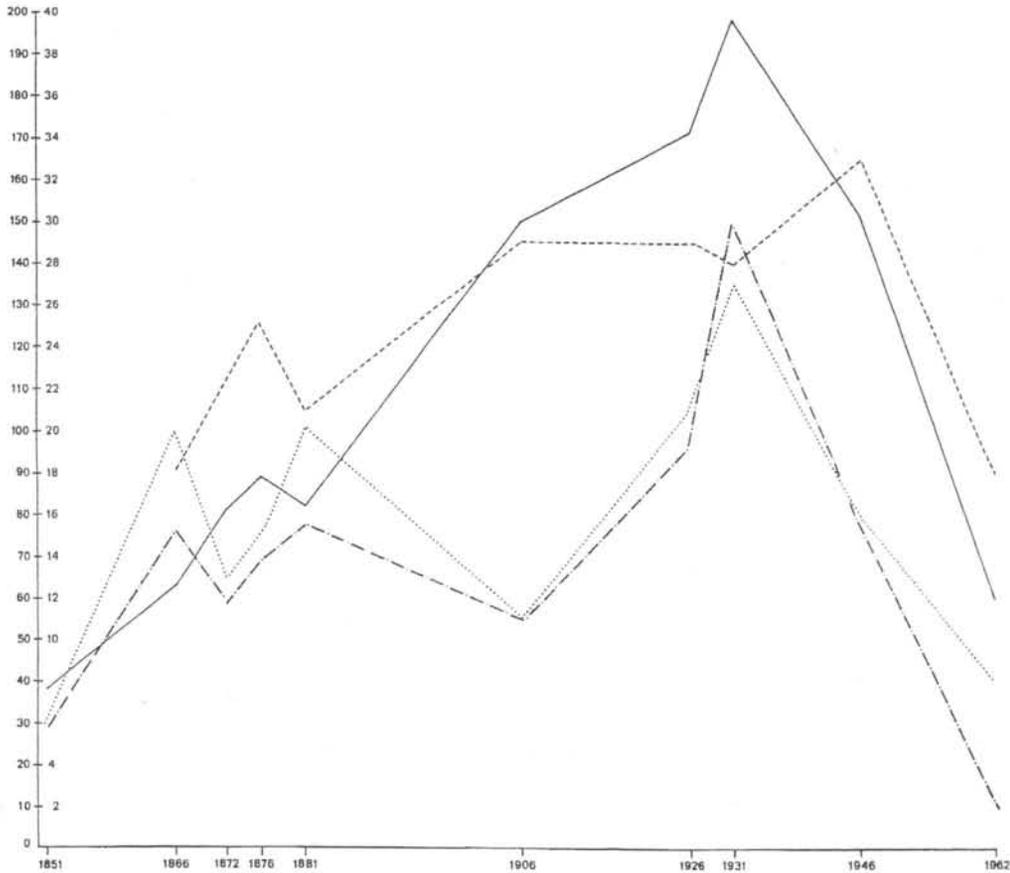


Fig. 3. Evolution de la population et du nombre de foyers à Girolata et à Osani de 1851 à 1962.

Légende :

Girolata : nombre d'habitants : _____ ; nombre de maisons : -----

Osani : nombre d'habitants : - . - . - . ; nombre de maisons : - . - . - .

soit une réduction de 11/12^{ème} de sa population en moins de 30 ans !

Quelles causes se cachent derrière cet épuisement ? Afin de le comprendre nous devons considérer la situation économique du village, mais, en premier lieu, je souhaiterais remonter quelque peu le temps afin de souligner un trait plus général de l'histoire de la Corse. Ce à quoi je fais référence est la nouvelle ordonnance du tableau géographique de l'île que j'ai rapidement suggérée ci-dessus.

Après des millénaires de guerres et de divisions, une période plus calme dans l'histoire haute en couleurs de la Corse s'instaura à la fin du XVIII^e siècle. Le point de rupture décisif fut la défaite de l'armée de libération corse à Ponte Novo en 1769 contre les Français, lesquels avaient l'année précédente acquis la Corse en l'achetant aux Italiens. Par cette défaite, le rêve de la Corse d'être un pays libre et indépendant s'évanouissait ou du moins entraînait en hibernation. Derrière les slogans, "La Corse aux Corses",

"Fora i pedi neri" ["les pieds-noirs dehors"], etc., que l'on trouve peints ici ou là sur les murs, les parapets des ponts et les clôtures, ne se trouve qu'une très petite portion des habitants de l'île, alors que tous les autres parlent avec satisfaction et franc chauvinisme de la France ET de la Corse.

Le massacre de Ponte Novo signifie aussi la fin de la dévastation à laquelle le littoral corse avait été soumis pendant des milliers d'années. Le Corse qui s'était réfugié vers les montagnes où il avait développé une culture tout à fait particulière dans la paix et la tranquillité, commença alors à rechercher les zones côtières. Une autre conséquence de cette paix fraîchement gagnée fut que la Corse commença à se relever économiquement en même temps que sa population augmentait. Le cheptel et la superficie agraire s'accrurent, des mûriers et des cotonniers furent plantés. Le réseau routier fut amélioré et étendu, ce qui développa les relations avec l'intérieur de l'île. Au cours de la Troisième République, des

routes et des écoles furent construites et on lança une campagne systématique contre les marécages où sévissait la malaria sur la côte orientale.

L'étude des sources documentaires révèle que Girolata s'est développé suite à la colonisation dont je viens de parler. Une carte de 1844 (Plan figuratif - Vente de biens de l'Etat) donne des informations intéressantes à cet égard. Elle a été publiée en liaison avec une vente aux enchères de l'Etat au cours de laquelle des terres non vendues étaient considérées comme vendues. La carte montre le village et le territoire adjacent de même que la répartition à cette date des propriétés déjà vendues. Les terres qui étaient exclues de cette vente avaient été vendues seulement une décennie plus tôt, en 1835, et les noms des acquéreurs nous procurent d'utiles informations quant à leur lieu d'origine. Par exemple, Evisa, Calacuccia, Casamaccioli, etc, sont tous des villages de bergers de l'intérieur de la Corse, le Niolo (2). Ces bergers pratiquaient alors la transhumance (cf. *infra*), tout comme aujourd'hui, entre leurs quartiers d'estive à la montagne et leur hivernage dans des maisons louées à la plaine près de la mer. Aussi lorsque l'occasion se présenta, tout natu-

rellement de nombreux bergers demeurèrent sur la côte, où de bonnes possibilités de cultiver des champs existaient. Le pas qui amène un berger à devenir un cultivateur ne devrait pas être considéré dans l'absolu ni même comme particulièrement grand. Etant donné le type d'économie rurale pratiqué, souvent extensif et indépendant, des activités multiples étaient courantes, l'élevage et des formes simples d'agriculture étaient menés de pair.

La structure professionnelle

Ce fait se révèle dans les informations contenues dans les recensements concernant les attaches professionnelles des habitants du village. Il se trouve qu'une même personne peut une fois figurer comme berger et une autre fois comme cultivateur (4). Pour nous, observer *quels* groupes professionnels étaient représentés au village est du plus haut intérêt. On peut faire ceci d'une façon satisfaisante à l'aide des tables de recensement que j'avais utilisées précédemment lors de la détermination de l'évolution démographique du village. Dans le tableau ci-dessous, j'ai choisi de conserver les désignations pro-

	1851	1866	1872	1876	1881	1906	1926	1931	1946	1962
Berger		2	3	4	4	6	23	8	12	
Bonne						1				
Cantonnier								1		
Cordonnier								1		
Cultivateur	4	9	x	x	20	5	9	38	5	
Ecolier						17	5	x		
Employé							1			
Etudiant						1				
Fileuse	2				1					
Infirmier		2								
Institutrice						1	1	1		
Marin pêcheur									3	
Ménagère		x	x	x	14	15	7	x	6	
Mineur						1				
Ouvrier agricole									1	
Patron pêcheur									1	
Peintre									1	
Propriétaire	1	x			3	2				
Rentier						4				
Retraité									2	
Néant	x	x	x	x	36	2	50	x	40	
TOTAL	27	75	58	67	76	55	96	150	73	12

Fig. 4
Structure professionnelle
à Girolata (1851- 1962)

fessionnelles en français, telles qu'elles apparaissent dans les recensements.

Commenter brièvement ce tableau n'est pas très facile. Comme on le voit, les données sont fréquemment confuses et incomplètes avec souvent ce qui apparaît comme une catégorisation arbitraire des occupations des habitants. Dans le tableau, les chiffres indiquent le nombre de fois où une occupation était notée en clair dans un recensement, les "x" les cas où le nombre était douteux.

Il est typique que celui qui a effectué le recensement ait reporté une occupation pour le chef de chaque famille, alors que les enfants, même adultes, étaient enregistrés dans la catégorie "néant", c'est-à-dire sans occupation. Ceci est également vrai des personnes âgées du village qui, naturellement, pouvaient fréquemment participer de façon très active à la production. Malgré ces imperfections, certaines tendances se dessinent selon moi comme suit.

Tout au long de la deuxième moitié du XIX^e siècle, seulement trois catégories d'activités professionnelles ont été enregistrées : cultivateurs, bergers et fileuses. Ce n'est qu'au XX^e siècle que de nouvelles activités apparaissent, dont une institutrice. Dix-sept écoliers et un étudiant sont enregistrés alors et M.S. m'a appris que la salle de classe était située au rez-de-chaussée de la maison de A-B L. (voir le texte plus loin).

Il est parfaitement évident que la différenciation professionnelle s'accroît en même temps que la population augmente. Parmi les nouvelles professions relevons parmi d'autres celles de cordonnier, de cantonnier et de fonctionnaire. Ce n'est qu'en 1946 que l'on relève pour la première fois la catégorie de pêcheur et ceci est singulièrement surprenant quand on connaît les bonnes conditions que procure le site.

Il est apparu au cours des interviews que les quatre pêcheurs mentionnés à Girolata en 1946 n'exerçaient que temporairement leur activité en ce lieu. Plusieurs années plus tard ils quittèrent le village pour Calvi, plus au nord sur la côte occidentale.

En résumé, nous voyons comment le territoire environnant, transformé en champs et en pâtures, commande presque entièrement l'utilisation des ressources du village. La production de charbon de bois n'est déjà plus qu'une activité ancienne et sporadique.

Mais qu'est-ce qui explique que Girolata se soit aussi complètement tournée vers la terre et qu'une population de pêcheurs n'y fût point permanente ? Et ceci en dépit de sa situation favorable dans des eaux reconnues comme poissonneuses et bénéficiant

de surcroît du seul port naturel sûr de toute la côte occidentale depuis Calvi au nord jusqu'à Ajaccio au sud ? Dans quelle mesure le cadre naturel façonne-t-il la culture et quelles sont les forces qui de concert avec la nature gouvernent le développement ?

Les réponses à ces questions ne sont pas faciles à trouver, mais en faisant l'analyse du processus de dépopulation et en étudiant finement les régions peu peuplées en général, je crois que les raisons principales sont à rechercher parmi les variables suivantes : a) les ressources et l'orientation de la production, b) la structure foncière, et c) les unités de production. Recouvrant ces trois secteurs extrêmement larges est le *système de valeurs* tel qu'il est exprimé quotidiennement par les gens du coin ou exploité principalement par les "travailleurs invités" venus d'Italie. A Girolata, ceci n'a pas laissé de traces dans les feuilles de recensement, mais dans le village voisin d'Osani c'était plus prononcé. L'activité potentielle que la mer représentait était, cependant, exploitée selon l'usage à travers les coutumes et les pratiques aussi bien que plus généralement par les lois et les règlements valables pour tout le pays.

Si on demande aux gens du village pourquoi ils n'ont pas choisi de devenir pêcheurs plutôt que de partir, ils répondent : « Comment aurions-nous pu faire cela ? Mon père était berger, le père de mon père était berger, nous avons toujours été des bergers. Nous n'avons jamais eu aucun rapport avec la mer ». De même que la pression liée à l'accroissement de la population du village au cours du premier tiers du XX^e siècle n'a pas abouti à l'ouverture d'une activité nouvelle adaptée au milieu, de même la menace de l'émigration semble avoir peu exercé d'influence sur le développement de la région.

En prenant quelque recul, on s'aperçoit que ces tendances semblent avoir été assez similaires dans d'autres parties de la Corse. Seulement 700 pêcheurs étaient inscrits maritimes en 1957, et selon les historiens, la mer a toujours constitué un élément étranger dans les activités des insulaires. Mais expliquer uniquement cet antagonisme comme résultant du développement historique (le traditionalisme) n'est pas satisfaisant. Engageons-nous plutôt vers la micro-histoire pour examiner ce qui a pu influencer l'émigration à côté des difficultés à créer des activités nouvelles viables quand les traditionnelles ont échoué.

Nous commencerons par *l'agriculture*, qui constituait l'épine dorsale de l'économie du village au XIX^e siècle. Dans les tables du recensement de

1851 le mot "berger" est totalement absent, ce qui semble troublant si l'on considère que Girolata a été fondé par des bergers venus du Niolu comme je l'ai indiqué précédemment. Ces gens se sont apparemment installés près de la côte avec la ferme intention de faire de l'agriculture (en y adjoignant de l'élevage) et vraisemblablement préféraient aussi se dire "cultivateur" (4), qui jouit d'un rang plus élevé que celui de "berger". Nous verrons plus tard comment le nombre de bergers à Girolata s'est accru dans un rapport inverse à celui de l'agriculture en déclin.

Déjà vers le tournant du siècle l'agriculture déclinait à Girolata en faveur de l'élevage, une évolution commandée par des niveaux supérieurs de la société et qui était aussi caractéristique de l'économie corse en général. Tout d'abord, avec la concurrence des grains meilleur marché importés de l'étranger, le travail fourni dans de nombreuses petites propriétés affermees un peu partout en France n'était plus en rapport avec leur rentabilité. En ce qui concerne Girolata, avec son territoire très montagneux, les possibilités d'une agriculture rationalisée étaient très faibles. Presque toutes les parcelles cultivées étaient situées en terrasses, souvent éloignées du village lui-même.

Mais plus importants même que cette orientation de la production, vulnérable à cause de la politique agricole de l'Etat, étaient *les rapports de production*. A Girolata, les cultivateurs ne possédaient généralement pas les terres qu'ils cultivaient, à l'exception d'une ou deux parcelles inadéquates. Les locations étaient élevées et assez fréquemment des taxes sur les bœufs pour les labours s'y ajoutaient. Un des résidents du village, A-L L. exposait la situation en ces termes :

« Nous avons compris finalement que nous travaillions plus pour notre patron que pour nous-mêmes. Ça n'avait pas d'importance que l'année ait été bonne ou mauvaise, il fallait toujours donner au propriétaire la part qui avait été décidée à l'avance. Quelquefois nous n'en avons même pas assez pour semer !

Il nous était impossible de donner une bonne instruction à nos enfants et maintenant à notre âge nous n'avons pas la moindre pension. Regardez comme il faut que je travaille dur maintenant. Essayer constamment d'économiser ce que je gagne pour cotiser pour ma pension alors que mon frère, qui était dans les douanes (voir ci-dessous) vit bien avec ce que l'Etat lui donne. Nous avons travaillé dur, mais nous n'en avons rien retiré. »

Le village aujourd'hui est dominé par de grands propriétaires, tous les deux absentéistes. Ce n'est que pendant les mois d'été qu'ils séjournent au village avec leurs enfants, petits-enfants, famille et amis, mais psychologiquement les résidents ont le sentiment de leur présence par des règlements, des contrats de location, etc., toute chose à laquelle je reviendrais plus tard.

Quand l'agriculture eut peu à peu disparu d'importantes ressources pastorales se dégagèrent, ce dont on peut s'apercevoir dans l'accroissement concomitant de *l'élevage*. Celui-ci était centré sur les bovins et les cochons pour la production de viande et sur les brebis et les chèvres principalement pour la production de fromage. On utilisait aussi la peau et la laine de ces animaux alors que leur viande faisait plus rarement partie de l'alimentation de base.

L'élevage extensif était – et est encore – la règle. Cette forme est caractéristique de la Corse mais est rarement vue dans les autres départements français. Les vaches qui sont si maigres qu'on les appelle vaches hindoues erraient librement sur de grandes zones et trouvaient leur nourriture autant qu'elles le pouvaient dans les pauvres pâtures que le maquis peut offrir. Les cochons vivaient dans des conditions aussi pauvres du point de vue nutritionnel, mais au moins pendant les mois d'automne ils pouvaient se rassasier dans les châtaigneraies un peu plus haut à la montagne.

L'élevage des moutons et des chèvres faisait partie d'un système économique d'élevage que l'on appelle là transhumance. Celle-ci se caractérise par l'utilisation de deux systèmes écologiques, l'un à la montagne pendant les mois d'été, l'autre à la plaine près de la mer en hiver. En utilisant cette migration verticale saisonnière, les bergers pouvaient exploiter au maximum les ressources marginales de la nature. Ce système de pastoralisme mobile existe encore en Corse quoiqu'à un moindre degré.

A Girolata plus personne ne garde des brebis ou des moutons, mais comme nous l'avons mentionné précédemment, le village fut fondé par des bergers transhumants, qui recherchaient un lieu de retraite à la plaine près de la mer où ils pourraient demeurer d'une manière plus permanente. Mais la tradition continue à vivre fermement dans la mémoire et beaucoup de personnes du village peuvent raconter comment dans leur jeunesse elles montaient l'été avec leurs bêtes dans les montagnes, où l'eau douce et les pâturages étaient abondants.

Pourquoi donc l'élevage dans une large mesure a-t-il été abandonné (deux personnes continuent à

pratiquer un élevage extensif avec respectivement 15 et 40 têtes) ? La répartition de la propriété foncière, ci-dessus mentionnée, est une des raisons. Car une exploitation plus rationnelle des pacages et de l'argent sont nécessaires et ceux qui utilisaient la terre n'avaient ni l'une ni l'autre à leur disposition. Leur contribution au processus de production était la force de travail que les propriétaires exploitaient sévèrement. Lorsqu'à cause de l'émigration, cette ressource commença à être incertaine, il ne restait que deux possibilités pour le berger-cultivateur s'il souhaitait continuer à vivre là, à savoir, travailler davantage ou trouver d'autres activités qui puissent convenir au cadre de la société locale. Si cette tentative s'avérait infructueuse, il n'y avait d'autre alternative que de partir, soit pour une région quelque peu plus active de la Corse (habituellement Ajaccio ou Bastia), soit pour une région industrielle du continent.

Quelques habitants de Girolata en 1966

Sur quelles possibilités économiques alternatives les habitants qui souhaitaient rester au village pouvaient-ils s'appuyer ? Abordons cette question en voyant de plus près de quoi vivaient un certain nombre des habitants du village qui y étaient encore au moment de mes travaux de recherche sur le terrain. On peut diviser ces gens en deux catégories : l'une comprenant ceux qui y habitaient tout le long de l'année et y dépensaient tout ce qu'ils gagnaient ; l'autre comprenant ceux qui étaient enregistrés au village mais qui résidaient une partie de l'année ailleurs où ils gagnaient aussi la plus grande partie de leurs revenus annuels. Si l'on commence par le premier groupe, on s'aperçoit vite à quel point les anciennes formes d'existence sont toujours présentes, dans leurs formes encore aussi rudimentaires.

• **A-B L.**, 56 ans, célibataire, l'homme à tout faire du village, fournit un bon exemple de la polyvalence des activités d'autrefois. Il ne fait plus réellement de l'agriculture, mais il a conservé une vigne sur le versant nord de la Pointe de Scandola, à environ trois heures de marche de Girolata. Le vigna est vieille et mal entretenue mais fournit encore assez de vin pour sa consommation annuelle de vin et d'eau-de-vie.

Environ 40 vaches et veaux lui procurent une partie de ses revenus en argent liquide, mais ceci ne constitue qu'un capital précaire. L'année où j'ai mené mes travaux de recherche dans le village il a

perdu pas moins de 23 vaches, c'est-à-dire plus de la moitié de son troupeau. La sécheresse et le manque d'eau, combinés au caractère extrêmement accidenté du terrain étaient les raisons principales de cette terrible diminution qui fut particulièrement manifeste cette année-là quand aucune goutte d'eau n'est tombée de mars à octobre.

Mais l'élevage sans aucune surveillance ne se pratique pas. On dresse des clôtures dans la campagne de sorte que la liberté de mouvement des animaux est limitée et au cours de la saison de chasse A-B organise ses sorties de manière à passer par les endroits qu'il s'attend à voir fréquenter par ses bêtes et ainsi ne point les perdre de vue.

Les activités pastorales d'été sont d'une plus grande importance. A-B loue les prairies dans la plaine au dessous du village de sorte que l'herbe y poussera plus drue pendant l'hiver, et y laisse ses bêtes en liberté vers le début du printemps. Cette méthode contribue à l'amélioration de la viande à la fois en quantité et en qualité et devrait certainement procurer une possibilité de développement avec comme résultat des rentées plus importantes. Mais de grandes difficultés sont récemment apparues sous la forme de restrictions concernant la vente de la viande en Corse d'une manière générale. Les autorités interdisent aux bouchers d'acheter de la viande qui n'a pas été examinée par un vétérinaire ; cette prescription a bien sûr occasionné des problèmes pour les petits éleveurs isolés tels que ceux de Girolata.

Chaque année au cours du mois de février un vétérinaire entreprend une tournée d'inspection, examine les bêtes que les éleveurs avec difficulté ont pu rassembler et délivre une attestation moyennant 4 francs par animal. Sans ce certificat aucun achat ne peut avoir lieu, et même s'il se trouvent des bouchers qui ferment les yeux "au nom d'une vieille amitié", la loi a en fait arrêté l'élevage dans les zones isolées et dépeuplées, où rassembler les animaux en sus crée beaucoup de difficultés.

L'absence de personnes associée aux difficultés de capture des vaches place les Corses dans la situation de devoir choisir entre la rationalisation ou la vente. Le problème pour Girolata se complique du fait qu'il n'y a pas de route. Le vétérinaire ne sort pas de son chemin pour descendre au village, au contraire les vaches doivent monter sur la route pour être examinées.

Comme plusieurs autres personnes du village, A-B a des ânes, 6 en tout ; ceux-ci sont nécessaires



Fig. 5. A-B L. découpe un sanglier qu'il a tué ; il en distribuera plus tard des morceaux à quelques-uns (ici avec M-A).

pour résoudre les problèmes de transport dans cette région escarpée et démunie de route. Pendant quelques années il a passé des heures à dégager le chemin qui relie le village au Col de la Croix, travail pour lequel la commune lui a alloué une petite somme d'argent.

La chasse joue un rôle qui n'est pas sans importance dans la vie de A-B. Les sangliers et les chèvres enfuies ou perdues composent ses prises principales, mais les oiseaux sont aussi au menu. Un réfrigérateur au butane résout de façon pratique les problèmes de stockage mais il n'est pas rare quand la chasse a été fructueuse qu'il distribue la plus grande partie de la viande aux autres habitants.

Les champignons et les baies sauvages rentrent aussi comme éléments de cette économie domestique indépendante, bien que dans une moindre mesure. Son jardin, cependant, est suffisamment grand pour répondre à ses besoins personnels mais aussi pour lui permettre la vente de quelques produits l'été aux touristes, essentiellement des campeurs pédestres. Ceci est également vrai pour les quelques 20 poules et poulets, qui produisent suffisamment d'œufs et de volailles pour un petit revenu comptant.

Il n'attrape jamais de poissons mais se suffit de ceux qu'il obtient de temps en temps contre un verre



Fig. 6. Les jardins continuent à jouer un rôle important pour les quelques résidents qui ont choisi de rester au village toute l'année.

de vin ou de quelques mots qu'il échange avec des patrons pêcheurs de l'extérieur ou des plaisanciers en été.

Toutes ces activités, mises ensemble, font que la situation économique de A-B L. est stable, mais ceci aussi longtemps qu'il aura la volonté et la force de les exercer. Le petit nombre d'habitants du village veut dire qu'il y a un manque de sécurité et d'aide en temps de maladie ou quand les infirmités de l'âge surviennent, situations où les familles et les amis intervenaient dans la société d'autrefois. Afin de se préparer une base économique sûre pour ses vieux jours, il est obligé de verser chaque mois de fortes primes d'assurance pour assurer sa future retraite. A cause de cela, le travail contre de l'argent comptant est une absolue nécessité pour ceux qui souhaitent demeurer à Girolata, et ici nous rencontrons un des facteurs déclenchants qui peuvent expliquer l'émigration de masse du village.

En ce qui concerne A-B L. ceci n'a pas été un grand problème. A travers la transformation de Girolata d'une société agraire à demeure en un coin de vacances saisonnier les secteurs de réparation et de construction se sont considérablement développés. Les anciens habitants du village ne se satisfont plus du niveau sommaire des logements qui était normal autrefois, mais les rénovent avec l'argent



Fig. 7

M.S. se rendant à la cuisine avec quelques morceaux de bois sur la tête.

gagné sur le continent bien que ceux-ci demeurent fréquemment vides la plus grande partie de l'année.

Mais la surveillance des travaux et la participation au travail de construction (essentiellement de la maçonnerie) ont pendant longtemps donné à A-B L. l'occasion d'acquiescer les sommes nécessaires. Mais il ne manque pas de concurrence à l'occasion quand il y a du travail. Ces dernières années quelques résidents continentaux du village ont embauché des travailleurs nord-africains pour des travaux de réparation et de construction simples. Ces travailleurs n'ont généralement pas de permis de travail, mais pour de faibles rémunérations et de pauvres conditions de vie ils peuvent trouver du travail dans des régions éloignées comme Girolata.

Si maintenant nous résumons les activités de A-B L., nous pouvons dire de lui sans exagérer que c'est un vrai *bricoleur*, ou un homme à tout faire au sens *premier du terme*. Son capacité à utiliser de nombreuses ressources marginales, chacune d'elle relativement peu importante, crée en dépit de tout une situation plutôt bonne d'un point de vue économique.

• Cette même attitude ingénieuse, presque respectueuse vis-à-vis du travail se retrouve chez la plus vieille femme du village, M.S., née en 1898 dans le village de montagne de Soccia. Son père

était venu s'installer peu après à Girolata, où il avait bâti en 1908 la maison de la place du village que M.S. et sa fille, débile mentale, habitent maintenant. Elles y résident ensemble avec deux chats, six poulets et un coq dans des conditions extrêmement modestes, faisant cuire leurs repas sur un trépied dans un feu ouvert et dormant dans une chambre humide et non chauffée au premier étage. Sur le même palier se trouve une pièce depuis des années inutilisée, "la sala" (le salon), et à côté une plus petite pièce qui est louée occasionnellement à des visiteurs au village pour 5 francs la nuit. Ce revenu comptant, avec sa pension des vieux couvrent à peu près ses besoins, dit M.S. Elle aussi, malgré son âge avancé, s'occupe d'un petit potager, d'un verger planté de trois orangers et d'une vigne en décrépitude. Son âge ne l'a pas empêchée de prendre un sanglier au piège au cours d'une de mes visites, de le tuer et de porter toute seule chez elle l'animal de 40 kilos.

• Les choses sont quelque peu différentes avec l'un des autres résidents permanents du village, F.C., un célibataire, né en 1913, qui vit avec ses deux sœurs, M-A, âgée de 70 ans et J., âgée de 57 ans. Psychologiquement et physiquement brisé après plusieurs années dans un camp de concentration



Fig. 8. F.C. L'un des rares habitants permanents du village ; il vit principalement de l'élevage.

allemand, il vit à présent essentiellement de la pension d'invalidité que lui verse le gouvernement français, à laquelle s'ajoutent les denrées de base qu'une douzaine de vaches, une chèvre, plusieurs poulets et un jardin potager peuvent procurer. Ce n'est qu'en acceptant un "bas" niveau de vie qu'une telle situation économique est possible ; mais dans le village on explique sa situation en disant que « F. est fatigué, depuis la fin de la guerre il est très fatigué ». La vérité en cette matière est qu'il s'en sort au point de vue économique surtout grâce au sacrifice de ses deux sœurs qui lui reversent leur pension.

• Une autre personne a été touchée par la guerre, **J.T.**, jadis acteur à Paris, qui a été fait prisonnier pendant la guerre et est devenu une sorte d'aventurier et de bohème. Marqué par sa détention et un mariage malheureux, il est arrivé par accident à Girolata il y a plus de 20 ans, est tombé amoureux d'une belle fille, s'est marié, a fondé une famille et s'est installé définitivement. Son créneau est devenu le tourisme régénéré après la Deuxième Guerre mondiale. Une boutique relativement chère mais bien tenue (avec surtout des boîtes de conserve), un bar et un restaurant leur procure assez d'argent pendant les mois d'été pour qu'en principe ils soient fermés le reste de l'année.

Sa famille comprend cinq personnes, J. et A. T., un garçon plus âgé qui vit à Paris, une fille d'envi-



Fig. 9. J.L. est "un garçon du village", qui habite maintenant à Paris la plus grande partie de l'année. Pendant l'été il vit du tourisme qui connaît une intense activité à Girolata.

ron 10 ans qui va à l'école à Curzo où elle est interne, et un gamin qui demeure avec eux à Girolata. Leur logement, le plus modeste de tout le village, consiste seulement en une ancienne bergerie ouverte à tous les vents, avec des murs de pierres et un toit en terrasse recouvert de sable. En fait ils ne possèdent rien en propre, mais dépendent complètement de deux grands propriétaires du village. Les clients du restaurant sont en général de riches touristes, qui sont venus au village dans leur yacht luxueux ou en croisière d'un jour depuis le port de Porto.

• Le bateau qui amène les touristes de Porto à Girolata et retour appartient à un concurrent de J.T., **J.L.**, lequel a habité pendant plusieurs années à Paris, où il était agent d'assurances, mais qui est né à Girolata (sa mère est une des sœurs de F.F.C.) et a grandi là. Pendant les mois d'été il travaille dans l'industrie florissante et en pleine expansion du tourisme ; il effectue deux mini croisières d'une demi-journée depuis Porto, a un restaurant et des bungalows en location près de la plage (voir le plan). Il emploie au moins trois ou quatre personnes chaque année pour ses affaires, deux pour s'occuper du bateau et deux pour la cuisine, la plonge et les locations. Il emploie rarement des gens du village et d'un point de vue strictement économique le flux de touristes n'apporte pas grand chose aux autres habi-



Fig. 10. L'été "La Balagne" amène régulièrement des touristes en excursion depuis Porto.

tants du village. Même si J. L. gagne assez pour vivre au village toute l'année, il est si étroitement attaché à Paris qu'il quitte le village dès que l'occasion se présente. Pour lui, Girolata est plus « une distraction, une forme de vacances où je peux jouer aux boules et ne suis pas obligé de me raser », pour reprendre ses mots.

- Voici pour les seules personnes qui passent la majeure partie de l'année à Girolata. Le seul qui ait grandi au village et qui en fait partie corps et âme est **X.**, le frère de A-B L. né en 1905. Il a quitté Girolata et sa famille lorsqu'il était encore un jeune célibataire, afin de rentrer dans les douanes à Calvi où il s'est marié et a eu deux enfants. Maintenant dans son vieil âge il vient à Girolata chez son frère aussi souvent qu'il le peut, et il y reste tout l'été avec sa femme.

- Près de 100 % des autres personnes qui résident à Girolata pendant l'été sont d'anciens habitants du village ou alors elles y ont des parents ; elles habitent maintenant dans des localités plus importantes ou sur le continent. Deux familles de propriétaires terriens occupent une place particulièrement dominante, **B.** et **P.**, qui l'été résident respectivement au rez-de-chaussée et au premier étage de la plus grande maison du village. Chacune possède aussi une partie de l'ancien fortin, lequel est loué pendant l'été à des familles de parisiens excen-

triques. **B.** a aussi reconstruit et modernisé une vieille bâtisse sur la place du village qu'il louait 700 francs par mois en 1968.

Mais bien que **B.** et **P.** interviennent tous les deux dans de nombreux domaines de la vie économique du village, ces activités ne représentaient que peu pour eux personnellement. Tous les deux résident à Paris où l'un est avocat et l'autre homme d'affaires, et pour eux Girolata est plus une récréation et un passe-temps qu'une source de revenus. Mais ils n'ignorent pas que la construction et la propriété représentent pour l'avenir un grand capital, qui suit le rythme de l'expansion du tourisme, et gagnent de la valeur sans effort de leur part. En effet nombreux sont ceux qui, soit pour des raisons économiques soit pour des raisons sentimentales, tombent amoureux de ce village pittoresque et font tout ce qui est possible pour pouvoir y habiter. Les autorités locales cependant, il y a quelques années, ont mis un arrêt à de nouveaux plans d'expansion et seules trois familles de l'extérieur ont eu la chance d'être acceptées comme membres du club limité des résidents de l'été à Girolata. Elles habitent toutes au haut du village dans deux maisons de pierres récemment bâties et dotées d'un confort moderne. L'une est occupée par un peintre français qui y réside pendant une brève période pendant l'année ; l'autre est partagée par deux familles plus âgées qui viennent



Fig. 11. Deux travailleurs émigrés de Tunisie en compagnie de J.T. et son plus jeune enfant.

de Paris. Une de ces familles en particulier aiment à se considérer comme "des gens du village", et passer une grande partie de l'été à Girolata avec des parents et des amis.

Tout ce que ces estivants partagent ce sont les liens étroits et durables qui les attachent à Girolata et qui à la moindre occasion constitue une ressource exploitable par n'importe qui d'autre dans le village.

Nous avons vu comment deux personnes du village seulement s'occupaient des touristes, l'une d'entre elles ne résidant pas en permanence au village. Sans exagérer on peut par conséquent dire que le tourisme est loin d'être devenu une planche de salut pour l'économie du village, même si on le croirait par un magnifique jour d'été avec toute la vie et l'agitation qui palpitent alors autour des maisons (6).

A côté des bungalows de touristes qui séjournent là pendant des périodes plus longues, on peut diviser le flot des touristes en deux catégories, dont aucune ne revêt une importance considérable pour la vie globale du village.

Il y a d'une part les touristes qui viennent par bateau, comme cela a déjà été dit. Ils arrivent par groupe de 20 à 30, restent quelques heures, prennent un pastis ou deux au bar, mangent peut-être quelque chose puis reprennent le bateau.

Une autre catégorie de touristes vient aussi en bateau à Girolata, mais en l'occurrence il s'agit d'un groupe bien particulier, ils ont beaucoup d'argent et leurs yachts sont grands, imposants et luxueux. Ils arrivent d'une des stations à la mode de Côte d'Azur ou de la Riviera italienne et passent un jour ou deux à l'abri dans les eaux calmes du port naturel de Girolata, ayant à bord tout ce que l'on peut imaginer comme nourriture et luxe. Ils ne jouent absolument aucun rôle dans l'économie du village.

Enfin, il y a ceux qui viennent à Girolata par la terre. Ce sont surtout des campeurs, des scouts ou des groupes similaires plus importants, parfois un jeune couple ou deux. Ils ont en commun d'être presque toujours autosuffisants et n'achètent quelque chose au village qu'occasionnellement.

Des moyens alternatifs de gagner sa vie

Si nous nous intéressons maintenant aux activités qui existaient auparavant mais qui sont défuntes, nous trouvons qu'aucune n'avait réellement en fait aucune chance de survivre. Des fileuses figurent dans les tables de recensement tout au long du XIX^e siècle, mais ceci n'était toujours qu'un exemple d'activité domestique avec peu de chance de sur-



Fig. 12. Les bateaux de pêche sont petits et non couverts quand on pense à la côte sans abris.

vivre au déclin de l'élevage. Mais plus important que le manque de matière première, cependant, étaient l'orientation de la production et les possibilités de vente. Ce travail était parfaitement adapté aux besoins locaux en vêtements et étoffes, mais au début du siècle il fut rapidement supplanté par l'existence de vêtements modernes tout faits.

La conversion à une activité tournée vers la production et la vente d'articles pour touristes doit – étant donné le manque d'organisation, la situation géographique de la localité, et ainsi de suite – être considérée comme une alternative totalement irréaliste.

Deux autres activités qui étaient bien représentées dans le village voisin d'Osani étaient celles de charbonniers et de mineurs. Cependant, ces deux activités employaient presque exclusivement de la main d'œuvre étrangère (des Italiens). Les Corses considéraient ces besognes comme pas assez dignes pour eux, tout comme aujourd'hui les travaux de voirie et d'excavation, les petits boulots de la construction, etc., sont presque toujours effectués par des travailleurs émigrés arabes mal payés.

Ici nous arrivons à une question très importante touchant n'importe quelle commune marginale où qu'elle se situe, à savoir la possibilité qu'elle a de surmonter d'un point de vue économique une situation de crise. Quand les conditions de gagner sa vie

changent ou cessent d'exister, la tradition et la communauté de valeurs pèsent de tout leur poids pour savoir jusqu'à quel point des activités potentielles, anciennes ou nouvelles, pourront être exploitées. Un tel exemple est fourni par la pêche à Girolata, ou, peut-être plus justement l'absence d'une activité de pêche pouvant rapporter des revenus en dépit des possibilités externes pour une telle activité. Que celles-ci – et en particulier avec ce que le flux grandissant de touristes est devenu – aient été particulièrement bonnes, l'état actuel des activités de pêche dans le Golfe de la Girolata en porte témoignage.

Mais, comme nous l'avons vu, cela a presque toujours été des pêcheurs étrangers, résidant dans des villes ou des villages côtiers tels qu' Ajaccio, Cargèse, Piana, Porto, Galeria et Calvi, qui ont exploité ces occasions de trouver de nouveaux revenus. Tout s'est passé comme si l'origine historique de Girolata (qui a été fondée par des montagnards simplement tournés vers l'agriculture) avait amené à un conflit d'intérêts entre les habitants du village, qui, d'après mes sources orales, avait grandi plus tôt, et la population étrangère de pêcheurs. Même de nos jours ce fait se révèle patent. Les pêcheurs forment leur propre groupe en bas du village près du village près de la plage et on les voit rarement monter au village sauf peut-être pour boire un coup au

bar de J. Les cabanes rudimentaires bâties avec des planches, de la toile goudronnée et des plaques de tôle ondulée en bas près du rivage constituent pour certains pêcheurs des abris temporaires pour passer la nuit, pour d'autres des habitations pour plusieurs mois de l'année.

On devrait catégoriser cette pêche comme une pêche côtière pratiquée à la main dans de petites barques mues par de petits moteurs diesels ou à essence. Le travail est effectué, depuis quinze ans environ, par deux ou trois hommes qui utilisent des filets modernes en nylon remontés par des palans à moteur. Les filets ont remplacé les nasses à langoustes qui étaient courantes auparavant, mais qui demandaient du temps pour les tresser et beaucoup de travail pour les inspecter.

La vente du poisson se fait en voiture de Porto à Ajaccio ou encore il est ramené au port d'attache. Une grande quantité de poissons est aussi vendue directement aux deux restaurants à Girolata, où, m'a dit J.T., il a préparé une fois pas moins de 99 demi-langoustes à la fois pour un groupe touristes américains sur la braise de son brasero.

Mais les occasions qui existaient de développer leur propre pêche n'ont jamais été considérées par les habitants du village comme une réelle alternative. « Nous ne connaissions rien à la mer », m'a dit un résident émigré de Girolata. « Quand l'agriculture n'a plus payé il n'y avait pas d'autre alternative que de partir ! ».

Cette "résistance psychologique" je l'ai rencontrée plus souvent que jamais quand la conversation tournait aux raisons de l'émigration. Mais on ne doit pas oublier que c'est une réponse tout autant influencée par les valeurs culturelles que par les conditions économiques. Partir de son lieu de naissance est perçu négativement par les Corses en général et il y a tout lieu d'exagérer les aspects rationnels et obligatoires quand quelqu'un allègue les raisons d'émigrer. Plus rarement entend-on quelqu'un admettre directement et ouvertement qu'il désirait fortement échapper à la petitesse et au fort contrôle collectif du village et goûter la liberté et tout ce qu'un monde plus grand pouvait avoir d'attrayant. Ce qui était tentant, bien plus que la chance de trouver un travail bien payé, était une bien plus grande liberté de mouvement, bien qu'en réalité de nombreuses fois cela allait devenir tout aussi aliénant qu'à la maison. En termes strictement généraux, le gouvernement aussi menait dans les centres économiques et industriels une politique de

la main d'œuvre avec de grands intérêts en jeu, ce qui favorisait la mobilité.

Il faut ajouter à cela le manque d'enthousiasme des hommes politiques à soutenir des projets dans des villages marginaux comme Girolata. Les emprunts et les crédits n'étaient pas accordés et même aujourd'hui on refuse à Girolata une évidente aide économique pour, par exemple, l'eau, les égouts et l'électricité.

Le sentier, pourtant vital, qui mène à la route n'est pas entretenu d'une façon satisfaisante et, en toute justice, les villageois se plaignent que du côté des autorités départementales rien n'est fait pour Girolata. C'est peut-être, parmi d'autres raisons, la preuve des difficultés que les gens du village rencontrent à avancer leurs idées parce qu'ils ne rassemblent pas ou, dit d'une autre manière, qu'ils n'appuient pas leurs suggestions.

Inversement, cette attitude négative de la part des autorités explique aussi en partie pourquoi la pêche n'a pas été adoptée par les habitants du village. Leur explication traditionnelle teintée de fatalisme peut être tout aussi facilement remplacée par une autre plus rationnelle et manœuvrière si on dit que l'aide extérieure pour la construction d'un port, des crédits, etc., aurait certainement changé la situation originale au moment où le choix devait être fait.

Mais tel n'était pas le cas et le résultat n'a pas mis longtemps à se faire sentir. En plus de ce facteur d'impulsion politique il y en a un autre, une raison toute aussi significative pour que quelqu'un quitte son village ; c'est la désintégration sociale qui était caractéristique du village dans le passé tout autant que dans une période plus récente. En d'autres termes, je veux dire qu'un manque d'unité et d'organisation a contribué tout aussi grandement que l'affaiblissement des moyens économiques au rapide déclin de la population de Girolata. J'illustrerai ceci de la façon suivante :

Nous commencerons par considérer de plus près et dans une perspective diachronique la structure sociale du village. Tout d'abord, les unités familiales de production ou les ménages en relation avec la structure des maisons. Ensuite, nous examinerons d'autres formes d'organisation locale afin de conclure en quelques mots sur les relations sociales en général. En résumé, cette partie essaiera de souligner avec plus de force l'importance de la situation économique et sociale du village au dépend des changements externes de valeurs qui, à mon avis, sont surestimés pour expliquer la dépopulation.

Maisons et feux

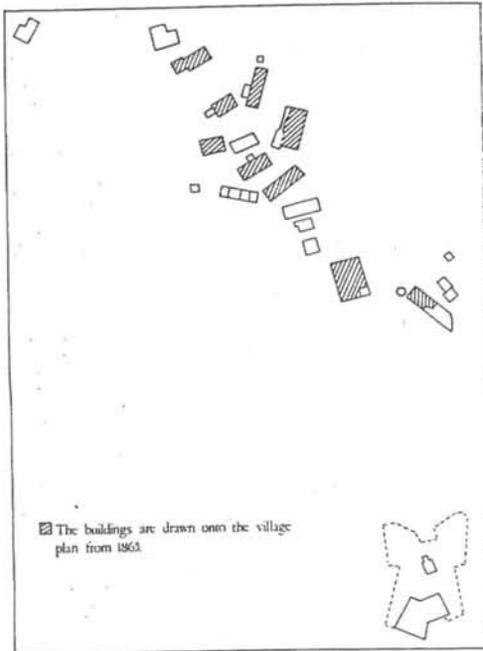


Fig. 13. Disposition des maisons du village en 1963.

La disposition actuelle des maisons de Girolata correspond presque complètement à celle du début de XIX^e siècle. Les maisons sont groupées, par-ci par-là, irrégulièrement le long d'un sentier en forme de "S" plutôt mauvais qui s'étend le long de la crête dans la dépression qui va du fortin à l'aire à battre.

Si on compare le nombre de bâtiments sur la carte de 1865 à celui qui existe cent ans plus tard la différence est étonnamment petite. Toutes les vieilles maisons sont restées, quoique dans un état quelque peu altéré. Quelques unes sont maintenant en ruines, d'autres reconstruites ou rénovées (la plu-

part du temps avec un étage supplémentaire), et seulement quelques-unes sont totalement neuves. Si on continue ensuite à diviser les maisons du village en feux, on découvre que les relations entre eux sont restées presque les mêmes au cours de tout ce temps (voir tableau). Le nombre moyen de personnes par feu dans les années allant de 1866 à 1946 reste approximativement à cinq. Tout changement structural notable concernant les feux seulement est difficile à expliquer. Des feux plus importants de 7 à 10 personnes apparaissent à côté d'autres où vivent des personnes seules à la fois au XIX^e et au XX^e siècles. Cependant, malgré la petite quantité de matériaux, on peut remarquer un certain nivellement de sorte que les foyers les plus grands ont tendance à réduire leur taille pour rejoindre la moyenne alors que dans la même période le groupe des personnes seules semble diminuer ou disparaître.

En résumé, on peut démontrer que la plupart des familles en règle générale vivaient dans leur propre maison avec tous les leurs. Cette assertion s'est vérifiée lors des interviews que j'ai menées avec les plus vieux habitants du village.

Organisation et relations sociales

L'union entre les résidents semble, au moins au niveau du travail, avoir été peu développée. L'unité de production consistait en la famille, et même des frères ou sœurs célibataires travaillaient chacun à l'intérieur de leur propre sphère économique. La solidarité sociale et l'identité personnelle semblent avoir été presque entièrement fondées sur la famille et le clan. Je n'ai jamais pu constater des associations dues à des intérêts communs ou à des formes communes de travail et d'organisation hors du groupe familial restreint ou élargi. Cependant, il y a des

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	Nb maisons
1886	6+	2	10	8+	3	3	7	2	3	7+	1	2	5+	2	1	2	2	3	5	1		16
1872	7	7	2	5	3	8	6	2+	3	3	5	4	3									12
1876	7	7	1	2	3	3	6	7	3	2	4	5	4	4	9							15
1881	2+	2	3	7	2	3	8	4	5	3	3	6	4	2	5	3+	3	2+	3	6		16
1906	6+	5	4	6	3	4	3	9	4	7	4											10
1926	5	2	6	7	3	6	5	3	8	4	1	7	6	4	3	2	3	3	6	6	6	21
1946	6	2	4	4	4	6	2	6	5	2	9	4+	5	4	4+	6						13

Fig. 14. La population de Girolata (1866-1946), divisée par maisons et ménages.



Fig. 15. La plupart des gens de Girolata n'ont pas d'eau courante ; ils doivent aller en chercher à une source à 100 mètres environ du village.

exemples à l'opposé, à savoir, des parties du travail attachées à l'individu ou à la maisonnée à la place de la coopération villageoise.

Le battage du grain se faisait toujours en famille de même que le transport du grain au moulin d'Osani. Pareillement, il y avait auparavant quatre fours particuliers dans le village, les villageois les utilisant à tour de rôle. Aucun puits communal n'a jamais existé et même aujourd'hui chaque famille a sa cuve à eau particulière.

On insiste toujours sur la propriété privée, même dans la période récente quand la crise économique commença à laisser sa marque sur la vie du village. Au lieu de se sentir solidaires et de s'entraider, les éléments séparatistes dans les activités des résidents se sont accrus.

Comme cela a déjà été mentionné, l'intérêt des autorités locales pour Girolata a été très tiède et les résidents ont été obligés d'entreprendre de résoudre certains problèmes concernant les infrastructures de base. Le croquis ci-dessous montre comment l'approvisionnement en eau fut résolu à Girolata en 1968.

P. a foré un puits en bas près de la bouche du ruisseau (1). L'eau est pompée de là, monte en passant près des toilettes de J. (T) jusqu'à un réservoir enterré (1a). De là un tuyau ordinaire en caoutchouc l'amène en contrebas à la fois au restaurant de J. et à

la propre maison de P. Le puits de B. est en bas dans la plaine au dessous du village (2) et est recouvert par une grande salle de machines qui pompe l'eau jusqu'à une énorme citerne de 40.000 litres sur une hauteur au dessus du village. L'eau est amenée le long du sentier, passe devant la maison de A-B L., où il y a un robinet, et descend jusqu'au fortin (F). B. reliera aussi plus tard l'arrivée d'eau à sa maison. (B)

A-B L. et J.L. partagent un petit puits dans la plaine (3), lequel est souvent tari lorsque l'été est sec. Ils pompent leur eau jusqu'à leur réservoir respectif (3a et 3b) chacun à l'aide de son propre moteur électrique. De (3a) l'eau est amenée plus bas pour une part à l'évier et à la cuisine de A-B L., pour une autre part à la pièce et à la cuisine que B. loue. Du réservoir de A-B L. (3a) il y a un autre branchement qui monte aux maisons de deux des familles de Parisiens qui se sont installées (3c et 3d). Une dispute entre les personnes qui résident dans la même maison a abouti à ce que la troisième famille de Parisiens construisit sa propre citerne (4), enterrée derrière la maison. Celle-ci est simplement alimentée par l'eau des pluies occasionnelles recueillie sur le toit plat de la maison.

Le réservoir de J.L. (3b) est situé plus haut si bien que la pression d'eau qu'il obtient dans son restaurant, les bungalows et les deux cabanons meublés près de la plage est relativement satisfaisante.

Le reste des villageois n'a pas d'eau à la maison, mais doit la chercher à la fontaine sur le sentier à environ 100 mètres à l'est du village.

J'ai trouvé la même attitude individualiste et inégalitaire lors d'une visite postérieure au village en 1971. Le problème alors était celui de l'alimentation en électricité. Deux groupes électrogènes mus par des pompes à gaz avaient été installés par les personnes les plus prospères du village ; les autres vivaient sans cet apport si précieux du progrès. La discorde et les différences d'opinion entre ceux qui demeuraient en permanence au village furent bien plus caractéristiques que l'aide et la compréhension réciproques, et les conversations furent souvent vives.

Très peu de temps après mon arrivée dans le village je découvris que Girolata, comme tant d'autres villages, était divisé en deux camps bien que les résidents fussent si peu nombreux. Cette division se manifestait, par exemple, par le fait que le nécessaire de base mettait en concurrence deux commerçants du village voisin d'Osani, qui, en conséquence, devaient effectuer le long trajet avec des ânes chargés pour seulement quelques articles.

Water Supply in Girolata, 1968.



Fig. 16. Alimentation en eau à Girolata, 1968.

Quelles étaient les raisons pour ce fait nouveau ? Je pense qu'une partie de la vérité se cache derrière l'attitude anti coopérative déjà mentionnée qui se manifestait auparavant dans le village. On peut trouver une autre raison connexe dans la nonchalance et le manque d'intérêts que les autorités apportent au développement économique village. Les résidents de Girolata manquaient, en fait, du contrôle politique sur leurs conditions de vie, un caractère qu'ils partageaient – et qu'ils partagent encore – avec beaucoup d'autres sociétés marginales à la fois en France et ailleurs en Europe.

Les actions collectives étaient de peu ou d'aucune utilité ; dans ces conditions qu'était-il plus naturel de faire que de prendre ses affaires en mains ? Le sentiment d'être délaissés, abandonnés, pas dans le coup par rapport aux villages voisins, appela automatiquement, je le pense, une réaction du genre "ici,

on s'occupe de soi". Il est aussi caractéristique que ceux qui ont "fait" quelque chose pour le village ont été les personnes plus riches, celles qui avaient émigré et dont les intérêts premiers résident dans les gains économiques. L'argent qui a été mis dans l'économie du village a été l'occasion soit d'accroître son propre capital (par le biais du tourisme, de la modernisation de sa maison, etc.), soit de mettre en évidence sa prodigalité (construction de monuments funéraires imposants, ou tout autre chose de semblable).

Ce serait une erreur que d'interpréter le caractère anti coopératif que nous avons mentionné précédemment comme une attitude sociale inhabituelle. Au contraire, je pense qu'en ce qui concerne les relations sociales nous avons ici un facteur de pression supplémentaire dans le choix qui est donné, soit de partir, soit de rester au village.



Fig. 17 et 18. Le porteur de lettres et le commerçant itinérant constituent deux contacts importants avec le monde extérieur pendant l'isolement des mois d'hiver.



Etant donné que de plus en plus de gens partent petit à petit du village, un réseau complexe de relations a été également brisé. Pire, le système de service et de contre service (faveurs et obligations) qui si souvent caractérise les petites sociétés avec une forte intégration sociale s'est trouvé progressive-

ment déséquilibré. Beaucoup de villageois m'ont dit combien ils se sentaient dupés par les soi-disant obligations que les parents et les amis leur devaient quand ils "partaient".

La famille nucléaire formait la base de la production mais quand elle se disloqua beaucoup de



Fig. 19. L'école est située à Curzo à environ 15 kms de Girolata.
L'année de mon enquête, il ne restait que cinq élèves répartis en trois cours.

problèmes purement techniques apparaissent pour ceux qui restent au village. A titre d'exemple cela était vrai de la pratique d'héritage la plus répandue qui faisait que tous les enfants avaient une part de la maison et des terres même s'ils n'habitaient pas dans la localité. Une des conséquences de cela est que, par exemple, il est très difficile de faire quelque transformation d'importance dans une maison parce que les frères ou sœurs qui n'habitent plus dans le village ne sont pas disposés à dépenser de grandes sommes pour leur part dans les travaux.

On peut peut-être parler en termes recouverts d'une sorte d'effondrement psychologique qui va de pair avec des raisons plus socio-économiques pour expliquer l'émigration. En tout cas on trouve une forte auto-génération dans toute dépopulation. Alors que la société, dans une large mesure souligne de plus en plus la valeur d'une éducation élevée qu'elle reconnaît aussi en termes économiques, l'école de Girolata, par exemple, est fermée. Il s'ensuit "une fuite des cerveaux", et petit à petit un vieillissement notable de la population. Ceci amène à ce que encore plus de jeunes partent ; la pyramide des âges déjà déformée le devient encore plus et alors tout le manège de l'émigration se met en branle.

En résumé je vois quatre explications principales pour la rapide dépopulation de Girolata :

Premièrement, *les contraintes de la tradition* pour ce qui concerne l'orientation économique ;

Deuxièmement, le fort accent mis sur *la famille en tant qu'unité de production* et partant une absence connexe d'organisation locale ;

Troisièmement et quatrièmement, *une répartition inégale des ressources et l'absence de contrôle* par les habitants *des décisions politiques qui changent ou modifient leurs conditions*.

Ainsi à partir de la situation qui vient d'être esquissée l'émigration doit être considérée comme un phénomène à la fois naturel et compréhensible. Si, en même temps, nous considérons la carrière de ceux qui malgré tout ont choisi de rester, on peut dire qu'ils ont vécu certainement dans une situation économique assez particulière, mais également dans un "magnifique" mélange d'ancien et de nouveau. En fait, leur conduite économique se distingue plus par le choix rationnel que par ce que beaucoup d'économistes, à tort, d'après moi, appellent traditionalisme et retard économique.

La capacité des résidents à varier et à adapter les modèles traditionnels à une situation que la macro-société leur a imposée souligne à quel point nous devons être prudents avant d'utiliser des termes comme "marginalité", "conservatisme", "retard" quand on étudie des sociétés marginales.

Les conséquences pratiques de ces considérations sont, selon ma façon de penser, que ces économistes et hommes politiques, qui pensent simplement que le modèle traditionnel d'activité (le soi-disant retard économique) doit être radicalement changé avant que la société ne soit prête à exploiter pleinement les avantages de la technologie moderne, ont tort. Au lieu de cela, je pense qu'il serait bien mieux si, du côté des autorités, non seulement elles

acceptaient mais aussi aidaient activement ce type d'économie associant le traditionnel et le moderne qui doit maintenant lutter contre ce qui dans le long terme est une bataille désespérée contre un pouvoir supérieur qui ne se met pas à la portée des gens. Ce qui est le plus important pour les ruraux n'est pas toujours de maximaliser leurs profits mais plutôt de préserver leur adaptation.

NOTES

- 1 - L'américain J. Steward, dont l'appareil conceptuel est utilisé dans ce contexte, parle, par exemple, dans son livre "The Theory of Culture Change" [Théorie du changement culturel] (1955) de "niveaux d'intégration socio-culturelle". Ce qu'un peu vaguement nous appelons "macrosociété" [macrosociété] (en suédois, "storsamhälle") est perçu, alors, comme un niveau supérieur qui englobe des unités plus petites telles que la société locale, mais qui est aussi habituellement considéré comme quelque chose de plus que leur simple addition. Surtout, elle a sa propre structure qui exerce une influence sur les unités plus petites. A la fin de mon article je souligne l'importance de ne pas – malgré l'apparente association analytique entre la société locale et la macrosociété – considérer ces concepts comme étant chacun l'opposé de l'autre. Ce n'est pas du tout suffisant de parler simplement de deux niveaux d'intégration, ni de considérer les macrostructures comme des phénomènes d'importance relativement similaire. Quelquefois la macrosociété correspond à des structures internationales, quelquefois à des structures nationales, dans d'autres cas à des structures régionales, et ainsi de suite.
- 2 - Dans "Strukturfascismen och andra essäer" (Le fascisme structural et autres essais) (1972), Ottar Brox publie un article intéressant : "Komparativ analys av marginella lojalsamhällen" (Analyse comparée des sociétés locales marginales), (pp. 52-70). Il y débat du concept de marginalité en s'appuyant, notamment, sur l'ouvrage de l'érudit norvégien A. Thormodsæter, "Regionale ulikheter i norsk jordbruk" (Différences régionales dans l'agriculture norvégienne) (1960). L'anthologie de Robinson, "Backward Areas in Advanced Countries" (Les zones retardataires des pays avancés) (1969) montre de fortes traces d'économie politique, mais a un chapitre introductif théorique sur le concept de sous-développement * qui est d'un grand intérêt pour les ethnologues.
* [Note du traducteur : en fait, en anglais "backwardness" signifie exactement la qualité d'être tourné vers le passé, d'être en retard, d'où, dans d'autres passages, ma traduction par : retard.].
- 3 - La plupart des villages en Corse, comme dans de nombreux autres lieux d'Europe, sont des villages de familles, des agglomérations où un nom de famille ou plus représentent les groupes de familles étendues.
- 4 - Le concept de "peasant farmer" (paysan) n'existe pas dans son vrai sens en Corse où il n'y a pas de fermes correspondant à celles qui existent sur le continent. A la place, on parle de propriétaires, cultivateurs, ouvriers agricoles et bergers. Voir, parmi d'autre, Rondeau, "La Corse", 1964, pp. 86 et suivantes. Celui qui possède la terre la cultive rarement. Il est plus une sorte de chef d'exploitation qui répartit le travail aux cultivateurs et aux ouvriers agricoles. Cela ne veut pas dire qu'en Corse les terres soient divisées entre une minorité de propriétaires et une majorité de cultivateurs. La plupart des gens possèdent de petites parcelles, qui ne sont pas cependant assez grandes pour procurer un travail à plein temps.
- 5 - L'augmentation du nombre de cultivateurs qu'indiquent les tables de 1926 et de 1946 peut être entièrement attribuée aux deux guerres mondiales. Les villageois les plus âgés se souviennent encore de l'époque qui dura plusieurs années où les terres abandonnées furent à nouveau travaillées et de la sorte d'indépendance que l'agriculture corse connut alors. Mais ce ne fut jamais plus qu'un court retardement de l'évolution et aujourd'hui les murs écroulés des parcelles en terrasses, les vignes entrelacées et les champs embroussaillés ne sont là que pour rappeler le triste déclin et la déchéance de cette économie. Ce n'est qu'à très faibles touches que l'on peut imaginer l'activité et l'agitation qui caractérisaient la vie du village autrefois à en croire nostalgiquement les gens du village.
- 6 - Un jour en août 1968, j'ai compté le nombre d'habitants qui vivaient à Girolata et je les ai ensuite répartis selon leur lieu d'origine respectif, ce qui a donné les résultats suivants : sur 156 résidents, 10 avaient toujours habité à Girolata ; parmi les autres, 29 étaient originaires d'un autre village (Calacuccia : 2, Ajaccio : 14, Calvi : 7, Porto : 2, Casamaccioli : 1, Sierra : 3), 92 venaient du continent (Toulon : 4, Paris : 80, Marseille : 3, Nice : 1, Beauvais : 4) et 25 étaient des touristes.

CORPS SILENCIEUX ET ÂMES CHANTANTES CHANTS MORTUAIRES CORSES ; SYMBOLIQUE ET AU-DELÀ

par Anne KNUDSEN *

Institute of Ethnology and Anthropology. University of Copenhagen

Présentation

Après une présentation des auteurs dont les théories s'étaient et s'opposent au cours de son développement concernant les chants mortuaires corses, Anne Knudsen fait alterner les paragraphes dédiés à la description des pratiques profanes ayant lieu suivant la tradition populaire de l'île autour du cadavre d'un proche, et ceux où les notions socio-philosophiques de symbolique, d' "échange symbolique" (N.D.T. 1), et de primitivité/modernité des mentalités sont exposées et discutées.

Avant de citer des extraits de certains *voceri* illustrant ses propos où se lisent à la fois l'intérêt et l'étonnement, Anne Knudsen décrit avec détail les circonstances dans lesquelles ces chants mortuaires apparaissent comme les derniers témoignages de respect, d'affection et de regret dans la plupart des cas, de mépris, de haine et de rancœur aussi parfois, que des vivants puissent faire à ces corps dont l'existence physique est arrivée à son terme alors que l'existence symbolique imprime les mémoires.

C'est en décrivant la nature des *voceri* et leur mode d'emploi que l'auteur insiste sur le fait que ces cérémonies furent longtemps interdites et passibles de peines allant de l'amende à la peine capitale en ce qui concerne le *rimbeccu* (!), l'Eglise voyant dans ce rituel profane, voire païen, une façon de se soustraire à l'orthodoxie d'une liturgie chrétienne pourtant observée par ailleurs, dans une phase de la cérémonie moins intime et d'une certaine façon, moins particulièrement ethnique. En effet, il faut, à mon sens, souligner le fait que l'auteur puisse prendre pour fondement de sa réflexion concernant « les implications cosmologiques de pratiques rituelles et symboliques particulières », ces chants mortuaires appartenant à la tradition orale d'une île méditerranéenne dont la célébrité relève plus d'une très simpliste association à la violence, qu'à la pratique naturelle de l' "échange symbolique" ou d'une quelconque symbolique d'ailleurs... Les éléments d'ordre sociologique et ethnologique qui se trouvent inscrits dans les *voceri* permettent de rendre compte de notions inhérentes à une mentalité où s'exprime avec force la réalité d'un mode d'existence où la part de "primitivité" et de "modernité" dans les comportements demeure indéterminée.

Agnès SOLDATI

La symbolique tient une place centrale dans l'une des tentatives les plus stimulantes de ces dernières décennies pour statuer sur ce qui différencie précisément la société primitive de la société moderne. Avec une référence évidente, bien qu'inavouée, aux travaux de Claude Lévi-Strauss, en même temps qu'inspiré de la théorie analytique de Lacan, Jean Baudrillard (1973, 1976 et 1977), a suggéré une dichotomie entre les cosmologies primitive et moderne.

Cette distinction est largement basée sur une nouvelle compréhension du symbolique et du rôle du symbole et du rituel dans la société primitive. Bien que la distinction analytique par Baudrillard ait son utilité (Knudsen 1982 a, b et c), plusieurs ques-

tions sérieuses sont soulevées dans toute tentative pour situer cette distinction au sein du monde empirique en tant que différence répartie topographiquement. Puisque cette objection, selon moi, n'est pas pertinente non seulement pour le travail de Baudrillard, mais aussi pour un grand nombre des affirmations de Claude Lévi-Strauss (par exemple dans Charbonnier 1961), et puisque l'évaluation des fondements de la société primitive semble centrale dans un traitement anthropologique du *social*, une discussion détaillée des implications cosmologiques des pratiques rituelles et symboliques particulières, me semble nécessaire. Dans ce qui suit, je tenterai une telle discussion, en prenant pour matériau les chants mortuaires corses recueillis entre 1830 et 1930 (1).

* Publié in *Folk*, vol. 29, 1987, p. 239-256

RITUELS DE MORT

En Corse, comme encore en tant d'autres lieux, les rituels funéraires n'étaient pas limités à l'église. Bien que l'île ait été entièrement convertie au christianisme au début du V^e siècle (Casanova 1931 ; Casta 1973) et couverte d'églises et de monastères, et bien que l'état pontifical ait directement possédé l'île pendant un temps (de 754 à 1077 : Pomponi 1981), un très grand nombre d'indications révèlent qu'« en certaines occasions d'une importance non négligeable (mariages, obsèques par exemple), l'utilité de la présence du curé n'était pas l'évidence même » (Casta 1980 : 84).

Les parties non liturgiques des rituels de mort en Corse ont été décrits pour la première fois par Petrus Cyrnaeus en 1506 (Ettori 1978 : 248) et bien que de légers changements aient eu lieu au cours des siècles, une grande partie des rituels sont demeurés identiques, même à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Plusieurs descriptions détaillées (Arrighi 1970 ; Pomponi 1979 ; Ettori 1978) nous disent quelle était la pratique habituelle.

Le défunt était habillé de ses plus beaux habits et placé sur une table autour de laquelle s'assemblait la famille du défunt, les voisins et les amis. Les femmes de la famille se tenaient au plus près de la *tola* (table) et leurs activités ponctuaient la cérémonie. D'abord, elles appelaient par son nom le défunt (fils, fille, père, frère ou mari), l'implorant de revenir, de se réveiller, de parler, embrassant ses mains et ses joues. Si le mort ne réagissait pas, elles pleuraient et criaient, déchirant leurs vêtements, s'arrachant les cheveux et même parfois se griffant le visage. Puis, l'une d'entre elles commençait à psalmodier un *vocero*, la complainte mortuaire, doucement puis d'une voix dont la force augmentait, pour se terminer sur des notes haut perchées et aiguës.

Ces *voceri* étaient improvisés et jusqu'à une époque récente (après la première guerre mondiale), ils étaient presque toujours composés et chantés par une parente proche de la personne défunte (2). Les chants étaient adaptés à l'occasion, souvent très personnels ; ils jouèrent un rôle certain dans la notoriété de la tradition de la vendetta corse. La femme qui psalmodiait près du corps désignait parfois le responsable de la mort de son fils, de son père ou de son mari et quelquefois même elle encourageait et désignait des parents en particulier pour le venger. Les *voceri* étaient cités par la suite au cas où la vengeance n'avait pas été rapidement exécutée. Cette

pratique appelée *rimbeccu*, était passible de la peine de mort entre 1571 et 1769 (Gregorj 1843 et Fontana 1905). Les raisons données dans les *Statuti civili e criminali dell'isola di Corsica* (Gregorj 1843) étaient que cette instigation au meurtre valait l'acte lui-même puisque personne ne pouvait ignorer ce défi à son honneur.

Mais les *voceri* étaient aussi cités dans des circonstances moins sinistres ; d'après l'occurrence de certains chants dans plus d'une version et dans plus d'un recueil publié, on peut se rendre compte que les *voceri* chantés dans le nord de l'île furent connus plus tard dans le sud et vice-versa (Viale 1984 [1843 et 1855 : 55]). D'après une note de bas de page, on peut même en conclure que des recueils privés existaient chez des particuliers.

Au XIX^e siècle, toutes publications de *voceri* affirment qu'elles ne contiennent que le meilleur d'un plus large éventail et que les « *voceri* chantés une fois se répètent bientôt de bouche en bouche et font le tour de la pieve et même, quelquefois, pour les plus belles improvisations, celui du pays tout entier » (Ortoli 1887 : XXXV).

Les *voceri* constituaient donc *un genre*, une forme de poésie spécifique et bien définie connue de tous dans l'île. Néanmoins, le *vocero* était d'abord chanté comme l'expression personnelle d'une douleur, plutôt librement improvisé dans le contexte du rituel funéraire non liturgique (3). Le rituel funéraire non ou extra liturgique comprenait, dans les temps anciens, une danse autour du corps et un repas copieux après l'enterrement. A toutes ces pratiques, l'Eglise était violemment opposée, mais elles perduraient presque sans changement en dépit des tentatives répétées dans le but de les faire disparaître (Casta 1980 : passim). L'intéressante question de la relation compliquée entre les croyances chrétiennes et les pratiques populaires ne sera cependant pas traitée ici.

A la vue de l'importance qu'accordent les Corses aux rituels funéraires populaires, il ne serait pas déraisonnable d'utiliser les chants de mort comme source documentaire des idées et des pratiques ayant trait à la mort, à la vie, et à la société corse du XIX^e siècle. Comme je l'ai montré par ailleurs (Knudsen 1984 et 1985), les morts violentes ont joué un rôle important durant cette période dans la société insulaire. Les *vendette* étaient responsables d'un nombre important de morts et l'obligation de se venger était acceptée universellement comme normale et moralement nécessaire. Cepen-

dant, la moitié seulement des *voceri* conservés concernent des morts violentes. Les *voceri* étaient chantés près de tous les corps, quels qu'aient été l'âge, le sexe de la personne ou la façon dont elle était morte.

Les introductions des recueils de *voceri* du XIX^e siècle affirmaient que : « Ces pauvres femmes ne soupçonnant pas les douceurs de la paix, ignoraient les subtilités du sentiment. Elles ne connaissaient que les paysages sombres et tourmentés qui les entouraient et c'est pourquoi elles transportèrent dans leurs chants la rudesse de leurs mœurs, l'énergie de leur paysage, leur naïveté, la candeur et la simplicité des natures primitives, encore à l'état patriarcal » (Marcaggi 1898 :17) ou que « c'est que la femme Corse parle selon son cœur et chante selon son âme » (Ortoli 1887, IX). Les *voceri* étaient donc considérés comme une activité "naturelle" : « l'art n'a rien à voir dans ces poésies de clameur et de premier jet » (Saint-Victor 1882 : 350). Étrangement, notre siècle n'a apporté que peu d'attention à ces chants, et ce n'est que récemment (Ettori 1978 et 1979 ; Battesti-Pelegrin 1979 ; Acquaviva et al. 1985) que des tentatives sérieuses ont été engagées pour placer les *voceri* dans un contexte social plus large.

Mise à part la démonstration que des chants similaires se retrouvent en de maints endroits (Battesti-Pelegrin 1979), les interprétations théoriques du *voceri* mettent l'accent sur les aspects fonctionnels des chants et des rituels funéraires avec des titres du genre "Le vocero comme catharsis des tensions familiales et sociales" (N.D.T. 2). Alors que l'on a récemment étudié les contes populaires (Martin-Gistucci 1979) dans l'optique d'une "image de la mort", aucune tentative n'a été engagée pour analyser les *voceri* en tant que documents sur les opinions des Corses quant à la vie, la mort et la vie après la mort. Ceci est d'autant plus surprenant que les *voceri* sont les échantillons les plus anciens et les mieux fournis que nous ayons des croyances populaires de l'île.

SOCIÉTÉS, SYMBOLES, RITUELS

Un grand nombre de travaux anthropologiques depuis ceux de Van Gennep en 1905 (1960), ont débattu des rites de la mort – et du rituel en général – en tant qu'expressions de cosmologies : la fonction des rituels de mort a été amplement démontrée (Bloch et Parry 1982 ; Huntington et Metcalf

1979) de même que les liens étroits entre l'organisation sociale d'un point de vue mental et pratique et le traitement de la mort et des morts par la société (Ariès 1977 et 1983).

Mais les conséquences du fait que certaines sociétés "s'adonnent à des rites", alors que d'autres tendent à justifier leurs pratiques concernant la mort de façon plus terrestre, a rarement fait l'objet de discussion.

Dans son travail intitulé *L'échange symbolique et la mort* (1976), Jean Baudrillard concentre son attention sur les attitudes vis-à-vis de la mort comme étant la différence entre "l'ordre primitif" et la société moderne, où la mort est devenue autonome et ressentie "comme fatalité individuelle" (1976 : 202), et il construit toute une grille de différences basées sur ce fait fondamental. Baudrillard affirme que le *symbolique* est ce qui fait la différence et que l'échange, "l'échange symbolique", est une des catégories fondamentales de la vie sociale. Cette manière de voir inspirée de celle de Mauss (Mauss 1969 [1925]) est combiné à la notion de Claude Lévi-Strauss qui veut que la société primitive existe dans un temps a-historique. Le point d'orgue de toute son analyse est l'interprétation symbolique de la mort comme suprême exemple du "réel" :

« Au lieu que tout notre idéalisme converge sur l'illusion d'une matérialité biologique de la mort : discours de la réalité, qui est en fait celui de l'imaginaire et que dépassent les primitifs dans l'intervention du symbolique » (Baudrillard 1976 : 202, emph. orig).

Les termes *réel*, *imaginaire*, *symbolique*, à leur tour, proviennent des travaux de Jacques Lacan qui a développé une théorie psychanalytique structurale dans laquelle les différents aspects de la représentation, de la signification et du sens jouent un rôle central. Les aspects de cette théorie qui sont pertinents ici peuvent se résumer comme suit :

Le réel est ce qui *est*. Rien ne peut être déduit de l'être même : le réel est existence sans conscience.

Le symbolique est ce qui peut être dit. A partir de ceci, le symbole signifiant, on peut déduire que quelque chose peut être représenté.

L'imaginaire est ce qui peut être représenté. De cela, on peut déduire que des ressemblances existent, et par conséquent, des différences, et donc des *relations*, des catégories, des qualités, des caractéristiques etc. (Millner 1983).

Transposé vers le champ classique de la construction freudienne de la personnalité, ce modèle – qui est, comme on peut le constater, un modèle de conscience en général – se développe comme suit. La notion de représentation, de similitudes et de différences est liée au *désir* de se fondre avec l'environnement (la mère) et l'expérience de l'impossibilité de ce projet. L'expérience de la *séparation* d'avec l'environnement conduit à une stratégie du *symbolique* : puisque l'autre n'est pas une partie de moi-même – mon *imago* –, il faut que cet autrui soit défini en référence à une troisième instance, qui est, alors, logiquement analysée en tant qu'endroit où il faut que je me situe afin de réaliser mon projet : être *l'objet du désir de l'autre*. L'enfant doit, afin de ne faire qu'un avec son "autre", devenir lui-même "autre", une personne *symbolique*, définie comme différente de lui-même (Lacan 1958). L'imaginaire, donc, a à voir avec la supposition qu'il y a des différences classificatoires authentiques, et que "le monde là-bas" peut être "absorbé tout entier", approprié : et ceci, bien sûr est étroitement lié à la notion de *réalité* existant indépendamment, mais possiblement représentable. Le symbolique, d'autre part, est relié à la représentation de soi et à la représentation de soi d'autrui ; *l'échange symbolique* est celui qui s'opère entre les individus qui sont tous construits en tant que représentations, en tant que signes.

Alors que Lacan lui-même ne propose pas que les modes imaginaires et symboliques soient compris comme des *topoi* mais les considère plutôt comme des aspects de toute psyché, Baudrillard estime que l'ensorcellement rituel des sociétés primitives représente une articulation très différente de nos propres modes.

« Le symbolique n'est ni un concept, ni une instance ou une catégorie, ni une "structure", mais un acte d'échange et un rapport social qui met fin au réel, qui résout le réel, et du même coup l'opposition entre le réel et l'imaginaire » (1976 : 204, *emph. orig.*).

En résumé, la thèse est qu'aucune vie sociale n'existe sans échange symbolique, qu'aucune personne sociale n'existe sans avoir été symboliquement initiée pour entrer en société ; que l'échange symbolique ne fait pas de distinction entre le vivant et le mort mais plutôt entre l'existence symbolique et le néant. Ceci implique que « la réalité de la vie elle-même ne vient que de la disjonction de la vie et de la mort, puisque la mort n'est d'ailleurs que cela :

être ôté du cycle des échanges symboliques » (1976 : 207), et puisque le nouveau-né doit « pour devenir un être social passer par l'événement *symbolique* de la naissance/mort initiatique » (1976 : 203).

Dans l'ordre primitif, le symbolique est *tout* ce qu'il y a :

« Ceci est le fait fondamental qui nous sépare des primitifs : l'échange n'a pas de cesse, ni entre les vivants, ni avec les morts (ni avec les pierres, ni avec les bêtes) » (1976 : 207).

L'intérêt pour cette construction théorique me semble consister principalement dans la combinaison saisissante de plusieurs questions difficiles en une thèse centrale. La seule notion d'échange symbolique justifie la prédominance de la pratique rituelle, l'occurrence universelle des rituels de mort, le caractère non-économique du traitement des biens matériels, et les aspects qui s'opposent au développement de ce que nous appelons la société primitive. Baudrillard lui-même signale aussi la compréhension de notre propre société, du développement, de l'historicité du "Realitäts-Prinzip" ["principe de réalité"], et la mort individuelle irrévocable comme participant de la même construction, comme une société avec des notions d'irréversibilité fondées sur la cosmologie en tant que mécanisme central.

Cette irréversibilité, dit Baudrillard, est par principe associée à notre compréhension de la mort comme "réelle", alors que dans l'ordre symbolique des cosmologies primitives, la "réalité" dans son sens freudien n'existe tout simplement pas *parce qu'il n'y a pas de disjonction* entre le monde matériel et sa représentation symbolique ; tout est exactement au même degré symbolique et impliqué dans l'échange. Le réel, alors, n'est pas notre "réalité" (qui est imaginaire) mais – comme Lacan (1975) – uniquement ce qui *est*, hors des représentations et intrinsèquement *au-delà* de toute représentation, de tout discours "vrai".

Étant donné que la mort et les morts jouent un rôle si important dans cette tentative pour comprendre les différences au niveau de la société, cela semble valoir la peine d'étudier de plus près les notions de la mort trouvées par exemple dans les chants funèbres corses.

La Corse au XIX^e siècle était bien entendu étroitement engagée dans l'histoire européenne et ne montrait aucune disposition à l'isolement ou à l'auto-reproduction qui, habituellement, font partie intégrale du concept de société primitive. D'autre part, l'île a remarquablement résisté à la modernisa-

tion à travers la plus grande partie du XIX^e siècle, comme auparavant (Knudsen 1983), et la raison donnée dans pratiquement toutes les explications de cet état des choses préoccupant est sans équivoque le caractère "traditionnel" des structures sociales de l'île, de son économie, de sa vision du monde et de son système de valeurs. Quoi qu'il en soit, mon intention n'est pas de trouver le moyen de déterminer si la Corse du XIX^e siècle était en fait primitive ou moderne, mais plutôt de discuter à partir d'une base empirique, les implications sociales et cosmologiques que l'on peut tirer des pratiques rituelles qui entourent la mort, lorsqu'on les considère à la lumière des conceptions de Baudrillard. En d'autres termes, je veux savoir si après discussion, les suggestions théoriques de Baudrillard jettent quelque lumière sur les rituels funéraires corses ; si les informations confirment, nient ou étayaient cette hypothèse théorique.

CONVERSATIONS AVEC LES MORTS

Le cérémonial qui amène au chant psalmodique du vocero est marqué par la tentative de rappeler le mort à la vie. Toutes les descriptions de veillées mortuaires corses (Arrighi 1970 ; Pomponi 1979 ; Etori 1979 ; Casta 1979) s'accordent pour dire que la lamentation – le *lamentu* – n'est jamais chantée avant que plusieurs tentatives dans cette direction ne se soient révélées vaines. Mais les chants eux-mêmes concentrent aussi l'essentiel de leur énergie dans des efforts qui vont dans cette direction :

*Qual'è chi t'ha cunsigliàtu,
Ghiuvà, chi nulla nun dîci ?*

Qui est donc celui qui t'a conseillé,
O Jean, de ne pas nous répondre ?

(In : Fée 1850 : 132) (4)

*Un ti movi, un dîci nunda,
Ed a nimmu più nun bedi ?*

Tu ne bouges pas, et ne dis rien,
Et tu ne vois plus personne ?

(In : Marcaggi 1898 : 114)

L'insistance sur la réciprocité est soulignée par le fait que beaucoup de chants s'adressent au mort avec "ti", tu, et font comme si la personne décédée entendait. Non seulement, on demande au mort de répondre, mais il est aussi prié de se lever :

*Via su ! rizzati, o Pasquàle ;
E tu rizzati, o Mattéu...*

Et toi, lève-toi Matthieu...

Maintenant, lève-toi, Pascal ;

(In : Ortoli 1887 : 160)

*O via arrizzati, o Chili,
Ch'a jumenta este insellata ;
Cullemmucine a Carcheto,
Duve tu sarai spusata.*

Oh, lève-toi Chilina,
Ta jument est sellée ;
Monte avec moi à Carcheto,
Où tu seras épousée.

(In : Viale 1984 (1855) : 37)

Fréquemment, on lui reproche la peine qu'il cause à sa famille ; une femme chante par exemple sur le corps de Jean, son époux :

*O Juvà, perchè la faci
Di dammi tant'ammarezze ?
M'hai tiratu a mezu còre,
E passatu c'una frezza.*

O Jean, pourquoi as-tu agi ainsi
Pour me donner tant d'amertume ?
Tu m'as tiré en plein cœur,
Et l'as percé avec une flèche.

(In : Marcaggi 1898 : 124)

Et Nunziola chante à son mari :

*O lu me' Petru Francescu,
Capu di li me'ruini !*

O mon Pierre-François,
Début de ma ruine !

(In Fée 1850 : 158)

Ces tentatives sont faites pour tisser une toile d'obligations sociales autour du défunt ; la mère de la jeune fille Maria chante :

*Mettiti lu to vestitu,
Cara di màmma, o Maria ;
Vedi chi sò tutte quì
Tì vólenu in cumpagnía,
Chi tu vadi a sente messa
Nella chiesa a Sant'Elia.*

Mets ta robe,
Chérie de ta mère, oh Marie ;
Regarde, elles sont toutes ici

Elles veulent t'accompagner,
Pour que tu ailles entendre la messe
A l'église de Sainte Elia.

(In Fée 1850 : 166)

Les veuves et les mères sont en général les plus
amères :

*Quàl è stàta, lu miò bèni,
La vostra risoluzioni ?
Parchi strappà li catèni
Di tanta fid'unione
E lascià vostri figliòli
Cu la màmma a li buccòni ?*

Quelle a été, mon bienfaiteur,
Votre résolution ?
Pourquoi briser les chaînes
D'une union si fidèle
Et laisser vos enfants
Et leur mère chercher,
seuls, leur nourriture ?

(In Ortoli 1887 : 136)

Mais cet échange frustré avec les morts n'est pas
la seule demande de réciprocité que l'on trouve dans
les *voceri*. Ce qui est très frappant, c'est que la Mort
elle-même soit interpellée comme une personne
réelle :

*Ah ! perchèmi strappi, o Morte,
Di lu senu la miò figliola
E perchè di più mi lasci,
Quici a pienghie sempre sola ?
Cosa voi ch'eo faccia qui
S'ella più non mi cunsola ?*

Ah ! pourquoi m'arraches-tu, ô Mort,
Ma fille du sein
Et pourquoi me laisses-tu, en plus,
Ici à pleurer toute seule ?
Que veux-tu que je fasse ici
Si elle ne me console plus ?

(In Marcaggi 1898 : 68)

*Morte, o Morte, tu scia tinta
Chi cì hai fattu tantu mali !*

Mort, ô Mort, sois maudite
Pour avoir causé tant de malheurs !

(In Fée 1850 : 92)

La Mort injuste et cruelle est blâmée quand per-
sonne d'autre ne peut l'être ; presque toutes les per-
sonnifications de la mort apparaissent dans les
voceri pour des morts naturelles. Et si l'on peut
trouver remarquable que la mort soit rendue respon-

sable comme une personne – spécialement dans un
pays catholique –, l'image devient beaucoup plus
compréhensible s'il s'agit de morts violentes. La
mort naturelle est pour ainsi dire regardée à travers
l'image de la mort violente :

*Duve mai l'ete pigliàta
Voi la Mórte, o mia signóra ?*

Où avez-vous été trouver
La Mort, ô ma Dame ?

(In Ortoli 1887 : 50)

On "rencontre" la Mort comme on rencontrerait
un ennemi. Dans le cas d'une mort violente, on ne
trouve pratiquement aucune référence à Dieu ou à la
religion ; la responsabilité est toujours personnelle
et clairement affirmée.

Dans ce contexte, la réciprocité prend une nuan-
ce différente : les meurtres devraient être vengés, de
préférence en tuant plus de personnes, parmi les
ennemis, qu'ils n'en ont tués :

*Ch'ellu struca la sò razza
E quantu li ne dipende.*

Que sa race soit détruite
Et tout ce qui la concerne.

(In Marcaggi 1898 : 258)

*Ch'ellu lu si crepi d'affannu,
E du spasmu e turmentu !*

Qu'il crève d'angoisse,
De convulsions et de tourments !

(In Marcaggi 1898 : 245)

*D'ammantu neru
Vodru vidènni
Tutta la razza
Di lu strapattu ;
Di l'assassinu,
Più ché Cainu,
Qui lu só cori,
Vodr'intazzàtu !*

*Un pezz'a mattina,
E un pazz'a séra
Ni manghiaràghiu,
E forsa più !
E s'idr'è bonu
Sta pur sicùru
Di la só razza
Nun ci n'è più !*

Voilés de noir
Je veux (les) voir
Toute la race
De ce loqueteux
De l'assassin,
Pire que Caïn,
Que leurs cœurs
Soient mis en pièces !

Un morceau le matin,
Et un morceau le soir
J'en mangerai
Et peut-être plus !
Et si cela est bon
Sois certain
Que de sa race
Il n'en restera pas un !

(In Ortoli 1887 : 252)

Les passages à tendance cannibale mis à part, cette attitude meurtrière et de vengeance correspond tout à fait à la pratique réelle en Corse au cours de cette période.

L'idée de réciprocité est clairement affirmée : "une vie pour une vie" – "œil pour œil, dent pour dent". Mais aucune des notions réaffirmant presque l'échange comme phénomène fondamentalement *social* ne semble correspondre à cette forme particulière d'échange. En premier lieu, aucune mesure quantitative de réciprocité n'est exécutée ; une mort n'équivaut *pas* à une autre. Pour venger une mort, on prendra autant de vies que possible, "tutta la razza" si on en a l'occasion. En second lieu, cette perspective sans fin semble être liée au fait qu'aucun échange *avec* les personnes mortes n'a jamais lieu. En vérité, le défunt est même rarement considéré *comme* mort ; ce qui est mis en valeur c'est sa *mort*, en tant qu'*événement éternel*, pourrait-on dire.

D'autre part, tout se passe comme si la vengeance – bien qu'il soit impossible de dire si elle sera entière, satisfaisante – était liée à l'idée que la personne décédée est établie comme morte et non comme perpétuellement en agonie :

*O figliò sta pur tranquillu
Chi saré ben vindicàtu ;
Li tó cucini só qui
E majór l'imparintàtu ;
Lu tó sangu priziòsu
Sempri n'un'ha da gridà.*

O fils, soit tranquille,
Tu seras bien vengé ;
Tes cousins sont ici
Le parentage est large ;
Ton sang précieux
Ne criera pas éternellement.

(In Ortoli 1887 : 272)

SILENCE ET SYMBOLIQUE

Apparemment, il y a plusieurs obstacles à ce que la société corse soit comprise sans détours comme une société échangeant "des prestations totales" (Mauss 1969 : 3) dans le sens constructif et complètement social suggéré par M. Mauss (1969 : 80 et passim). La question de la mort interfère avec la réciprocité de deux façons au moins. Premièrement, le problème des conversations avec le mort qui ne répond pas et deuxièmement, le modèle de vengeance avec ses efforts pour réduire les adversaires au

silence et les empêcher de répondre d'une façon identique.

Mauss lui-même donne des clés pour comprendre ces difficultés. L'échange n'est pas seulement un échange mais un échange *symbolique* :

« (l'obligation de donner) prend la forme de l'intérêt dans les objets échangés ; les objets *ne sont jamais complètement séparés des hommes qui les échangent* ; la communion et l'alliance qu'ils établissent sont presque complètement indissolubles » (Mauss 1969 : 31).

Les "objets" échangés ne sont séparés ni de celui qui les donne, ni de celui qui les reçoit ; il faut comprendre ce *rappor*t entre objet et personne dans sa relation à un système symbolique. Ces objets inaliénables sont des *gages*, des signes qu'une relation a été établie entre celui qui donne et celui qui reçoit (Brandt 1983 : 306-307).

En d'autres termes, ils sont aussi symboliques dans tous les sens ; *ils ne sont pas ce qu'ils signifient*. En cela, ils ressemblent au langage dans lequel les mots sont aussi différents de ce qu'ils signifient, et où on peut dire avec Lacan (1974 : 62) que "(le langage) soit bien l'en-gage" ; le mot est toujours un gage que quelqu'un est là qui est différent du mot. Avec Lacan – et par conséquent Baudrillard – c'est le point crucial de la définition du symbolique : le symbole *n'est pas* ce qu'il signifie.

On doit comprendre l' "échange symbolique" de Baudrillard dans ce contexte théorique ; l'échange symbolique a lieu entre des entités symboliques, et la société *consiste* en ces entités signifiantes :

« qu'un signifiant représente un sujet pour un autre signifiant. Le signifiant en lui-même n'est rien d'autre de définissable qu'une différence avec un autre signifiant » (Lacan 1975 : 129).

Comme il a déjà été mentionné, Baudrillard établit que « pour devenir un être social, il (...) faut passer par l'événement *symbolique* de l'initiation » ; aucune *présence physiologique* seule ne peut procurer de la *signification sociale* à un être humain. C'est seulement en devenant quelque chose d'autre qu'un témoin physique que l'on devient un être social.

L'échange symbolique s'effectue non pas entre "des gens" mais entre des signifiants représentant des sujets pour d'autres signifiants. Les personnes/sujets représentés ne sont en aucun cas semblables aux corps physiques présents à quelque moment que ce soit. La "personne" représentée est en même temps beaucoup moins et *beaucoup plus* qu'un fait biologique. Toute notion de "personne" induit

d'énormes quantités de caractères imputés à la tradition, qui sont, dans une large mesure, *supposés* être en complète opposition avec un fait réel ou virtuel. La personne représentée est toujours une abstraction, un lieu où les qualités ne peuvent jamais être vues ou vérifiées dans leur totalité. La "personne" appartient au domaine de "l'imaginaire" (*supra*) dans le schéma tripartite du *signe* (Milner 1983). C'est aussi le domaine où l'on doit supposer que l' "âme" ou l' "esprit", personnel ou collectif, se situe, et par conséquent le lieu où l'après-vie représentée dans tant d'échanges *avec* les morts prend tout son sens, même si l'échange lui-même est symbolique. L'imaginaire est impliqué par le symbolique.

Comme on peut le voir, tout ceci appartient à une sphère de signification, de langage et de conscience ; le symbolique suit des règles étroitement liées à celles du langage.

Le silence pose alors un problème grave. Et le silence est ce sur quoi on se concentre dans les chants funèbres corses. Le corps mort peut être symbolique ; mais il refuse d'abandonner sa signification. Apparemment, les idées des Corsés telles qu'elles apparaissent dans les *voceri* n'impliquent pas une âme ou un esprit dont on peut parler ou avec qui on peut converser. Pas un *vocero* ne fait la plus mince allusion à d'éventuelles réponses de l'au-delà, imaginées ou mises en mots par des représentants du mort, ou même par le biais d'une ritualité supposée.

Au contraire, ce qui est chanté invariablement est centré sur la disparition de la personne en l'identifiant avec le corps mort :

*E la morte pedanèlla
Nun a fattu manca pocu ;
Ha serata la so pórtu,
Ed ha spentu lu só fócu ;
E passatu qualchi tempu
Nun s'ammintera più in locu.*

Et la mort au pied léger
N'a pas épargné sa victime ;
Elle a fermé sa porte,
Elle a éteint son feu ;
Laissez passer quelques temps
Et sa mémoire sera partout oubliée.

(In Fée 1850 ; 196)

Cette équivalence entre la personne et le corps est un fait frappant dans les *voceri* ; incontestablement elle explique le dédain que les lettrés du XIX^e siècle portaient à ces chants. Ils ne sont pas matière poétique à chanter.

*O riditevine pùre,
Brutte porche, bagatèlle.
Qual sarè tra voi la prima
A scuntà le me' candèlle
Ed a pienghie di li sói
L'occhi invizzàti e la pèlle ?*

O riez en bien
Sales porcs et prostituées.
Qui de vous sera le premier
A payer pour mes larmes
Et à pleurer les vôtres
Dont les yeux et la peau pourriront ?

(In Fée 1850 : 182)

On n'imagine pas non plus la personne distincte de ses yeux ou de sa peau. Envisagé dans le contexte théorique suggéré ici, ce qui est remarquable ce n'est ni l'évidente attitude naturaliste par rapport à la mort que l'on trouve dans les chants, ni le schéma général de la réciprocité des questions et réponses, qui sert de cadre aux chants funèbres. Le fait le plus remarquable est la clarté avec laquelle le conflit entre les deux est établi.

*Zitta, zitta, o Maddalè
Ch'éo li vògliu fa una chiàmma :
Ella rispundrà a me,
Forse più ch'a la sò màmma
Chi pienghiendu a lu sò capu
Cusi dulente si lagna.*

Silence, silence, o Madeleine,
Je veux lui faire un dernier appel
A moi peut-être elle répondra
Plus volontiers qu'à sa mère
Qui pleure sur la tête (de sa fille)
Et qui se plaint de douleur.

(In Fée 1850 : 182)

*Eo lu me' Pétru Francèscu
Sempre lu vògliu chiàmàni.
Et moi, mon Pierre François
Je veux t'appeler pour toujours.*

(In Ortoli 1887 : 6)

*Perchè più nun mi respondi
Forse ti manca lu cori ?*

Pourquoi ne me réponds-tu plus
Peut-être n'as-tu plus de cœur ?

(In Marcaggi 1898 : 16)

Selon Baudrillard, les femmes qui chantent attirent l'attention sur les aspects de la mort qui devront être rétablis dans les rituels funéraires orientés vers les échanges. Le corps symbolique est vidé de sa signification de la même façon qu'il est sommé de répondre et exprime sa propre signification. Si le corps est lui-même silencieux et si on lui demande en même temps d'énoncer ses implications symboliques, et quand la "signification" sociale de la personne représentée par le corps n'est pas exprimée par d'autres mais est laissée à elle-même pour qu'elle puisse réclamer son dû, alors le symbolique est nié, ou plutôt il devient impossible de comprendre ce que ce silence symbolique signifie.

Cette désillusion dans les *voceri* semble surgir du refus du corps à énoncer son contenu et sa signification au sein d'autres phénomènes :

*Lu sóli stillàva'n céli
Er'un ghiòrnu binidèttu
L'acédri cantavan' mèli,
Si sintiv' àpra lu pèttu.
Li fiór' érani sbucciàti...
Ah ! chi ghiòrnu maladèttu !*

Le soleil dardait dans le ciel
C'était un jour béni
Les oiseaux chantaient tendrement,
On sentait la poitrine s'ouvrir.
Les fleurs étaient largement ouvertes...
Ah ! quel jour maudit !

(In Ortoli 1887 : 247)

Le contraste entre le semblant de paix et la réelle agonie, la mort trop réelle, réside là, réitéré, démontré dans un sens qui souligne avec une grande précision les conditions du symbolique ; l'implication d'un langage commun, "lisible" comprenant les signes présents. Si le soleil qui brille, les fleurs, les oiseaux qui chantent en tant que symboles ne signifient pas le bien-être, la joie, la grâce, mais sont considérés seulement comme des phénomènes naturels, ils peuvent tout autant être des signes du contraire complet, horrible et malveillant. Il n'y a rien à propos des fleurs elles-mêmes – comme du corps lui-même – qui "signifie" quelque chose, aussi longtemps qu'on ne les situe pas dans un champ de signification plus large ; aussi longtemps qu'ils ne sont pas des signifiants représentant "quelque chose" de bien défini par rapport aux autres signifiants.

C'est une plongée dans le "réel", l'horreur de l'être qui n'a plus de sens, qui est muet, et les chants font ressortir ce *hiatus* du réel d'une façon qui n'est

pas – à l'intérieur des chants – argumentée ou éludée. Le corps mort n'est pas re-contextualisé d'une quelconque autre façon que par le serment que l'on porte à la mémoire :

*Di lu vòstru sangue, o vabu,
Bógliu tinghiemi un mandile
Lu mi vògliu mette a còllu
Quandu avràchiu óziu di ride.*

De votre sang, o père,
Je veux rougir un mouchoir
Et je veux me le mettre au cou
Pour m'interdire toute joie.

(In Fée 1850 : 79)

Mais la mémoire n'est pas ce que représente le corps, même si elle garde l'empreinte du sang sur la fichu et la chemise. Et de la même façon, les fleurs peuvent, le chanteur le sait parfaitement, être des signes de malédiction, le corps silencieux est dernier :

*Dentru l'arca mi pinsaja
Ci fusse qualchi purtèllu :
Ma vidi che lu lampòni
Ind'u tufunàcciu nièllu.*

Dans la tombe, pensais-je
Il devait y avoir une petite porte :
Mais je les ai vu le jeter
Dans un horrible trou noir.

(In Marcaggi 1898 : 130)

L'AVANT ET L'APRÈS

Ce matériau corse suggère donc un modèle plus complexe que ce que Baudrillard semble y voir.

En dépit de la stabilité considérable des rituels funéraires corses à travers le temps, la part du rituel qui se révèle dans les *voceri* ne représente aucune situation stable quant à l'attitude de la société vis-à-vis de ses morts. Bien que cette société "sache ce qu'elle a à faire" lorsqu'elle est confrontée à un cadavre, ce qu'elle fait vraiment – au moins initialement – c'est de souligner l'impossibilité de traiter la dépouille mortelle symboliquement au sens de Baudrillard. Le traitement symbolique de la mort n'est pas donné avant le fait réel

« (...) de la mort naturelle, aléatoire et irréversible, on passe à une mort donnée et reçue, donc réversible dans l'échange social, "soluble" dans l'échange. Du même coup l'opposition entre la naissance et la mort disparaît : elles peuvent

s'échanger elles aussi les espèces de la réversibilité symbolique » (Baudrillard 1976 : 203).

Si une recomposition rituelle de la société corse a lieu pendant les rituels funéraires, ceci n'est pas proclamé dans les *voceri*. Dans le cas d'une mort violente, je m'aventurerais même à affirmer qu'aucune efficacité symbolique ne peut y être discernée ; la vendetta ne représente pas un échange proprement symbolique puisque aucune équivalence entre les "prestations" n'est en jeu ; pour tout nouveau meurtre, seront organisés et exécutés autant de meurtres supplémentaires que possible dans une série de réponses tendant à réduire au silence la ramification familiale.

L'absence presque complète de références à toute destinée du mort après la vie, l'absence du paradis, d'enfer ou de purgatoire dans les *voceri*, peut bien sûr être due à la séparation du travail symbolique, pour ainsi dire, entre le rituel privé et le rituel religieux, ou peut-être entre les deux parties du rituel privé – le chant et le repas – séparés par la messe. Mais même s'il est vrai que dans les cas de mort naturelle, il n'y a pas d'allusion dans les *voceri* au fait qu'une telle solution se trouve à l'intérieur de l'horizon du chanteur-poète. Et bien que les Corses aient une notion des "morts" comme du moins potentiellement présents dans la vie, ces morts sont radicalement différents des vivants ; ce n'est pas comme si son bien-aimé devenait soit une âme bienveillante au paradis soit un fantôme avec qui on peut traiter d'une façon particulière. L'échange avec les morts prend en général un caractère très hostile : les groupes anonymes de morts qui, de temps en temps, traversent les villages la nuit sont détournés avec de la nourriture et de l'eau, placées devant les maisons afin qu'ils ne parlent pas. Les seuls mots que l'on dit qu'ils prononcent sont les noms des vivants – un cri mortel. Pareillement, quelques contes populaires avertissent les vivants de ne jamais rien recevoir des morts, ni de leur parler, car ces actes s'avèrent invariablement mortels. Tout ceci me paraît attirer l'attention sur une compréhension bien plus nuancée du "but" et des implications cosmologiques des rituels funéraires que ceux que Baudrillard reconnaissait.

Avant tout, l'attitude "naturaliste" vis-à-vis de la mort révélée dans les *voceri* représente un problème pour la cohérence et la compréhension du monde compris en des termes symboliques. Ceci, en fait, est ce que l'on peut lire dans des affirmations comme celles-ci :

*Se un bidissi la bindetta,
Mi burria abattizzà.*

Plutôt que de ne pas voir la vendetta,
Je renoncerais à mon baptême.
(In Fée 1850 : 104)

*E lu più ch'éo mi lamento
E di vòì, Signor Curàtu ;
Perchè contru a me' famiglia
Vi munstrate cusì ingràtu
In tre ànni furni sètti
Que boi m'àiete levàtu.*

Et ce dont je me plains le plus
C'est de vous, Monsieur le Curé ;
Parce qu'envers ma famille
Vous avez montré tant d'ingratitude
En trois ans, sept de mes proches
Vous m'avez enlevés.
(In : Ortoli 1887 : 296)

*Nun ti vòlse lu curàggiu
Nun ti vòlse la schiupètta,
Nun ti vòlse la pugnali,
Nun ti vòlse la tarzèta ;
Nun ti vòlse ingermatùra
Nè razìone binedèta !*

Ton courage fut inutile
Ton fusil fut inutile,
Ta dague fut inutile,
Ton pistolet fut inutile ;
Tes amulettes furent inutiles
Pas même la raison sacrée !
(In Ortoli 1887 : 220)

*Chi e'ndata a coglie li fiori
Chi e'ndata à piglià la rosa
Ti tesseno la ghirlanda
Per curunatti da sposa
E tu ti ne boli andà
Dentru di la cascia chiosa !*

Certains sont allés cueillir les fleurs
Certains sont allés prendre la rose
Ils t'ont tenu la guirlande
Pour te couronner comme une mariée
Et toi tu veux t'en aller
Dans la bière, enfermée !
(In Marcaggi : 1898 : 98)

Aucun des contextes symboliques suggérés par la société ne tient quand on les confronte à la mort. Le conflit entre une vie sociale définie comme réci-

proque, orientée vers l'échange, et les corps silencieux de la mort qui se sont retirés de la société pose un problème à notre entendement. Les appels répétés demandant des réponses de la part du mort révèlent cette problématique ; le problème mental posé par la mort est identique à celui concernant le langage. C'est essentiellement le problème de savoir comment représenter ce qui ne participe pas à l'établissement d'une signification en la représentant elle-même.

D'une certaine façon, par conséquent, ces chants confirment les vues de Baudrillard citées ici ; le point crucial dans un univers entièrement symbolique est un traitement symbolique des morts. Si les morts peuvent être amenés à participer à l'échange ou à une sorte d'échange, se laissant ainsi représenter comme élément d'un monde symbolique où chaque partie a sa signification et sa place, alors rien ne *peut* arriver ; la société, le langage et la signification triompheront. Et si

« Tout sépare donc le phantasme, le mythe de l'inconscient » (Baudrillard 1976 : 214),

la récupération rituelle des morts, la place faite aux morts dans un ordre symbolique n'est pas nécessairement la même que l'absence d'une notion imaginaire de la mort. Même s'il est vrai que « la mort (comme le corps, comme l'événement naturel) est un rapport social, que sa définition est sociale » (Baudrillard 1976 : 202), cette re-contextualisation sociale des morts doit prendre sa place et se détacher sur un fond de silence horrifiant du réel. De cette façon, il devient clair que non seulement le rituel mais le symbolique lui-même sont essentiellement liés à cette opération, ce processus. Les relations sociales ne "sont" pas ; elles *ont lieu* et l'échange symbolique est de même un processus. Ceci ne s'oppose pas à ce que Baudrillard donne à entendre ou à ce que Mauss a dit avant lui, à savoir que ces actions sont impliquées dans l'établissement des liens que l'on peut *analytiquement* distinguer comme toute la trame des prestations symboliques. La complication de cette conception *échangiste* de la société suggérée par les matériaux corses consiste plutôt dans le fractionnement de la symbolisation. Avant la symbolisation – à la fois temporellement et surtout logiquement – existe le *réel*, la mort et c'est seulement par une vigilance constante et des efforts incessants que cette menace muette et dépourvue de sens peut être récupérée et amenée à signifier.

Cette compréhension imaginaire et naturaliste du corps et de la mort s'inscrit dans une autre sorte

de symbolique ; les chants funèbres sont chantés à l'attention d'un public qui les mémorise, ils sont répétés, entendus et on y répond. Ainsi, alors que les morts ne répondent pas véritablement, et alors que les chanteuses insistent sur ce point précis, leurs efforts mêmes pour exprimer cette expérience devient une "prestation" dans le sens où Mauss l'entend et par conséquent, symbolique.

La notion qui veut que le symbolique soit localisé dans certaines sociétés et refusé dans d'autres est donc non seulement une simplification abusive mais elle n'est pas soutenable. Ce qu'on peut dire à propos du clivage entre les sociétés modernes et les sociétés primitives a seulement une *efficacité symbolique* ; c'est une distinction analytique et non une découverte empirique, et bien moins encore un principe distinctif d'organisation sociale. Si l'échange symbolique est considéré de cette manière, comme un ensemble d'opérations successives et partant vulnérable qui peut seulement être défini par l'analyse comme efficace ou inefficace, alors les notions plutôt vagues concernant ce qui ne va pas dans les sociétés primitives égalitaires concernées par exemple dans les métaphores de Levi-Strauss sur les montres et les machines à vapeur (in : Charbonnier 1969), peuvent devenir plus satisfaisantes du point de vue analytique et de celui de la rigueur. Si l'échange symbolique n'est pas un mode mais un processus, alors aucune société, qu'elle soit primitive ou moderne, "n'est" ce qu'elle est. Elles fonctionnent plutôt comme elles le font et le fruit de cette pratique peut être considéré comme la société qui en résulte à n'importe quel moment.

L'échange symbolique peut très bien être le fondement de toute vie sociale, mais le symbolique est bien plus que cela. La symbolisation n'est pas simplement une possibilité ou une faculté et elle n'est pas localisée dans telle ou telle société ; le symbolique est l'habilité à parler et l'impossibilité de cesser de parler, une destinée que les humains ne peuvent éviter.

Les corps morts peuvent être silencieux et – comme d'autres choses – refuser de dire ce qu'ils signifient ; mais les vivants doivent se représenter au-delà de leur être, en disant ce qu'ils ne sont *pas*. Et quand les corps vivants expriment leurs souffrances en face de ce silence, c'est leur âme que nous entendons.

(Trad. de l'anglais, Agnès SOLDATI
et Jean-Luc ALBERTI)

BIBLIOGRAPHIE

- ACQUAVIVA Daria & Madeleine PORRI, 1985 – *La littérature populaire. le Voceru : aspect poétique*. Corte, Université de Corse, stenc.
- ARRIGHI Paul, 1970 – *La vie quotidienne en Corse au XVIIIe siècle*. Paris.
- ARIÈS Philippe, 1977 – *L'homme devant la mort*. Paris.
- ARIÈS Philippe, 1983 – *Images de l'homme devant la mort*. Paris.
- BATTESTI-PELEGRIN Jeanine, 1979 – *Chants funèbres anonymes de la tradition judéo-espagnole et voceri corses*. *Etudes Corses* n° 12-13.
- BAUDRILLARD Jean, 1973 – *Le miroir de la production ou l'illusion critique du matérialisme historique*. Tournais.
- BAUDRILLARD Jean, 1976 – *L'échange symbolique et la mort*. Paris.
- BAUDRILLARD Jean, 1977 – *Oublier Foucault*. Paris.
- BLOCH Maurice & Jonathan PARRY, 1982 – *Death and the Regeneration of Life*. Cambridge.
- BRANDT Per Aage, 1983 – *Sandheden, Sætningen og Doden*. Århus.
- CARRINGTON Dorothy, 1971 – *Granite Island*. London.
- CASANOVA L'Abbé S. B., 1931 – *La Corse et les Etats Généraux de 1789*. Ajaccio.
- CASTA François J., 1973 – *L'histoire religieuse de la Corse*. *Etudes Corses* n° 1.
- CASTA François J., 1979 – *Le sentiment religieux des Corses face à la mort*. *Etudes Corses* n° 12-13.
- CHARBONNIER Georges, 1961 – *Entretiens avec Lévi-Strauss*. Paris.
- DÖMÖTÖR Tekla, 1987 – *Folk Laments in Europ*. In : *The Life Cycle*. SIEF's third Congress, April 8-12, 1987, Zürich, Schweiz.
- ETTORI Fernand, 1978 – *Introduction à l'étude du vocero*. In : *Pieve e Paesi*. Marseille, CNRS.
- ETTORI Fernand, 1979 – *Le vocero comme catharsis des tensions familiales et sociales*. *Etudes Corses* n° 12-13.
- FÉE Antoine-Laurent-Apollinaire, 1850 – *Voceri, chants populaires de la Corse*. Paris.
- FONTANA Jean, 1905 – *Essai sur l'Histoire du Droit privé en Corse*. Paris.
- GREGORJ Gio. Carlo (ed.), 1843 – *Statuti civili e criminali dell'isola di Corsica*. Lyon.
- HUNTINGTON Richard & Peter METCALF, 1979 – *Celebrations of Death*. Cambridge.
- KNUDSEN Anne, 1982a – *Er det ikke naturligt at være kannibal ? Stofskifte, tidsskrift for Antropologi* n° 8.
- KNUDSEN Anne, 1982b – *En front i Sahara - politisk organisation og politisk magt hos Kel Ahaggar*. *Stofskifte, tidsskrift for Antropologi* n° 8.
- KNUDSEN Anne, 1982c – *Papirtigre, hundkunster, ravestregor og tanketorsk*. *Litteratur og Samfund* n° 35.
- KNUDSEN Anne, 1983 – *En banal historie - uropforelsen. Korsika i 1700-tallets samfundsdebat*. *Stofskifte, tidsskrift for Antropologi* n° 9 : *Vildhedens Historie*.
- KNUDSEN Anne, 1984 – *Til Doden ! Stofskifte, tidsskrift for Antropologi* n° 11 : *Doden*.
- KNUDSEN Anne, 1985 – *Internal Unrest. Corsican Vendetta - a Structured Catastroph*. *Folk* vol. 27.
- LACAN Jacques, 1958 – *Les formations de l'inconscient*. *Bulletin de Psychologie*, Paris.
- LACAN Jacques, 1974 – *Télévision*. Paris.
- LACAN Jacques, 1975 – *Séminaire, livre XX*. Encore. Paris.
- MARCAGGI J.-B., 1898 – *Les chants de la mort et de la vendetta de la Corse*. Paris.
- MARTIN-GISTUCCI M.-G., 1979 – *La mort et les morts dans les contes populaires de l'île de Corse*. *Etudes Corses* n° 12-13.
- MAUSS Marcel, 1969 – *The Gift*. London.
- MILNER Jean-Claude, 1983 – *Les noms indistincts*. Paris.
- ORTOLI Frédéric, 1887 – *Les Voceri de l'île de Corse*. Paris.
- ORTOLI Jean Baptiste Frédéric, 1883 – *Les Contes Populaires de l'île de la Corse*. Les littératures populaires de toutes les nations, vol. XVI. Paris.
- POMPONI François, 1979 – *Histoire de la Corse*. Paris.
- POMPONI François, 1981 – *Art et Histoire*. In : Bonneton (ed.) : *Encyclopédies régionales : Corse*. Paris.
- SAINT-VICTOR Paul de, 1882 – *Hommes et dieux*. *Etudes d'histoire et de littérature*. Paris.
- VAN GENNEP Arnold, 1960 – *The Rites of Passage*. 1. ed. 1905. Chicago.
- VIALE Salvatore, 1984 – *Canti popolari Corsi*. 1. ed. 1843, 2. ed. 1855. Bastia.

NOTES

- 1 - Neuf recueils au total ont été publiés dans cette période, de même que quelques chants isolés dans diverses publications traitant de la question corse. Des chants en différents dialectes sont cités dans l'article.
- 2 - De nos jours on chante très peu de *voceri*, et seules deux ou trois femmes qui ont composé ou chanté des *voceri* sont encore vivantes, cf. Carrington (1971).
- 3 - Les chants mortuaires d'autres pays européens montrent parfois la même absence d'orientation chrétienne comme les *voceri* corses, cf. Dömötör (1987).

- 4 - Etant donné que les *voceri* utilisent la langue de tous les jours et non pas un vocabulaire cérémoniel particulier, j'ai essayé de conserver les traductions aussi près que possible de l'anglais de tous les jours.

N.D.T. 1 - L'expression est de Jean Baudrillard.

N.D.T. 2 - NDT : Titre de l'article de Fernand Etti in *Etudes Corses* n° 12-13 de 1979 "La mort en Corse et dans les sociétés méditerranéennes" p. 177-200.

N.D.T. 3 - Traduction proposée dans le dictionnaire Corse/Français de Mathieu Ceccaldi p. 276.

Infanticide, abandon d'enfants et honneur féminin

Présentation

Poursuivant ses recherches consacrées à la société corse (1), Stephen Wilson nous livre dans cet article une analyse serrée et stimulante sur l'histoire de la famille vue à partir d'un angle jusqu'ici peu exploité, celui de l'abandon d'enfants et de l'infanticide. Ces deux questions, largement informées (2), font d'abord l'objet d'une présentation détaillée, puis, et c'est une originalité de ce travail, elles sont liées comme les deux faces d'un même phénomène social dans une problématique du contrôle des naissances où la notion d'honneur féminin (masculin serait dans doute plus juste) joue un rôle central (3).

Chiffres à l'appui, Stephen Wilson oppose, d'une part, les régions plus "laxistes" (les arrondissements de Calvi et de Bastia) où « les notions de l'honneur féminin n'étaient pas assez fortes pour empêcher les naissances illégitimes d'avoir lieu », à, d'autre part, des régions "à vendetta" (les arrondissements de Corté et de Sartène) où « les notions d'honneur étaient, au contraire, assez fortes pour empêcher ces naissances », ce qui entraînait des infanticides en nombre plus important.

Parmi les mérites nombreux de cette étude, nous en soulignerons trois. Tout d'abord, au niveau de la présentation des faits, la richesse des cas et des affaires exposés, dans un style clinique et précis, tient en éveil l'intérêt ethnologique et la curiosité – parfois morbide – du lecteur pour ce qui pourrait servir de trame de fond à un "roman noir" ou à un "thriller". Rien d'essentiel ne manque au tableau – les premiers rôles : la mère et le géniteur, leur âge, leur statut marital, leur profession, leur "moralité" ; les autres acteurs et le chœur : le père et/ou la mère de la "coupable", les voisins, les autorités, toute la communauté ; le crime : les façons de tuer ou d'abandonner et leurs circonstances ; enfin, l'environnement moral, social et institutionnel de la Corse du milieu du XIX^e siècle : le code de l'honneur, le mariage coutumier, le destin des filles, l'avortement, le rôle des maires et des nourrices et celui des institutions, et l'importance du "tour" dont Lamartine disait qu'il éviterait l'infanticide et l'avortement.

On pourrait sans doute objecter à Stephen Wilson d'utiliser des chiffres "moyens" qui ne rendent

pas compte de la diversité des sociétés locales et de leurs mentalités à l'intérieur d'un même arrondissement. Ainsi, les chiffres des villes sont mélangés à ceux des villages, alors que les mœurs n'y sont pas les mêmes et que l'influence des deux continents, l'italien et le français, n'y a pas la même importance ; pareillement, les différences de structuration sociale, de types de propriétés foncières, d'activités économiques, pastorale, agricole, mixte, halieutique, de gestion politique etc. sont ainsi "écrasées". De plus, l'étroitesse de la période considérée ne permet pas de vraiment dégager une perspective historique et surtout, en ce qui concerne les infanticides, elle ne procure que des chiffres trop petits pour être vraiment pertinents.

Mais si cette objection méthodologique doit être maintenue, notamment pour servir d'aiguillon à des études plus fines, nos propres recherches de type monographique sur un village de Balagne corroborent en gros les tendances dégagées par Stephen Wilson. On y décèle cependant un avancement historique d'une ou deux décennies par rapport aux chiffres avancés par Stephen Wilson, la pointe des enfants trouvés se situant dans les années 1843-52 et non pas en 1861. La proximité (10 kms) de Calvi la génoise, ville de garnison et d'échanges économiques et humains ouverte sur les deux continents, pourrait expliquer ce décalage. En tout cas une étude particulière sur Calvi apparaît comme nécessaire.

Un autre mérite de cette étude de Stephen Wilson, cette fois-ci au niveau général, concerne l'image de la société corse, présentée ici dans sa diversité et complexité régionale réelle, image qui va souvent à l'encontre de l'idée qu'elle se fait d'elle-même et qu'elle donne d'elle-même. Pour qui aurait pu en douter, la Corse n'est pas "un isolat", les questions qui agitent et interpellent l'Europe l'intéressent pareillement (4). Les chiffres sont indubitables, l'abandon d'enfants et l'infanticide, *comme* dans tous les autres pays et régions d'Europe, ont marqué la Corse jusqu'à la fin du XIX^e siècle, comme autant de stigmates que l'on trouve encore présents de nos jours sur le terrain dans la mémoire et la réaction des personnes interrogées, les unes niant avec trop d'assurance le fait pour ne pas

avoir été "touchées", les autres encore visiblement marquées par cette filiation particulière – être arrière petit-fils ou fille d'un enfant naturel, trouvé, exposé, assisté selon la terminologie laisse des traces dans une société où les lignages jouaient un rôle aussi important.

Enfin, le dernier mérite que nous aimerions souligner est cette tentative de différenciation de la Corse à partir de faits attestés. Sur le terrain et dans les consciences des Corses, les différences se sentent entre l'En-Deçà et l'Au-Delà, quoique difficiles à démontrer pour les plus subtiles. Laxisme, honneur des femmes, honte expliqueraient sans doute en partie les différences marquées par Stephen Wilson quant aux abandons et aux infanticides, mais ce faisant n'a-t-on aussi tendance à réduire le processus historique à des explications d'ordre essentiellement

culturaliste sans tenir compte suffisamment du décalage historique qu'une étude trop limitée dans le temps ne peut mettre en évidence ?

Il n'en reste pas moins cette piste de recherche ouverte par Stephen Wilson dans le domaine corse suffisamment large pour susciter d'autres travaux, soit sur le plus long terme, soit plus centrés sur des micro-régions et sociétés, sur le rôle des édiles comme dispensateurs des aides de l'Etat et relais de celui-ci, ou encore plus ethnologiques sur l'histoire de ces "sans-famille" qui éclairent encore mieux des zones pas toujours bien proclamées de la famille et de ses normes, comme de la société plus généralement.

Jean-Luc ALBERTI

	1736 à 1772	1773- 1782	1783- 1792	1793- 1802	1803- 1812	1813- 1822	1823- 1832	1833- 1842	1843- 1852	1853- 1862	1863- 1872	1873- 1882	1883- 1892	TOTAL
Nb naissances	720	240	232	218	262	245	311	337	353	353	408	420	390	3369
Nb enfants trouvés	2	7	12	9	3	7	19	19	30	14	10	6	0	135
% enfants trouvés	0,3	2,9	5,1	4,6	1,5	2,9	6,1	5,7	8,5	3,9	2,5	1,5	0	4,1

Enfants trouvés à Lumio de 1736 à 1892.

(La première colonne, peu fiable, n'a pas été retenue dans le total ; l'avant-dernière non plus, car il n'y a pas d'enfants trouvés.

- 1 - Parmi les travaux de Stephen Wilson, citons : "Conflict and its cause in Southern Corsica, 1800-35", in *Social History* Vol. 6 Number 1, January 1981 ; ainsi que "Feuding, Conflict and Banditry in Corsica", Cambridge 1988, qui fera prochainement l'objet d'une publication en français.
- 2 - Les séries BB 18 et 20 des Archives Nationales ainsi que les séries X des Archives Départementales de la Corse dont Pierre Lamotte recommandait si fortement l'exploitation, ont servi de base à ce travail.

- 3 - Signalons dans cet esprit l'importante somme que représentent les actes du colloque organisé à Rome en 1987 "Enfance abandonnée et société en Europe, XIV^e - XX^e siècles", Ecole Française de Rome, 1991 ; ouvrage publié postérieurement à l'article de Stephen Wilson.
- 4 - Cf. les nombreuses références aux travaux sur ces deux questions publiés en Europe que contient l'article de Stephen Wilson.

INFANTICIDE, ABANDON D'ENFANT ET HONNEUR FÉMININ DANS LA CORSE DU XIX^e SIÈCLE *

par Stephen WILSON
Université de East Anglia

L'infanticide a été pratiqué dans de nombreuses sociétés pour diverses raisons, sociales, économiques et religieuses (1). Les enquêtes concernant ce phénomène dans les sociétés européennes l'ont surtout abordé d'un point de vue démographique (2), ou en relation avec les attitudes parentales envers les jeunes enfants (3). Ici, on a porté son attention sur la pratique de l'infanticide comme d'un moyen pour limiter la taille de la population et pour influencer sur la proportion de garçons et de filles au début de la période médiévale. Le rejet absolu de l'infanticide par l'Eglise (4) et l'imposition progressive de cette stricte obligation sur la loi comme sur la coutume ont été mis en rapport avec les changements fondamentaux d'attitude vis-à-vis de la vie humaine et de la vie du nouveau-né en particulier. Mais il a été aussi suggéré que, en dépit de cette tendance séculaire, des formes cachées ou détournées d'infanticide subsistaient dans la période moderne, reflétant la survivance ou le retour de l'indifférence des parents ou le manque de soins (5). Ici, les historiens ont assimilé l'exposition et l'abandon d'enfants, ainsi que le fait de trop les couvrir, à un infanticide (6), et ont attiré l'attention sur la fréquence croissante des abandons d'enfants dans les statistiques du XVIII^e siècle (7).

Par opposition, des études plus récentes font une distinction entre l'infanticide et l'abandon en insistant sur la crainte de la honte comme motif principal pour se débarrasser d'un enfant non désiré de la façon la plus simple (8). Cet article fait un pas de plus dans cette direction en examinant cette question dans le contexte d'une société méditerranéenne rurale, où les notions d'honneur et de honte avaient une importance culturelle centrale (9). Les actes d'inimitié, de contention étaient encore courants dans la Corse du XIX^e siècle, et les familles s'y disputaient des ressources peu abondantes en utilisant l'idiome de l'honneur (10). Cette inimitié s'exprimait par la voie de la violence physique que les

hommes utilisaient volontiers et par la voie de la réputation sexuelle des femmes. Des sanctions qui trouvaient leur origine dans les notions d'honneur féminin étaient ainsi la "cause" habituelle de l'infanticide, prenant le pas sur la nécessité économique ou tout sentiment envers les enfants en tant que tels. En outre, à l'intérieur de la Corse, on peut distinguer une disparité géographique et culturelle entre des régions où l'attachement au code de l'honneur était plus fort et où l'infanticide prévalait, et d'autres où un tel attachement était plus faible et où l'abandon d'enfants était plus courant.

Les informations concernant les infanticides sont toujours difficiles à glaner et plus particulièrement dans une société d'"honneur et de honte". Il n'y a probablement rien de fortuit dans le fait que les observateurs et les autorités aient largement varié dans l'estimation de leur fréquence, certains déclarant qu'"ils n'existaient virtuellement plus", d'autres qu'"ils n'étaient que trop fréquents" (11). Le premier point de vue, minimaliste, doit sans doute sa sous-estimation au fait qu'il s'est appuyé sur les seules archives officielles. Un tableau statistique établi en 1835 fait état de cas d'infanticides dans la décennie 1822-1833 (12). De plus, nous avons rassemblé des données relatives à 47 affaires judiciaires principalement de la moitié du XIX^e siècle (13). Celles-ci procurent une moyenne d'environ 20 cas par décennie ou au moins 2 par an. Ce taux est plus bas pour des affaires d'infanticide passées devant un tribunal que celui qui a été trouvé dans certaines sociétés européennes à une époque moderne plus précoce (14) mais plus élevé que la moyenne nationale française ou britannique du XIX^e siècle (15). Bien sûr, les procès ne rendent compte que d'une partie de la réalité, les cas réels devant être bien plus nombreux. Cependant, il n'y a aucune raison de croire que les affaires portées devant les tribunaux ne soient pas par ailleurs représentatives.

* Cet article a été publié par la Society for Comparative Study of Society and History (1988), pp. 762-783.

Avant d'analyser nos quarante-sept cas en détail, un mot concernant la loi suivant laquelle les affaires étaient jugées (16). Contrairement au Code Pénal de 1791, celui de 1810, qui était en vigueur au cours de la période en discussion, ne spécifiait pas vraiment le crime d'infanticide et maintenait quelque peu la sévérité de la vieille loi pré-révolutionnaire à son sujet. Les trois éléments constitutifs du crime étaient que l'enfant soit "nouveau-né", qu'il soit né vivant, et que sa mort ait été occasionnée de façon délibérée. Une jurisprudence plus tardive établit que le "nouveau-né" dans l'espèce était un enfant dont la naissance n'avait pas encore été rendue publique. Contrairement à l'ancienne loi, qui présumait un infanticide si une femme cachait sa grossesse et en conséquence ne montrait pas l'enfant en public, la preuve incombant ainsi à la défense, la loi du XIX^e siècle exigeait que le crime soit prouvé, au moins circonstancielle. Néanmoins, certains traits de l'ancienne législation survécurent, notamment l'avertissement officiel qui était adressé aux femmes non mariées qui devenaient enceintes : "Gardez votre progéniture". Une circulaire expédiée aux maires par le préfet de la Corse en 1852 leur rappelait leurs devoirs en la matière (17). La loi aussi punissait l'infanticide de mort, alors qu'un homicide ordinaire n'entraînait que la peine des travaux forcés à perpétuité. Cette sévérité était expliquée par le besoin de créer un effet dissuasif particulier contre un crime si difficile à déceler et dont les victimes étaient si vulnérables, bien qu'après le premier tiers du siècle elle fut souvent atténuée en pratique (18).

Nous commencerons notre analyse des affaires d'infanticide connus jugés en Corse avec une brève considération des caractéristiques et du statut des mères des victimes, qui étaient habituellement tenues pour responsables de leur mort. Sur les vingt-six mères dont on connaît l'âge, la majorité avaient vingt-cinq ans ou moins, mais des femmes plus âgées sont aussi représentées, et on trouve des cas dans toute la période de fécondité. En second, quoiqu'en nombre important, les adolescentes ne prédominent pas, la plus jeune mère ayant dix-sept ans. Cette répartition des âges contraste avec les affaires de viol et d'agressions sexuelles en Corse où les victimes étaient fréquemment bien plus jeunes (19).

Le statut marital de trente et une mères est connu. L'écrasante majorité de celles-ci était mariée. Quant aux autres, quatre étaient des veuves, trois femmes mariées vivaient séparées de leur époux et une était mariée à un militaire absent pour raison de service. Ces chiffres s'accordent avec les résultats

concernant d'autres études sur l'infanticide menées dans d'autres sociétés européennes au cours des XVIII^e et XIX^e siècles (20). La profession des mères est connue dans moins de la moitié de nos cas, mais tout porte à croire que seul un petit nombre étaient des bonnes ou des domestiques. Beaucoup étaient des «ménagères» vivant dans la maison de leurs parents. Cette constatation contraste fortement avec la situation trouvée ailleurs, où l'infanticide est très nettement associé à la situation de servante ou d'ouvrière agricole. A l'époque contemporaine, on a établi un lien entre certains types de travaux, en particulier à l'extérieur de la maison, et l'immoralité féminine (22), mais, comme nous le verrons, la corrélation semble avoir été mieux établie dans les régions où des abandons d'enfants se produisaient.

La plupart des mères étaient illettrées, mais en ceci elles étaient typiques des femmes corses. Dans deux cas la mère était présentée comme faible d'esprit et dans un autre cas la propre mère de la fille était décrite comme "dérangée". Plus important pour notre propos est l'"honneur" des mères. Dans au moins neuf cas il était question d'une précédente histoire d'immoralité ou de mères qui avaient eu des enfants illégitimes. Dans quatre cas les mères étaient suspectées d'avoir commis un infanticide auparavant. Une mère avait été précédemment dénoncée pour l'exposition d'un enfant. Une était elle-même une enfant illégitime, alors que la sœur d'une autre femme était aussi une femme non mariée. Cependant, de pareils cas où les mères étaient déjà déshonorées à cause de délits antérieurs, comme seuls ou non, ne constituaient qu'une petite minorité ; et des femmes de cette catégorie étaient plus à même d'être traduites devant la justice que d'autres. Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter que très rarement les mères étaient originaires d'autres communautés que les leurs.

Si nous nous tournons vers le crime lui-même, nous pouvons faire certaines observations générales avant d'entrer dans les circonstances détaillées. Dans un seul cas la pauvreté fut alléguée comme raison du crime. Dans seulement sept cas le bébé fut tué par une personne autre que sa mère, d'ordinaire l'amant de la mère ou sa propre mère. Dans sept autres cas, cependant, la mère du bébé fut aidée par des complices, presque toujours des parents proches, hommes ou femmes.

La façon de tuer est connue dans trente-cinq cas. La plus courante était de frapper ou de presser la tête de l'enfant, puis de l'étrangler ou de l'étouffer. Dans quatre ou cinq cas la mort a été causée en cou-

pant ou en déchirant le cordon ombilical sans le nouer, de sorte que le bébé mourait d'une hémorragie. Cette pratique est rarement mentionnée dans d'autres études (23), bien qu'elle ait dû être plutôt courante. Dans trois cas, tous survenus dans la ville de Bastia et vraisemblablement dans des appartements, les bébés furent jetés dans les latrines. Dans un de ces cas la mort fut provoquée par des coups portés afin d'enfoncer le bébé dans les tuyaux, alors que dans un autre de l'eau bouillante fut versée sur l'enfant. Dans quatre cas les bébés furent abandonnés ou exposés avec l'intention délibérée qu'ils ne puissent pas survivre, et, en l'occurrence, ils furent dévorés par des animaux, bien que ce ne fut probablement pas la cause de leur mort.

Dans seulement deux cas il est fait mention du baptême de l'enfant avant la mort (24), mais généralement une attention plus grande était prise concernant l'enlèvement du corps, que ce soit pour des rituels ou pour des raisons pratiques. Dans la moitié des cas où des informations sont disponibles le corps était enterré dans le sol ou, moins souvent, dans un récipient, une grotte ou une chapelle.

La meilleure façon d'introduire l'étude des circonstances dans lesquelles l'infanticide a été commis, ce qui l'a motivé ou ce qui peut l'expliquer, est de prendre des exemples concrets. Une affaire amena devant la Cour d'Assises Marie-Aurelia Lucchini d'Aullène, une jeune femme célibataire de vingt-cinq ans qui avait déjà eu un enfant illégitime. En octobre 1851, le corps d'un nouveau-né avait été trouvé dans une forêt voisine. L'opinion publique, dans le village, en rendit aussitôt responsable Maria-Aurelia. Une enquête judiciaire établit que le suspect avait en effet accouché au moment des faits en question et que l'enfant dont on avait trouvé le corps était à elle. Elle avança qu'« alors que le travail avait commencé, on l'avait conduite hors de la maison de son père, et qu'elle avait par conséquent accouché dans la campagne ». Elle déclara aussi que « l'enfant était déjà mort au moment de la délivrance ». Des témoins affirmèrent que le corps mort de l'enfant ne présentait aucun signe extérieur de blessure. Marie-Aurélia fut déclarée coupable d'« homicide par imprudence » et condamnée à dix-huit mois d'emprisonnement.

Une autre affaire en 1856 impliqua Maria-Ursula Picchini de Pianello, qui avait « environ dix-sept ans », savait un peu lire, et n'était pas mariée. Elle avait eu des relations sexuelles avec un cousin marié et avait donné naissance à une fille dans la nuit du

27 au 28 février 1856. Selon les témoins, elle voulait mettre fin à la vie de son enfant en déchirant son cordon ombilical. Elle manqua de courage pour affronter son père et quitta la maison sous le prétexte qu'elle allait abandonner l'enfant (pour être précis, l'abandonner pour qu'il soit pris en charge par les autorités), et qu'ensuite elle irait chez des parents à Valle d'Alesani, un village voisin. Cependant, le matin du 29 février elle revint à Pianello, portant un fagot de bois sur la tête mais sans l'enfant. Le maire rendit compte de son accouchement et de la disparition subséquente de l'enfant, et une enquête fut ouverte par le juge de paix du canton. La jeune femme admit avoir donné naissance à un enfant mais dit que celui-ci, qui était faible, était mort en se rendant à Valle et qu'elle l'avait enterré. Une fois l'interrogatoire terminé, Maria-Ursula disparut, mais le 8 avril, espérant peut-être qu'alors la putréfaction aurait détruit toute trace de ce crime, son père se proposa d'amener le juge à une grotte où le corps fut trouvé. Un examen médical révéla que le bébé était né à terme, vivant, et qu'on l'avait tué en lui écrasant le crâne. Maria-Ursula fut déclarée coupable d'infanticide et condamnée à dix ans de travaux forcés (25).

Les affaires d'homicide étaient généralement signalées à l'attention des autorités par les gens du village ou du quartier, ce qui démontre l'importance et l'autorité du voisinage et de la communauté en matière de sexualité. Les grossesses devenaient rapidement des faits notoires, essayer de les nier ou de les cacher était vain (26). A Corte, par exemple, en 1835, « on remarqua que Maddalena Corteggiani (la fille illégitime et faible d'esprit d'Antonio) était enceinte » (27). En 1855, le bruit courut à Baretali qu'Angelina Bianchi attendait un enfant. Ceci elle le « nia obstinément en dépit des signes évidents de son état », attribuant la grosseur de son ventre à un arrêt de ses règles, une excuse qui n'était pas peu commune dans ces circonstances (28). Maria-Antonietta Flori, d'un village non précisé, « fit tout ce qu'elle put pour échapper à la honte d'une seconde maternité illégitime (en 1864), et plus précisément, pour éviter d'être chassée par son beau-père de la maison qu'elle partageait avec lui, elle persista à nier être enceinte et, même après la délivrance, elle faisait de grands efforts pour faire croire qu'elle avait subi une simple perte de sang » (29).

Les voisins remarquaient aussi quand on faisait des préparatifs en vue d'un accouchement. Saveria Campana, âgée de vingt-quatre ans, d'Arbori, devint enceinte en 1855. Elle « prit soin de cacher sa condition aux regards des gens », ne prit aucune disposi-

tion en vue de la délivrance, et renvoya amis et voisins qui avaient offert de l'aider (30). Lucia Vitalia de Santo-Pietro « ne fit aucun préparatif pour recevoir l'enfant à qui elle était sur le point de donner naissance, ce qui amena les voisins à soupçonner qu'elle pensait se débarrasser de lui ». Puis, un jour d'avril 1860, ils remarquèrent que Lucia restait à l'intérieur de la maison, et qu'elle « refusait de laisser entrer plusieurs femmes qui s'étaient offertes pour l'aider ». Ces circonstances furent rapportées aux gendarmes, qui visitèrent la maison le lendemain et découvrirent le corps mort d'un nouveau-né (31).

Dans une autre affaire jugée en 1860, des voisins furent les témoins de fait d'un accouchement. « Depuis quelque temps courait la rumeur à Pietra que Rosa-Angelica Alerini (une jeune fille célibataire de 20 ans) était enceinte ». Elle le nia, mais un soir des voisins entendirent la jeune fille « qui était assise près du feu (dans la maison de sa mère), essayer d'étouffer ses cris de douleur ». Puis, ils entendirent les cris d'un nouveau-né, puis plus rien. L'histoire que raconta la jeune fille disant qu'elle avait eu une violente douleur au ventre ne réussit pas à convaincre les voisins, qui alertèrent les autorités (32). Marie-Maddalena Oliveri, âgée de vingt et un an, de Luri, et sa mère, toutes deux, donnèrent de la consistance à leur dénégation que la première était enceinte, mais, quand le travail commença, on fit chercher un médecin et un prêtre et « la porte de la maison resta ouverte à tous ». Cependant, on remarqua que seules la mère et fille étaient réellement présentes à la naissance. Une fois l'accouchement terminé, la mère à nouveau « chercha à défendre l'honneur de sa fille en maintenant qu'elle n'avait pas après tout donné naissance ». Par la suite, la mère seule fut déclarée coupable d'homicide par imprudence. L'accusation d'infanticide avait été abandonnée, en grande partie, semble-t-il, à cause du peu de publicité faite à l'occasion de cette naissance, ce qui était probablement le premier but recherché (33).

Comme la plupart de ces exemples semblent l'indiquer, les rapports et parfois les dénonciations en règle par les gens du village ou du quartier déclenchaient une intervention officielle. Il est évident que dans la plupart de ces cas, la réprobation locale d'un infanticide coïncidait avec celle des autorités, et on ne trouve pas dans ces affaires le même conflit d'attitude entre la communauté et l'administration que dans les cas d'homicide d'un adulte ou de banditisme. Les circonstances de l'intervention officielle sont connues dans vingt-

quatre cas. Dans sept d'entre eux, les autorités sont intervenues avant la naissance ; dans neuf, peu après la naissance ; et dans six, après qu'un corps ait été découvert. Il fut précisément indiqué dans deux autres cas que les autorités locales avaient été lentes pour agir ou n'étaient intervenues qu'à contre cœur. Comme nous l'avons noté, l'intervention officielle une fois qu'une femme non mariée était connue comme étant enceinte était requise par la loi afin de décourager de possibles infanticides. Ainsi quand l'adjoint au maire de Tomino reçut « le témoignage (en 1805), de plusieurs femmes du village qui l'amena à croire que Angela-Maria Marinetti (la fille d'un capitaine de marine de guerre) était enceinte, il donna l'ordre à la jeune fille de se présenter à la maison du maire pour que des sages femmes et des médecins l'examinent » (34). De nouveau, quand Caterina Cacciaguerra, une journaliste célibataire d'Evisa, fut déclarée dans le village comme étant enceinte en 1882, elle reçut la visite des gendarmes et du maire qui l'avertirent de devoir « garder son enfant » (35). Quand le maire fut averti en secret de la grossesse de Saveria Campana, il lui fit confesser la vérité et lui promettre de s'occuper de l'enfant. Il est aussi significatif de noter qu'après avoir enfanté sans aucune aide, comme cela a été dit, elle exigea le même jour de voir le maire de nouveau afin de lui montrer le corps de son bébé mort, soutenant qu'il était venu au monde mort-né (36).

Comme l'indiquent ces derniers cas, ayant été prévenues par les autorités, les femmes enceintes ou prétendues telles devaient présenter leur bébé après la délivrance. Parfois, cependant, les autorités n'intervenaient pas jusqu'à cette étape, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'enfant ait disparu ou manque d'apparaître. Nous avons vu que le maire ne rendit compte de l'accouchement de Maria-Ursula Picchini qu'après que l'enfant eut disparu. Par exemple, le corps d'un enfant fut trouvé à Moriani en 1827 « presque entièrement dévoré par des animaux et portant des traces de contusion autour du cou », ce qui provoqua une enquête judiciaire, puis des poursuites (37). En 1859, la tête d'un bébé fut trouvée dans un sac en coton près de Nessa. Une enquête fut entreprise, mais on ne retrouva la trace de la mère que suite à une dénonciation anonyme auprès du procureur du district de Calvi (38).

Une telle dissimulation n'était pas aisée dans les communautés corses. Aussi, quand cela arrivait, des complicités étaient probables, surtout si des familles importantes étaient impliquées. A San-Lorenzo, par exemple, le bruit courut en 1856 que Vitania Sebas-

tiani, qui avait vingt-deux ans et n'était pas mariée, avait donné naissance à un enfant et que celui-ci avait été tué. Le père passait pour être un homme marié d'un certain rang. Mais « que ce soit à cause de l'indolence des autorités locales ou par égard pour les personnes que ces rumeurs cherchaient à blesser, aucun rapport ne fut fait pour alerter des autorités judiciaires de plus haut rang », jusqu'à ce qu'une dénonciation n'amène l'affaire au grand jour (39).

Nous connaissons un peu mieux les circonstances entourant un cas similaire à Altagène. Au mois de mai 1859, une petite fille trouva des traces d'un accouchement récent dans la campagne. Sa mère et elle suspectèrent tout de suite Giulia-Maria Giocanti, notoïrement connue pour sa conduite. Quand elles l'interrogèrent elle admit avoir donné naissance à un enfant de sexe féminin, en bonne santé, et une troisième femme « en un rien de temps s'assura qu'elle avait bien accouché en faisant gicler du lait de l'un de ses seins ». La nouvelle se répandit dans tout le village, et la paternité de l'enfant fut attribuée à Giulio-Stefano Panzani. Les frères de Giulia-Maria intervinrent alors et la firent se confesser. Elle dit qu'elle avait été délivrée en présence de Panzani et de son frère et qu'ils avaient emporté l'enfant. Les frères Giocanti menacèrent alors de tuer Panzani, s'il n'épousait pas Giulia-Maria. Un oncle de Panzani, "officier à la retraite" et personnage respecté dans la communauté, s'impliqua alors dans l'affaire. Il négocia un arrangement par lequel Giulio-Stefano Panzani accepta de se marier avec Giulia-Maria Giocanti, et les gendarmes locaux, le juge de paix et le curé convinrent d'ignorer la disparition de l'enfant. Le mariage se fit, quoique le couple ne vécut pas subséquemment ensemble et Panzani ne donna à sa femme aucune aide financière ou autre. Les autorités locales s'en tinrent à leur parole et « ne rédigèrent aucun rapport sur cette affaire », bien qu'à la fois l'accouchement et la disparition de l'enfant fussent connus de tous. Le juge de paix expliqua plus tard qu'il avait agi, ou plutôt qu'il n'avait pas agi, avec l'accord du procureur « afin de faciliter le mariage (des deux parties)... et ainsi éviter une vendetta * qui aurait pu occasionner de sérieux troubles à Altagène » et dans les villages avoisinants. L'affaire fut révélée en 1862, quand le conflit entre les deux familles se ranima. Giulia-

Maria était de nouveau tombée enceinte et elle déclara que le père de son enfant était son beau-frère Paolo-Francesco Panzani, à qui elle avait demandé de l'aide, ayant été chassée de la maison de ses parents (40). Cette affaire révèle très clairement comment l'infanticide s'inscrivait dans un contexte où l'honneur féminin était de première importance la pierre de touche du statut familial.

Cette affaire introduit aussi le phénomène connexe de l'avortement, car Paolo-Francesco Panzani fut en outre accusé d'avoir essayé de faire avorter sa belle-sœur en 1862. Comme l'infanticide, l'avortement était rare et donc difficile à repérer par l'historien. Cependant les quelques affaires jugées (quatre entre 1845 et 1865) procurent des informations précieuses, étant donné que les avortements avaient lieu dans le même genre de circonstances que les infanticides. En 1844, une veuve, Maria - Diodella Fraticelli de Pietroso, eut des relations sexuelles avec Paolo-Emilio Carlotti, un jeune homme qui lui avait promis de l'épouser. Quand elle tomba enceinte, cependant, il n'entreprit aucune démarche pour tenir sa promesse mais à la place il décida de l'aider à avorter. Avec l'aide de deux femmes, il se procura un produit abortif chez un pharmacien qu'elles connaissaient à Corte. Maria-Diodella fut deux fois forcée de boire cette potion, ce qui la rendit extrêmement malade mais ne déclencha pas un avortement. Des parents à elle furent alors informés de ce qui se passait, et ils tentèrent d'arriver à un arrangement avec la famille de Carlotti. Ce n'est que lorsqu'il montra de la résistance et fit savoir qu'il voulait épouser une autre femme qu'ils allèrent devant les autorités. Quand l'affaire passa devant le tribunal, la défense argumenta significativement qu'elle avait imploré Carlotti et les autres de la faire avorter « pour la libérer du mépris public et des reproches des membres de sa famille ». Quoique dans les faits cela ne fût pas vrai, cet argument est une indication précieuse pour ce qui semblait plausible dans ces circonstances (41). D'autres affaires suivirent le même schéma (42). Il est important de noter ici que l'initiative pour l'avortement semble être venue des hommes plutôt que des femmes. Les femmes elles-mêmes évidemment n'avaient que peu ou pas du tout accès à ces modes traditionnels d'avortement que l'on trouve dans d'autres sociétés (43). A la place elles avaient recours à des drogues ou à d'autres moyens suggérés par des experts médicaux (44). Il est significatif aussi que l'avortement semble avoir été caractéristique de liaisons entre des hommes de la haute société avec

* Note du traducteur : le mot "vendetta" n'est pas employé par l'auteur qui utilise "feud", à savoir "querelle, inimitié", mais comme "blood feud", "une querelle de sang" est ce que l'on appelle "une vendetta", nous avons préféré utiliser ce terme.

des femmes des classes populaires, en procurant le moyen grâce auquel les premiers évitaient le mariage avec leurs anciennes maîtresses ou s'assuraient que de telles liaisons resteraient sans enfants (45).

Ceci nous ramène au rapport général entre avortement, infanticide et honneur féminin. Il est clair, à partir des cas discutés ici, que le premier motif était le désir d'éviter le déshonneur et la honte. Même des allégations qu'une fille était enceinte pouvaient constituer un affront grave pour elle et sa famille. Dans l'affaire de Tomino, après que l'adjoint au maire eut convoqué Angela-Maria Marinetti à la maison du maire pour un examen médical, elle fut immédiatement amenée par des parents chez une sage-femme et chez un médecin dans le village rival voisin de Rogliano ; ceux-ci délivrèrent un certificat attestant qu'elle n'était pas et n'avait jamais été enceinte. Au même moment on alla chercher son père à Bastia, à quarante kilomètres de là. Il amena le certificat à l'adjoint, « et exigea de savoir de quel droit il avait pris sur lui de déshonorer une jeune fille honnête et d'humilier une famille entière qui avait toujours vécu honorablement ». Il affirma de plus que l'adjoint était un ennemi notoire des Marinetti et qu'il avait agi par méchanceté. Par ailleurs, quand on retrouva le corps d'un bébé à Antisanti en 1812, une femme répondit à la grand-mère supposée du bébé, qui se renseignait sur ce que c'était : « C'est l'honneur de votre fille et le vôtre ! » (46).

Il faut comprendre dans ce contexte que le "mariage coutumier" était encore pratiqué à cette période. Après accord entre les familles, le couple pouvait avoir des relations sexuelles et vivre ensemble, remettant à plus tard toute cérémonie civile ou religieuse. Il restait aussi la possibilité du mariage par enlèvement, quand l'initiative était prise par le jeune homme, ou par fuite quand les parents de l'un ou des deux s'opposaient à l'union (47). Dans de telles circonstances, la séduction avec promesse de mariage était chose courante. Un rapport en 1860, par exemple, suggérait que l'aide publique soit accordée aux mères célibataires seulement quand l'enquête locale stipulait qu'elles avaient pêché "suite à des promesses trompeuses" qu'on leur avait faites (48). De plus, une fois l'acte de séduction accompli, les parents de la jeune fille exerçaient une très forte pression sur le séducteur afin de le persuader d'accepter le mariage. Si l'homme refusait, il était souvent tué. Les meurtres pour vengeance faisant suite à un acte de séduction formaient une grosse proportion de tous les meurtres pour vengeance commis en Corse à cette période (49). Cependant,

s'il acceptait, la situation n'était pas très différente de celle d'un mariage conclu de façon coutumière.

Le destin de la jeune fille ou de la femme séduite qui n'était pas subséquentement épousée n'était pas également enviable. Elle, aussi, pouvait être tuée, bien que ce fût rare dans la période moderne. Plus communément elle était expulsée de la maison parentale. Dans un autre exemple à Bigorno en 1856, Maria-Pietra Fontana avait eu des relations sexuelles avec un veuf et était tombée en ceinte. Il s'ensuivit que l' "infortunée jeune fille fut chassée par ses parents et obligée de se réfugier dans la maison de son séducteur" (50). L'expulsion de la maison parentale ne signifiait pas seulement la honte mais menaçait également la jeune fille séduite et déshonorée de destitution. Elle avait peu de choix sauf celui de suivre le chemin qu'elle avait pris, en devenant la "concubine" d'un homme plus riche dans les villages ou une prostituée dans les villes.

Ce qu'il faut souligner dans tout cela c'est que la naissance d'un enfant (et à un moindre degré la découverte qu'une femme était enceinte) constituait le point de rencontre décisif où les sanctions du système de l'honneur entraient en jeu. Avec la naissance, la violation des règles sexuelles par la femme, qu'elle soit célibataire, veuve ou séparée, ne pouvait plus être cachée sauf en essayant d'éliminer l'enfant. Avec la naissance aussi, l'homme qui avait fécondé était obligé de prendre une décision. S'il reconnaissait sa paternité en continuant à vivre avec cette femme ou à la fréquenter, il serait obligé de l'épouser ou pourrait même déjà être considéré comme l'ayant épousée. Aussi était-il courant pour les hommes dans cette situation de briser immédiatement les liens et même de nier qu'ils aient jamais existé. Nous apprenons, par exemple, dans une affaire survenue en 1864 qu'Angela-Maria Leccia de Moca-Croce avait eu des relations sexuelles sept ans plus tôt avec Santo Croce suite à une promesse de mariage. Ceci tombait dans le modèle du mariage coutumier et fut initialement considéré comme tel par Angela-Maria. Quand elle devint enceinte, cependant, Croce rompit les relations et s'opposa à toutes ses tentatives pour obtenir réparation « pour le mal qu'il avait fait à son honneur ». Après qu'elle eût donné naissance à un enfant « qui ne vécut que peu de temps », Croce nia avoir eu tout lien avec elle. Plus tard il proposa d'épouser une autre femme. Angela-Maria éleva une protestation formelle quand les bans furent publiés et quelque temps après dressa une embuscade et abattit Croce, vraisemblablement avec l'aide d'un homme de sa famille (51).

Quoique l'abandon ou l'exposition pussent être une façon effective de causer la mort d'un enfant non désiré, on les distinguait habituellement de l'infanticide délibéré. L'abandon était une façon admise de se débarrasser d'un enfant nouveau-né, mais le but était de transférer la responsabilité de son entretien aux autorités et non pas d'occasionner la mort. Il n'est pas dans notre intention d'écrire l'histoire des institutions chargées de s'occuper des enfants assistés, mais quelques mots sont nécessaires à leur sujet, étant donné que de telles institutions sont inévitablement impliquées dans la discussion. Des dispositions institutionnelles avaient été prises au XVIII^e siècle, notamment l'Hospice des enfants trouvés à Bastia. De telles dispositions se prolongèrent largement pendant la lutte contre les Génois et la période d'agitation qui suivit ; mais un "dépôt central pour les enfants abandonnés" ne fut pas créé avant 1828. Pendant quelque temps, ce dépôt à Ajaccio semble avoir reçu des enfants de toute la Corse. Ils y arrivaient en passant par un centre local de charité ou un *hospice* – on en avait été créé vers le milieu du XIX^e siècle dans chacun des cinq *arrondissements* pour recevoir et organiser les soins des orphelins comme celui des enfants abandonnés. Il semble que l'*hospice* de Bastia, remis en service vers 1820, ait été plus indépendant que les autres et eût un *tour*, qui fut utilisé jusqu'en 1847, lorsqu'il fut fermé suivant les dispositions générales appliquées en France. Vers le même moment le conseil général vota la suppression du dépôt central d'Ajaccio, mais les divers autres centres continuèrent à fonctionner.

L'existence même de ces institutions témoigne de l'importance de l'abandon d'enfants, et les autorités responsables ou autres n'avaient aucun doute sur la fréquence de ce phénomène. On peut proposer une certaine quantification, quoique les informations

en notre possession soient souvent incomplètes et difficiles à interpréter. Les chiffres sont calculés à partir des statistiques relatives aux *hospices* (54). Le chiffre total pour 1861, qui semble être le maximum atteint pendant le siècle (quoique des chiffres exacts pour plus tard dans le siècle n'aient pas été obtenus), était de 710, représentant une augmentation considérable par rapport au total de 440 en 1845 (55). En gros la même tendance vers la hausse, suivie par une chute dans les années 1860, est évidente si les *arrondissements* sont considérés séparément (56).

Nous avons aussi des informations sur le nombre d'enfants abandonnés chaque année. Le nombre moyen pour la décennie qui va de 1850 à 1860 pour la Corse entière était de 143 par an. Le taux moyen d'abandon en relation avec la population totale était ainsi d'environ 1:1600, alors que le rapport entre le nombre total d'enfants assistés n'importe quand et la population totale était environ de 1:400 (57). Les chiffres révèlent de larges variations dans les nombres moyens d'abandons dans les différents *arrondissements*. Ces nombres deviennent plus significatifs quand, eux aussi, on les rapporte à la population totale dans chaque *arrondissement*. Le tableau I établit un rapport entre le nombre moyen annuel d'enfants abandonnés (A) et le nombre total d'enfants abandonnés assistés (B) à la population de chaque *arrondissement*, en donnant respectivement les taux A et B. Les *arrondissements* sont placés dans le même ordre de rang selon les deux taux. Les taux pour Bastia et Calvi sont à peu près comparables, alors qu'ils sont environ deux fois supérieurs à ceux d'Ajaccio, trois fois à ceux de Corté et de quatre à six fois à ceux de Sartène.

Les fonctionnaires de l'époque étaient très conscients, aussi, des mêmes variations locales ; L'inspecteur Carlotti écrivit en 1847 que l'*arrondissement* de Calvi était celui de Corse qui était « le

Arrondissement	Population en 1856	Enfants abandonnés Nb moyen annuel 1850-1860 (A)	Total enfants abandonnés assistés 1850-1860 (B)	Taux A	Taux B
Bastia	70 400	67,7	315	1:1040	1:223
Calvi	23 000	20,2	101	1:1178	1:236
Ajaccio	56 800	28,5	113	1:1993	1:503
Corté	59 900	18,7	96	1:3150	1:614
Sartène	29 900	7,5	24	1:3997	1:1246

Tableau I : taux d'abandon d'enfants par arrondissement (1850 - 1860)

plus encombré d'enfants abandonnés », alors que la maire de Calvi se referra en 1853 à « la multiplicité des expositions » dans sa ville. (58) Calvi, du reste, selon la transcription d'une affaire d'avortement à Feliceto, était un *arrondissement* « où la morale était bien plus laxiste que dans les autres parties de l'île » (59). Les taux auxquels nous sommes arrivés, confirmés par de telles estimations, suggèrent en effet que l'abandon était très courant dans les régions de la Corse où le système de l'honneur et de la vengeance de sang étaient les plus faibles, notamment en Balagne et dans le Cap Corse, et moins courant là où la vengeance de sang était encore en vigueur et réussissait à préserver l'honneur féminin intact. Dans les *arrondissements* de Calvi et Bastia, on peut supposer que les notions d'honneur féminin n'étaient pas assez fortes pour empêcher les naissances illégitimes d'avoir lieu, quoiqu'elles aient peut-être aidé à ce que les fruits de telles naissances soient habituellement abandonnés. Dans les *arrondissements* de Corté et de Sartène en revanche, ces notions étaient assez fortes pour, somme toute, empêcher les naissances illégitimes, ou pour, à part quelques rares exceptions, les passer sous silence, ou enfin s'assurer que le fruit de ces amours était tué (60).

Dans quelle mesure nos informations sur les infanticides appuient de telles conclusions ? Le Tableau II présente nos cas d'infanticide par *arrondissement* (où cela est connu) et en rapport avec la population totale de chacun. Malgré le faible nombre concerné, le tableau indique grossièrement mais clairement que le taux d'infanticide était en effet le plus élevé dans les deux *arrondissements* où le taux d'abandon était le plus bas, et de façon concomitante que le taux d'infanticide était le plus bas dans les *arrondissements* où le taux d'abandon

était le plus haut. La différence dans les taux d'infanticide respectifs était dans la proportion de deux à un. Ceci confirme notre idée que l'infanticide représentait une alternative à l'abandon, reflétant une plus grande peur de transgresser les impératifs de l'honneur féminin dans les villages du centre et du sud. De façon significative, sur nos quarante-sept cas d'infanticide au moins trente-deux ont eu lieu dans des villages, tandis que l'abandon était un phénomène des villes *et* des villages.

Une analyse du taux d'abandon des enfants selon le sexe va dans le même sens. Nos informations sont incomplètes mais elles ne suggèrent aucun parti pris en faveur de l'exposition ou de l'abandon des filles, tel qu'on aurait pu le trouver si des raisons de contrôle de la population plutôt que la honte (ou la pauvreté) étaient en jeu.

Les déclarations des maires fournissent quelques renseignements sur les circonstances dans lesquelles les enfants ont été abandonnés. Ceux-ci l'étaient habituellement sous le couvert de la nuit, étant découverts tôt le matin. Certains étaient déposés dans des endroits éloignés des maisons ou des villages, souvent sur le bas côté des chemins. Plus fréquemment cependant, les bébés étaient abandonnés devant ou près des maisons, et souvent devant une maison en particulier plutôt qu'au hasard. Ce pouvait être la maison du maire lui-même ou d'un fonctionnaire municipal ou la maison d'une femme qui était en rapport avec l'*hospice*. Le maire de Castirla rapporta en 1849 qu'un enfant du sexe féminin avait été découvert « alla porta della sua casa di abitazione » (63). A Ajaccio, pendant un certain temps, autour des années 1820, la majorité des bébés abandonnés apportés au maire étaient officiellement « présentés » par une seule femme, Maria-Antoinetta Santandrea, sage-femme. Une partie de ces bébés avait été déposée chez elle, d'autres lui étaient apportés par des gens qui les avaient trouvés quelque part en ville. Environ dix ans plus tôt, une grande proportion des bébés étaient présentée par Lavinia Santamaria, dont on disait qu'elle était « la sage-femme des enfants abandonnés » (64). Un rapport de l'inspecteur Carlotti sur les *arrondissements* de Bastia, Calvi et Corté en 1849-50 suggère qu'on y trouvait la même situation, quoiqu'il pensât nettement que les sages-femmes avaient souvent elles-mêmes mis au monde les bébés qu'elles « découvraient » ensuite : « Les sages-femmes déclaraient toujours qu'elles avaient trouvé les enfants

Arrondissement	Nombre d'infanticides	Rapport entre nombre d'infanticides et population totale en 1862
Sartène	9	1:3700
Corté	12	1:5000
Bastia	9	1:8000
Ajaccio	6	1:9800
Calvi	2	1:12000

Tableau II : Infanticides par arrondissement

[qu'elles présentaient] dans la rue ou près de la porte d'une maison. Quelle chose curieuse ! C'est toujours sous leurs pieds que le hasard place si souvent l'enfant nouveau-né ». Dans les villes les enfants pouvaient aussi être abandonnés à la porte d'un *hospice*. Même après que le *tour* à Bastia eut été officiellement fermé, « la coutume d'amener des nouveau-nés non désirés à la porte de l'*hospice*, où il s'était dressé, persista. Les bébés étaient laissés là, on tirait la cloche, puis les sœurs venaient le recueillir », et on ne posait pas de questions.

On faisait une distinction dans les documents officiels entre les "enfants trouvés", que l'on avait déposés à l'*hospice* ou dans un endroit sûr "où leur vie n'était pas en danger", et les "enfants abandonnés". Cette dernière catégorie fut toujours la moins importante et elle déclina de manière significative pendant le XIX^e siècle. Vers 1861, l'inspecteur Battesti put dire qu'il était heureux de pouvoir « signaler... qu'il n'y avait plus d'enfants exposés, à proprement parler, sur le bord des routes (ou ailleurs), ou tout au moins qu'ils étaient devenus extrêmement rares » (65). Les statistiques pour les années 1860 suggèrent que cette prétention était un peu optimiste, mais elles montrent indubitablement que les *enfants trouvés* dépassaient de loin les *enfants abandonnés* dans tous les *arrondissements*. Pour toute la Corse il y eut 90 *enfants abandonnés assistés en 1861* et 616 *enfants trouvés*, les chiffres comparables pour 1863 étaient respectivement de 162 et 532. Cela veut dire que, en moyenne sur ces deux années, les *enfants trouvés* représentaient 82,5 % de tous les enfants abandonnés.

Il y a peu de variation significative entre les *arrondissements*. Les différences dans la fréquence des abandons (des deux genres) d'un *arrondissement* à l'autre, dont nous avons déjà débattu, semblent n'avoir eu aucune incidence sur la proportion d'enfants abandonnés en des lieux sûrs ou peu sûrs. A la fois dans l'*arrondissement* relâché de Calvi et les *arrondissements* rigides de Corté et de Sartène, les enfants étaient habituellement abandonnés en des lieux sûrs. Ceci suggère que même dans ces *arrondissements*, l'abandon d'enfants et l'infanticide représentaient une fois de plus des modèles de comportement alternatifs évidents, et les détails à venir sont là pour corroborer cette interprétation. Les bébés abandonnés étaient habituellement pauvrement vêtus. Les déclarations des maires mentionnent des bébés enveloppés dans « des linges sales et vieux », placés dans « des haillons à l'intérieur d'un sac de cuir », et « enveloppés dans de vieux linges

avec une coiffe en indienne sur la tête ». Ce sont manifestement des signes de pauvreté mais probablement aussi d'une incapacité de ces jeunes filles non mariées vivant dans leur famille de se procurer autre chose que des bouts de tissu qui traînent pour envelopper leur bébé. Les indications quant au nom et à la condition des bébés abandonnés (que l'on trouve occasionnellement ailleurs) (66) étaient rares. On recherchait ces indices pour savoir si l'enfant avait été baptisé et si le statut légal d'enfant abandonné de parents inconnus avait été établi. Un nouveau-né de sexe féminin trouvé près de Morosaglia, par exemple, fut baptisée « après que le corps du dit enfant ait été examiné et que nous n'ayons trouvé aucune marque ou indice manifestes dans ses vêtements ». Cependant, l'absence d'indications ne voulait pas dire que les mères ne maintenaient aucune relation avec leur enfant "abandonné", comme nous allons le voir.

Les femmes du quartier s'occupaient fréquemment des enfants abandonnés avant qu'ils ne soient présentés au maire. Souvent celui-ci régularisait ces arrangements ou alors donnait l'enfant à une nourrice du quartier qui convenait, comme dans le cas de Morosaglia que nous venons d'évoquer (67). Il semble que dans les villes, il y ait eu des femmes rétribuées régulièrement pour s'occuper des enfants abandonnés. Nous avons déjà évoqué les cas de Lavinia Santamaria et Maria-Antionietta Santandrea à Ajaccio. Certaines déclarations suggèrent que parfois les enfants étaient directement envoyés à l'*hospice* le plus proche, probablement quand aucune femme du quartier ne se portait volontaire ou quand on ne pouvait pas en persuader une de s'occuper du bébé. Parfois on attendait plusieurs mois, peut-être pour s'assurer que l'enfant se portait assez bien pour affronter le voyage. Il n'est pas certain qu'en fin de compte tous les enfants dussent passer par les *hospices* afin d'être enregistrés (ce qui semble improbable), mais la plupart finissaient par être soignés à la campagne par des nourrices ou par des parents nourriciers choisis par les *hospices* ou par les autorités locales. En 1845, seuls 32 enfants assistés sur un total de 473 vivaient effectivement au dépôt central. Parmi les autres, 167 se trouvaient placés dans des familles ou chez des nourrices dans les villes, et 274 dans les villages. Nos statistiques pour 1861 et 1863, en outre, se réfèrent exclusivement aux enfants mis en nourrice (68).

Trouver une nourrice n'était pas facile. En 1848 L'inspecteur Versini signalait : « dans l'*arrondissement* de Sartène les bonnes nourrices sont rares, et

nous sommes souvent obligés de placer les enfants chez des bergères qui ne s'en occupent pas bien ». L'inspecteur Carlotti notait vers la même époque que les nourrissons étaient particulièrement mal soignés en Balagne, où la plupart des « pauvres femmes étaient affairées tout le long de l'année à la cueillette des olives ou à d'autres tâches ». Il a été prescrit en 1823 que les enfants abandonnés ne devaient pas être mis en nourrice dans les communes où on les avait trouvés à l'origine, mais les rapports des inspecteurs de la fin des années 1840 révèlent que cette règle était très généralement ignorée. Dans l'année 1849-50, 200 enfants abandonnés dans les *arrondissements* de Bastia, Calvi et Corté ont été placés en nourrice dans leur village de naissance (69). Ceci reflète dans une certaine mesure une résistance aux dispositions de la bureaucratie centralisée et une préférence pour les arrangements directs et locaux passés à travers les liens du parrainage et de l'amitié. Mais Carlotti mettait ici en valeur un facteur plus intéressant et peut-être surprenant. Les mères qui avaient abandonné leur bébé assumaient à nouveau leurs responsabilités à leur égard, directement ou indirectement, en biaisant avec le système.

Carlotti rapporta que « certains maires (de l'*arrondissement* de Bastia, Calvi et Corté), sûrement de bonne foi et croyant agir de façon charitable, inscrivaient comme *enfants trouvés* des nouveau-nés dont les parents étaient en fait connus ». Dans presque tous les cas de la sorte, la mère rendait visite à l'enfant ou aidait à son entretien. Occasionnellement, la famille concernée était à l'aise, mais plus souvent la mère était pauvre, et l'abandon était un moyen d'obtenir une maigre assistance de l'Etat. Assez fréquemment, les mères exerçaient la fonction de nourrices pour leurs propres enfants. De telles "supercheries" se pratiquaient couramment à Bastia, quand le *tour* fonctionnait encore. : « des mères amenaient ou faisaient amener leur enfant au *tour*, puis les récupéraient en tant que nourrices rétribuées ». En vérifiant les registres de l'état civil, il avait découvert que beaucoup de nourrices, qui avaient déclaré que leur propre bébé était mort, n'avaient pas en fait enregistré leur mort. Ici Carlotti se référait à des femmes qui étaient mariées, et il notait plus généralement que les mères légitimes « étaient parfois amené par la pauvreté ou l'envie de gains illicites à inscrire leurs propres enfants en tant qu'*enfants trouvés* et à se faire alors rétribuer en tant que leurs propres nourrices ». Mais la plus grosse partie des cas de ce type impliquait des femmes non

mariées qui « souhaitaient ne pas perdre de vue le fruit de leurs intrigues ». Très souvent, de surplus, les enfants abandonnés étaient présentés aux *hospices* par des parents, et la sœur, la nièce ou la cousine étaient nominalement désignées comme la nourrice de l'enfant.

A peu près la même situation semble avoir existé en Corse du Sud. L'inspecteur Versini se référait à ce qu'il appelait "le seul abus" que l'on pouvait trouver dans le fonctionnement du système dans l'*arrondissement* d'Ajaccio. Dans la ville elle-même, les abandons n'étaient que "trop fréquents". « Dès que des femmes approchaient le moment de leur délivrance, elles vont se cacher et font des arrangements avec une sage-femme bien stylée mais sans titre officiel ni talent, qui ensuite abandonne le nouveau-né. La sage-femme donne le nom de la nourrice à qui le bébé a été confié, de sorte que la mère voit l'enfant régulièrement, et souvent elle lui donne secrètement son propre lait ». Un fois de plus, l'inspecteur Battesti exprima cette opinion en 1861 que les abandons avaient augmenté en nombre parce qu'il était si facile de maintenir le contact avec les enfants trouvés (70).

Les inspecteurs critiquaient souvent les maires et l'administration de ne pas essayer de découvrir l'identité des parents de l'enfant abandonné, permettant de la sorte de tels "abus". En vérité, la plupart savaient très bien qui étaient le père et la mère mais refusaient de passer l'information. Ceci irait dans le sens de ce que nous savons, à partir de nos affaires d'homicide, de l'étroite surveillance qui s'exerçait sur la bonne conduite et la vie sexuelle des jeunes filles, les grossesses et les naissances. Les rapports sur l'abandon des enfants pointaient eux-mêmes dans la même direction. Carlotti déclarait en 1850 que « c'était très difficile en Corse, même à Bastia, que la grossesse secrète d'une jeune fille non mariée échappe aux regards indiscrets des voisins et à vrai dire de tous les habitants du lieu où elle habite ».

Les fonctionnaires départementaux, cependant, semblent avoir été confrontés à un mur de silence en cas d'abandon, attitude qu'ils ne rencontraient pas à ce point dans les cas d'homicide. Par exemple, les tentatives de Carlotti vers la fin des années 1840 pour découvrir les vraies mères des enfants abandonnés furent rarement couronnées de succès. Si la coopération des autorités locales et des gens était plus ouverte pour la répression d'un infanticide, ceci suggérerait à nouveau qu'une réelle distinction était faite entre les deux au niveau populaire du village.

En conclusion, nous soulignerons à nouveau le fait que l'abandon d'enfants et l'infanticide étaient des alternatives, appartenant souvent à des cultures et à des milieux différents. Carlotti rattachait la fréquence élevée des abandons dans l'arrondissement de Calvi à son niveau relativement élevé de "civilisation" et de prospérité, facteurs qui étaient couramment invoqués pour expliquer le manque de querelles et de vendettas dans cette région. De plus il soutenait que dans cette partie de la Corse « la séduction d'une fille ou d'une sœur était rarement réparée en ayant recours au fusil... L'obligation de rendre justice à l'honneur d'une femme et le désir d'échapper aux conséquences de la perte de sa vertu qui pouvaient engendrer de terribles vendettas, motivaient très peu d'abandons. Les causes principales plutôt, en particulier à Bastia et en Balagne, étaient d'abord la privation et la pauvreté (et en second la débauche). Les servantes domestiques, les journalières embauchées à la cueillette des fruits, les couturières, les jeunes filles qui exerçaient un travail continu tout le long de la journée, devaient nécessairement abandonner leur travail, si elles devaient nourrir et s'occuper du bébé qu'elles pourraient avoir ». Ceci elles pouvaient rarement se l'offrir. « Les habitudes de débauche et le désir de mener une vie désordonnée » rendaient aussi les femmes peu désireuses de prendre soin de leur enfant.

Le modèle n'est pas dissemblable de celui que l'on trouvait en Grande Bretagne ou en Allemagne au XVIII^e siècle. En revanche, l'infanticide en Corse était propre à des milieux – plus populaires dans la

première moitié du XIX^e siècle et de façon plus caractéristique dans le sud – où l'honneur féminin était encore une préoccupation première et où les sanctions qui le défendaient, comme l'évoquait Carlotti, étaient encore efficaces.

Enfin le témoignage corse apporte peu de crédit à l'idée que l'infanticide et l'abandon reflètent une indifférence générale ou un manque d'affection pour les enfants. Rien ne permet de dire qu'on ne faisait pas grand cas des enfants dans la société corse. Le contraire est plutôt vrai. On appréciait les familles à leur taille (71). Le taux de natalité était soutenu et ne commença à décroître graduellement qu'à partir des années 1850 ; il demeura élevé dans le sud jusqu'à bien avant dans le XX^e siècle (72). Dans un environnement dur, les enfants ont peut être été élevés durement à l'aune des modèles occidentaux actuels, mais l'intérêt qu'on leur portait et le dévouement dont ils étaient l'objet adoucissaient bien les choses, si bien que les liens affectifs qui unissaient mères et enfants dans la société corse étaient les plus solides (73). La mort des nourrissons était, de plus, marquée par des manifestations de douleur. Les lamenti étaient chantés pour les bébés comme ils l'auraient été pour des enfants plus âgés ou des adultes (74), et les funérailles de nourrissons pouvaient donner lieu à des cérémonies publiques importantes (75). Enfin, nous avons vu que les documents sur les abandons d'enfants procurent des témoignages directs et conséquents sur la répugnance des mères à soit exposer leur bébé à de réels dangers, soit à couper complètement les liens avec eux.

(Trad. de l'anglais, Jean-Luc ALBERTI)

NOTES

La recherche pour cet article a été possible grâce aux allocations accordées par le Leverhulme Trust et la Harry Frank Guggenheim Foundation. Je voudrais aussi remercier, encore une fois, M. Pierre Lamotte, directeur des Archives Départementales de la Corse du Sud, pour ses précieux conseils.

1. Les facteurs déterminants les plus courants des deux premières catégories semblent avoir été l'incapacité des femmes dans les sociétés de chasse et de cueillette à porter plus d'un enfant à la fois, comme chez les aborigènes d'Australie, et plus généralement, le souhait de réduire le nombre de femmes dans la population, qui était lié à son tour à des arrangements concernant le mariage, comme parmi certaines tribus eskimo. On peut inclure sous la rubrique "raisons religieuses" le meurtre de jumeaux, d'enfants qui étaient le fruit d'une miscégenation [note du traducteur : union mixte entre blancs et noirs] ou qui

étaient d'un mauvais présage, et les enfants nés en premier, comme c'est la coutume dans un certain nombre de sociétés africaines. Le meurtre ou l'exposition de bébés déformés étaient un impératif autant religieux qu'économique. Voir, par exemple, William Graham Sumner, *A Study of the Sociological Importance of Usages, Manners, Customs, Mores and Morals* (New York, 1960 [1906], pp. 272-77 ; Walter Hutchinson, ed., *Customs of the World : A Popular Account of the Manners, Rites and Ceremonies of Men and Women in All Countries* (London, 1912-14), pp. 10, 12, 118, 144-45, 436, 797, 852, 892 ; A.M.Hocart, "Infanticide", *Encyclopaedia of the Social Sciences* (New York, 1932), VIII, 27-28 ; Philip E. Leis, "The Nonfunctional Attributes of Twin Infanticide in the Niger Delta", *Anthropological Quarterly*, 38 (1965), 97-111 ; David Riches, "The Netsilik Eskimo : A Special Case of Selective Female Infanticide", *Ethnology*, 13 : 4

- (1974), 351-61 ; et Carmel Scire and William Lee Steiger, "A Matter of Life and Death : an Investigation into the Practice of Female Infanticide in the Arctic", *Man*, n.s. 9 : 2 (1974), 161-84.
2. Voir, par exemple, Emily R. Coleman, "Medieval Marriage Characteristics : A Neglected Factor in the History of Medieval Serfdom", *Journal of Interdisciplinary History*, 2 : 2 (1971-72), 205-19 ; E. R. Coleman, "L'Infanticide dans le Haut Moyen Age", *Annales*, 29 : 2 (1974), 315-35 ; et R. Sauer, "Infanticide and Abortion in Nineteenth-Century Britain", *Population Studies*, 32 : 1 (1978), 81-93.
 3. Voir, par exemple, J.-L. Flandrin, "L'Attitude à l'égard du petit enfant et les conduites sexuelles dans la civilisation occidentale, Structures anciennes et évolution", *Annales de Démographie Historique*, 1973 : *Enfant et Sociétés*, 143-210 ; et Lloyd de Mause, "The Evolution of Childhood", in *The History of Childhood*, Lloyd de Mause, ed. (London, 1976), ch. 1, esp. 26-31.
 4. Les chrétiens « n'exposent pas leurs enfants », déclarait l'*Epistle to Diognetus* (anonyme), alors que l'*Epistle of Barnabas* donnait comme instruction : « Ne vous débarrassez jamais d'un enfant à naître ou alors détruisez-le après sa naissance ». Maxwell Staniforth, ed., *Early Christian Writings : The Apostolic Fathers* (Harmondsworth, 1968), 177, 217. D'autres religions universelles, bien sûr, interdirent aussi l'infanticide ; voir, par exemple, Reuben Levy, *The social Structure of Islam* (Cambridge, 1965), 91-92.
 5. Pour une discussion et une critique complètes de cette thèse, voir Stephen Wilson, "The Myth of Motherhood a Myth : The Historical View of European Child-rearing", *Social History*, 9 : 2 (1984), 181-98.
 6. Voir, par exemple, Hélène Bergues, *La prévention des naissances dans la famille, Ses origines dans les temps modernes*, Institut National d'Etudes Démographiques, Travaux et Documents, Cahier 35, (Paris, 1960), Flandrin, "L'Attitude à l'égard du petit enfant", 164-77, et Richard C. Trexler, "Infanticide in Florence, New Sources and First Results", *History of Childhood Quarterly*, 1 (1973), 98-116.
 7. Voir, par exemple, M. Dorothy George, *London Life in the Eighteenth Century* (Harmondsworth, 1966 [1925]), 55-58 et passim ; Paul Richard, "Les enfants abandonnés à Auxerre de 1776 à 1796", *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 99, (1961-62), 5-16 ; M.-Cl. Martin, "Les Abandons d'enfants à Bourg et dans le département de l'Ain à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle", *Cahiers d'Histoire*, 10 (1965), 135-66 ; A. R. Russell-Wood, *Fidalgos and Philanthropists : The Santa Casa de Misericórdia de Bahia, 1550-1755* (London, 1968), ch. 12 ; et Peter C. Hoffer and N. E. H. Hull, *Murdering Mothers : Infanticide in England and New England*, Linden Studies in Legal History, Anglo-American Legal History, New York University School of Law Series in Legal History, (New York and London, 1981) ch. 3 et p. 140. Hoffer et Hull situent typiquement le déclin des actes d'accusation pour infanticide en Angleterre et en Nouvelle Angleterre entre 1700 et 1803 et suggèrent que l'abandon dans les hospices d'enfants trouvés a peut-être remplacé l'infanticide.
 8. Voir R. W. Malcolmson, "Infanticide in the Eighteenth Century", in *Crime in England 1550-1800*, J. S. Cockburn, ed. (London, 1977), ch. 8, esp. 204-6 ; et O. Ulbricht, "Infanticide in Eighteenth Century Germany" (exposé présenté au Eighth Research Seminar in German Social History, University of East Anglia, July 1985) ; également Y. B. Brissaud, "L'Infanticide à la fin du Moyen Age. Ses motivations psychologiques et sa répression", *Revue Historique de Droit Français et Etranger*, 50 (1972), et K. Wrightson, "Infanticide in Earlier Seventeenth-Century England", *Local Population Studies*, 15 (Autumn 1975).
 9. Voir J.G. Peristiany, ed., *Honour and Shame : The Values of Mediterranean Society* (London and Chicago, 1966) ; et J. Davis, *people of the Mediterranean : An Essay in Comparative Social Anthropology* (London, 1977), 89-101.
 10. Voir Stephen Wilson, *Feuding, conflict and Banditry in Nineteenth-Century Corsica* (Cambridge, 1988).
 11. Rapport, Inspecteur Battesti, 1861, Archives Départementales de la Corse du Sud (dorénavant ADCS), Séries X, "Assistance et Prévoyance Sociale", 3.x. 37c (Rapports d'inspecteurs 1843-64) ; Gracieux Faure, *Le banditisme et les bandits célèbres de la Corse* (1858), Vol. I, 15 ; Léonard de Saint Germain, *Itinéraire descriptif et historique de la Corse* (Paris, 1869), 229-30, 262 ; Lettre, Général Morand au Ministère de la Justice, Bastia, 28 avril 1809, Archives Nationales (dorénavant AN) BB18 239 ; *La Gazette des Tribunaux*, 30 juin 1827, qui rapporte le discours de l'avocat général ; et A. Bournet, *Une Mission en Corse : Notes d'anthropologie criminelle* (Lyon, 1888), 19.
 12. ADCS 4. M.88 ; et R. Robiquet, *Recherches historiques et statistiques sur la Corse* (Paris et Rennes, 1835), 415 et Tableau XLII.
 13. Nos sources principales d'information, la transcription de la Cour d'Assises de Bastia (AN BB20), ne sont complètes que pour le milieu du XIX^e siècle (de 1842 à 1865 avec quelques trous). Les années 1840 (où il manque la transcription de trois ans et demi) comprennent cinq affaires ; les années 1850 (où il manque neuf mois) en comprennent seize ; et la période 1860-1865 douze. Bournet citait un chiffre "officiel" de dix-huit pour la période 1876-1885. Voir également C. Bernardini, "Bastia et sa région sous la Monarchie de Juillet (1830-1848)", II, *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse* (dorénavant BSSHNC), n° 596 (1970), 18.
 14. Voir Hoffer et Hull, *Murdering Mothers*, p. XVIII, qui trouvent que « plus de 25 pour cent de tous les meurtres jugés en Angleterre au début de l'époque moderne... étaient des infanticides ». Olwen H. Hufton traite de la question de la fréquence des infanticides en France au XVIII^e siècle dans *The Poor in Eighteenth-Century France* (Oxford, 1974), 123, 206, 326-27.
 15. L'impression que l'on acquiert en lisant les affaires choisies dans la *Gazette des tribunaux* (1832-48) est que l'infanticide au début du XIX^e siècle était probablement plutôt moins courant en France continentale qu'il ne l'était en Corse. Selon Levasseur, dans un article de *Grande Encyclopédie* (Paris, 1887-1901), XX, 220 affaires furent jugées en France en 1889, alors que la population totale était de 38,5 millions. Voir aussi l'*Annuaire Statistique de la France* (1899), qui recense 558 affaires pour 1896 et

- 1921, 93 affaires pour 1919. Sauer donne des taux annuels pour l'Angleterre et Pays de Galles qui varient de 78 à plus de 200 affaires par an dans les années 1850 et les années 1860 pour une population totale qui est de l'ordre de 18 à 20 millions. Franco Ferracuti et al. estiment qu'en moyenne 1,3 affaire par an était jugée en Sardaigne dans la période allant de 1800 à 1829, faisant ressortir "l'honneur" comme première motivation (*La violenza in Sardegna* (Roma, 1970), Quaderni di Psicologia, 5, Appendix B, Tabella I). La population était environ de 230.000 en 1850, voir Paul Lefebvre, "Situation démographique du département de la Corse", *Etudes Corses*, 74 : (1954), 12, 15 ; Lefebvre, *La Population de la Corse*, *Revue de Géographie Alpine*, 45 : (1957), 560 ; et M. Caisson et al., *Pieve e Paesi, Communautés rurales corses* (Paris, 1878), Annexe, I, 289-96.
16. Voir J.-B. C. Picot, *Nouveau Manuel pratique et complet du Code Napoléon expliqué* (Paris, 1864), esp. 568-68, Levasseur, *La Grande Encyclopédie* ; et Hufton, *The poor of Eighteenth-Century France*, 321-22, en ce qui concerne la loi de 1556 et son application.
17. Projet de circulaire aux maires, avril 1852, ADCS 3.x. 37c.
18. La loi fut tempérée en accordant des circonstances atténuantes ou en atténuant la sévérité des accusations et des condamnations.
19. Deux affaires de viol jugées devant la Cour d'Assises en 1861, par exemple, concernaient trois victimes qui étaient mineures. AN BB 20 229.
20. Voir Hufton, *The poor of Eighteenth-Century France*, 349-51 ; Malcolmson, "Infanticide", 192 ; Hoffer and Hull, *Murdering Mothers*, 95ff., 145 ; et Ulbricht, "Infanticide" ; également *La Gazette des Tribunaux* pour la France dans son ensemble, 1832-48.
21. Par exemple, Malcolmson, "Infanticide", 202-6 ; et Ulbricht, "Infanticide".
22. Le maire de Poggio-di-Tallano affirma en 1846, par exemple, au procès d'une jeune femme accusée du meurtre de son amant, qu'elle avait une réputation douteuse étant donné qu'« elle exerçait la profession de couturière et recevait beaucoup de gens dans sa maison. », *La Gazette des Tribunaux*, 12 août 1846.
23. Les manuels d'obstétrique anglais depuis le XVII^e siècle donnaient des instructions concernant les soins à apporter au cordon ombilical ; voir Phillis Cunnington and Catherine Lucas, *Costume for Births, Marriages and Deaths* (London, 1972), 27, 31. Il est vraisemblable que leurs équivalents continentaux faisaient de même. Il y avait aussi des traditions fort répandues concernant la bonne façon d'utiliser le cordon ombilical ; voir Françoise Loux, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle* (Paris, 1978), 129-34. Dans ces conditions il semble que ne pas réussir à nouer le cordon ombilical ne pouvait que rarement avoir été le résultat de l'ignorance. Lebrun mentionne le tétanos ombilical comme une cause significative de la mort des nourrissons en Anjou, et lui comme Chaunu attribuent cette maladie aux sages-femmes qui avaient l'habitude de couper le cordon avec des ongles sales ; mais aucun des deux ne se réfère à l'effusion de sang. Voir Françoise Lebrun, *Les hommes et la mort en Anjou au 17^e et 18^e siècles, Essai de démographie et de psychologie historiques* (Paris et La Haye, 1971), 186 ; et Pierre Chaunu, *la Mort à Paris, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris, 1978), 172. Hoffer and Hull, *Murdering Mothers*, 88, se réfèrent à une probable affaire d'hémorragie à York en 1803. Lionel Rose, *The Massacre of the Innocents : Infanticide in Britain, 1800-1939* (London, 1986), suggère qu'un cordon ombilical déchiré « était un des signes de l'infanticide que l'on recherchait dans le Middlesex dans les années 1860 » (p. 65).
24. Ceci semble avoir été moins courant dans d'autres contextes ; voir par exemple, Brissaud, "L'Infanticide à la fin du Moyen Age", 240-2.
25. AN BB20 185 (1^{ère} session 1856).
26. Pour des exemples analogues, voir Ulbricht, "Infanticide", et Didier Riet, "Infanticide et Société au XVIII^e siècle, Bruits publics et rumeurs dans la communauté", *Ethnologie française* 16 : 4 (1986).
27. Affaire c/ Antonio Corteggiani, Francesco-Maria Ferracci et Santa Ferracci AN BB20 170 (1^{ère} session 1854). L'inceste fut aussi suspecté dans cette affaire.
28. AN BB20 185 (4^{ème} session) 1856 ; voir aussi l'affaire c/ Maria-Antonietta Casile dans la même session.
29. AN BB20 273 (2^{ème} session 1865).
30. AN BB20 185 (1^{ère} session 1856).
31. AN BB20 221 (3^{ème} session 1860).
32. Il fut par la suite établi que Rosa-Angelica avait en effet enfanté et que sa mère l'avait aidée dans la délivrance et le meurtre de son enfant. AN BB20 221 (2^{ème} session).
33. Apparemment la mère tua l'enfant en « pressant violemment sa tête », quoique la fille déclara que l'enfant fût mort-né. AN BB20 249 (1^{ère} session 1863).
34. Dans ces circonstances le rapport semble avoir été faux et malveillant, et nous ne l'avons pas inclus dans nos quarante-sept affaires. Lettre du Procureur Général du Golo au Ministère de la Justice., 18 Thermidor An XII, AN BB18 238.
35. Elle fut accusée d'infanticide parce que l'enfant disparut après la délivrance, mais fut acquittée quand des examens post mortem indiquèrent que le bébé avait été prématuré de plusieurs mois. AN BB20 164 (session extraordinaire 1853) ; et AN BB20 170 (1^{ère} session 1854).
36. Un examen médical, cependant, indiqua que le bébé était né "viable" et Saveria fut condamnée pour "homicide par imprudence".
37. *La Gazette des Tribunaux*, 30 juin 1827.
38. Affaire c/ Domenico-Maria Canoni, Ignazio Luigi et Gerolamo Colombani. AN BB20 221 (1^{ère} session 1860).
39. L'affaire finit par passer devant la Cour d'Assises. AN BB20 194 (3^{ème} session 1857).
40. Giulia -Maria et les frères Panzani furent jugés en 1863 et en 1865 pour infanticide. Giulia-Maria fut acquittée. Paulo-Francesco fut condamné mais on ne le punit que d'une peine clémente de cinq ans de prison seulement, alors que Giulio-Stefano, qui avait fui et s'était caché pendant quelques temps, fut également acquitté. AN BB20 273 (1^{ère} session 1865).

41. Affaires c/ Paolo-Emilio Carlotti, Michele-Antonio Renucci et Paolo-Vincente Angelini ; et c/ Giovan-Battista Denobili, AN BB20 130 (3ème et 4ème sessions 1845).
42. Par exemple, affaires c/ Angelo-Maria Coscioli et Maria-Clorinda Comiti. AN BB20 185 (2ème session 1856) (San Andrea di Tallano) ; et c/ Antonio-Piero Renucci, Dr Giacomo-Francesco Carli et Mario-Agostino Marchetti, AN BB20 229 (3ème session 1861) (Feliceto).
43. Ceci contraste avec la situation révélée par une affaire en Normandie en 1833, par exemple, où une sage-femme fut accusée d' « avoir fait de nombreux avortements de jeunes filles » ; *La Gazette des Tribunaux*, 4-5 février 1833. Ceci contraste également avec la situation des sociétés européennes ou non-européennes, dans lesquelles l'avortement est accompli ou tenté en utilisant les règles des connaissances secrètes des femmes ; voir par exemple, Bergues, "La Prévention", ch. 5 ; Enid Porter, *Cambridgeshire Customs and Folklore* (Londron, 1969), 10-11, 51 ; Loux, 34-38 ; et Margaret Mead, *Letters from the Field, 1925-1975* (New York, 1977), 121 (sur le Mont Arapesh). Tout ceci suggérerait que les femmes corses avaient peut-être intimement intégré [note du traducteur : Wilson utilise le néologisme "internalized" (placé entre guillemets) forgé à partir de l'adjectif " internal" dont le sens varie de interne à organique pour les maladies à intrinsèque pour une valeur, ou encore intime, secret comme dans : " the internal workings of the mind" que l'on pourrait traduire par les opérations secrètes de l'esprit] les notions de l'honneur féminin à un plus haut point que ce qui est suggéré, par exemple, par S. Comiti, "La Corse du Sud, Essai de géographie physique et humaine", BSSHNC, 502-13 (1933), 242-43.
44. L'affaire de Feliceto impliquait un médecin et un étudiant en médecine ; le pharmacien de Corté recommanda aussi une saignée et des bains de pieds.
45. Pour une affaire similaire intéressante, voir Brian Juan O'Neil, "Dying and Inheriting in Trás-os-Montes", in *Death in Portugal : Studies in Portuguese Anthropology and Modern History*, Rui Feiro et al., *Journal of the Anthropological Society of Oxford, Occasional Papers*, n° 2, (Oxford, 1983), esp. 68-72.
46. Affaire c/ Maria-Felicia Franchini, Cour Impériale, Ajaccio, janvier 1813. ADCS 2.U. 1/43.
47. Voir Stephen Wilson, "Conflict and its Causes in Southern Corsica, 1800-1835", *Social History*, 6 : 1 (1981), 55-59.
48. Rapport, 4 août 1860, ADCS 3.x.37c.
49. « Le respect des femmes est la base de toutes les autres coutumes », écrivait Malaspina en 1876 ; « on peut dire qu'il a crée la vendetta ». Toussaint Malaspina, "La Corse, Mœurs et coutumes", *Revue politique et Littéraire (Revue des Cours Littéraires)*, 2ème ser., 6 (octobre 1876), 172.
50. Affaire c/ Giacomo- Antonio Sanmarcelli, AN BB20 185 (3ème session 1856). Il ne tint pas sa promesse et la jeune femme le poursuivit sans succès pour viol.
51. AN BB20 260 (2ème session 1864) ; voir aussi l'affaire c/ Michele Giacobetti. AN BB20 204 (2ème session 1858).
52. Voir S. B. Casanova, *Histoire de l'Eglise Corse* (Zicavo, 1931-38, III, 261 ; IV, 75-77), Emile et Lules Franceschini, "La Corse sous l'administration de M. de Vignolle", BSSHNC, 385-88 (1918), 56 ; *Journal du Département de la Corse*, 10 : 35 (1 septembre 1827) ; ADCS 1.x.60. "Dépôt des Enfants trouvés d'Ajaccio, Administration 1837-49" ; et *Annuaire du Département de la Corse* (1877). Le tour était un réceptacle tournant dans lequel les bébés pouvaient être déposés anonymement. Environ 160 fonctionnaient en France au milieu du XIX^e siècle ; voir Léon Lallemand, *Histoire des enfants abandonnés et délaissés, Etudes sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation* (Paris, 1885), 271-78, 666-87 ; Bergues, "La Prévention", 169-70 ; Richard, "Les Enfants Abandonnés", p. 6 ; Murtin, "Les Abandons d'enfants", 159-62 ; Russel-Wood, *Fidalgos and Philanthropists*, 295 ; et William L. Langer, "Infanticide : A Historical Survey", *History of Childhood Quarterly* I (1974), 358-59.
53. Voir, par exemple, Rapports, Inspecteur Carlotti, 29 août 1842, 3 juin 1843, 30 août 1846 et 13 août 1851. ADCS 3.x.31 et 3.x. 37c.
54. Ces chiffres et ceux des Tableaux I et II ont été compilés à partir des données recueillies dans ADCS 3.x.31c et 3.x.37c. Les enfants légitimes ont été exclus de nos calculs.
55. Selon le Père Casanova, il y eut 265 "enfants trouvés" en Corse en 1779, dont 243 avaient moins de sept ans (Casanova, *Histoire*, III, 261). Le préfet ajouta 86 nouveaux "enfants trouvés" dans les six premiers mois de 1810, ADCS 1.M. 112.
56. Plus de 100 enfants étaient déjà assistés à Ajaccio en 1827. Leur nombre tomba quelque peu dans les années 1830, mais ils étaient de nouveau environ 100 la décennie suivante pour atteindre un maximum en 1861. Bastia avait un nombre plus élevé d'enfants que les autres centres, ce qui reflétait très vraisemblablement la popularité du tour. Leur nombre atteignit 200 dans le milieu des années 1840, puis s'éleva à plus de 400 vers le milieu du siècle. Il y eut un certain déclin au cours des années 1850 avec un nouveau sommet en 1861, puis une chute sensible. Leur nombre à Calvi passa de 60 en 1844 à plus de 100 vers 1850, demeurant à environ ce niveau, ou à un niveau légèrement supérieur, dans les années 1860, et ceci pendant quelques années encore. A Corté, leur nombre s'éleva, d'une façon similaire, de 60, au début des années 1840, à 100 ou plus vers 1850, puis déclina quelque peu dans les années 1850. Sartène, de loin le plus petit hospice en termes de quantité, ne connut pas de changements remarquables au cours de ces deux décennies.
57. Pour ces calculs, nous avons supposé que la population totale était d'environ 230.000 en 1850 et d'environ 250.000 en 1860, voir note 15.
58. Rapport, Inspecteur Carlotti, 12 novembre 1847 ; et Lettre du Maire de Calvi au Procureur Impérial, 14 mars 1853, ADCS 3.x.37c.
59. Voir note 42 ; et également A. L. A. Fée, *Voceri, Chants populaires de la Corse, précédés d'une Excursion faite dans cette île en 1845* (Paris, 1850), 47. Bonifacio, aussi, avait une réputation laxiste en matière de moralité sexuelle, mais ceci n'apparaît pas dans nos documents.

60. L'abandon d'enfants n'était pas inconnu dans les villages de Corse qui connaissait la vendetta. Des affaires sont signalées dans la période allant jusqu'en 1853 à Albitreccia, Cauro, Eccica-Suarella, Fozzano, Frasso, Levie, Moca-Croce, Acchiatana, Oletta, Olmeto, Petreto-Bicchisano, San Gavino, Santa-Maria-Sicche et Tavera. Nous devrions aussi noter le commentaire de Patin de La Fize lière vers 1780 sur le nombre élevé de fils illégitimes de nobles dans la région de Sartène ; voir "Mémoire sur la province et juridiction de Sartène ou de La Rocca", *Corse Historique*, 9-10 (1963), 70, 79.
61. Comme nous l'avons noté, l'infanticide exclusivement féminin fut pratiqué dans diverses sociétés, par exemple dans le monde arabe et dans l'ancienne Rome. Il a aussi probablement existé au cours du Moyen Age et au début de la période moderne, quoique peut-être la négligence sélective fût plus importante ; voir Coléman, "Medieval Marriage Characteristics", et "L'Infanticide"; David Herlihy, "Life Expectancies for women in Medieval Society", dans *The Role of Women in the Middle Ages*, Rosmarie Thee Morewedge, ed. (London, 1875), 4, 6, 14; et Malcolm Letts, ed., *The Travels of Leo of Rozmital* (Cambridge, 1957), Hakluyt Society, 2ème sér., CVIII, 113, où un voyageur bohémien du XV^e siècle écrit de manière significative : « Dans le pays du Portugal il est beaucoup d'étranges coutumes. Quand une fille naît, on veille parfois à ce que l'enfant meure. »
62. Par exemple, Extrait du Registre d'Etat-Civil, Morosaglia, 10 novembre 1849, ADCS I.x.60 ; et Archives Départementales de la Haute Corse E.18.26 (Venzolasca, Correspondance).
63. Déclaration du Maire Giacobbi de Serragio, 18 février 1848 ; Extrait, Registre d'Etat-civil, Corté, 9 octobre 1849 ; Déclaration du maire de Castirla, 29 mars 1849, ADCS I.x.60.
64. Déclaration des maires d'Ajaccio, 1818-25, An X, An XII et 1807-11, ADCS 3.x.31c.
65. Rapports, ADCS 3.x.37c.
66. Par exemple, voir Richard, "Les enfants abandonnés", 15 ; Russel-Wood, *Fidalgos ans Philanthropists*, 308 ; et Hufton, *The poor of Eighteenth-Century France*, 333-34.
67. Par exemple : « ... et puis arriva devant nous la veuve Angelina Mariani qui déclara qu'elle voulait nourrir le bébé et s'en occuper avec soin ; et, nous étant assuré que la dite Angéline était une brave femme capable de nourrir l'enfant, nous le lui confiâmes et l'en rendîmes responsable. » (Déclaration du Maire de Castifao, 18 octobre 1849, ADCS I.x.60). Cette déclaration apporte un nouvel élément d'intérêt, étant donné qu'elle suggère soit que la veuve Mariani pouvait elle-même nourrir l'enfant au sein (ce qui est le plus vraisemblable et ce qui signifie presque certainement qu'elle était la mère du bébé), soit qu'on croyait qu'un enfant nouveau-né pouvait être nourri autrement qu'au sein.
68. La mise en nourrice était d'un point de vue administratif bien plus simple mais il faut aussi le mettre en rapport ce placement avec le taux très élevé de mortalité chez les enfants trouvés relevé dans la plupart des études : Richard, par exemple, trouve 78 % ("Les Enfants Abandonnés", 12) ; et A. Chamoux arrive à 45-47 % dans "L'Enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIII^e siècle", *Annales de Démographie Historique*, 1973, 276-79. L'inspecteur Carlotti estimait que pour les années 1845-49 le taux de mortalité pour les enfants assistés dans les arrondissements de Bastia, Calvi et Corte était de 55 %, à comparer au taux de 17 % pour les enfants "normaux" élevés par leurs propres parents, mais le taux dans les années 1860 semble n'avoir été que de moitié. Il fallait s'attendre à ce que la mortalité fût des plus élevée dans des institutions centralisées et surpeuplées. Ce facteur a certainement contribué à abaisser le nombre des survivants dans les dépôts mais il a certainement aussi, au premier chef, découragé les autorités à garder beaucoup d'enfants dans ces endroits
69. Rapports, Inspecteur Versini, 1848 ; et Inspecteur Carlotti, 1848-50, ADCS 3.x.37c ; voir aussi Rapport, Préfet, 1810, ADCS I.M.112.
70. Rapports, Inspecteur Carlotti, 1842, 1847, et 1849-50 ; Inspecteur Battesti, 1861, ADCS 3.x.37c.
71. On trouve cette idée, par exemple, dans des proverbes : "Forza di roba o forza di ghiente é a ricchezza" [L'abondance de biens ou de parents c'est la richesse] ; ou "I parenti sù i denti" [Les parents sont des dents]. J.-M. Filippi, *Recueil de sentences et dictons usités en Corse* (Paris, 1906), 16, 14.
72. Voir Francis Pomponi, "La femme corse : Approche monographique et démographique du problème", numéro spécial "Femmes corses et femmes méditerranéennes", *Etudes Corses*, n.s. 4 :6-7 (1976), 344-45 ; Caisson et al., *Pieve e Paesi*, Annexe 2 ; et Janine Renucci, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle* (Lyon, 1974), 106, 124. Saint-Germain nota en 1869 que les couples se mariaient jeunes et avaient beaucoup d'enfants ; alors que Charles Maurras fut frappé en 1898 par le grand nombre d'enfants qu'il avait vus à Ajaccio ce qui lui fit dire que les Corses, contrairement aux Français du continent, étaient « une race obstinément très peuplée ». Saint-Germain, "Itinéraire", 229-30 ; et Charles Maurras, *Anthinéa, D'Athènes à Florence*, Paris, 1920), 142-44.
73. Comiti, 238 ; et François J. Casta, "L'Eglise corse et la Femme", *Etudes Corses*, n.s. 4, Nos. 6-7 (1976), pp. 299-300.
74. Voir Edith Southwell Colucci, *Canti popolari corsi* (Leighorn, 1933), 167 ; et Théophile Christophari, *La Corse de mon enfance* (Paris, 1981), 176-77.
75. Plus de 200 personnes assistèrent à la veille d'un enfant âgé de dix-huit mois à Ciamanacce en juillet 1842, ce qui provoqua l'effondrement du sol de la maison. Rapport, Gendarmerie, Ajaccio, 18 juillet 1842, ADCS 4.M.126.

POPULATION DE LA SARDAIGNE ET DE LA CORSE ET MODERNISATION SOCIO-CULTURELLE

par O.D. FAIS

Institut d'Ethnographie N.N. Mikloukho-Maklay
Académie des Sciences de l'U.R.S.S.

Présentation

Le regard d'un chercheur russe sur la Corse est suffisamment rare pour attirer notre attention notamment si celui-ci porte sur la question décisive de l'innovation, c'est-à-dire sur le couple dynamismes / pesanteurs qui conditionne la modernisation socio-culturelle d'une société. Ici ce regard est démultiplié car porté parallèlement sur la Corse et la Sardaigne, ce qui fait encore mieux apparaître les spécificités, le conservatisme et les difficultés de chacune d'elles. La Corse et la Sardaigne sont considérées, non pas comme le centre du monde (!), mais comme des exemples, en Europe, de sociétés archaïques traditionnelles correspondant à des groupes ethniques minoritaires. Si ce regard apparaît parfois comme trop général et partant inexact, il a sans doute aussi le mérite de mettre en lumière des zones encore mal éclairées...

Cet article reprend le texte de la communication présentée par O.D. Fais devant le XII^e Congrès des Sciences Anthropologiques et Ethnographiques, qui s'est tenu à Zagreb, Yougoslavie, du 24 au 31 juillet 1988. Il a été publié chez Nauka, par le Département Central de Littérature Orientale, Moscou 1988. O. Yu. Artyomova, M. M Gromyko, V.I. Kozlov, V.R. Kabo, S.N. Kvashina, G.L. Heet faisaient partie du Comité d'Édition.

Jean -Luc ALBERTI

La modernisation de la culture et du mode de vie dans son ensemble et le déclin de leur fondement traditionnel posent de nos jours un problème d'une acuité plus ou moins vive à toute entité ethnique quelle qu'en soit la taille. Ces processus mettent à jour une évolution particulièrement difficile lorsqu'il s'agit de groupes ethniques minoritaires, car elle s'accompagne de la destruction des structures culturelles traditionnelles de ces sociétés, ces dernières, étant donné leur haut degré de conservatisme et d'archaïsme, ont, jusqu'à récemment, conservé sans trop de changements leur modèle local traditionnel.

Cet article, qui présente le cas des populations de la Sardaigne et de la Corse, examine certains aspects de ces changements. Le choix de ces groupes ethniques en tant qu'objets d'observation n'est pas le fruit du hasard. Les traits ethnoculturels qui les caractérisaient et qui ont survécu dans une plus grande mesure en Sardaigne qu'en Corse, pouvaient faire l'objet de débats il y a encore 30 ans. En Sardaigne, dans les années 1950-1960, certaines formes de travail et d'activités collectives demeu-

raient largement répandues, comme la cuisson du pain et le tissage, ou encore certaines pratiques comme celles qui voyaient le berger qui avait subi des pertes (vols, brebis égarées, peste ovine), recevoir une aide compensatoire des autres bergers ; les normes et les catégories morales de la région s'y exprimaient conjointement. Partout, en Sardaigne comme en Corse, et particulièrement dans les zones rurales, survivait toute l'importance de l'autorité collective, qui réglementait de manière stricte les relations entre les différents groupes sociaux et les groupes d'âge. Dans les années 1960, dans beaucoup de villages de Sardaigne et dans certaines localités de Corse, le costume traditionnel était encore largement porté. Le système nutritionnel également conservait ses bases traditionnelles : la viande et les produits laitiers, et en Corse la châtaigne et ses multiples produits dérivés. La culture, que ce soient les danses, les chants, le folklore rituel (1) et l'intégrité linguistique demeuraient très vivaces (ainsi le sarde, avec ses formes linguistiques particulièrement archaïques, demeurait le moyen de communication

de 85 % des Sardes, et le corse celui de 70 % des Corses (2).

La modernisation économique et socioculturelle, qui démarra vers les années 1950-1960, n'a pris que quelques années pour ébranler les fondations de "l'individualité" ethnique des Sardes et des Corses, lesquelles avaient résisté pendant des siècles aux assauts conquérants des agents ethniques étrangers.

Les problèmes résultant de l'avancée des processus d'assimilation, d'intégration culturelle et de modernisation de la culture et des modes de vie ainsi que leurs conséquences occupent une place importante dans les recherches menées par les chercheurs soviétiques et étrangers (3). Leurs travaux permettent de définir les traits essentiels de la modernisation. Son essence réside dans l'introduction d'un nouveau système de valeurs, de codes de conduite, de taux de consommation et de structures institutionnelles dans des zones essentiellement agro-pastorales économiquement retardataires avec un faible niveau de développement industriel (ou une absence totale d'industrie), et un mode de vie encore fortement marqué par les traditions. Un prérequis important à la modernisation socioculturelle, qui influence sa forme et son caractère, réside dans la modernisation économique : à savoir un ensemble de plans économiques lancés par le gouvernement central pour vaincre le caractère retardataire et sous-développé de l'économie de la région.

Mis à part ce facteur économique, l'introduction progressive d'innovations dans les pratiques et la culture locales est aussi fortement subordonnée au degré de dépendance politique et économique de la région économiquement retardataire par rapport aux centres industriels principaux, à la périphérie de la sphère d'influence où elle se trouve.

Mais il importe surtout de savoir que ces études érudites sur la question de la modernisation portent le plus souvent sur les sociétés préindustrielles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui font partie des pays jeunes du Tiers Monde. En effet, suite à la victoire du mouvement de libération nationale et à l'effondrement du joug colonial ce sont ces pays, plus que tout autres, qui rencontrent ce problème de la transition rapide vers un autre mode de vie, tout en devant, de surcroît, se frotter à l'expansionnisme économique et culturel des pays capitalistes développés, et en premier lieu celui des Etats Unis. A l'inverse, les chercheurs se sont rarement intéressés aux problèmes de la modernisation socioculturelle des communautés ethniques européennes. D'où la pertinence particulière que revêt un tel sujet.

Il est tout à fait évident que la modernisation est un processus complexe aux aspects divers qui produit à la fois des changements positifs et des changements négatifs dans la culture et le mode de vie de l'entité ethnique en question. Sans vouloir nier le moins du monde l'ambiguïté de ce processus en général, cette brève étude se limitera à un de ses aspects, à savoir l'élimination progressive d'éléments culturels traditionnels par des innovations.

Les sources utilisées pour développer cette problématique sont des matériaux provenant de périodiques et de collections de données statistiques d'origine italienne, française et sarde. De plus, l'auteur s'est appuyée sur les observations personnelles et les matériaux recueillis au cours de ses recherches de terrain menées en Sardaigne en 1980, 1983 et 1986. Leur collecte et leur systématisation ont été effectuées à partir d'un questionnaire confectionné par l'auteur en tenant compte des traits locaux spécifiques de la région.

La modernisation économique de la Sardaigne et de la Corse s'est accomplie sensiblement à la même période, à la frontière des années 1950 - 1960. Les voies principales du développement en Corse depuis 1957 ont été le ré-équipement agricole et la poussée touristique. En 1963, le gouvernement italien a souscrit à un "plan de la renaissance économique de la Sardaigne", qui permettait une transition de l'agriculture vers l'industrialisation.

A l'époque du lancement de ces schémas de développement économique la Sardaigne et la Corse étaient des sociétés dominées par le secteur agro-pastoral (au début des années 1960 la population rurale s'élevait à 75 % en Sardaigne et à 65 % en Corse), avec des ressources naturelles insuffisantes, une faible densité de population et un niveau de vie extrêmement bas (en Sardaigne le plus bas de l'Italie ; en Corse le revenu moyen par habitant était d'un tiers inférieur à l'indice moyen en France) (4). Le chômage et l'émigration avaient atteint des proportions colossales pour leurs entités (vers 1960, 0,5 % de toute la population quittait la Sardaigne chaque année ; en Corse, le taux moyen annuel d'émigration représentait 3,5 % de toute la population) (5). Les occupations traditionnelles (le pastoralisme, l'agriculture et la viticulture), et l'artisanat (la transformation du cuir, le tissage y compris la confection des tapis, le travail à la forge, l'ébénisterie et la bijouterie) dépérirent faute d'appuis financiers propres et de marchés (un système de transport onéreux contrariait les échanges commerciaux avec le continent).

Au niveau socioculturel, les deux îles constituaient des sociétés méditerranéennes fermées, "introverties" d'un point de vue ethnique et conservatrices, à savoir des ensembles de petites unités collectives exerçant un contrôle social direct sur l'individu. Alors que l'Etat incarnait pour eux une certaine forme de pouvoir abstrait non personifié quoique tangible en réalité, dans leur vie quotidienne les normes de la moralité locale opéraient. La famille et le clan familial demeuraient l'autorité suprême en cas de situations conflictuelles (ceci explique le maintien des positions sociales du clan corse). Le rejet des innovations et le conservatisme général, caractéristiques de la société rurale, se manifestaient sous des formes particulièrement aiguës dans les deux îles étant donné que l'introduction des innovations avait entraîné la mise sous tutelle étrangère de ces sociétés tout au long de leur histoire.

Il serait bon de noter que, parallèlement à l'abondance de faits similaires dans le développement historique et la rattrapage culturel et économique de la Sardaigne et de la Corse, au début de la modernisation les points de différence étaient nombreux aussi. Par exemple, les Corses étaient bien plus assimilés que les Sardes. Les raisons en étaient multiples. Premièrement, d'un point de numérique, les Sardes formaient une entité plus grande et plus compacte (vers 1983, la population de l'île s'élevait à 1,6 million d'habitants (6), dont 93 % étaient des Sardes) que les Corses (vers 1980, la population de l'île comptait 250 000 habitants, dont 100 000 habitants, qui s'étaient installés en Corse dans les dernières cent années, étaient des français du continent ou des immigrants d'ethnies étrangères) (8). Deuxièmement, au moment de l'incorporation de la Sardaigne à l'Etat italien en 1860, la Corse est "française" depuis un siècle déjà, depuis 1769. Troisièmement, alors que cette incorporation de la Sardaigne dans l'Italie revêtait un caractère administratif formel et que la participation des Sardes à tous les aspects de la vie italienne ne fut, jusque dans les années 1950-1960, dans l'ensemble, que de peu d'importance, en Corse la situation était différente. En effet, la conquête de l'île par la France, qui se caractérisait par des opérations militaires de masse suivies d'actions punitives contre la population locale et la destruction brutale de toute poche de résistance, établissait le modèle des relations à venir entre les Corses et leur "mère patrie". La pénétration française de l'économie et de la vie politique et culturelle de l'île, depuis deux siècles que la Corse fait

partie de l'Etat français, a revêtu un caractère nettement plus actif que la politique sarde de l'Italie. C'est la raison précise pour laquelle la Corse se trouvait bien mieux préparée à la modernisation grâce aux processus d'intégration antérieurs, alors que pour la population de la Sardaigne, demeurée jusqu'à récemment une "réserve ethnique", ces processus ont amené d'énormes bouleversements socioculturels.

Dès les premières années du programme de regain économique il devint évident que ses prévisions avaient été incorrectes. A la même période, les bases du pastoralisme et de l'agriculture étaient minées étant donné que le développement industriel avait amené à une réduction des aides d'état à ces branches d'économie au nom du financement accru de la sphère industrielle. La crise du modèle économique traditionnel induisit une forte hausse du chômage et de l'émigration (environ un quart de la population totale, soit presque 450 000 personnes, a quitté la Sardaigne dans les 25 dernières années) (9).

En Corse ce programme amena à la réinstallation des Français rapatriés qui avaient quitté l'Algérie après la victoire du mouvement de libération nationale algérien. Le gouvernement entreprit ce programme de développement et de mise en valeur des terres, essentiellement dans la plaine fertile longeant la côte orientale. La plus grande partie de ces terres fut attribuée à un petit groupe de gros propriétaires terriens parmi les nouveaux arrivés, qui lancèrent des programmes de viticulture sur une grande échelle. Ceci frappa de plein fouet la viticulture locale étant donné que l'énorme quantité des produits bon marché des rapatriés supplanta les produits de qualité, mais chers, des Corses, occasionnant la ruine massive des secteurs intermédiaires, numériquement la strate sociale la plus importante de l'île. De plus, le développement agricole et touristique de la Corse bouleversa l'équilibre du pastoralisme traditionnel des zones périphériques. Les populations locales ruinées (viticulteurs et bergers) rejoignirent en partie les rangs des émigrants et, conservant leur lieu de résidence, changèrent, en partie, d'activités, rejoignant pour la plupart les sphères administratives et de direction. Ceci aussi ébranla l'ensemble culturel traditionnel.

Le tourisme non plus n'a pas rempli ses promesses. La part du lion va aux sociétés internationales. Une situation similaire s'est développée en Sardaigne.

En Corse les émigrants, en plus des touristes et

des immigrants, ont joué un rôle considérable dans la destruction de la culture traditionnelle. De retour à leur village natal, ils comparaient involontairement le mode de vie du "continent" (synonyme à la fois en Sardaigne et en Corse d'"étranger" et comprenant l'italien et le français) avec celui du pays, et cette comparaison, le plus souvent, n'était pas en faveur du dernier. Donc, de retour chez soi, ils s'efforçaient de recréer le niveau de culture quotidien et le système de consommation auxquels ils s'étaient habitués sur le continent. De plus, ils introduisaient de nouveaux modèles de comportement, caractéristiques des sociétés urbaines et industrielles. Ce phénomène a aussi été observé avant que ne commence la modernisation socioculturelle. Mais c'est seulement sous son assaut que la "nouvelle culture", amenée par les émigrants, commença avec succès à prendre racine dans la vie des Corses. Apparemment cela était dû au fait qu'auparavant derrière les insulaires se dressait une culture traditionnelle, qui avait créé en eux une "immunité" ethnique spécifique contre les influences étrangères à sa nature. La crise affectant les traits culturels spécifiques déstabilisèrent les Corses, les transformant en marginaux et donc facilitant la pénétration de nouveaux éléments.

En Sardaigne, étant donné le haut niveau de conservation des traits culturels spécifiques, le rôle principal dans l'évincement du traditionalisme fut joué par la pénétration depuis l'après-guerre des mass média tout italiens, en particulier les films et la télévision. Avec le développement du tourisme de masse et l'accroissement des bases de l'OTAN, ceci amena des changements irréversibles dans la conscience de la population, introduisant de nouveaux éléments culturels dénationalisés et standardisés ainsi que de nouvelles normes de comportement (le désir de regarder des westerns, la lecture de bandes dessinées, la substitution des bals par les discos où le rock avait remplacé les danses folkloriques, etc.). Les changements ont aussi affecté d'autres sphères de la vie de ces sociétés insulaires. Le costume traditionnel a disparu, et les vêtements de laine tissés à la maison ont été évincés par la profusion des vêtements synthétiques d'importation. Les souliers qui convenaient aux villages de montagne avec leurs rues caillouteuses ont été remplacés par des chaussures européennes à la mode avec de hauts talons fins, ce qui a provoqué de nombreux traumatismes chez les femmes. La vogue dans le milieu des années 1960 des jeans moulés au corps parmi la jeune génération en Sardaigne, avec ses

hivers au froid vif, a amené une élévation de la fréquence des maladies

Il y a eu une régénération du système nutritionnel (un rôle grandissant commence à être joué par des aliments surgelés, des boîtes de conserve, des plats préparés, tous importés, qui évincent la cuisine saine et rationnelle à base de produits carnés et laitiers ; on enregistre une large diffusion de coca-cola, de schweppes et de boissons alcooliques non traditionnelles, le whisky, la fine, le cognac). Il y a un changement dans la structure traditionnelle de l'habitation rurale (en Sardaigne s'ajoute, suivant en cela le modèle italien, le salon, qui n'a aucune fonction à remplir dans le mode de vie local) et son ameublement (en Corse des meubles sculptés massifs sont en train d'être remplacés par des meubles en plastique brillants). Dans le domaine des relations sociales on assiste à une intensification de l'individualisme et à une chute du rôle du contrôle social, qui se reflète, par exemple, dans des manifestations d'irrespect envers l'ancienne génération. Le concept de "richesse" est en train de changer de contenu. Auparavant le critère de prospérité était la possession d'un cheptel et de terres. Comme ceux-ci ont cessé d'être une source de revenus la première place a été prise par les produits de consommation. Leur large diffusion, renforcée par les effets de la publicité et les voies de la culture de consommation (par exemple, de 1963 à 1977 le nombre d'appareils de télévision en Corse a été multiplié par six) (10), a remplacé ce qu'on pourrait presque appeler une économie de subsistance, le tout accompagné d'une hausse de leur prestige social. L'individu dans un environnement rural s'efforce d'accroître son revenu et de le montrer, occasionnant de l'envie et de l'agressivité chez ses compatriotes. D'un autre côté, les survivances du contrôle social (ou ce qui en reste dans les mémoires) l'obligent à cacher sa vie aisée, provoquant ainsi en lui des sentiments négatifs envers ses compatriotes. On peut particulièrement illustrer ce changement de relations dans la population rurale dans la régénération du système marchand. Comme les exigences changent, l'épicerie du village est remplacée par un supermarché. L'apparition dans les activités commerciales de la caisse enregistreuse, un intermédiaire, a mis une fin aux ventes avec dettes, ce qui complique terriblement les relations à l'intérieur du village et accroît les probabilités de conflits.

Avec le renforcement de l'individualisme ont disparu un grand nombre de pratiques et d'activités collectives dont nous avons déjà parlé.

La modernisation mène à la violation du système de subordination dans la famille. D'un côté, elle a induit une certaine émancipation des femmes et l'affranchissement de la jeune génération de l'autorité souvent despotique du chef de famille, créant les prérequis nécessaires à un développement plus large de l'individualité humaine. D'un autre côté, une dissémination croissante a été possible par la chute de prestige de l'ancienne génération aux yeux des jeunes et de l'aliénation de ces derniers de leurs parents, ce qui a en fin de compte entraîné la solitude des personnes âgées.

La modernisation économique a amené des changements dans la structure sociale traditionnelle de ces sociétés insulaires. Malgré l'échec global de la politique d'industrialisation de la Sardaigne, un prolétariat industriel s'y est formé, absorbant une partie des bergers et des agriculteurs paupérisés. La plupart d'entre eux, cependant, ont grossi les rangs du personnel d'entretien des usines. En Corse, comme il a été dit plus haut, le flux de travailleurs en provenance des secteurs économiques traditionnels a été dirigé vers l'administration et les sphères de direction, occasionnant une expansion exorbitante de l'appareil bureaucratique.

La langue corse a aussi "souffert" des effets de la modernisation ; il y a seulement vingt ans près de 100 000 locuteurs la pratiquaient, alors qu'actuellement, leur nombre va en diminuant. Il y a aussi un rétrécissement de ses secteurs d'utilisation. Elle a presque disparu des rituels religieux, de la presse périodique et des belles-lettres (11). Le fait que ces dernières années ont amené quelques succès dans la lutte des Corses pour l'enseignement de leur langue maternelle n'infirmes pas l'existence d'une tendance générale qui va vers sa disparition en tant que moyen de communication. La langue sarde a connu moins de changements, et ceux-ci ont moins été occasionnés par l'impact de l'italien que par l'influence de termes et de concepts empruntés à l'usage international de l'anglo-américain.

L'émergence de la Sardaigne et de la Corse dans la vie "continentale" peut se lire aussi dans la montée du taux de criminalité, plus exactement du taux de crimes non traditionnels, par exemple, le kidnapping avec rançon (conséquence de la mise en branle de facteurs économiques), le viol (qui n'existait pratiquement pas avant les années 1950, et qui était considéré comme un des délits les plus graves selon les standards légaux et moraux du pays), et la montée de la toxicomanie (12).

Les sentiments d'impuissance et de désespoir dus à la modernisation et partagés par la majorité de la population des deux îles face à ce nouveau mode de vie qu'elle ne pouvait pas comprendre et évaluer, et les sentiments d'incertitude et de confusion, provenant de l'effondrement de l'échelle de valeurs consacrée par le temps et du modèle économique autochtone, ont, dans une large mesure, provoqué une augmentation du nombre d'égarements mentaux et de suicides que l'on a pu observer après la modernisation économique (apparemment, dans le cas des Sardes ces indices sont plus nombreux à cause du degré de moindre préparation psychologique de ces derniers pour affronter ces changements) (13).

Commencée à partir des années 1960, quand la population de la Sardaigne et de la Corse avait déjà pleinement ressenti ses effets, et tout au long de cette modernisation socioculturelle, une puissante poussée du mouvement nationaliste s'est mise en branle dans les deux îles. Son but premier était de protéger leur particularisme politique, économique et culturel. Un facteur sous-tendait l'intensification de ces sentiments et leur large approbation par les masses populaires, le développement de la prise de conscience à caractère ethnique des sardes et des corses, qui considèrent leur entité comme des peuples indépendants. Dans les conditions de cette modernisation, qui menace leur existence en tant qu'unités ethniques, la prise de conscience demeure pour ces peuples le critère essentiel de leur "viabilité" ethnique.

(Trad. de l'anglais, J.-L. ALBERTI)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 - Voir A. Anfossi, *Socialità e organizzazione in Sardegna*, Milano, 1968 ; *Pays et gens de Corse*, Librairie Larousse, 1982.
2. T. Bagnati, S. Acquaviva, *Corsica*, Milano, 1983, p. 11.
3. Voir, par exemple, Yu.V. Bromley, *Ocherki teorii etnosa (Essays in the Theory of Ethnos)*, Moscow, 1983 ; S.I. Brook, *Naseleniye mira (Population of the world)*, Moscow, 1986 ; B.S. Starostin, *Osvobodivshiesya strany : obshchestvo i lichnost (The Newly Free Countries : Society and the Individual)*, Moscow, 1984 ; J.E. Goldthorpe, *The Sociology of the Third World : Disparity and Involvement*, London, 1975 ; A. Inkeles, D.B. Holsinger, *Education and Individual Modernity in Developing Countries*, International Journal of Comparative Sociology, 1973, Vol. XIV, N° 3-4 ; Cl. Geertz, *Agricultural Involvement : The Processes of Ecological Changes in Indonesia*, Berkeley, 1968 et al.
4. G. Pintore, *Sardegna : Regione o colonia ?*, Milano, 1974, p. 119 ; S. Acquaviva, *La Corsica*, 1982, p. 53.
5. G. Pintore, *Sardegna...*, p. 120 ; T. Bagnati, A. Marcarini, *Corsica...*, p. 39.
6. ISTAT, *Le regioni in cifre*, 1983.
7. C. Cavalleri, *Sardegna : Anarchismo e lotta di liberazione nazionale*, Ragusa, 1983, p. 7.
8. S. Acquaviva, *La Corsica...*, p. 112 ; T. Bagnati, A. Marcarini, *Corsica...*, p. 39.
9. G. Pintore, *Sardegna...*, p. 121.
10. S. Acquaviva, *La Corsica...*, p. 127.
11. *Ibid.*, pp. 83-87.
12. Voir E ; Corda, *La legge e la macchia*, Milano, 1985 ; Materials of Sardinian periodicals "La Nuova Sardegna", "L'Unione Sarda".
13. Materials of local communal rural administrations, for ex. of Meano Sardo. Materials of Sardinian periodicals "La Nuova Sardegna", "L'Unione Sarda".

conversation sur l'avenir de l'Europe en Corse s'ouvre par une série de questions sans réponses telles que :

« Que deviendront les îles vis-à-vis de l'Europe ? Que sera l'Europe pour les îles ?... pour les îles l'Europe est une menace, un danger... le besoin de changer notre comportement, notre politique et notre stratégie... [elle] fait naître la peur, [mais, elle] représente un énorme potentiel... une occasion financière dans l'immédiat. » (1) (Biggi 1989 : 16-17).

« L'Europe demeure une mosaïque dans sa population... donc, que sera le rôle de la Corse dans la Méditerranée, et dans cette Europe ? Qui seront ses alliés ? La nouvelle donne européenne changera-t-il les règles du jeu ?... Est-ce que la perspective du Marché Européen unique représente une menace pour des régions aussi fragiles que les îles méditerranéennes ? » (Franceschi 1991 : 1).

« Est-ce que la situation de dépendance déjà excessive s'intensifiera ? ..Quels moyens devrions-nous utiliser pour éviter de devenir un immense "bronzodrome" ?... l'inquiétude demeure le sentiment le plus répandu dans l'île [concernant l'Europe] » (Serra 1991 : 1).

Tous ces extraits suggèrent que la perspective de l'Europe amène les Corses à reconsidérer toutes leurs relations avec l'extérieur. En ce qui concerne la France, ils se demandent dans quelle mesure sa politique vis-à-vis des régions va être altérée par les contraintes de son association avec la Communauté Européenne qui, de plus en plus, pousse à une politique d'unification et d'intégration économique et par conséquent sociale. Mais ce qui frappe particulièrement quiconque a observé l'île au cours de ces dix dernières années c'est que durant les deux dernières années, les Corses, mis à part les nationalistes, ont regardé au-delà de la France et considéré leur place et leurs relations futures dans un contexte géographique et culturel qui traversait les frontières nationales. Il ya eu une explosion de réunions et de colloques académiques et politiques traitant de la question de l'identité de la Corse et de son rôle par rapport aux autres îles et peuples méditerranéens et aux autres peuples minoritaires et régions sous-développées. En même temps, la question des liens culturels et économiques avec l'Italie a connu un développement notable. Comme je vais maintenant le montrer dans la discussion qui suit, chacun de ces rapports et de ces rapports potentiels futurs comporte un élément d'incertitude, et soulève à la fois optimisme et pessimisme.

Cette incertitude provient, en partie, de l'incapacité qu'ont les Corses à prédire la façon dans laquelle une Europe intégrée définira les intérêts, les coalitions et la répartition du pouvoir des acteurs nationaux et régionaux. Mais elle est également liée à leur incapacité à prédire si oui ou non ils seront susceptibles d'agir dans leur propre intérêt. C'est à dire que la considération des autres a amené beaucoup de Corses à s'estimer en tant que communauté, à évaluer les forces et les faiblesses de la culture corse dans la perspective de 1992.

UNE EUROPE DES PEUPLES ET DES RÉGIONS CONTRE UNE EUROPE DES NATIONS

Ces deux pôles principaux de référence dans le discours des Corses au sujet de 1992 ne sont pas propres à l'île. Ils représentent des tensions fondamentales dans la philosophie que l'Europe a de la nature de la Communauté. Dans l'Europe d'aujourd'hui, et après 1992, l'Europe des Peuples et des Régions et l'Europe des Nations sont des modèles concurrents en ce qui concerne l'organisation politique, la responsabilité sociale et le développement économique. Elles existent, assurément, en tant que réalités concrètes, sociales, économiques et politiques. Cette analyse, toutefois, s'intéresse à la dimension culturelle et se centre sur ces deux pôles de référence en tant que concepts d'identité et de pouvoir opposés qui modèlent la perspective des Corses quant à leur avenir dans l'Europe.

Dans le discours des Corses, nous trouvons amassées les images et les valeurs apparentées suivantes : une Europe des Nations, des Etats, des Marchands, des Multinationales ; "Relations Verticales" est opposé à : Europe des Peuples, Petites Nations, Régions, Citoyens, Communautés, Cultures et "Relations Horizontales". L'idée d'une Europe des Nations représente une Europe dans laquelle les rapports de pouvoir fondamentaux ont peu de chance de changer. L'Europe des Peuples et des Régions, à l'opposé, représente un ordre culturel et moral qui transcende et défie la loi du marché et de la politique centralisée. Comme l'affirme un document de la Commission Européenne, le Traité de Rome s'intéresse à la "justice sociale", et subordonne l'économie à cette cause... répudie une croissance débridée, impitoyable pour les économiquement faibles, soumis seulement à sa propre logique et indifférent aux préoccupations des individus (de Kerchove d'Exaerde 1990 : 19).

En clair, l'Europe des Peuples et des Régions recèle le plus de promesses pour la Corse. La notion de l'interdépendance de *toutes* les communautés à *tous* les niveaux est une première source d'optimisme. Elle permet, par exemple, une reformulation des rapports "centre-périphérie" avec la France. Considérée seulement par rapport à la France, la Corse est très éloignée du centre politique du continent, Paris. Considérée dans le contexte du territoire européen en entier, cependant, elle est loin d'être périphérique. Dans plusieurs analyses corses récentes, la Corse est représentée comme un nœud critique, un médiateur culturel et géographique, en matière de communication entre le Nord (comprenez l'Europe continentale) et le Sud (l'Afrique du Nord, la Grèce, la Turquie) (Balbi 1989 : ANC 1991). Cette idée a été matérialisée géographiquement au cours des débats d'une des trois conférences nationalistes de l'été 1991 consacrées au rôle de la Corse dans la Méditerranée et l'Europe : une carte représentant l'Europe et l'Afrique y était présentée imprimée à l'envers, soulignant, comme le disait la légende, "l'immensité du désert", et par extension, minimisant la masse des terres de l'Europe continentale et ses habitants et plaçant la Méditerranée et ses îles, au centre (Franceschi 1991 : 3).

Si nous élargissons la carte au monde entier, alors les implications politiques de ce recentrage géographique des rapports centre-périphérie deviennent claires. Une Europe unie est un sacrifice pour l'autonomie nationale dans un contexte de rapports globaux de pouvoir qui rend l'Europe vulnérable et qui peut être considéré comme « une réponse à l'insuffisance grandissante de l'Etat Nation de l'Europe Occidentale » (Smith 1981 : 23). La publication de la C.E.E. citée ci-dessus signale que « les Etats sont de plus en plus interdépendants... [et en conséquence] des mesures doivent être prises à un niveau européen », et soutient que « la voie que la Communauté poursuit est claire : nous assistons à un renforcement de son autorité et de son pouvoir amenés par la force des événements » (p. 25) (2).

Cette perspective est importante pour des membres de régions "marginales" comme la Corse, parce que la Communauté Européenne est allée bien plus loin que la plupart de ses états membres dans la reconnaissance de la spécificité culturelle et économique des régions et des îles minoritaires, et dans l'engagement de ressources pour leur développement. Cet engagement économique remonte à un des principes directeurs du Traité de Rome de 1957, qui devait réduire les disparités de niveau de vie

entre le Nord industriel et les régions relativement sous-développées de l'Europe méridionale. L'engagement culturel fut formalisé dans la Charte des Langues et des Cultures Régionales de 1981, un document non-relié qui accordait un poids équivalent à la stimulation de la vitalité économique et culturelle. Ces principes ont été accompagnés de mesures budgétaires : un fond de développement régional est ouvert depuis 1975 et depuis la signature de l'Acte Unique Européen en 1986, l'objectif numéro un du Fond de Développement Structural de la Communauté a été d'aider les régions sous-développées comme la Corse à rattraper leur retard. Et après 1992, les sommes allouées à cet objectif seront doublées passant de 19 à 38 % du budget total de la Communauté Européenne.

En plus des stimulants économiques, la Communauté Européenne a aussi procuré tout un cadre politique en faveur du développement d'ententes entre régions ou lobbies régionaux, et la Corse s'est engagée dans plusieurs d'entre elles. Un des groupes les plus anciens et les plus importants est celui de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes qui compte soixante membres ainsi que son sous-groupe de "La Commission des Îles". Actuellement dans sa onzième année, celui-ci remplit le rôle d'un groupe de pression insulaire qui essaie de faire respecter par les Etats les principes des Traités et des Chartes européens relatifs au Développement Régional et Insulaire. Depuis 1986 existe aussi à l'intérieur du Parlement européen une entente qui s'appelle "le Groupe des Îles" dirigé par un des deux parlementaires européens corses.

Ainsi une partie de la promesse de 1992 est que l'articulation des besoins des minorités et des régions ne soit pas traitée séparément, mais qu'elle soit élaborée dans la concertation par des groupes d'entente aux objectifs communs. L'Europe est alors "une nouvelle communauté imaginée" (Anderson 1982) qui peut former un trait d'union entre l'île et la France, laquelle a, jusqu'à ce point, signé mais peu mis en œuvre les mesures des Chartes sur le régionalisme que j'ai mentionnées. Dans un essai récent sur la culture politique corse, Bindi écrit : « L'Europe ne devrait-elle pas être une France plus responsable, avec un sentiment plus grand d'obligation pour rectifier le sous-développement [de la Corse] ? » (1991 : 50).

L'année dernière, les Corses ont transformé ces espoirs en stratégie politique. Pour la première fois, plusieurs groupes ont court-circuité Paris, et se sont directement adressés à Bruxelles pour des adjudica-

tions ou des aides financières. Dans un cas, un syndicat intercommunal d'une microrégion, le Niolu, est allé à Bruxelles en juin 1991 pour promouvoir un projet de développement d'un centre de haute technologie destiné à l'étude et la mise en œuvre d'une thérapie d'oxygénation pour athlètes en haute altitude. Au cours du même mois, un délégué du syndicat des pêcheurs corses est allé voir directement la Commission Européenne et a obtenu une mesure particulière pour l'après 1992, qui autorisera la Corse à maintenir son actuelle zone de pêche protégée autour de l'île à 12 miles et ce jusqu'en 2002. Le commentaire de la Commission fut qu'« ils n'étaient pas au courant des circonstances particulières de la Corse ». Implicitement, ces circonstances avaient un poids politique.

L'intégration européenne a aussi obligé les Corses à réfléchir sur le rôle du régionalisme dans l'avenir de l'Europe. En particulier dans la presse nationaliste corse, les événements de l'Europe de l'est sont présentés comme la preuve historique de la primauté de l'identité ethnique et culturelle (Stagnara 1991 : 38). Ils sont aussi présentés comme preuve que l'Europe des Peuples est une force que l'Europe des Etats devra prendre en compte, que l'intégration économique ne peut pas réussir sans une intégration culturelle et sociale (3). Même sans la menace d'un séparatisme ethnique, ils citent d'autres facteurs pragmatiques qui pousseront les Etats à sérieusement prêter attention à leurs régions. Dans une analyse, la dissolution des frontières politiques aboutira à des échanges économiques entre des régions qui ont couramment des statuts politiques et légaux très différents à l'intérieur de leurs nations respectives. (Olivesi 1991 ; Bourjol 1990 : 44). Ainsi, par exemple, l'Alsace-Lorraine commencera à commercer avec les länder allemands. Ce qu'ils affirment c'est que ces échanges amèneront inévitablement des problèmes de ligne politique qu'il faudra négocier et résoudre. Ceci soulèvera automatiquement le problème politique de l'autonomie relative des régions, étant donné que celui qui conduira les négociations devra être établi. Le postulat est que l'unification de la ligne politique aboutira à une plus grande autonomie régionale, étant donné que des régions comparables en Italie, en Espagne, au Portugal et en Allemagne bénéficient déjà d'un plus grand degré d'auto-détermination que celui que la France accorde à la Corse.

VERS UNE NOUVELLE ALLIANCE CULTURELLE APRÈS 1992 : ESPOIRS ET INCERTITUDES

L'anticipation de nouvelles alliances dans une Europe des Peuples a amené les Corses à prendre en compte à la fois l'économie et la culture, la coopération et la concurrence.

Dans le domaine culturel, nous pouvons voir des changements de perspective significatifs dans des initiatives récentes pour lesquelles les Corses ont pris des contacts avec d'autres cultures méditerranéennes. L'année dernière, deux chanteurs corses ont produit des albums en coopération avec des Sardes et des Nord Africains ce qui donne un mélange de modern jazz et de chants polyphoniques traditionnels. Ceci représente une vraie coupure par rapport à la pratique consistant à faire revivre ce qui était exclusivement (et authentiquement) corse comme l'avaient fait au cours de ces deux dernières décennies les musiciens qui faisaient partie du mouvement ethnique et régional. Dans le monde des livres, l'éditeur corse Cismonte e Pumonti a lancé en avril 1991 une série appelée "Mare Nostrum". La première publication fut un roman sur l'Albanie. Les critiques n'eurent aucune difficulté à déceler des parallèles avec la situation corse, qui émane du même "creuset méditerranéen" (Corse-Matin 12 avril 1991).

Mais le partenaire le plus proche et le plus évident au point de vue culturel et géographique pour la Corse c'est l'Italie. L'idée de l'Europe, comme je l'ai suggéré, a réveillé les Corses à un lien culturel longtemps endormi. Dans plusieurs publications, l'Europe est présentée comme ce qui "restitue la Corse dans son environnement culturel et géographique naturel". Rappelons que la Corse a appartenu à Gênes jusqu'en 1767, quand elle fut cédée à la France en remboursement partiel d'une dette. L'Italie demeura cependant la référence culturelle et linguistique pour au moins un siècle de plus ; les élites corses, comme la famille de Napoleon, lisaient et écrivaient en italien et envoyaient leurs fils en Italie pour leur éducation. J'ajouterais que l'idiome vernaculaire corse n'était pas plus éloigné du registre italien de l'élite que les autres parlers de l'Italie, il demeure, aujourd'hui, aussi éloigné du français que l'italien. Au siècle dernier, le statut de l'Italie, aux yeux des Corses, fut dévalorisé par l'afflux de travailleurs saisonniers italiens pauvres et l'occupation italienne au cours de la deuxième guerre mondiale. Malgré la proximité de la Sardaigne (11 kilomètres) et des côtes de la péninsule italienne, il n'y a eu que

très peu de contacts ou pas du tout pendant les cinquante dernières années.

Mais depuis quelques années est apparue une nouvelle conjoncture avec d'une part le projet de l'Europe et d'autre part la rapide augmentation du nombre de touristes italiens visitant l'île. Pour l'essentiel ces touristes sont plutôt riches et, comparés au deuxième groupe principal des touristes en Corse, les Allemands, ils sont perçus comme des gens qui dépensent bien et avec qui il est facile de communiquer. Ils ont fait beaucoup pour dissiper le parti pris anti-italien et un intérêt général s'est manifesté pour la langue et la culture italiennes. La question linguistique est significative et le préjugé favorable à l'italien comme l'incorporation d'éléments nord africains dans la musique corse représentent un changement dans le militantisme corse. Jusqu'à récemment, toute promotion de l'italien était considérée comme une tentative élitiste pour saper à la fois le statut du corse et les aides accordées à son enseignement. Ce n'est que ces deux dernières années que des militants culturels bien connus ont pris position en faveur de l'italien en tant qu'objet complémentaire plutôt que concurrentiel.

Cette idée de la complémentarité culturelle et linguistique a commencé à modeler la politique de la station de radio régionale, Radio Corse Frequenza Mora. L'été dernier, elle s'est mise à diffuser les chroniques d'un correspondant italien chaque matin de la semaine. Le correspondant intervenait en direct d'une ville italienne, où il effectuait des reportages sur les événements culturels d'actualité en italien. En échange, R.C.F.M. envoya des bandes sur les événements corses, en corse, vers l'Italie. L'idée était d'encourager les Corses et les Toscans à faire la traversée de quatre heures en bateau pour participer aux événements se déroulant chez l'autre. Pour lui donner plus d'importance, la station lança un concours hebdomadaire pendant lequel un indice quotidien était diffusé au sujet de l'identité d'un personnage historique italien célèbre. Le prix consistait en un week-end à Florence. Toutes ces mesures étaient une façon, m'a dit le directeur, de rappeler à la Corse l'existence de "l'autre continent" comme élément de référence culturelle (4). Dans le long terme, le directeur dit qu'il espérait contribuer au développement des relations économiques entre la Corse et l'Italie, et qu'il préparait la diffusion d'une série de tables rondes amenant des hommes d'affaires et des hommes politiques corses et italiens à traiter ensemble de la question des échanges commerciaux dans le Marché unique européen.

Une autre alliance culturelle fut inaugurée dans l'été 1991 quand Ajaccio, la ville principale de Corse du sud, et l'île sarde de La Maddalena célébrèrent avec éclat leurs nouvelles relations en tant que "villes sœurs". Au cours de la visite de la délégation sarde à Ajaccio, il y eut une grande couverture médiatique du jumelage qui fut présenté comme un retour à un état de continuité culturelle. On rappela aux Corses que La Maddalena avait été corse jusqu'en 1767. Les reportages de presse disaient que « les contacts avec la délégation sarde montraient qu'ils n'avaient pas oublié leurs origines », et il fut rapporté avec plaisir que « c'était en lingua nustrale (notre langue maternelle, le corse) que les conversations s'étaient tenues » (5) (Corse-Matin 3 août 1991).

Cependant, ce rapprochement grandissant avec l'Italie a également généré un certain malaise. La proximité géographique même crée un sentiment de menace. Ce fut, par exemple, la crainte de la supériorité de la flotte de pêche italienne qui menaçait les pêcheurs corses qui les amena à demander l'extension de dix ans de la zone de protection de douze miles pour la pêche auprès de la CEE. Et malgré l'accent mis sur l'unité et la coopération au cours des premières rencontres entre les artisans corses et leurs analogues italiens, un des faits qui se firent jour fut qu'il y avait plus de 113.000 Toscans dans la Guilde de Livourne et seulement 4.000 dans toute la Corse du Nord. Ce déséquilibre, s'empressa d'ajouter un participant corse, « n'exclut pas des échanges volontaires (lire justes et équilibrés) » (Corse-Matin ; 1^{er} juin 1991). Néanmoins, la menace avait été mentionnée. Pareillement, au cours d'une conférence de l'été 1991 organisée par l'U.P.C. (le parti autonomiste le plus ancien) le Secrétaire Général invoqua la solidarité politique et parla de plans pour une coopération future entre son parti et les autonomistes sardes invités à la conférence. Il dit que ceci garantirait que leurs relations économiques futures seraient complémentaires plutôt que concurrentes. Dans les deux cas, ces motions cérémonieuses démentent des intérêts bien réels : les régions italiennes voisines de la Corse, en particulier la Toscane, sont bien plus fortes et productives que la Corse, qui risque de devenir un marché dépendant de l'Italie de la même façon qu'il est maintenant un marché dépendant de la France continentale. En plus de la concurrence de marché, il y a aussi la concurrence pour les ressources à l'intérieur de la Communauté Européenne. Les Corses n'ignorent pas que cette lutte pour les financements a le potentiel de tester les limites de la solidarité dans les alliances des plus démunis.

CHANGEMENTS AU CENTRE : LES DOUTES CONCERNANT LA NOUVELLE RÉPARTITION DU POUVOIR

Ces doutes qui subsistent encore, quoique non confirmés, concernant la qualité des alliances futures avec l'Italie et d'autres îles ou régions périphériques sont estompés par des inquiétudes profondes quant à l'importance des changements qu'une Europe sans frontières apportera aux relations courantes d'un pouvoir centralisé. Dans le texte d'une conférence nationaliste sur l'Europe au cours de l'été 1992, Pini écrit :

« Nous ne devons pas oublier que la dernière chose que les Etats-Nations et la France en particulier veulent faire, est de déranger et d'alterner les structures d'état établies quoi qu'elles puissent être, en dépit de leurs déclarations d'intention. »

Un autre document d'un parti nationaliste présentait cette question de la façon suivante :

« La construction européenne peut nous permettre d'échapper au contexte rigide de l'Etat-Nation, et de développer de nouvelles relations avec nos voisins européens. Mais il est encore plus probable que l'unification confirmera, à un échelon européen, des positions et des choix déjà établis qui inévitablement favoriseront ceux qui sont les plus forts au point de vue économique » (A.N.C. 1991 : 87).

Cette opinion concernant les intérêts acquis des états européens à maintenir le statu quo, associée au principe d'un marché libre et unifié, soulève la question de savoir pendant combien de temps et jusqu'à quel point des exceptions à l'unité européenne pourront être accordées dans leur intérêt à des régions comme la Corse, sans pour autant miner les fondements du bâtiment communautaire.

Ces préoccupations ont amené le président de l'Assemblée Régionale de la Corse à présenter une requête à Paris de « ne pas utiliser l'harmonisation européenne comme excuse pour supprimer les avantages déjà accordés à l'île » (6) (Corse-Matin 6 juillet 1991). Actuellement, chaque pays européen a une T.V.A. différente. Afin d'éliminer cette barrière commerciale, un taux unique sera fixé après 1992. Sous cet angle, la politique d'harmonisation économique est une menace pour la Corse. Il est clair que le nouveau contexte politique de la Communauté Européenne est à double tranchant aussi longtemps que les relations avec l'Europe devront passer par la médiation de la France. Le fait que la C.E. maintien-

ne le but de l'harmonisation, tout en autorisant la redéfinition des questions spécifiquement culturelles et leur traitement, ouvre la porte à des changements positifs et négatifs. (Constant 1990).

D'une manière générale, la formation des coalitions régionales et des groupes de pression dans la Communauté Européenne soulève la question des enjeux politiques et culturels de la définition des différences culturelles et de la continuité culturelle. Si l'on considère d'une façon optimiste les possibilités de coalition et de coopération, les participants à toutes les rencontres et les assemblées de groupes comme la Commission des Iles ont souligné leurs nombreuses similarités. Parmi celles-ci notons : la dépendance et le sous-développement économiques (dans tous les secteurs sauf celui du tertiaire), la spécificité géographique et culturelle, la tendance au dépeuplement, la valeur stratégique et militaire et leur vulnérabilité dans le cadre d'un marché unifié. L'identité, cependant, a son prix. Quelques Corses refusent ces affinités qui mettent l'île sous le même boisseau que d'autres régions qu'ils perçoivent comme plus périphériques qu'eux d'un point de vue culturel. Bindi (1990 : 50) note "un réflexe de refus" quand il s'agit d'établir les relations avec les autres régions, étant donné que l'île "est et par dessus tout souhaite être si différente". La différence est certainement précieuse comme marqueur d'identité culturelle. Il se trouve aussi des Corses qui répugnent à affirmer leur affinité avec d'autres régions périphériques à cause de leur manque de confiance à ce que l'Europe soit vraiment une Europe des Régions et des Peuples dans laquelle les problèmes communs recevront des solutions communes.

Mais dans une Europe dans laquelle les Etats continueront à jouer le premier rôle, (comme c'est le cas actuellement), il y a moins d'assurance que les solutions adoptées le soient à la satisfaction des régions. Comme le remarque Vandamme (1981 : 53) : « Ce qui n'a pas été prouvé c'est que la politique régionale [de l'Europe] sera vraiment "une politique communautaire" et non pas un moyen indirect d'aider ou de soutenir les politiques régionales des états membres ». De plus, l'atout le plus fort des régions et des îles périphériques est qu'elles constituent une anomalie, une exception, un problème, qui au fond représentent une menace pour l'idée d'unité.

Une Europe unique met déjà en question de nombreuses structures politiques traditionnelles ainsi que des formes d'identité et de pouvoir pour ceux qui sont aujourd'hui au dessus du panier. Des pressions et des crises de définition émanant des

moins puissants peuvent amener les puissants à résister au changement. Ici, les réelles différences même des régions périphériques, en taille, en langue, en populations, ainsi de suite, peuvent être utilisées contre elles. Que ces différences soient de vrais obstacles à la création d'une politique commune ou pas est moins important que le fait que les états européens peuvent *invoquer* la différence comme un moyen d'éviter de faire des changements radicaux en politique.

La perspective de l'Europe a aussi, d'une autre manière, augmenté la conscience de la diversité, étant donné que les Corses ont saisi les différences importantes qui existaient ailleurs dans les relations entre régions et états (Serra 1991 :23). On peut trouver trace de cette évolution du discours nationaliste sur "leurs frères d'armes" d'autres régions. Il n'y a pas moins de trois ans, des exemples de progrès dans les buts des mouvements nationalistes d'autres pays furent utilisés d'une façon assez simpliste par les nationalistes corses comme évaluation du succès des stratégies militantes, et preuves de la primauté de l'identité ethnique. Ainsi, la politique linguistique de la Catalogne fut présentée comme un modèle d'inspiration par les Corses, en dépit des importantes différences de vitalité économique et démographique des deux régions. Récemment, cependant, un changement s'est opéré dans les interprétations emphatiques que les nationalistes corses donnaient des succès des autres régions autonomes.

Ce qui semble s'être érodé, dans le discours nationaliste, c'est la confiance dans le triomphe de l'identité culturelle en soi. Ainsi, cette année, quoique la Catalogne et les Açores fussent invitées à la conférence de l'UPC sur l'Europe en tant que représentatifs de modèles de l'autonomie régionale qui ont réussi, la période de questions et de réponses qui suivit leur présentation en fin de compte souligna à quel point leurs gains dépendaient de la coopération de l'Espagne et du Portugal. En d'autres termes, c'est la relation politique avec l'état "père" plutôt que les traits propres, culturels ou politiques, du programme nationaliste que l'on identifie comme le point le plus significatif de l'opposition. Dans une de ses réponses à une question, Simeoni, le chef de l'UPC et député européen, dit que malgré les espoirs que l'on pouvait avoir concernant les apports de l'Europe pour les petites régions, on devait se souvenir que l'Europe n'allait pas obliger un état à accorder une autonomie régionale. Il observa aussi que la Commission des Iles avait peu de pouvoir. Le message d'ensemble fut que la Corse, au moins à

court terme, devait se réaliser grâce à ses relations avec la France, tout en continuant à agir en concertation avec les autres régions à l'intérieur de la CEE afin d'essayer d'amener les Etats à respecter les identités régionales et insulaires.

Finalement, cette considération du rapport politique l'a ramené au problème culturel. L'exemple catalan, dit-il, illustre bien que la priorité doit être donnée à la langue et à la culture ; sans ce "ciment" social les régions courent le risque de se trouver affaiblies par une fragmentation interne. Dans un article sur l'avenir des langues régionales d'Europe, un auteur célèbre dit : « l'Europe sera authentiquement culturelle ou elle ne sera pas du tout » (Mulledo 1991 : 7).

La solidarité culturelle, donc, est la clé de la cohésion interne, de l'aptitude qu'a la Corse de négocier avec force avec la France et de négocier à l'intérieur de la Communauté Européenne ; c'est aussi l'élément qui l'unit aux autres régions. Cela rend les réflexions des Corses sur les forces et les faiblesses de leur propre culture d'autant plus critiques.

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Dans le "Dossier Blanc" de l'Assemblée Régionale Corse, il est noté sous le chapeau ci-dessus que :

« L'ensemble des caractéristiques culturelles corses... accorde une préférence à l'apparition d'une société et d'une économie post-industrielle... [mais] dans le domaine social, par exemple, le réseau serré des relations sociales qui caractérise les cultures insulaires... peut constituer un obstacle à l'innovation... Un discours optimiste sur la Corse, terre de soleil et "de matière grise" contraste nettement avec la vision fataliste d'une île destinée à échouer... » (1990 : 11).

Cet ensemble de relations sociales auquel ils se réfèrent est fondé sur la parenté et la perspective de l'Europe a amené à une réflexion sur la nature particulière de la parenté corse comme modèle pour la société et comme mode de comportement à l'intérieur du nouveau contexte européen.

Il est certain que la parenté comme modèle de la société incarne ce que le président de l'Université de la Corse, Jacques Balbi, appelle "une mentalité pré-industrielle". Il croit qu'elle convient à une époque post-industrielle ou technologique à partir d'une analyse qu'il partage avec Franceschi et Gernomi (1989 : 26) disant que « la famille corse est un système endogame et égalitaire dans lequel ce n'est pas

la relation [autoritaire] entre père et fils qui est privilégiée, mais les relations entre frères fondées sur l'égalité et la solidarité ». Balbi soutient que l'association corse de forts liens familiaux, cet individualisme et cette indépendance sont inadaptés aux relations économiques et sociales hiérarchiques de l'âge industriel. Il affirme, cependant, que ce modèle "anglo-saxon" des relations humaines est déjà dépassé et qu'un modèle de l'Europe méridionale pourrait très bien prendre sa place dans cette période post-moderne, dans laquelle les relations économiques sont caractérisées par l'égalité et l'interdépendance (Balbi 1991).

Franceschi et Geronomi (1991 : 24) soulèvent une question légèrement différente, ils se demandent si les valeurs fondamentales incarnées dans la parenté corse sont destinées à trouver leur expression dans la poussée du mouvement nationaliste, ou si elles continueront à être "perverties" dans leur manifestation dans le système clanique. Je dois indiquer que j'utilise le terme "clan" comme le font les Corses, pour décrire l'expression politique de la solidarité patrilinéaire. Pendant plus d'un siècle, deux familles importantes ont plus ou moins contrôlé la vie politique corse. Ce rôle politique est apparu avec l'accroissement du contrôle politique et éducatif de la France à la fin des années 1800. Le clan a servi de médiateur entre l'Etat français centralisé et une communauté dépendante, sous-développée et dans une grande mesure agro-pastorale en canalisant et répartissant l'argent du gouvernement dans l'île. Les ethnologues corses soutiennent que le clan a contribué à l'échec de la Corse dans le développement de toute forme significative de production économique moderne, étant donné que c'était dans son intérêt de restreindre les sources de pouvoir social et politique provenant de l'argent gouvernemental à celles qu'il pouvait contrôler. Il est certain qu'aujourd'hui, la Corse connaît un déséquilibre frappant entre son produit domestique brut et son niveau de vie relativement haut à cause du flux monétaire continu que le gouvernement injecte dans l'île sous forme de pensions, d'emplois dans l'administration (ce qui représente presque 15 % de tous les emplois) et d'autres subventions.

Comme Franceschi et Geronomi, Balbi concède que les forces de cette société fondée sur la parenté ont été sapées par la manière dont une administration imposée de l'extérieur a articulé celles-ci. C'est vrai, dit-il que les liens de parenté en Corse perpétuent "le piston", à savoir le népotisme et le clientélisme. Comme l'écrit Biggi (1989 : 14), « il est très

difficile d'avoir des relations strictement professionnelles et économiquement efficaces dans une société dans laquelle la plupart des gens sont liés par la parenté ». En ce sens, on peut considérer ces derniers comme une force conservatrice, une force qui, comme le suggère le Dossier Blanc, s'élève sur le chemin de l'innovation. De plus, la solidarité de parenté est fortement localisée en Corse et induit une extrême fragmentation du paysage politique ce qui, en conséquence, rend très difficile une entente consensuelle des hommes politiques corses. L'Assemblée Régionale de la Corse, par exemple, a été incapable, faute d'un accord, de proposer un Plan de Développement dans le cadre des deux ans impartis par le gouvernement français, en dépit du fait que l'élaboration d'un tel plan soit une des façons principales pour l'Assemblée d'exercer une influence et de dresser des priorités plutôt que de se les voir imposer par la France.

Il est vrai également que l'individualisme et l'indépendance que la plupart des Corses citent comme traits culturels spécifiques présentent deux faces opposées. D'un côté, ils renforcent la continuité culturelle face aux attaques extérieures. Franceschi et Geronomi écrivent que « Notre système de famille nourrit la haine de l'autorité, en particulier quand elle est importée ; il refuse d'accorder légitimité à toute structure d'état autoritaire et centralisée ». Dans une entrevue que j'ai eu avec Simeoni, le leader de l'U.P.C., celui-ci me rapporta des concepts et des pratiques ayant trait à la justice en Corse comme des exemples vivants de ce rejet de l'autorité et des valeurs venues de l'extérieur. Il me rappela les réactions qu'avait suscité en Corse, en 1985, un incident dans lequel un commando de nationalistes corses s'était introduit dans une prison à Ajaccio et avait tué deux prisonniers détenus comme suspects pour le meurtre d'un nationaliste. Dans la presse, et dans les conversations privées, presque aucune réaction de Corse, même des anti-nationalistes, n'exprima son souci que les principes (français) de justice aient été pervertis. Au contraire, les commentaires trouvaient scandaleux que la sécurité ait été à ce point laxiste qu'elle avait permis à cet événement d'avoir lieu.

En ce qui concerne la terre, la résistance s'exprime aussi face à l'empiétement des étrangers. Tous les Corses se représentent comme possesseurs d'un attachement passionné et viscéral à la terre. Le peu d'enthousiasme qu'ils mettent à vendre une propriété, même à un autre Corse, et même s'ils n'habitent pas sur l'île depuis des années et n'ont pas l'inten-

tion d'y retourner, est abominable. On peut considérer ces attitudes comme de puissants obstacles culturels qui s'opposent à une réelle spéculation foncière de l'île ; une menace contre laquelle les Corses expriment leur révolte. Ils disent vouloir éviter "la baléarisation" de l'île, ce qui est arrivé aux îles espagnoles comme Majorca suite au tourisme, ou du "mur de béton" sur le littoral de la Riviera italienne.

Cependant, cet individualisme et cette résistance face aux autorités s'appliquent aussi à l'intérieur de la société corse à toute mesure politique et à tout plan que quiconque essaie d'imposer. Aussi, il est possible qu'en dépit de l'attachement viscéral des Corses à leur île, ils ne réussissent pas à agir suffisamment vite pour élaborer des mesures restrictives et gérer l'étendue et la nature de la spéculation étrangère qu'ils désirent ainsi éviter. Il est aussi des Corses "fatalistes" qui croient qu'il n'y a pas de limites à la fidélité culturelle, que tout a son prix, même la terre et que ces prix ont toute chance d'être offerts par d'autres européens riches.

L'attachement des Corses à la terre (Codaccione 1989 : 34) est une autre constante culturelle qui peut constituer une force politique conservatrice. On s'en aperçoit dans le débat de longue date que les Corses ont au sujet du vote des Corses de la diaspora, c'est-à-dire des propriétaires qui ne sont pas des résidents permanents dans l'île. Ce débat fut rouvert cette année lors de la loi votée par l'Assemblée Nationale française concernant la Corse (loi Joxe) qui appelait une refonte des listes électorales en Corse. Du côté des Corses de la diaspora s'exprimait le sentiment de l'attachement culturel : « On ne part jamais de Corse, on est juste absent pendant quelque temps ». Du côté opposé se trouvaient les Corses qui disaient que les électeurs devaient avoir plus qu'un engagement culturel, que les actions des hommes politiques devaient représenter un enjeu social et économique pour eux. On assumait ainsi, et c'était probablement juste, que le vote des non résidents se faisait avant tout sur la base des relations familiales, du clientélisme, des traditions et ainsi de suite, et renforcerait vraisemblablement le pouvoir de la classe politique conservatrice à laquelle je me suis référé en tant que clan. Or le modèle de médiation procuré par le clan dans les relations passées avec la France ne semble plus approprié dans le nouveau contexte européen. D'une certaine manière, le clan représente l'aliénation des Corses par rapport au processus politique. En le rejetant, de même qu'en rejetant la logique des électeurs expatriés, on rejette aussi les valeurs culturelles centrales de la famille et de la terre.

Aussi les Corses ne se demandent pas seulement si l'Europe offrira une possibilité d'être plus indépendant, mais ils se posent aussi la question de leur capacité à saisir l'occasion qui leur est offerte. C'est une réflexion qui va plus loin que l'acceptation ou le rejet du clan ou d'une politique électorale. Comme illustration, Franceschi et Geonimi, cités plus haut, sont des nationalistes qui voudraient croire que le nationalisme plutôt que le clan représente la véritable expression de la parenté dans la société. Ils sont obligés de conclure, cependant, que ni la disparition du clan ni l'indépendance de la France « n'amènera automatiquement la société corse, [libre et égalitaire], dont nous rêvons ».

En d'autres termes, ils ne sont pas sûrs que "la perversion" des valeurs corses n'ait pas eu pour résultat un changement de mer. Une société peut-elle vraiment échapper aux expériences et aux manifestations culturelles que l'histoire lui a imposées ?

Dans un article sur une entreprise corse qui avait réussi, il fut observé : « Pays de pastoralisme, la Corse n'a pas une culture des affaires » (Corse-Matin 20 février 1991). Cette opinion se répéta dans de nombreuses conversations que j'eus avec des Corses, qui disaient qu'ils n'étaient absolument pas culturellement adaptés à une activité commerciale, que ce type de relations était incompatible avec leur modèle traditionnel des relations humaines. Ils se voyaient incapables de trouver un moyen acceptable quand ils avaient à fixer le prix des marchandises et des services pour les touristes. « Soit les Corses vous donnent tout, soit ils vous font payer trop cher », m'a-t-on dit souvent. Le vernis culturel que revêtent ces conduites diamétralement opposées renvoie, pour la première, à la relation hôte/invité traditionnelle dans laquelle l'hôte est obligé de donner, ce qui rehausse en même temps sa position. Faire payer plus cher s'analyse comme l'expression du dédain, du refus du statut dépendant qu'occupe le vendeur dans la transaction commerciale. Dans la mesure où le tourisme est promis à un brillant avenir comme activité économique viable après 1993, ceci n'est pas de bon augure pour les Corses.

Il y a d'autres aspects concernant le développement de l'industrie touristique dont les avantages pour les Corses sont rendus problématiques à cause de caractéristiques de la culture corse. C. Colonna, responsable de la Commission Régionale du Tourisme, préconisait un tourisme qui soit "intégré" à la culture corse, dans lequel les Corses produiraient une petite quantité de produits touristiques de haute

qualité qui seraient vendus à des prix relativement hauts. Un exemple de produits agricoles appropriés serait les fromages ou les salaisons. Le problème est que ceux-ci sont produits en l'absence de toute standardisation, que leur qualité n'est pas suivie, et que, par conséquent, ils ne correspondent pas à ce genre de commercialisation que Colonna envisageait. On pourrait facilement y remédier avec des contrôles et un système de label de qualité, mais ici, Colonna ne croyait pas que les producteurs corses accepteraient volontiers de se soumettre à un quelconque contrôle. Il pensait aussi que cette résistance face à l'autorité se reproduirait à un niveau politique, et que les Corses n'arriveraient pas à réaliser le consensus politique nécessaire à un réel développement d'un tourisme culturellement intégré (Colonna, 1991).

Un autre problème qui n'a pas été soulevé par les Corses est de savoir s'ils s'adapteraient de bon cœur au "tourisme culturel" décrit comme antidote à "la baléarisation". Car un tourisme balnéaire centré sur les plages a l'avantage de garder les touristes à l'écart, d'épargner les petits villages de l'intérieur où les Corses de la diaspora passent leur été. Une des facettes du tourisme culturel qui a été proposé sont les repas et le logement chez l'habitant du type "bed-and-breakfast". Cependant, dans la plupart des villages, il y a rarement une maison vide en juillet et en août, et le retour des amis et des parents du continent aboutit à un ensemble lourd de demandes sociales qui laissent peu de temps aux activités commerciales, même si les gens y étaient enclins. Le tourisme culturel implique aussi une certaine commercialisation de la culture, au moins exige-t-il un tri parmi les manifestations et événements culturels qui sont "authentiques" tout en étant destinés à une consommation extérieure. Ce genre de choses fait cruellement défaut en Corse. Par exemple, il n'y a jamais eu une tentative de faire revivre le costume traditionnel lors d'une manifestation quelle qu'elle soit ; en vérité, il n'y a aucune manifestation culturelle qui soit dirigée vers les touristes.

Nous voyons que l'idée de 1992 a souligné l'urgence d'une réflexion des Corses sur la relation entre pouvoir culturel et pouvoir économique. Il est clair pour quelques Corses que leur longue histoire de relations de dépendance, vis-à-vis de l'Italie, puis de la France, qui est à l'origine de leur fragilité économique actuelle est aussi à l'origine de traits de leur culture. Ce problème m'est apparu, dans des interviews et dans la presse, comme les obstacles

d'une "mentalité assistée". Une éditorialiste l'exprime carrément lorsqu'elle écrit qu'elle ne croyait pas qu'un peuple adulte recherche toujours une main tendue, quelqu'un d'autre pour résoudre ses problèmes, qu'il soit capable de prendre en charge son avenir économique et réellement faire face à l'Europe de 1992 d'une manière compétitive (Poli 1991). Si nous voulons réussir, dit-elle, il faudra changer.

Une autre dimension culturelle apparentée de cette longue histoire de relations dépendantes et antagonistes avec la France et les autres puissances réside dans le fait que les plus grands moments de solidarité aient toujours été en réponse à une menace extérieure. Ceci est, bien sûr, un phénomène courant. Mais ces moments de solidarité sont marqués comme inhabituels en Corse, même par les Corses eux-mêmes. Ils tranchent nettement avec les conduites et les relations quotidiennes. Ainsi, en considérant leur histoire, les Corses ont beaucoup d'exemples de fortes réactions unitaires, mais aucun fond culturel de coopération mue de l'intérieur sauf le gouvernement démocratique de 14 ans de Pascal Paoli au XVIII^e siècle. Beaucoup de Corses que j'ai interviewés ont exprimé des doutes quant à leur capacité collective à entreprendre les adaptations culturelles qui leur permettraient d'agir de concert afin de construire un nouveau modèle de société dans l'environnement d'une Europe intégrée.

En conclusion, l'ambivalence de la signification de l'Europe pour les Corses provient, d'une part, de la situation marginale de l'île aux points de vue géographique, économique et culturel, des conséquences culturelles et sociales de cette expérience de la dépendance ainsi que d'autres aspects de leurs caractéristiques culturelles. Mais cette ambivalence est aussi le symptôme d'un phénomène plus général, d'une crise d'identité qui s'applique à tous les membres de la Communauté Européenne à l'approche de 1992. C'est la crise du découplage de deux notions que chaque nation a essayé pendant le siècle passé d'unir : la citoyenneté et la nationalité. La question corse, celle qui les définit comme une culture, comme un peuple, résonnera à tous les niveaux à travers l'Europe comme les deux modèles de l'Europe des Etats et de l'Europe des Peuples qui s'affrontent avec une intensité grandissante.

Traduit par Jean-Luc ALBERTI

NOTES

- Remerciements* - Cette recherche a été financée en partie par une subvention de la NSF Travel to Collections Grant et par une allocation du Bryant Collège Summer Research Stipend.
- 1 - Toutes les traductions des citations en Français sont de moi [Alexandra Jaffe]. [Il en résulte que, en retour, faute d'avoir celles-ci en français, je (J-L. A.) les ai retraduites en français ; aussi, je prie leurs auteurs de bien vouloir m'excuser pour toute différence que celles-ci pourraient avoir avec l'original].
 - 2 - Cette analyse fut partagée par Max Simeoni, autonomiste corse, membre de la délégation du Parti des Verts au Parlement Européen. Il nota qu'il était clair que, dans le règlement de la politique monétaire, et dans la réponse de l'Europe à la Guerre du Golfe, la France n'était visiblement pas libre de prendre une décision indépendante.
 - 3 - Cette opinion est partagée par la Commission Européenne ; dans sa publication "Les nouvelles politiques structurales de la Communauté Européenne", le sous-développement est mentionné comme une menace pour la cohésion économique et sociale de la Communauté dans son ensemble.
 - 4 - Des liens avec l'Italie ont aussi commencé à être noués par l'entremise des Chambres de Commerce et des organisations professionnelles. En mai 1991, le Syndicat des Artisans de Bastia, la principale ville du nord de la Corse, a établi des relations avec Livourne dont l'inauguration se manifesta en juin par un colloque avec la participation d'artisans corses et italiens.
 - 5 - Une autre relation significative avec la Sardaigne fut établie en mai 1991 par la Chambre Régionale du Tourisme Corse (CRTC) qui lança un programme avec sa contre partie sarde afin de définir ce que le Président de la Chambre corse appelait « la carte commune qu'il devait jouer pour la promotion du tourisme » (Corse-Matin, 23 mai 1991).
 - 6 - Cette peur ne semble pas sans fondement. En juin 1991, le Ministre de l'Economie français, Charasse, fit une déclaration plutôt ambiguë : « Nous ne prenons pas part à l'édifice des avantages corses. Nous sommes heureux de ne point les perpétuer » (Corse-Matin, 7 juin 1991).

Sommaires des numéros précédents

Bulletin de l'ADECEM

n° 1 et 2 : épuisés

n° 3 et 4

Articles

- Georges Ravis-Giordani : "Quand les préfets se faisaient ethnographes : le Questionnaire de l'An X en Corse".
- P.-M. Agostini : "Un rite d'envoûtement de la pluie : a spurtelaccia".
- Joëlle Padovania : "Le changement social dans une commune corse : le cas de Penta di Casinca".

Introuvables

- R. et G. Hubert : "Le peuple corse : les genres de vie et les institutions familiales. Notes de sociologie culturelle". 1935.

n° 5

"Introuvables"

- Adrien de Mortillet : "Rapport sur les monuments mégalithiques de la Corse". 1892.

n° 6

Articles

- G. Giovanangeli : "Les castelli du dus de la Corse à la fin du Moyen Age".
- Joëlle Padovania : "Le changement social dans une commune corse : le cas de Penta di Casinca".

Introuvables

- F. Ratzel : "La Corse, étude anthropogéographique". 1899.

Document d'Archives

- "Rapport sur la fabrication du goudron et autres produits résineux dans les forêts de Corse".

n° 7

Articles

- M.-F. Attard-Maraninchi : "Une migration de solidarité dans l'entre deux guerres : les Corses à Marseille".
- Georges Ravis-Giordani : "Attention, une nation peut en cacher une autre".
- G. Richez : "La fréquentation touristique d'un grand site en Corse : la vallée de la Restonica en 1990".

Introuvables

- Maximilien Bigot : "Paysans-bergers en communauté : porchers bergers des montagnes de Bastelica". *Les Ouvriers des deux mondes*, 1887.

Document d'Archives

- "Mémoire de François Prieur adressé au duc de Choiseul, Premier Ministre, au sujet de l'installation de fabriques de fer en Corse" et "Observations sur ce mémoire par l'intendant de Corse". 1769.

n° 8

Articles

- Félicienne Ricciardi-Bartoli : "Per un pate ne bramà : Pour ne pas manquer. Garder, engranger, conserver (Réserves et conservation dans la Corse rurale : une approche ethnologique)".
- Suzanne Poggi : "Les étudiants corses d'Aix-en-Provence : sociabilité, loisirs, culture insulaire et identité" ;
- François J. Casta : "Promenade toponymique dans le circulu de Calenzana".
- Georges Ravis-Giordani : "Panorama des recherches en ethnologie sur la Corse".

Document d'Archives

- "Un instituteur en Corse entre 1852 et 1942" (témoignage présenté par Charles-Marie Geronimi).

Introuvables

- Dr Mattei : "Etudes sur les premiers habitants de la Corse", 1877.

Conditions de vente au numéro (port inclus) :

Numéros 3 et 4 ensemble : 50 F

Numéro 5 : 50 F

Numéro 6 : 60 F

Numéro 7 : 60 F

Numéro 8 : 60 F

Strade

n° 1 : "L'intégration des Corse à la société provençale"

80 F

Articles

- Georges Ravis-Giordani : "Les Corses à Marseille".
- Marie-Françoise Attard-Maraninchi : "Loin des yeux, près du cœur... Témoignage d'un attachement".
- Flora Mensah-Leccia : "Comment peut-on être Corse à Marseille en 1990 ?"
- Félicienne Ricciardi-Bartoli : "La communauté corse d'Aix-en-Provence".

Introuvables

- Paul Arrighi (sous la direction e) : "Enquête sur l'esprit corse", 1929.

n° 2 : "La Corse des autres"

120 F

(traductions et présentations de textes scientifiques étrangers sur la Corse)

Bon de commande

à adresser à l'ADECCEM, Centre d'Etudes Corses, Université de Provence,
29 avenue Robert Schuman, 13621 - AIX-EN-PROVENCE

Mme, Mlle, M.....

Adresse

.....

souhaite recevoir le (s) numéro (s) du Bulletin de l'ADECCEM

le (s) numéro (s)... de Strade

Joindre un chèque bancaire ou postal d'un montant de

à l'ordre de l'ADECCEM
